

CÉDÉROM

# Jean-Baptiste Trudeau

## sur le haut Missouri

(1794-1796)

Édition comparée et annotée des versions originales connues du  
*Journal de voyage* et de la *Description du haut Missouri*

Né à Montréal en 1748, Jean-Baptiste Trudeau, voyageur, traiteur, instituteur, s'est établi à Saint-Louis dès 1774. Il fut l'un des premiers explorateurs (1794-1796) du haut Missouri, territoire alors rattaché à la Louisiane espagnole. La relation de son voyage périlleux et de ses contacts tumultueux avec les Indiens, en particulier les Omahas, les Aricaras, les Cheyennes et le Sioux, est suivie d'une description de la région qui met en relief les moeurs, les habitudes sexuelles, les danses et les coutumes guerrières des Indiens.

Voici donc, avec une introduction générale à l'oeuvre de Trudeau, la table des matières des documents reproduits et, en bonne partie, encore inédits.

### MODE D'UTILISATION

Consultez la table des matières qui suit. Utilisez les flèches habituelles pour avancer et reculer. Pour revenir au point de départ, utilisez la double flèche.

L'ensemble des textes sont en pdf, donc accompagnés d'une fonction de recherche. Utilisez-là en suivant les indications. Vous pouvez donc faire une recherche par mots.

# Table des matières

	Page
I- Introduction	2
. Historique de cette édition	
. L'époque	
. La Compagnie commerciale	
. La mission de Jean-Baptiste Trudeau	
. Retour à Saint-Louis	
II- Les écrits de Jean-Baptiste Trudeau	12
. Originalité des manuscrits de Québec	
. Règles suivies pour l'édition	
III- Journal de voyage de Jean-Baptiste Trudeau sur le haut Missouri	17
IV- Description du haut Missouri	97
- Description abrégée du haut Missouri	
- Origine, croyance et cérémonies des Sauvages dans le culte qu'ils rendent à la divinité	
- Moeurs des Sauvages du haut Missouri	
- Habit, logement, complexion et tempérament des Sauvages du Haut Missouri	
- Amours et mariages des Sauvages du haut Missouri	
- Manière de faire la paix, d'aller en calumet, et de le danser	
- Danses des Sauvages	
. La danse du calumet	
. La danse du Soleil	
. La danse du boeuf	
- Manières inciviles et grossières des Sauvages	
- Guerre des Sauvages	
V- Bibliographie annotée des ouvrages cités	161
VI- Lexique	164

Fernand Grenier et Nilma Saint-Gelais

Jean-Baptiste Trudeau  
sur le haut Missouri  
(1794-1796)

Édition comparée et annotée des versions originales connues du  
*Journal de voyage et de la Description du haut Missouri*

Ce cédérom accompagne l'ouvrage suivant: Jean-Baptiste Trudeau, *Voyage sur le haut Missouri, 1794-1796*. Texte établi par Fernand Grenier et Nilma Saint-Gelais, Québec (Sillery), Septentrion, 2006. Collection V

# Introduction

## Historique de cette édition

Entre 1950 et 1953, alors que je préparais l'édition des *Papiers Contrecoeur*<sup>1</sup> et pouvais circuler presque librement dans les locaux occupés par les Archives du Séminaire de Québec, mon attention fut attirée par une boîte renfermant des liasses de manuscrits portant sur l'exploration et la description du haut Missouri entre 1794 et 1796. L'auteur en était un certain Jean-Baptiste Trudeau dont j'avais gardé souvenir depuis ma lecture, au cours de mes études au Petit Séminaire de Québec, de l'ouvrage du géographe Benoît Brouillette<sup>2</sup>.

Mon collègue et ami Fernand Ouellet, alors employé des Archives de la Province de Québec, était en train de préparer l'inventaire de la *Saberdache* de Jacques Viger conservée dans ces mêmes Archives du Séminaire de Québec qu'il fréquentait régulièrement<sup>3</sup>. Comme l'édition des *Papiers Contrecoeur* était facilitée par la collaboration financière de la Pennsylvania Historical and Museum Commission, l'idée me vint qu'une édition des *Documents Trudeau*, préparée en collaboration avec Ouellet, pourrait également trouver appui auprès d'un organisme américain disposant de quelques moyens. C'est ainsi que l'abbé Honorius Provost, archiviste-adjoint du Séminaire, entreprit des démarches - qui n'eurent pas de suite sur le plan de l'édition - auprès de John Francis McDermott et de la St. Louis Historical Documents Foundation. Sur les entrefaites paraissait, en 1952, l'important recueil de Abraham P. Nasatir qui reproduisait, en traduction, quelques-uns des textes alors connus de Jean-Baptiste Trudeau<sup>4</sup>. Le caractère beaucoup plus complet des manuscrits de Québec semblait donc confirmer l'intérêt du projet.

Les premières recherches en vue de la publication envisagée permirent de constater que seule la première partie du *Journal* de Trudeau avait jusqu'alors été publiée dans sa version originale française (version dite de Séville) et qu'un autre fragment (version dite de Washington) n'était connu qu'à travers une traduction<sup>5</sup>. Le manuscrit de Québec, non

---

<sup>1</sup> Fernand Grenier, *Papiers Contrecoeur et autres documents concernant le conflit anglo-français sur l'Ohio de 1745 à 1756*. Tome I des *Publications des Archives du Séminaire de Québec*, Québec, Presses universitaires Laval, 1952, 34-485 p.

<sup>2</sup> Benoît Brouillette, *La pénétration du continent américain par les Canadiens français, 1763-1845*, Montréal, Granger, 1939, 242 p.

<sup>3</sup> Fernand Ouellet, «Inventaire de la Saberdache de Jacques Viger», dans *Rapport de l'Archiviste de la province de Québec pour 1955-1956 et 1956-1957*, p. 33-176.

<sup>4</sup> Nasatir, *Before Lewis and Clark...*, 1952. Voir la bibliographie.

<sup>5</sup> Voir la bibliographie pour les détails concernant ces publications.

seulement comblait les lacunes déjà constatées par les éditeurs et traducteurs, mais il renfermait la relation de la dernière année de l'expédition, totalement ignorée jusque là. La publication du *Journal* paraissait donc toujours intéressante<sup>6</sup>.

Ma déception fut assez vive cependant lorsque je découvris que la *Description du haut Missouri*, oeuvre originale de Jean-Baptiste Trudeau, avait été généreusement plagiée par François Perrin du Lac. La démonstration de ce plagiat fit l'objet, dès 1953, d'une communication publiée sous forme d'article dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française*<sup>7</sup>. J'avais au moins la consolation d'avoir pu identifier de façon indiscutable cet «ancien traiteur» que Perrin du Lac avait «pris à son service» et à qui il devait «en grande partie» les «détails» de ses propres écrits.

Les choses en restèrent là puisque je poursuivis ma carrière comme géographe tandis que Ouellet, spécialiste d'histoire économique et sociale, allait bientôt occuper des postes d'enseignement et de recherche à Ottawa, puis à Toronto, où il habite toujours.

Plusieurs fois, j'ai essayé d'intéresser certains de mes étudiants à l'édition des écrits de Trudeau et à en faire l'objet d'une thèse. Chaque fois, la tâche parut trop exigeante. Et voici qu'en 1982, l'abbé Georges-Henri Drouin, mon ancien étudiant devenu archiviste du Séminaire de Québec, me demande la permission de mettre la photocopie de ma transcription du *Journal* et de la *Description* à la disposition de Madame Mildred Mott Wedel qui souhaitait en faire la traduction<sup>8</sup>. J'apprendrai en octobre 1991 que cette traduction a été faite pour le professeur Douglas R. Parks, de la Indiana University, anthropologue spécialisé dans les études amérindiennes qui, avec Nebraska University Press, envisageait la publication des documents Trudeau, en traduction à ce qu'il semble, d'après nos premiers échanges de lettres et courriels.

Dès le début de 1991, Denis Vaugeois et moi informons le professeur Parks de notre intérêt pour une coédition Nebraska-Septentrion. En 1993, il fut même question d'autres coéditions possibles. Repris en 1999 par Septentrion, le projet de coédition, proposé une dernière fois en mars 2003, dut être abandonné<sup>9</sup>.

Dans le courant de 2004, Denis Vaugeois m'assure qu'il est toujours intéressé à publier le *Journal* et la *Description* de Trudeau. Je me remets donc à la tâche, convaincu qu'une édition comparée des différentes versions peut seule mettre en valeur les précieux manuscrits conservés aux Archives du Séminaire de Québec et rendre justice à Jean-Baptiste Trudeau, leur auteur. Pour relever ce défi, il me faut cependant l'intelligence, la patience et l'habileté de mon épouse, Nilma Saint-Gelais, collaboratrice de tous les instants, à qui j'exprime ma profonde gratitude.

Après évaluation de l'ensemble du projet de publication, nous nous entendons finalement avec Septentrion pour que l'ouvrage contienne les deux oeuvres, *Journal* et

---

<sup>6</sup> Entre 1950 et 1953, la transcription des Papiers Contrecoeur et des Documents Trudeau fut effectuée sous ma supervision par Mesdames Gignac, Couture et Huot dont je tiens à souligner le talent et la patience. Monsieur Jules Turcot participa également à nos séances presque quotidiennes de lecture et de révision.

<sup>7</sup> Numéro de septembre 1953. Voir la bibliographie.

<sup>8</sup> J'ai déposé la photocopie de la transcription aux Archives du Séminaire de Québec au tout début de janvier 1983.

<sup>9</sup> Le professeur Parks nous a communiqué, il y a plusieurs années, le texte d'une *Introduction* assez élaborée que son éditeur nous interdit cependant de citer.

*Description*, rédigées en français moderne. Quant à l'édition comparée des versions originales en langue française, elle paraît sous la forme d'un cédérom annexé à ce livre.

## L'époque

Jusqu'au traité de Paris de 1763, l'Acadie, la Louisiane et la Nouvelle-France ont partagé une histoire coloniale, sinon commune, du moins parallèle. Avec la Proclamation royale de 1763, les Britanniques firent de l'immense partie de l'ancienne Louisiane française située à l'est du Mississippi un territoire «réservé» aux Indiens. Ce territoire, depuis longtemps connu des Canadiens de langue française qui y avaient établi des forts et des postes de traite devenus avec le temps des agglomérations d'importance stratégique et commerciale, était convoité par les colonies britanniques qui, déjà, s'étendaient vers l'ouest, au-delà des Appalaches. En 1782, la Grande-Bretagne dut le céder aux nouveaux États-Unis<sup>10</sup>.

Après l'Indépendance américaine, la Louisiane, espagnole depuis 1762, occupait l'ouest du Mississippi y compris La Nouvelle-Orléans qui en demeurait la capitale. Le vaste territoire formant le bassin du Missouri était encore à peu près inconnu, mais on le savait riche en fourrures et habité par des nations indiennes dont certaines avaient déjà établi des relations d'échanges avec les traités anglais, ceux de la rivière Saint-Pierre, de la rivière des Moines et de la rivière Rouge en particulier. On savait également que le Missouri devait conduire aux Montagnes de Roches, comme on désignait alors les Rocheuses, et permettre d'atteindre l'océan Pacifique.

Le poste de Saint-Louis, fondé par Pierre Laclède en 1764 et fréquenté par des traités français, canadiens et créoles, et ainsi nommé en l'honneur de Louis IX (saint Louis), devint rapidement la plaque tournante de l'activité en Haute-Louisiane qu'on désigna encore longtemps sous le nom de province des Illinois. Le lieutenant-gouverneur, qui y résidait en permanence, avait comme mission particulière de s'occuper des relations avec les Indiens du haut Missouri<sup>11</sup>.

## La Compagnie commerciale

Pour affronter la concurrence commerciale des Anglais et des Américains et, bien sûr, pour consolider leur autorité sur les territoires et les populations de la Haute-Louisiane, les Espagnols n'avaient guère le choix: il leur fallait établir des postes et développer la traite des fourrures dans tout le bassin du Missouri. Or, avant 1794, si l'on excepte l'éphémère association entre Gilbert-Antoine Maxent et Pierre Laclède, aucune véritable entreprise ne s'était encore consacrée à ce commerce qui demeurait inorganisé. La traite était l'affaire d'individus plus ou moins entreprenants, plus ou moins scrupuleux

---

<sup>10</sup> Nous avons récemment esquissé cette vaste question de l'empire français d'Amérique. Voir Fernand Grenier, «Le rêve français en Amérique. Rêve ou réalité», dans *Le français au Québec, 400 ans d'histoire et de vie*. Conseil de la langue française, Fides et Publications du Québec, 2000, p. 45-53 et 459.

<sup>11</sup> Les ouvrages récents de Denis Vaugeois et de Pierre Chaloult rendent bien compte de cette conjoncture de la seconde moitié du XVIIIe siècle où, en plus des rivalités européennes, le commerce des fourrures et les relations sur les Indiens occupent une large place dans l'histoire nord-américaine.

également. Les rencontres du printemps à Saint-Louis prenaient l'allure d'orgies, l'alcool y jouant un grand rôle<sup>12</sup>.

Parmi les traiteurs qui, avec l'autorisation des Espagnols, sont partis en direction du haut Missouri et de ses affluents, on peut citer Joseph Garreau, en 1787, mais on ignore à peu près tout du détail de son voyage. Deux ans plus tard, Jean Meunier atteignait le village des Poncas à l'embouchure de la Niobrara<sup>13</sup> et se fit peut-être accorder par Carondelet, gouverneur de la Louisiane, l'exclusivité du commerce avec cette nation pour une période de quatre ans commençant en 1794. En 1790, Jacques d'Église avait, pour sa part, reçu du lieutenant-gouverneur Perez l'autorisation de chasser sur le haut Missouri, à condition de se rendre chez des nations jusqu'alors non fréquentées par les marchands de Saint-Louis. Arrivé chez les Omahas, d'Église y rencontra Pierre Montardy, puis atteignit en 1792 les villages des Mandanes où il trouva Ménard, traiteur français qui y résidait depuis plusieurs années.

Dans sa correspondance et dans un mémoire de l'année 1793 adressé au comte de Aranda, le gouverneur Carondelet fait souvent allusion à la création d'un «corps de commerce» associant les marchands et les traiteurs de Saint-Louis<sup>14</sup>. Jacques Clamorgan, créole antillais devenu commerçant de fourrures et marchand d'esclaves fut le mandataire de cette société.

Le gouverneur entendait favoriser des expéditions en vue d'entrer en contact avec les Indiens des hautes montagnes de l'Ouest, en vue également d'atteindre l'océan Pacifique et, même, de connaître l'importance des établissements russes pouvant se trouver sur la côte. Il traite souvent dans sa correspondance de la concurrence des Anglais du Canada et de celle des Américains et il insiste, enfin, sur le fait qu'il faut envisager l'expansion américaine. En conséquence, on doit se préparer à la défense des postes et villages en plus de conclure des alliances avec les Indiens.

Le 5 mai 1794, Clamorgan<sup>15</sup> convoquera une assemblée de la vingtaine des principaux marchands de Saint-Louis afin de leur soumettre les quarante-cinq articles de la constitution proposée d'une compagnie<sup>16</sup> commerciale qui permettrait d'atteindre les objectifs déjà souhaités par l'administration espagnole. L'affaire comportait des risques puisqu'on devait établir contact avec des populations encore très mal connues et, sur le plan financier, compter sur des profits fort aléatoires. Aussi l'assemblée fut-elle ajournée à la semaine suivante.

Sept jours plus tard, le 12 mai, la constitution de la *Compagnie commerciale pour la découverte des Nations du Haut-Missouri* fut adoptée par un groupe de neuf marchands seulement qui signèrent le document: Laurent Durocher, Antoine Reihle, Joseph Robidou[x], Hyacinthe St-Cyr, Charles Sanguinet, Louis. C. Dubreuil, Joseph Motard,

---

<sup>12</sup> Les textes publiés par Houck (1909) et par Nasatir (1952), souvent cités, couvrent l'ensemble de l'histoire du Missouri entre les années 1767 et 1805. Voir la bibliographie. Dans son *Journal*, Trudeau revient souvent sur la moralité douteuse de certains traiteurs «blancs» qui trafiquent l'alcool et introduisent la syphilis au sein des populations indiennes.

<sup>13</sup> C'est à partir de ce village, en remontant, que les voyageurs du temps, Pierre-Antoine Tabeau en particulier, faisaient commencer le haut Missouri.

<sup>14</sup> Ce mémoire de Carondelet est traduit dans Houck, 2:148-163.

<sup>15</sup> Sur Jacques Clamorgan, voir la note 5 du *Journal*, feuillet 1.

<sup>16</sup> Le terme «compagnie» doit se comprendre ici dans le sens d'une association de personnes poursuivant des objectifs communs.

Benito Vasquez et Jacques Clamorgan<sup>17</sup>. Détentrice du privilège exclusif de traite avec les nations situées en amont des Poncas pour une période de dix ans, la nouvelle *Compagnie commerciale* s'engageait à organiser trois expéditions annuelles consécutives. Ses directeurs élus, Clamorgan et Reihle, firent appel sans retard à Jean-Baptiste Trudeau et le nommèrent «agent de la compagnie» pour une durée de trois ans<sup>18</sup>.

## La mission de Trudeau

Le choix de Jean-Baptiste Trudeau s'explique aisément. «Homme prudent, intelligent et expérimenté», ainsi que le qualifiera son lointain cousin Zénon Trudeau<sup>19</sup>, lieutenant-gouverneur de la Haute-Louisiane espagnole, Jean-Baptiste avait de l'instruction, connaissait plusieurs langues indiennes et avait plus d'un quart de siècle d'expérience comme «voyageur» et traiteur<sup>20</sup>. Dans Saint-Louis, petite ville d'environ un millier d'habitants, parlant presque tous français, il était un notable, un «considéré».

Baptisé à Montréal le 11 décembre 1748<sup>21</sup>, Jean-Baptiste Trudeau appartenait à l'une des plus anciennes familles de la Nouvelle-France. L'ancêtre, Étienne Trudeau (1641-1712) charpentier de son métier, avait en effet quitté La Rochelle, sa ville natale, le 2 juillet 1659 à bord du *Saint-André*, effectuant ainsi la même traversée de l'Atlantique que Marguerite Bourgeoys et Jeanne Mance qui, toutes deux, étaient allées faire du recrutement en France<sup>22</sup>.

Les parents de Jean-Baptiste, Joseph Trudeau et Catherine Ménard, habitaient à Montréal, à la Longue-Pointe, mais au dix-huitième siècle, on trouve des familles Trudeau établies dans les seigneuries de Longueuil, de la Prairie-de-la-Madeleine et de Verchères<sup>23</sup>. Tout au long du régime français, on rencontre des Trudeau (Toussaint,

---

<sup>17</sup> Sur les documents constitutifs de la société commerciale fondée à Saint-Louis, voir Houck, 2: 148-163 et Nasatir, 1:186-194. De son côté Houck, 2:173-178, traduit un rapport de Clamorgan portant sur l'activité de la Compagnie en 1795. Pour des notes biographiques sur les signataires du document constitutif, voir Beaugard, p. 10-14.

<sup>18</sup> Dans un rapport daté du 15 janvier 1798 traduit dans Houck, *Spanish Regime*: 247-258, Zénon Trudeau résume ainsi l'activité de la Compagnie commerciale depuis sa création. L'obstruction exercée par les bandes de Sioux errants a forcé Jean-Baptiste Trudeau à passer l'hiver 1794-1795 chez les Poncas qui en ont profité pour piller une grande partie de ses marchandises. La seconde expédition, destinée à venir en aide à Trudeau, a été si mal gérée par Lécuyer que les Poncas l'ont capturé et lui ont dérobé toutes ses marchandises. La troisième et dernière expédition, organisée en 1795, fut confiée à James Mackay. Chez les Omahas, Mackay rencontra Jean-Baptiste Trudeau qui s'en revenait vers Saint-Louis. Empêché par les Sioux de se rendre chez les Mandanes, Mackay dut se replier chez les Omahas et, quand il atteignit les Aricaras, il trouva un fort construit par des marchands de Montréal. Avec son adjoint John Thomas Evans il était de retour à Saint-Louis à l'été 1797.

La compagnie étant dissoute, Zénon Trudeau précise que la «maison» Clamorgan, Loisel et compagnie a racheté les parts des actionnaires qui ont résigné et que, conséquemment, le gouvernement espagnol n'est plus aucunement représenté dans le Haut-Missouri.

<sup>19</sup> Sur Zénon Trudeau, voir la note 7 du *Journal*, feuillet 1.

<sup>20</sup> Voir plus loin dans le *Journal*, feuillet 123, le témoignage de Trudeau lui-même.

<sup>21</sup> Cyprien Tanguay, *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, Montréal, 1871-1890, vol. 7, p. 377.

<sup>22</sup> Voir le site [www.membres.lycos.fr/ancetre/TrudeauE.htm](http://www.membres.lycos.fr/ancetre/TrudeauE.htm).

<sup>23</sup> Jacques Mathieu et Alain Laberge, *L'occupation des terres dans la vallée du Saint-Laurent. Les aveux et dénombrements 1723-1745*, Sillery, Éditions du Septentrion, 1991, 45-416 p.

Étienne, Joseph, etc.) dans les registres civils et religieux, dans les actes notariés ainsi que dans les répertoires de congés et permis de traite.

La carrière de Jean-Baptiste Trudeau est assez peu connue<sup>24</sup>. Du Séminaire de Québec, il a retenu des citations latines, une satire de Boileau et quelques allusions à l'Antiquité classique dont il émaillera ses écrits. En 1770, il a alors vingt-deux ans, son nom est mentionné parmi les engagés d'Augustin Chaboillez, important traiteur et marchand de fourrures de Michillimackinac. On pense généralement qu'il s'est établi à Saint-Louis en 1774 et qu'il y exerça la fonction de maître d'école. Pourtant, dans un recensement militaire de 1780, «Baptista Trudo» se dit originaire du Canada et déclare le métier de rameur<sup>25</sup>. En outre, dans son *Journal* de juillet 1795, il insiste sur le fait qu'il pratique les voyages «depuis vingt-six ans et plus», à l'est comme à l'ouest du Mississippi. Qu'il ait été traiteur et instituteur en même temps nous paraît donc peu probable.

Le premier mai 1781, Jean-Baptiste Trudeau épouse Madeleine Roy (désignée quelquefois Leroy ou le Roy), veuve de François Hébert, dit Belhomme, tué par des Indiens le 26 mai 1780 au cours de l'attaque britannique contre Saint-Charles et Saint-Louis. Des cinq enfants nés entre 1782 et 1803, deux décédèrent en bas âge (Jean-Baptiste, né en 1782, et Aspasia, née en 1803). Éphrosine, née en 1787, se maria au moins trois fois, avec Louis Bisette (1803), Joseph Leblond (1812) et Jean-Baptiste Bercier (1829). Adrienne, née après 1796, épousa Antoine Sitoleux en 1813 et décéda la même année, en couches vraisemblablement. Finalement, c'est un fils, Louis, né en 1794, qui poursuivra la lignée Trudeau en épousant Archange Dumouchel en 1814<sup>26</sup>.

La partie la mieux documentée de la vie de Trudeau est évidemment celle que couvre son *Journal*. Parti de Saint-Louis le 7 juin 1794, il y sera de retour le 4 juin 1796<sup>27</sup>. Ses *Instructions* ne sont officiellement datées que du 30 juin 1794, mais il les connaissait sans

---

<sup>24</sup> Déjà en 1912, madame Beauregard publiait des notes très utiles sur Jean-Baptiste Trudeau. Ces renseignements semblent avoir servi à la rédaction d'un court article du *Dictionary of American Biography*. Le *Dictionnaire biographique du Canada*, de son côté, n'a pas consacré de notice à Trudeau mais possède dans ses archives une page dactylographiée signée par Thomas Dunbabin et qu'on m'a obligeamment transmise.

<sup>25</sup> Les documents d'époque parlant souvent de Truteau, Trudo (forme hispanisée). Jean-Baptiste signait habituellement «Truteau» mais, dans son entourage et dans sa propre famille on disait plutôt «Trudeau» tout comme pour la branche louisianaise de la même famille anciennement établie à La Nouvelle-Orléans. Quant à nous, nous avons retenu «Trudeau» puisque c'est le nom utilisé dans le manuscrit des Archives du Séminaire de Québec. Il s'agit d'ailleurs de la graphie retenue par Beauregard (1912), Robinson (1914), Abel (1922) et Smith (1936).

<sup>26</sup> On peut consulter *Earl Fischer Database of St. Louisans* sur le site [www.stlgs.org/efdb/d545.htm](http://www.stlgs.org/efdb/d545.htm). Les données proviennent des registres de la cathédrale de Saint-Louis et de la paroisse de Carondelet. On peut noter le caractère français traditionnel des noms et prénoms.

<sup>27</sup> Nulle part dans le *Journal*, on ne trouve l'énumération des engagés, tous rameurs, qui forment l'équipage et qui s'embarquent à bord d'une grosse pirogue chargée de marchandises et qui, aux dires mêmes de Trudeau, sera difficile à manoeuvrer dans certaines parties du cours du Missouri. Désigné dans les *Instructions*, Pierre Berger est commandant en second. De son côté, Noël Charron est plusieurs fois cité dans le *Journal* à la fois comme commandant et comme chasseur. Les nommés Généreux, Lavoie, Desloges (Delage) et Québec sont mentionnés par Trudeau qui, à l'automne 1794, leur confie la tâche de construire des pirogues (feuille 162). Joseph Ladéroute est mentionné deux fois dans le *Journal*. Quant à Joseph Chorette, il en est surtout question à propos de sa noyade, «funeste accident» survenu le 10 juillet 1795 et que Trudeau déplore assez longuement (feuilles 122-123).

doute à l'état d'ébauche avant son départ. Le document, fait en double, comporte cinquante-trois articles et porte les signatures de Santiago Clamorgan, Antonio Reylhie et Juan Bautista Truteau ainsi que celle du lieutenant-gouverneur Zénon Trudeau qui l'a examiné et approuvé officiellement<sup>28</sup>.

L'objectif ultime de la mission de Trudeau est de fonder un établissement chez les Mandanes du haut Missouri<sup>29</sup>, de nouer des relations cordiales avec les Indiens, de noter avec précision les caractéristiques physiques et humaines de la région et de mettre au point les conditions les plus avantageuses pour la traite (prix, objets en demande, modalités du transport, etc.). On lui demande de s'informer au sujet des Chiouitounes (Shoshones) qui vivent près des sources du Missouri et même d'établir, s'il le peut, des relations amicales avec les Indiens qui sont sur le versant ouest des Rocheuses. Il devra en outre tenter de contrer les échanges qui se pratiquent déjà entre les traiteurs anglais et plusieurs tribus. On lui accorde l'autorité requise pour mettre fin au commerce illicite que pratiquent Jacques d'Église et Joseph Garreau chez les Mandanes (article 41).

Trudeau n'ignorait pas les dangers de sa mission. Les *Instructions* y font d'ailleurs allusion. L'article 31 traite du pillage possible par les Omahas des marchandises de traite. À l'article 38, on précise que, s'il a la «bonne fortune» de remonter au-delà des Poncas, il devra, une fois chez les Mandanes, ne garder que quelques engagés et renvoyer les autres à Saint-Louis avec le plus de fourrures possible. En cas de décès pendant le voyage, l'article 29 désigne Pierre Berger pour remplacer le «sieur Truteau».

En plus des consignes d'usage sur les questions de sécurité, de bonne gestion des biens de la Compagnie, de trafic illicite d'eau-de-vie et de discipline de ses engagés, les *Instructions* imposent à l'agent de la Compagnie le devoir de tenir un journal quotidien dont il enverra chaque année un exemplaire à Clamorgan tout en conservant une copie pour lui-même (article 42)<sup>30</sup>.

Parsemé d'embûches de toutes natures fut ce voyage de deux longues années sur le haut Missouri. Une pirogue trop lourde et mal protégée contre les intempéries fut cause de nombreux arrêts, portages et caches qui, en plus de ralentir l'expédition, exposèrent l'équipage à la convoitise des Indiens, au pillage des marchandises de traite et, quelquefois même, au jeûne prolongé et aux menaces de mort. La rivalité entre les nations indiennes, entretenue bien souvent par la mauvaise influence des traiteurs blancs et dénoncée fortement par Trudeau, obligea ce dernier à intervenir plusieurs fois, sinon pour obtenir une paix définitive, au moins en vue d'établir une trêve à la suite de divers incidents: vols de chevaux, massacres, batailles rangées et guerres entre les tribus.

---

<sup>28</sup> Les *Instructions*, trouvées dans les Archives générales des Indes, à Séville, dans les «Papeles» relatifs à l'île de Cuba, ont été traduites en anglais et publiées dans Houck, 2: 164-172. Le 25 novembre 1794, les articles 18 et 19 de ces *Instructions* étaient annulées afin de maintenir la «sécurité et la tranquillité du nouveau royaume du Mexique, contre lequel des nations avec qui nous pouvons avoir des relations commerciales voudraient peut-être déclarer la guerre». (Notre traduction du décret officiel.)

<sup>29</sup> Les articles 2, 3 et 4 des *Instructions* précisent même les dimensions et la position des bâtiments à construire: entrepôt, magasin, fort, logements.

<sup>30</sup> Ainsi s'expliquent peut-être, en partie, les variantes observées entre les versions qui se recourent. Nous signalerons ces variantes dans le cours de l'édition qui suit. L'exemplaire du journal adressé périodiquement par Trudeau à ses supérieurs pouvait être d'une facture plus soignée que le brouillon qu'il conservait et qu'il recopiait, ou faisait recopier par la suite pour répondre à divers usages.

L'habileté et le courage de Trudeau dans ces circonstances difficiles lui valurent le témoignage éloquent d'un ancien chef des Sioux qui lui déclara un jour «qu'il ne pouvait comprendre qu'un homme qui avait un si petit corps pût faire peur à tout le monde et mettre l'accord par ses seules paroles entre tant de méchants coeurs.»<sup>31</sup>

La mission de Trudeau, agent de la Compagnie formée à Saint-Louis, fut un échec sur le plan strictement commercial. La lecture du *Journal* démontre à quel point l'hostilité des Sioux, craints par à peu près toutes les nations du Missouri, se révéla un obstacle insurmontable. Les Sioux entretenaient des rapports avec les traiteurs anglais et ils voulaient garder le contrôle des liaisons commerciales entre le bas Missouri et le haut Missouri; ils n'hésitaient pas à piller les tribus voisines tant pour les produits de la chasse que pour les fusils, tissus et autres objets de traite. Il vaut la peine, ici, de citer le témoignage de Trudeau lui-même, à la toute fin de son *Journal*: «Tous ces malheureux événements ont causé une perte notable aux intérêts de la Compagnie du Haut-Missouris, et ont interrompu les projets de commerce, d'établissement et de découverte qu'elle s'étoit proposée d'y faire sous ma gestion.»

## Retour à Saint-Louis

C'est peu après son retour à Saint-Louis, au début de juin 1796, que Jean-Baptiste Trudeau entreprit, croyons-nous, une nouvelle carrière en se faisant instituteur. Dans la missive adressée à Zénon Trudeau et qui constitue le début de sa *Description du haut Missouri*, certainement rédigée dès son retour, il fait explicitement allusion aux «jeunes enfants inattentifs» qui ont copié ses écrits<sup>32</sup>. Deux ans plus tard, soit en 1798, le lieutenant-gouverneur homonyme fera au maître d'école un cadeau en argent pour le remercier de s'être aussi bien occupé des études de ses enfants; conservé en fiducie, cet argent devait servir à l'instruction des propres enfants de Jean-Baptiste, mais tout indique qu'il servit à garantir une hypothèque.

En 1798, en effet, Trudeau achetait de la veuve de François Bissonnet une maison construite en 1768, l'une des plus anciennes de Saint-Louis par conséquent. Située sur la rue principale d'alors, la maison servit à la fois de résidence et d'école jusqu'en 1810. Cette année-là, l'emplacement et la maison furent acquis par Manuel Lisa, important commerçant de l'époque qui y construisit un grand entrepôt en pierre, démoli en 1959 seulement. Trudeau acheta donc une autre maison, située sur l'actuelle rue Pine, pour y loger sa famille et poursuivre son enseignement<sup>33</sup>.

Souvent cité dans les actes officiels administratifs et religieux du temps<sup>34</sup>, Jean-Baptiste Trudeau a certainement entretenu des relations avec des voyageurs, des marchands et sans doute aussi avec les autorités, espagnoles jusqu'en 1799, françaises jusqu'en 1803, américaines par la suite puisque, cette année-là, Napoléon vendit la

---

<sup>31</sup> Cité dans le *Journal* du début de septembre 1795.

<sup>32</sup> Voir plus loin le début de la *Description*, note 194.

<sup>33</sup> Le site [www.nps.gov/jeff](http://www.nps.gov/jeff) reproduit deux photographies montrant l'emplacement de la première résidence de Jean-Baptiste Trudeau devenue la «Old Rock House» construite par Manuel Lisa entre 1813 et 1818. Voir également Beauregard, p. 16-17.

<sup>34</sup> Dans les *Annals of St. Louis*, ouvrage publié à St. Louis en 1888, F.L. Bullion mentionne Trudeau notamment aux pages 195, 201, 420-423 et 449.

Louisiane aux États-Unis. Il existe malheureusement peu de traces documentaires de ces relations.

En 1802 toutefois, nous avons le témoignage de François-Marie Perrin du Lac qui, pour connaître les «nations non civilisées» du haut Missouri a, comme il l'écrit, «pris à [son] service un ancien traiteur de la rivière des Illinois... employé autrefois par la Compagnie du Haut-Missouri... et qui avoit des connaissances supérieures à celles qu'ont ordinairement les gens de cette espèce.»<sup>35</sup> Or, comme nous l'avons ailleurs démontré, cet «ancien traiteur» ne peut être que Jean-Baptiste Trudeau dont Perrin du Lac ne se gênera pas pour plagier presque textuellement plusieurs passages de la *Description* qu'on peut lire plus loin dans cet ouvrage<sup>36</sup>.

En 1803, les Américains connaissaient encore assez peu le vaste territoire situé à l'ouest du Mississippi et dont ils venaient de faire l'achat. Aussi n'est-il pas surprenant que le président Jefferson, dans une lettre du 16 novembre adressée à Meriwether Lewis, fasse allusion à une copie manuscrite du *Journal* de Trudeau («Trudeau's journal in MS») dont il a tiré quelques renseignements qu'il juge utiles pour le succès de l'expédition de Lewis et Clark. Avec une autre lettre à Lewis, datée du 22 janvier 1804, Jefferson expédie cette fois la traduction du «Journal in full». On peut facilement imaginer qu'un contact a été établi avec l'auteur même du document renfermant de si précieuses données sur le bassin du Missouri et sur ses habitants<sup>37</sup>.

Il est intéressant de noter que quelques écrits de Jean-Baptiste Trudeau ont été publiés de son vivant, en traduction il est vrai et peut-être à son insu. Ainsi Samuel L. Mitchill fit-il paraître, entre 1806 et 1808, de courts extraits de la *Description* portant sur les habitudes sexuelles des Indiens du haut Missouri. Mitchill, qui était médecin et sénateur, dirigeait le *Medical Repository*, revue publiée à New York et dans laquelle paraissaient des articles, courts en général, sur à peu près tous les sujets ayant un rapport même lointain avec la médecine. C'est un citoyen de Saint-Louis, Nicholas Boilvin qui, de passage à Washington au cours de l'hiver 1805-1806, avait remis à Mitchill une copie manuscrite de la *Description* dont il publiera d'ailleurs la table des matières<sup>38</sup>.

Victor Collot, James Mackay, John Evans, Pierre-Antoine Tabeau<sup>39</sup> et plusieurs autres voyageurs, traiteurs, auteurs de récits et de cartes sur le Missouri, ont sûrement

---

<sup>35</sup> Perrin du Lac, *Voyages dans les deux Louisianes*, p. 196-197.

<sup>36</sup> Fernand Grenier (1953). Voir la bibliographie.

<sup>37</sup> «How this copy of Trudeau's Journal came into the hands of President Jefferson is a puzzle», notait Beaugard en 1912. Or, ce mystère existe toujours. Les travaux récents de Vaugeois (2002) et de Chaloult (2003) font largement état de la curiosité du président Jefferson et des efforts qu'il fit pour favoriser l'expédition de Lewis et Clark.

<sup>38</sup> Sur ce sujet, voir Smith (1936) et Nasatir, 2: 490-500. Au Québec, seule la Bibliothèque médicale de McGill semble posséder le *Medical Repository* et je remercie le personnel de m'avoir transmis l'information.

<sup>39</sup> Sur Collot, voir la bibliographie. Trudeau a rencontré Mackay au printemps 1796 alors qu'il s'en retournait à Saint-Louis. Quant à Evans, une carte dressée par lui, et expédiée à Meriwether Lewis en même temps que la traduction du *Journal* de Trudeau, tient sûrement compte des données, noms géographiques et distances, qu'on retrouve dans le *Journal* et dans la *Description*. Le récit de Tabeau, commandant en second de l'expédition de Loisel, renferme une *Danse du boeuf*, très semblable à celle de Trudeau. Et on pourrait continuer chez plusieurs, même tardifs, l'énumération des similitudes et l'utilisation de données géographiques et ethnographiques.

entretenu des rapports personnels avec Trudeau ou, du moins, ont-ils utilisé les connaissances dont son *Journal* et sa *Description* font état.

Poursuivant vraisemblablement son enseignement dans sa maison achetée en 1810, «maître Trudeau» continua à s'intéresser aux problèmes locaux, particulièrement aux affaires scolaires et religieuses. Dans ses *Annals of St. Louis*, publiées en 1888, F.L. Billon le mentionne à plusieurs reprises. Suivant le *Dictionary of American Biography*, Jean-Baptiste Trudeau décéda le 30 janvier 1827 et fut inhumé dans le cimetière du village de Carondelet dont il s'était lui-même occupé quelques années plus tôt.

# Les écrits de Jean-Baptiste Trudeau

Un *Journal de voyage sur le haut Missouri (1794-1796)* et une *Description* de cette rivière et des peuples riverains constituent les écrits de Jean-Baptiste Trudeau. Aux Archives du Séminaire de Québec se trouvent les copies manuscrites les plus complètes de ces écrits, classés dans ce qu'on appelle le fonds Viger-Verreau. L'historique de cette collection de documents est bien connu et nous l'avons nous-même résumé dans l'avant-propos de nos *Papiers Contrecoeur*<sup>1</sup>. On ignore cependant comment les écrits de Trudeau se sont retrouvés dans cette collection particulière constituée par Jacques Viger, premier maire de Montréal, de 1833 à 1839, et par l'abbé Hospice-Anthelme-Jean-Baptiste Verreau, premier principal de l'École Normale Jacques-Cartier de Montréal, de 1857 à 1901, année de son décès<sup>2</sup>.

## Originalité des manuscrits de Québec

Bien qu'il porte *Extrait* dans son titre, le manuscrit de Québec représente la seule version complète du *Journal*. Au printemps de 1795, Trudeau en expédie une première partie aux directeurs de la Compagnie commerciale de Saint-Louis<sup>3</sup>, d'où le lieutenant-gouverneur Zénon Trudeau en fait parvenir une copie aux autorités de La Nouvelle-Orléans<sup>4</sup>. Lorsque les Espagnols quittèrent la Louisiane, cette copie a sans doute, avec beaucoup d'autres documents, traversé l'Atlantique pour finalement se retrouver dans les Archives de Séville<sup>5</sup>. Dans cette édition nous avons comparé et superposé les deux versions afin de faire apparaître toutes les variantes importantes.

Quant au manuscrit de Washington dont l'historique n'est que partiellement connu, il n'a jusqu'ici été publié qu'en traduction anglaise. Nous croyons donc utile de faire connaître la version originale de Québec en la comparant avec un autre original conservé à Washington<sup>6</sup>.

Le tableau suivant fournit toutes les indications utiles pour apprécier l'originalité du *Journal* ici publié. Les références aux publications mentionnées paraissent dans la bibliographie annotée.

---

<sup>1</sup> Publiés en 1953 aux Presses universitaires Laval.

<sup>2</sup> Le *Dictionnaire biographique du Canada* renferme des articles sur Jacques Viger (vol. 8, par Jean-Claude Robert) et sur l'abbé Verreau (vol. 13, par Thérèse Hamel) qu'on peut consulter sur l'Internet.

<sup>3</sup> Ce courrier est attesté par Trudeau lui-même dans les feuillets 85 à 89 du manuscrit du *Journal*.

<sup>4</sup> Avec sa lettre datée du 4 juin 1795, Zénon Trudeau fait parvenir au gouverneur Carondelet la «relation» de Jean-Basptiste Trudeau. Traduction anglaise de cette lettre dans Nasatir, 1:328.

<sup>5</sup> Sur le manuscrit de Séville, voir la note placée au début de l'*Extrait des journaux*, plus loin dans le présent ouvrage.

<sup>6</sup> Sur le manuscrit de Washington, voir plus loin la note correspondant au feuillet 96 du *Journal*.

### Concordance entre les manuscrits connus du *Journal*

Manuscrit de Québec	Manuscrit de Séville	Manuscrit de Washington
Du 7 juin 1794 au 26 mars 1795 (feuillet 1 à 85)	Même période avec variantes	Néant
De la fin de mars au 5 juin 1795 (feuillet 86 à 96)	Néant	Néant
Du 6 juin au 20 juillet 1795 (feuillet 97 à 134)	Néant	Même période avec variantes
Du 21 juillet 1795 au 4 juin 1796 (feuillet 134 à 187)	Néant	Néant

Notes:

. Le manuscrit de la version de Séville n'a pas été retrouvé après sa publication par Jameson en 1914. Un photostat en avait heureusement été fait et se trouve aux Archives de la State Historical Society of North Dakota. Robinson (1914) en a publié la traduction.

. Le manuscrit de la version dite de Washington est maintenant conservé à la Library of Congress. Il n'est connu que par la traduction de Beauregard (1912) plusieurs fois reproduite (Robinson, 1916; Nasatir, 1952). Nous avons utilisé le photostat de l'original, sans doute rédigé par Trudeau lui-même.

Dans le cas de la *Description*, si on excepte les passages plagés par Perrin du Lac, il n'en existe jusqu'ici aucune édition intégrale en langue française. Correspondant à une vingtaine de feuillets du manuscrit de Québec, une version dite Nicollet-Abel a été éditée à la fois en français et en traduction anglaise: cette partie du texte porte essentiellement sur la description géographique de la «rivière des Missouris» et l'identification des «peuples sauvages» qui y habitent. Quelques courts passages ont en outre été publiés mais en traduction anglaise seulement<sup>7</sup>.

<sup>7</sup> Sur la version Nicollet-Abel, manuscrit édité et traduit par Annie Heloise Abel, voir plus loin la note appelée au milieu du feuillet 8 de la *Description* ainsi que la bibliographie (Abel, 1922).

## Règles suivies pour l'édition sur cédérom

Si l'on en juge par la variété des écritures, il paraît évident que les manuscrits de Québec ont été rédigés par différents copistes, élèves de Jean-Baptiste Trudeau fort probablement comme nous l'avons déjà signalé. Tout indique également que Trudeau lui-même est intervenu pour effectuer quelques corrections, raturer et remplacer certains mots et expressions. Aussi, pour respecter le plus possible l'écriture originale et pour ne pas modifier le style de l'auteur, nous avons adopté les règles suivantes en vue d'établir le texte:

- . Les mots raturés ne sont pas reproduits si l'auteur ou le copiste les a remplacés par une correction.
- . Les lacunes résultant de déchirures du papier ou de tout autre défaut sont indiquées par les points de suspension placés entre crochets.
- . Toutes les interventions de l'éditeur sont insérées entre crochets.
- . Pour aérer la présentation des documents et faciliter la lecture, certains passages ont été découpés en paragraphes. L'original renferme des développements pouvant s'étaler sur plusieurs feuillets.
- . La ponctuation, très capricieuse dans le texte original, a été modifiée afin de rendre la lecture plus courante.
- . L'usage des majuscules étant très irrégulier, nous l'avons normalisé suivant les règles du français moderne.
- . Les noms géographiques, les anthroponymes de même que les désignations des nations indiennes respectent la graphie du manuscrit, à l'exception des majuscules qui sont utilisées suivant l'usage moderne.
- . L'apostrophe a été introduite ou supprimée pour respecter les règles modernes.
- . Certains mots orthographiés différemment à travers le manuscrit conservent les variétés d'écriture, cela n'entravant pas la lecture (ex. traite, traitte; blé, bled; hiver, hyver, hyvers).
- . Certaines orthographes, qui ne soulèvent pas de problème de lecture, ont été maintenues (ex. «rivierre» pour «rivière»; «tems» pour «temps»; «maillis» pour «maïs»).
- . La graphie «oi» pour «ai» a été conservée («Anglois» pour «Anglais»; «connoissoit» pour «connaissait»).
- . Les erreurs d'accord grammatical (pluriel, singulier, féminin et masculin) n'ont pas été corrigées. Dans certains cas, nous avons placé entre crochets l'accord approprié afin d'assurer la clarté de lecture.

. La numérotation originale des feuillets est indiquée entre crochets au début de chacun. À travers tout l'ouvrage nous renvoyons le lecteur à tel ou tel feuillet.

Afin de favoriser la comparaison des versions dont il est fait état aux endroits appropriés de l'ouvrage et dans la bibliographie annotée, nous avons utilisé les conventions typographiques suivantes:

. Les caractères romains ordinaires indiquent la similitude des versions entre lesquelles n'existent que des variantes mineures (mots déplacés, mots ou expressions synonymes, simple modification dans la structure de la phrase sans altération du sens).

. Les variantes et passages provenant d'une version autre que celle de Québec sont placés entre des parenthèses, reproduits en caractères italiques et ne font l'objet d'aucune correction, grammaticale ou orthographique.

. Les caractères gras sont réservés aux mots, expressions et passages qui appartiennent exclusivement aux manuscrits de Québec.

La comparaison des versions ne tient pas compte des traductions publiées puisque leurs auteurs ont généralement utilisé des formes modernes et propres à la langue anglaise, tant pour les anthroponymes et les toponymes que pour le vocabulaire usuel.

## Édition en français moderne

Dans le cas de l'édition en français moderne établie à partir des divers manuscrits connus, le style de Trudeau dans la composition de ses écrits a été respecté le plus possible. Grammaire, orthographe et ponctuation obéissent aux règles contemporaines. La désignation des lieux, des personnes et des groupes indiens est conforme cependant aux graphies les plus couramment utilisées par Jean-Baptiste Trudeau, sauf pour l'usage de la majuscule et du trait d'union.

Journal de voyage  
de Jean-Baptiste Trudeau  
sur le haut Missouri  
(1794-1796)

Extrait des journaux du voyage de J Bte trudeau sur le haut missouris<sup>1</sup>.  
Addressés à Messrs les directeurs de la Compagnie; à St Louis des  
illinois<sup>2</sup>.

J'embarquai le septième du mois de juin mil sept cent quatre vingt quatorze à la ville de St Louis des Illinois; dans une **voiture** (*pirogue*) armée de huit hommes (*rameur*); pour me rendre chez la nation mandanne<sup>3</sup> situés sur le haut Missouri et y faire un établissement propice pour le commerce des pelleteries avec toutes les nations **situées** [au delà] de la nation poncas<sup>4</sup> (*que je pourrais découvrir*); étant chargé des interest de la

---

<sup>1</sup> Précédant ce titre du manuscrit de Québec est inscrit le nom Pascal Vincent. Inexpliqué dans le manuscrit, ce nom est peut-être celui de l'un des élèves à qui Trudeau confiait la transcription de ses documents, afin d'en obtenir quelques exemplaires. Voir à ce sujet le début de la *Description*, note 2. Le premier feuillet du manuscrit ne porte pas de pagination.

<sup>2</sup> La version de Séville porte le titre suivant: «Journal de l'agen de la compagnie du haute missouri dans sa route pour se rendre chez la nation mandane.» Elle comporte également une note liminaire dans laquelle Trudeau fait état du bilan quelque peu décevant de la première phase de son exploration, du 7 juin 1794 au 26 mars de l'année suivante, des difficultés rencontrées ainsi que de la rédaction de son journal dans des conditions plutôt laborieuses. Voici le texte de cette note:

«*Cette première partie de mon journal [vous inf]ormera avec verite de tout ce qui mest arrive depuis mon de[part] des illinois jusqu'a celui des poncas pour me rendre aux nations p[lu]s haute. J'y ai marqué ma route avec exactitude, la quantite de rivieres remarquables depuis l'embouchure du missouri jusqu'a la nation ricaras et leur distance. Au lieu dy voire un commencem[ent] heureux et favorable a votre entreprise, vous n'y trouverez que des dese[nchant]ement et des circonstances au detriment de la compagnie.*

*La perte d'une partie de vos marchandises par la main des poncas et des scioux, les [insult]es et les violances que j'ai essuy de la part des chef [ma]has et poncas, la dépense excessive que jay été obligé de faire pour la nour[riture] de neuf hommes parmi une nation la plus dure de tout cette [riviere(?)] [ap]portent un damage considerable au interest jay joint a la fin de ce journal l'etat des [peleteries,] et ustanciles que je vous envoye.*

*Vous [aurez un (?) jo]urnal escri[t incor] rectemen[nt], et malpropre. Accable [par les sauvages] tout lhivers [q]ui se tiennent en foule, du matin [au soir?], dans notre cavane, je [ne puis (?)] écrire que la nuit ou je n'[ ] s [ ]tte. Il [vous] sera fa[cile] de juger, messieur [ ] project concertés, et [ ] et en sureté des ordres et instructions du conduct donnees pour leur [ ] plus facile a dicter sur le [project] qu'a executer.»*

Le titre du manuscrit de Québec est de la main d'un copiste. Les termes «extrait» et «journaux» autorisent à penser que Trudeau a assuré la transcription des rapports qu'il devait, conformément d'ailleurs à ses instructions, faire parvenir annuellement aux directeurs de la Compagnie commerciale et dont il devait garder copie.

<sup>3</sup> Les Ouatchipouanes, ou Mandanes («gens qui vont sous terre») reçurent la visite de Christophe La Jemmeraye en 1735, dans le cadre des expéditions de La Vérendrye. Ils habitaient alors le haut Missouri dans l'État actuel du Dakota du Nord, formaient huit villages et cultivaient maïs, melons, citrouilles et haricots. Plutôt pacifiques, ils savaient cependant se défendre, surtout alors contre les Assiniboines. Voir Antoine Champagne, *Les La Vérendrye et le poste de l'Ouest*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1968.

<sup>4</sup> À l'époque les Poncas occupaient un territoire situé à quelques kilomètres de la confluence de la Niobrara et du Missouri.

Compagnie du Haut-Missouri représentée par **les Sieurs Clamorgan<sup>5</sup> et Reilhe<sup>6</sup> ses directeurs** (*Mr Clamorgan son directeur*). Avec la permission de Monsieur don Zénon Trudeau<sup>7</sup> lieutenant gouverneur **de la province** des Yllinois.

Le huitième, je suis arrivé à St Charles<sup>8</sup> sur le Missouri. Quelques affaires nous y ont retardé le **neuvième** (*le lendemain*) la journée entiere.

Le 10<sup>ème</sup>, j'en suis partis et ai été campé quelques lieues plus haut.

(*Le onze, douse, treise et quatorsieme, peu de route par les vents contraires et les pluies.*) **Je ne ferai point mention de la route de chaque journée, j'ai si fréquemment été arrêté par la force des eaux et les pluies continuelles que le détail en serait trop long.** Je ne parlerai simplement que [de] la quantitée de[s] rivierres remarquables et [de] leur distance depuis **l'embouchure** (*l'entrée*) du Missouri (*Nous avons étés arretés le dixhuit par la plui et le vent. Le dixneuf campé a quelques lieux plus haut que*) jusqu'à la rivierre des Kan[sas]<sup>9</sup> que [2] j'ai passé le 12<sup>ème</sup> juillet.

(*le quinsième du mois j'ai campé à la rivière de la Gasconnade. Le seize à cinq lieux plus haut. Le dix sept à la rivière l'Ours.*) La rivierre de la Gasconnade<sup>10</sup>, à **30 lieues de**

---

<sup>5</sup> Principal organisateur et directeur de la «Compagnie commerciale pour la découverte des Nations du Haut-Missouri» fondée à Saint-Louis le 12 mai 1794, Jacques Clamorgan, appelé quelquefois Santiago, était probablement originaire de La Guadeloupe. Arrivé à Saint-Louis entre 1780 et 1784, il s'occupa immédiatement de la traite des fourrures en s'associant notamment à Régis Loisel et à Pierre Lacoste. Il fut arrêté en 1789 pour s'être emparé par la force d'une esclave noire et de son enfant chez Daniel McElduff, à Kaskaskia; il s'ensuivit un procès qui se déroula à Cahokia. En dépit du succès commercial tout relatif de l'expédition de Trudeau, embauché par Clamorgan, ce dernier fit de bonnes affaires en formant une coalition avec Andrew Todd et on rapporte qu'il possédait des options sur près d'un million d'arpents de terrains. Juge des Plaid communs à Saint-Louis en 1805, il voyagea, semble-t-il, au Mexique après 1808. Décédé probablement en novembre 1814, il laissait une assez nombreuse descendance d'enfants mulâtres. Voir Louis Houck, *The Spanish Regime in Missouri*, II:148-149 et John Francis McDermott, *Old Cahokia*, St. Louis, 1949, p. 43.

<sup>6</sup> Originaire de Montpellier, Antoine Reilhe s'était établi à Saint-Louis vers 1785. À Kaskaskia, le 19 mars 1786, il épousait Stella Camp. Il figure parmi les fondateurs de la Compagnie commerciale avec Clamorgan et Laurent Durocher, Joseph Robidoux, Hyacinthe St-Cyr, Charles Sanguinet, Louis C. Dubreuil, Joseph Motard et Benito Vasquez. (*South Dakota Historical Collections*, VII: 403ss.)

<sup>7</sup> Lieutenant-gouverneur espagnol à Saint-Louis de 1792 à 1799, Zénon Trudeau, qui n'avait qu'une parenté lointaine avec Jean-Baptiste, était né à La Nouvelle-Orléans en 1748 de Jean Trudeau et de Marie Carrière. Il favorisa la création de la Compagnie commerciale afin de protéger les intérêts espagnols dans le bassin du Missouri et de stimuler le commerce avec les Indiens. En communication constante avec Pierre-Louis de Lorimier, important traiteur et agent des Espagnols établi à Cap-Girardeau, Zénon Trudeau se retira en juillet 1799 convaincu du caractère irrésistible de la poussée des Américains en Haute-Louisiane espagnole. Il décéda vers 1811 en Louisiane.

<sup>8</sup> Fondé par Louis Blanchette en 1769 au lieu-dit Les Petites Côtes, Saint-Charles, dont le nom devint officiel en 1784, fut le premier établissement blanc d'importance commerciale sur le Missouri. St. Charles fait aujourd'hui partie de l'agglomération de St. Louis.

<sup>9</sup> La rivière Kansas aujourd'hui.

<sup>10</sup> La rivière de la Gasconnade (i.e. de la vantardise), Gasconade River, prend sa source dans les Ozarks et, après un cours de 425 kilomètres, se jette dans le Missouri près de Gasconade, à l'est de Jefferson City. Le nom serait un dérivé de Gascogne.

**l'embouchure du Missouri**, la rivière des Grands Osages<sup>11</sup>, a quarante lieues, toutes deux à la gauche en remontant. Vingt lieues plus haut se décharge la rivière à la Mine<sup>12</sup>.

Du même côté, à cinq lieues plus haut, on trouve la rivière de Charaton<sup>13</sup> (*charatour*) et, à 9 lieues plus haut, se décharge La Grande Rivière<sup>14</sup>, toutes **deux (trois)** à la droite en montant. À six lieues de celle cy habitoient il y a quelques années les nations, Missouri<sup>15</sup> et Petits Osages. Les premiers ont presque entièrement été détruits par les nations situées sur le Mississipy. Les deuxième se sont réfugiés sur la rivière des Grands Osages. A vingt lieues plus haut se trouve une vaste prairie à la gauche nommée la Prairie du Feu estimée a cent lieues de l'entrée du Missouri. À dix lieues de cette prairie en montant du même bord se décharge la rivière des Kans à cent dix lieues des Illinois.

Cette rivière dans la saison du printemps est navigable jusqu'à plus de cent lieues de son embouchure, elle est abondante en castors, loutres et autres bêtes fauves de toutes espèce. [3] À quatre vingt lieues de l'entrée est situé la village des Kansas bons guerriers et bons chasseurs. À dix lieues plus haut sont une rivière<sup>16</sup> sur laquelle habitent les Panis républicains. Je passai donc la rivière des Kans[as] le 12ème juillet et fus campé plus haut.

Le 13<sup>ème</sup>, à la Petite rivière Platte<sup>17</sup> cinq lieues plus haut à la droite (*Missouri*).

Le 14<sup>ème</sup>, (*campé*) au parc<sup>18</sup>. – Le 15ème au premier village des Kans à 12 lieues de l'entrée de leur rivière,

Le 16. 17. 18ème, arrêté au même endroit par une grosse pluye qui n'a cessé que le 19ème au matin. Je croyois périr cette fois par l'eau.

Je passai cette journée pour faire sécher nos couvertures de peaux, déjà bien endommagés par les pluies et les chaleurs excessives que nous essayons. Je dirai, en passant, que toutes personnes qui s'embarquent pour des longs voyages dans la saison d'été doivent se précautionner de bons prélat<sup>19</sup>, pour couvrir leurs effets, et non pas des peaux de cerf ni de boeuf qui, malgré tout le soin possible, et le tems que l'on perd à les faire sécher pourrissent promptement dans les chaleurs, et exposent les marchandises à être endommagées par les injures du tems.

---

<sup>11</sup> La rivière Osage est alimentée par les Marais des Cygnes et par son affluent, la Little Osage. Longue d'environ 400 kilomètres, elle atteint le Missouri en aval de Jefferson City.

<sup>12</sup> La rivière Lamine.

<sup>13</sup> Aujourd'hui dénommée Chariton.

<sup>14</sup> La Grand River actuelle prend sa source dans le Dakota du Sud et se jette dans le Missouri près de Mebridge.

<sup>15</sup> Selon Jameson, éditeur du manuscrit de Séville, les Missouri ont été détruits au début du dix-huitième siècle par les Sauteurs et les Renards. À l'époque du journal, les survivants vivaient avec les Otos sur la rivière Platte.

<sup>16</sup> La Republican River, selon Jameson.

<sup>17</sup> La rivière Platte qui débouche dans Le Missouri près de l'actuel Plattsmouth.

<sup>18</sup> Isles des Parques, presque en face de Leavenworth, Kansas.

<sup>19</sup> Bâche, grosse toile goudronnée protégeant des intempéries. En français moderne, on dit plutôt prélat(s).

Ce à quoi M<sup>r</sup> le Directeur de la Compagnie n'avoit pas bien pourvu; m'ayant fait partir **[4] quelques représentations que je lui fisse à ce sujet** avec des méchantes peaux à demi gatés e de vieux petits prélats tout déchirés.

Le 20ème du mois, je partis de ce lieu et j'ai fait route la journée entiere.

Le 21, j'ai campé au deuxième village ancien des Kans à douze lieuës du premier<sup>20</sup>.

Les eaux montant toujours avec rapidité, mes rameurs sont accablés de lassitude étant contraints du matin au soir de ramer de toutes forces sans aucun d'élai.

Les eaux étant venus à demi écorre<sup>21</sup>.

Le 22ème, j'ai campé au Grand détour<sup>22</sup>.

Le 23ème, j'ai été arrêté par la pluye. Le 24, 25, 26; en marche. **J'ai campé à la rivierre de Tacoyos<sup>23</sup>, petite rivierre de peu de conséquense.**

Le 27ème, j'ai été arrêté par la pluye. Le 28, 29 et 30ème, j'ai fait route.

Le 31ème, j'ai découvert un campement de chasse d'été le long du Missouri, de la nation **Otvatatas<sup>24</sup> (Otoctatas)** nouvellement laissé. Je craignois fort de les rencontrer car il est certain qu'il m'aueroit arrêté. Leur grand chef nommé le Sac de Médecine, étant aux Illinois, et n'étant pas encore de retour, ses gens m'aueroit retenu jusqu'à son arrivée. Ce Chef m'aueroi absolument empêcher d'aller plus loin; car j'ai sçu depuis qu'à son retour il avoit envoyé des courriers aux Maha et ceux cy au Poncas<sup>25</sup> pour me faire **[5]** poursuivre et me ramener à leur village, les exhortant fort de ne point me laisser parvenir chez les nations du haut Missouri. Le retardement que j'ai eu dans la route par les montages d'eau<sup>26</sup>, les pluyes, **et les vents contraires**, m'ont empêché de tomber entre les mains de cette nation qui avoit passé tout le mois de juin et de juillet **à la chasse** sur le bord du Missouri.

Le 1er d'aoust, voulant laisser éloigner ces Sauvages que je craignois de trouver et ayant plusieurs rames de rompues, nous passames ce jour là au même lieu à faire des rames.

Le 2ème, 3ème, 4ème du mois, **en marche (j'ai fait route). Un homme malade.**

Le 5ème, arrêté par la pluye.

---

<sup>20</sup> Ce deuxième village se trouvant au lieu que Lewis et Clark appelleront Independence Creek.

<sup>21</sup> Ecorre, ou accore, désigne généralement l'escarpement bordant une nappe d'eau, une rivière. Ces mots s'utilisent également pour les pièces de bois dont on se sert pour étayer l'ossature d'un navire en construction.

<sup>22</sup> Série de méandres formant une vaste boucle dont l'actuel Saint Joseph occupe le sommet en amont de Atchison.

<sup>23</sup> La Tarkio River actuelle vraisemblablement.

<sup>24</sup> Otvatatas, Otoctatas sont des variantes pour désigner les Otos.

<sup>25</sup> Mahas (Omahas) et Poncas.

<sup>26</sup> Les pluies abondantes d'été pouvaient alors causer d'importantes crues des eaux du Missouri.

Le 6ème, employé à faire sécher les peaux de couvertures.

Ce jour là, sr Jacques Déglise<sup>27</sup> est arrivé à nous venant des Illinois. Il m'a remis les paroles de Mr le commandant<sup>28</sup> (*des Illinois*) composées de quatre lettres, pour deux chefs ricaras, un chef sioux et un chef chaguienne<sup>29</sup>, trois médailles, un pavillon, quatre carotte de tabac, un **petit** baril de poudre, **un petit sac de balle pour chaque chef, le tout** (*et les balles*) pour joindre aux trois pavillons et une [6] médaille dont j'étois déjà chargé. Il m'a aussi remis les lettres et les nouvelles instructions que Messieurs les directeurs de la Compagnie m'envoyent; dans lesquelles il m'étoit enjoint de remettre au sieur Quenneville<sup>30</sup> à l'entrée de la rivierre des Kans[as] vingt six fusils (*de traite*) dont j'étois chargé. Je ne pouvois le faire étant éloigné près (*de*) cent lieuës de lui. Je les ai offert au sieur Jean M[e]junier<sup>31</sup> ainsi qu'il me l'étoit ordonné; il n'en a point voulu.

Je proposai au sr Jacques Déglise de faire route de compagnie. Il me répondit que la saison étant avancée il ne pouvoit souffrir aucun retardement sans se faire un grand tort; qu'il s'étoit muni de quatre homme lui, cinquième, dans une petite voiture peu chargée pour se rendre promptement dans les endroits de chasse aux castors; qu'étant pourvu de bons prélat (*pour couvertures*) il pouvoit marcher en tems de pluye, ce que je ne pouvois faire; qu'avec sa petite pirogue il passeroit facilement et même de nuit les villages et les passages (*mauvais*) **dangereux** (*qui sort sur la route*) qu'enfin il m'étoit impossible de le suivre, et à lui de m'attendre. Que, lorsqu'il seroit arrivé au village des Ricaras où il s'attendait bien d'être retenu jusqu'à mon arrivée, il enverroit des Français et des Sauvages [7] au devant de moi avec des vivres.

Le lendemain, septième du mois, nous fîmes route ensemble; il retarda sa marche par rapport à moi. Je vis bien par la légèreté de sa voiture, pouvant éviter les grands détours que j'étois obligé de pratiquer, que je ne pourrois le suivre.

Je le priai sur les trois heures après midy d'arrêter; méditant par quel moyen je pourrois sauver mes fusils, des mains, soit des Otos, des Mahas, ou des Poncas; {Le mois d'aoust est le mois ordinaire ou ces nations reviennent à leur village après la chasse d'été.} Je doutois fort que je pus les passer avant leur retour; ainsi la prise des fusils, soit par les uns ou les autres, me paroissoit inévitable. Le sieur Jacques Déglise avoit beaucoup plus d'espérance que moi de les éviter. (*Je le consultai a ce sujet*). Je lui

---

<sup>27</sup> Jacques d'Église, détenteur d'un permis de traite au moins depuis 1790, fut le premier, en 1792, à parvenir chez les Mandanes en remontant le Missouri. Il y trouva un traiteur français, Ménard, établi là depuis quatorze ans. Parti de Saint-Louis à la fin de juin 1794, il poursuivit sa remontée de la rivière dès après sa rencontre avec Trudeau et, arrivé le premier chez les Aricaras, il leur échangea toutes leurs fourrures. Les deux voyageurs se rencontreront de nouveau en mai 1795 (voir plus loin dans le journal de Trudeau). Les documents espagnols de l'époque l'appellent Santiago d'Église et même Santiago de La Iglesia. En 1804, il était toujours actif dans le commerce des fourrures.

<sup>28</sup> Don Zénon Trudeau.

<sup>29</sup> Il s'agit des Aricaras (Arikaras), Sioux et Cheyennes.

<sup>30</sup> Quenneville est probablement un autre traiteur.

<sup>31</sup> Jean-Baptiste Meunier, originaire de Verchères, s'est établi à Saint-Louis avant 1789, année où il aurait été le premier Blanc à découvrir les Poncas situés à 400 lieues en amont du Missouri. En 1794, il est détenteur exclusif du permis de traite avec cette nation. Trudeau le rencontrera de nouveau (voir les feuillets 53, 55, 71 et 76 du manuscrit). Meunier avait plusieurs engagés. Chez certains le nom est orthographié Menier, Monier ou Munier.

demandai s'il vouloit les embarquer dans sa voiture jusqu'au Ricaras et qu'il me les remettroit à la premiere **vuë** (*entrevue*). Le sieur Jacques Déglise me dit que, pour rendre service à la Compagnie, il les prendroit volontiers mais sans encourir aucun risque; qu'il les porteroit au village des Ricaras, et même plus haut s'il étoit nécessaire sans exiger aucun paiement pour son port et service; que, s'il les rendoit heureusement, **[8]** il les vendroit pour le compte de la Compagnie **au cas** (*cancas*) que je ne pus me rendre cet automne soit aux Ricaras ou aux Mandannes et qu'il m'en remettroit le produit ou à la Compagnie (*a la premiere vue, m'ayant dit que les fusils n'étoient pas de grand valeur chez les nations du haut du Missouri. Je lui ai recommandé de ne pas les vendre a moins de dix grands castors, ou loutres; ce qu'il m'at promis.*

*Ainsi, messieurs, j'ai crû bien faire par toutes les raisons que j'ai citée plus haut, de déposer ces fusils entre les mains d'un hommes dont vous avés vous même reconnu le merite.)*

Le 8ème (*jour d'aoust nous avons fait route.*), j'ai campé à l'entrée de la rivierre Platte. (*Le Sr jaques d'eglise nous a laissé, je ne lai plus revû. La rivierre platte se decharge dans le missouris a deux cent lieux des illinois. de la rivierre des cansés a cette rivierre*). De la rivierre des Kans[as] à la rivierre Platte, on trouve trois rivierre qui ne sont navigables que le printems à la fonte des neiges (*et*) peu loin de leur embouchure. La premiere, nommée la Grande Nimahas<sup>32</sup>, se trouve à cinquante lieux plus haut que la rivierre des Kans[as], à dix lieuës de celle cy, le Petit Nimahas, toutes deux à la gauche en montant. À quinze lieuës plus haut à la droite se décharge une rivierre nommée Nichenonbatenois<sup>33</sup> (*nichenanbatonnois*) – la rivierre Platte (*se decharge dans le (Missouri?) a la gauche en montans*) est fort large mais peu profonde, elle coule avec rapidité, son fond est remplie de sable roulants; elle n'est navigables qu'avec de fort petit canots (*de chasse*) . **Sur le haut de cette rivierre**, à 12 lieuës de son embouchure, habite la nation Otoctatas, bons guerriers et bons chasseurs. À 25 lieuës plus haut est situé le village des Grands Panis, lâches et peu chasseurs; à trente lieuës plus haut, sur une rivierre **[9]** qui se décharge dans la rivierre Platte, habitent les Panis Mahas<sup>34</sup> bons guerriers et bons chasseurs.

Les traiteurs qui font la troque des pelleteries avec ces nations panis sont obligés d'y faire transporter leurs marchandises **de traite** sur des cheveaux depuis l'embouchure de la rivierre **Platte** et de descendre, **au printems à la fonte des glaces**, les pelleteries dans des canots de peaux de boeuf jusqu'au Missouri où ils ont ordinairement des pirogues en réserve.

Les pelleteries que l'on tirent de ces deux nations sont des **robes des vaches** (*peaux de vaches passés en quantité*), des castors, des loutres, des loups, (*des renards*), des chats.

**Le 9ème du mois, j'ai passé la rivierre Platte avec bien de la peine. Cette rivierre se décharge avec tant de rapidité dans le Missouri, que ses eaux traversent celui cy d'un bord à l'autre et forment plusieurs chutes dangereuses à franchir.**

---

<sup>32</sup> La rivière Nemaha, dans le Nebraska actuel.

<sup>33</sup> La Nishnabotna, dans l'Iowa, affluent de la rive gauche du Missouri dans lequel elle débouche un peu au nord de Saint Joseph.

<sup>34</sup> Panimahas, Panis Loups et quelquefois Grands Panis et même Otos.

Le 10ème, 11ème, en marche. **Le 12ème arrêté par la pluie.** Le 13ème gros vent, peu de chemin.

Le 14ème, 15ème, 16ème, en marche par un beau tems.

Le 17ème arrêté par la pluie.

Le 18ème, j'ai campé à la Petite rivière des Sioux à cinquante lieues plus haut que la rivière Platte. Nous trouvons icy les eaux plus basses et par conséquent le courant moins fort.

Le 19ème, en marche jusqu'à midi; quelques orages [10] jointes au vent contraire nous ont arrêté **le reste** de la journée.

J'ai fait route le 20 et 21. Le 22 et 23 peu de chemin par le vent contraire. Le 24, j'ai approché le village des Mahas<sup>35</sup> avec précaution craignant d'être découvert par quelqu'un de cette nation qui m'auroit infailliblement empêché d'aller plus loin; étant ennemis des nations situés plus haut. La politique des Sauvages de cette rivière est **telle qu'ils veulent absolument (d')** empêcher la communication entre nous et les nations du haut Missouri, les privant des munitions de guerre et autres secours qu'ils recevoit si nous y parvenions facilement.

Ils tiennent ces peuples éloignés dans une crainte continuelle de leurs armes à feu. De sorte qu'ils les tuent sans aucune cause, les massacrent, les rendent esclaves, les chassent de leurs **paÿs** (*propre territoire*) sans qu'ils osent **se venger ni même** à peine se défendre n'ayant que la fuite pour toute ressource tant ils craignent les nations qui sont munis d'armes à feu. Avantage dont les premiers sçavent très bien profiter et conserver en nous fermant le chemin autant qu'ils peuvent.

J'ai donc passé ce village au commencement de la nuit; j'ai campé environ [11] deux lieues plus haut; l'obscurité m'empêchant d'aller plus loin.

Nous avons vû sur le rivage, **vis à vis ce village** (*des deux côtés de la rivière*), un grand nombre de pistes d'hommes qui y avoient traversés quelques jours auparavant. J'ai sçu depuis que c'étoient des Sakis<sup>36</sup> (*Sacques*) qui y étoient venu en parole.

Le village des Mahas est situé dans une belle prairie environ à deux lieues du bord du Missouri. Éloignés de deux cent quatre vingt lieues des Illinois. Depuis la rivière Platte **jusqu'icy** (*jusqu'à ce village*) le Missouri coule avec moins de rapidité que dans le bas de cette rivière. Les détours sont longs et fréquents, de sorte qu'un homme de pied peut dans une journée, par terre, faire le chemin qu'une pirogue bien armée ne pourroit faire **en cinq à six jours** (*quatre et cinq jours par eau*). Il n'y a aucune rivière remarquable depuis la rivière Platte jusqu'aux Mahas.

Le 25ème, j'ai embarqué à l'aube du jour. J'ai été campé à la Grande rivière des Sioux<sup>37</sup>, **à cinq lieues des Mahas** (*à la droite du Missouri six lieue[s] plus haut que le*

---

<sup>35</sup> Ce village se trouvait près du site actuel de Dakota City, sur la rive droite du Missouri, dans le Nebraska.

<sup>36</sup> Trudeau écrit également Sacques. Les ouvrages américains modernes parlent de Sac ou Sauk et les rattachent souvent au Fox (Renards) dont ils étaient les alliés.

village des Mahas). Cette rivière ne peut porter que de **fort petits** canots de chasse. Nous avons trouvés cette journée là de forts courants et plusieurs mauvais passages par les battures coupées.

Le 26, j'ai fait peu de chemin **ayant [12] commencé à pleuvoir avec force sur les neuf à dix heures du matin.** (*Le vingt six, tems de pluye, peu de chemin.*)

Le 27ème, j'ai campé plus haut que le Grand Détour<sup>38</sup> estimé à douze lieues des Mahas. Le 28, j'ai marché jusqu'à midy; la pluye nous a arrêté le reste de la journée et a continué toute la nuit. **Le 29**, nous avons fait sécher nos couvertures une partie de la journée. Le 30, 31 (*d'aoust*) et 1<sup>er</sup> septembre, en marche par un beau tems. **J'ai campé à l'ancien village du Petit Arc, chef mahas, estimé à quarante lieues de leur grand village.**

Le 2ème [et le] 3ème, peu de route par le vent et la pluye. J'ai embarqué et campé trois fois la même journée.

Le 4ème (*au matin*), notre chasseur Noël Charron<sup>39</sup> tua un cerf à l'entrée de la rivière à Jacques<sup>40</sup> **qui se décharge à environ quatre à cinq** (*que l'on trouve à quarante*) lieues plus haut que le village **du Petit Arc** (*des Mahas*) Cette rivière n'est navigable qu'au printemps avec des petits canots **de chasse**. J'ai employé une partie de cette journée à faire sécher au feu la viande de ce cerf, qui se seroit corrompue, précaution nécessaire non seulement pour éviter le jeûne, mais pour n'être point obligé de tirer du fusils, **pour vivre** dans des passages dangereux. **[13]** Depuis plus dix lieues plus ba[s] que le village des Mahas, nous éteignons soigneusement nos feux et jetons (*tous les matins*) les bois de nos berceaux de nuit **à l'eau** (*au feu*). Je prends soin de ne point faire des vestiges (*le moins qu'il est possible*) **sur le rivage dans la route et de ne point tirer du fusils sans une grande nécessité.**

(*Le quatre, j'ai marché jusqu'à deux ou trois heures après midy.*)

**Le 5ème, j'ai embarqué de grand matin, j'ai été contrains de camper sur les deux ou trois heures après midy par la pluye à l'isle** au Chicots<sup>41</sup>, 4 lieues plus haut que la rivière à Jacques.

Le 6ème, j'ai embarqué et j'ai été faire sécher nos couvertures à l'isle à Bon Homme<sup>42</sup>, trois lieues plus haut que l'isle aux Chicots.

---

<sup>37</sup> Longue de près de 700 kilomètres, cette rivière (Big Sioux) prend sa source dans le Dakota du Sud, traverse entre Water Town et Sioux Falls une région parsemée de lacs et débouche dans le Missouri à Sioux City. Son cours inférieur marque la frontière entre l'Iowa et le Dakota du Sud.

<sup>38</sup> Un peu en aval du site actuel de Ponca, dans le Nebraska.

<sup>39</sup> Souvent mentionné dans les journaux de Trudeau, Noël Charron joue un rôle essentiel pour assurer la survie des hommes de l'expédition.

<sup>40</sup> Aujourd'hui nommée James ou Dakota dans le Dakota du Sud. Elle débouche dans le Missouri à quelques kilomètres de Yankton, sur la rive gauche de la rivière. Le nom peut faire allusion à Jacques d'Église qui y passa en 1792.

<sup>41</sup> L'île devait être couverte de souches. Lewis, en 1804, la nomme «Shecco». Elle portera plus tard le nom de Harrison (Chaloult, p. 38).

<sup>42</sup> Près de l'actuel site de Bonhomme, Dakota du Sud. Cette île est aujourd'hui totalement submergée sous le lac Lewis and Clark, lac artificiel résultant de barrages aménagés à la fois pour

Le 7ème, j'ai marché la journée entière. Le 8ème, 9ème et 10ème, peu de route par les vents contraire. Le 11ème, j'ai embarqué de grand matin. **Nous avons** (*Notre chasseur nous a*) tué cette journée là un cerf, qui nous a été d'un grand secours, n'ayant pour toutes vivres qu'environ un minot et demy de **blée d'inde** (*maillis*) et cinquante livres de farine pour neuf hommes. J'avois encore plus de **quatre vingt** (*cent*) lieues de chemin pour me rendre aux Ricaras. Continuellement arrêtés par les mauvais tems. **Depuis trente lieues plus bas que la rivierre Platte, nous trouvames fréquemment le long du Missouri des campemens de chasse de cette étée de Sauvages [14] de sorte que nous ne trouvions aucuns animaux, nous étions réduit à manger du maïs non lessivé sans graisse.** J'ai campé cette journée là à deux lieues plus bas que la rivierre Qui Court<sup>43</sup>, cette rivierre est estimée à soixante et dix lieuës du (*grand*) village des Mahas à la gauche du Missouri, et, par conséquent, à trois cent cinquante de l'embouchure du Missouri. Elle se décharge à une lieuë plus bas que le village des Poncas.

Cette rivierre, selon le rapport des Sauvages, est la plus abondante en castors et loutres de ce continent; mais elle coule avec tant (*de force et*) de rapidité **et elle est si rempli de cataractes** que l'on ne peut y naviguer, ni en montant ni en descendant, même avec de très petits canots.

*(le commerce des pelteries avec cette nations seroit avantageux, s'il ( si) les mahas, quoique leurs alliés, ni ( n'y) portoient obstacles, empechant les traiteurs d'y parvenir l'automne, ne les souffrant que tres rarement y aller le printems faire la trocque des marchandises qui leur restent après en avoir tirés aux même la milleure partie.*

*ils ne menquent jamais de vouloir persuader aux françois que cest pour la conservation de leur butin et la seureté de leur vie qu'ils les retiennent, dis(a)nt que ce peuple, appelé poncas, n'est point humanisé, quil ne pale (faille (?)) de piller, frappe, ou tuer ceux qui entrent ches lui ( et) que par la grande amitié qu'ils portent aus françois, ils ne (vo)ulent pas qu'ils leur arrive du mal; discours faux qu'ils nous (ti)ennent. le veritable motif qui les fait agire est leur propre interest, car en privant cette nation d'un commerce dire(c)te avec nous ils en tirent toutes les belles pelteries, castor et loutre, pour des Bagatelles quils leur vendent bien chères et font aux mêmes la troque de ces mêmes pelteries soit avec nous, soit avec les nations situées sur le missipy pour de Belles marchandises, a tres bon compte.)*

La nuit du onzième au douzième (*de septembre*), nous avons été surpris d'une furieuse tempête de vent, de pluie, de grêle qui nous a contraint de décharger notre pirogue dans l'obscurité de la nuit. La pluie a continué le 12ème la journée entière.

Le 13ème, le tems s'étant éclaircy par un gros vent d'ouest, j'ai fait sécher quelques marchandises qui avoient mouillées la veille en les déchargeant de nuit.

Le 14ème, j'ai approché [15] le village des Poncas avec méfiance. **À trois**, (*sur les trois à quatre*) heures après midy, je me suis caché **jusqu'au soir** derrière une isle qui

---

l'irrigation et la récréation. Les documents d'époque mentionnent l'île Bon Homme et la rivière du Bon Homme (Bonhomme Creek, dans le Missouri).

<sup>43</sup> S'étirant sur près de 700 kilomètres, cette rivière, aujourd'hui dénommée Niobrara, prend sa source dans le Wyoming, traverse le nord du Nebraska et débouche sur la rive droite du Missouri à Niobrara. Trudeau exagère quelque peu la longueur de ce cours d'eau mais, sur le plan toponymique, il fournit une excellente justification de sa désignation.

aboutit à ce village. J'ai embarqué à l'entrée de la nuit, (*et*) j'ai marché le plus tard qu'il m'a été possible; mais ayant échoué sur une batture (*plattes*) nous y avons passé la nuit sans feu (*sur une d'icelle*).

Le 15ème, j'ai partis de grand matin et je fus campé à la toure<sup>44</sup> [La Tour], six lieues plus haut que les Poncas.

Ce village est situé très proche du Missouri. Auprès de leur cabane s'élèvent des côtes extrêmement hautes, du sommet des quelles ils découvrent facilement à trois et quatre lieues en bas et en haut de la rivière, n'étant que prairies de toute part. Ainsi il est très difficile d'y passer sans être vus. Le commerce des pelleteries avec cette nation poncas seroit fort avantageux si les Mahas, quoique leurs alliez, ni [n'y] portoient obstacle, empêchant les traiteurs d'y parvenir l'automne; ne les souffrant que très rarement y aller le printemps y faire la troque que du peu de marchandises qu'ils leur restent après en avoir tirés eux mêmes la majeure partie. Ils ne manquent jamais de vouloir persuader aux **traiteurs (françois) qui veulent y aller** que c'est pour la conservation de leurs marchandises et la sûreté [16] de leur vie **qui leur est chère comme la leur propre** s'ils les retiennent, disant que ce peuple appelé poncas n'est point humanisé, qu'il ne parle sans cesse que de piller, frapper et tuer celui qui entroit chez lui et que, par la grande amitié qu'ils portent aux Français il ne veulent pas qu'il leur arrive du mal {discours faux qu'ils nous tiennent.}

Les véritables motifs qui les fait agir est leur propre interest, car en privant cette nation d'une communication directe avec nous, ils en tirent eux mêmes toutes les pelleteries, castors et loutres, pour des bagatelles, qu'ils leurs vendent bien [ch]er et font eux mêmes la troque de ces pelleteries soit avec nous, soit avec les nations situés sur le Mississipy **dépendantes des Anglois**, pour de belles marchandises à très bon compte **que ceux cy leurs apportent tous les printemps**.

Le 16ème<sup>45</sup>, j'ai campé à (*lisle abasque*)<sup>46</sup> cinq lieues plus haut que la toure [La Tour].

Le 17ème, j'ai marché jusqu'à vers midy; le vent d'ouest s'est élevé avec tant de force qu'il ne m'a plus été possible d'avancer.

Nos vivres diminuent nous ne tuons rien. Dans le bas Missouri, les pluys [16bis]<sup>47</sup> et les **crues**, montages d'eau, nous ont beaucoup retardé icy. Les vents fougueux et fréquents par la proximité des prairies nous empêche d'avancer. Je suis dans une crainte continuelle de quelques événements malheureux, soit par le manque de vivres, soit par la rencontre de quelques nations qui nous soient contraires.

---

<sup>44</sup> La Tour, accident géographique signalé dans la plupart des récits de voyage de l'époque, a l'apparence d'un ouvrage fortifié. Il s'agit d'un dôme calcaire, sans doute résiduel, qui domine d'une centaine de mètres le relief environnant. Clark signale «the tower» dans son journal du 7 septembre 1804.

<sup>45</sup> Dans la version de Séville, on a transcrit à cet endroit «sixième» au lieu de seizième (16<sup>ème</sup>), par erreur sans doute.

<sup>46</sup> La version de Séville de ce journal, éditée par Jameson, mentionne ici «lisle abasque» que Perrin du Lac (1805) situe près du site actuel de Wheeler, dans le Dakota du Sud, et nomme «isle aux Basques», désignation qui demeure inexpliquée.

<sup>47</sup> On notera qu'un second feuillet porte le numéro 16.

Le 18ème, j'ai campé à l'isle aux Cèdres<sup>48</sup>, à vingt lieues **des Poncas** (*de la riviere qui court*).

Le 19ème, j'ai été arrêté un peu plus haut par le vent contraire. Notre chasseur nous a tués ce jour là une biche.

Le 20ème, peu de route par le vent contraire et les mauvaises battures.

Le 21, en marche. Nous avons tué cette journée là **une biche** (*un cerf*) et un chevreuil qui nous ont donné une petite abondance de vivres.

Le 22, j'ai campé à deux lieues plus bas que la rivierre Blanche, estimée à quinze lieues plus haut que l'isle aux Cèdres. **De l'isle aux Cèdres à la rivierre Blanche<sup>49</sup> ils se trouvent** (*dans cette espace de chemin on trouve*) quantité d'isle bien fournies en bois et abondantes en bête fauve, **cerf, chevreuils, et dindes**.

**Les jours de dégrads nous en tuons suffisamment pour vivre.** Le 23 et 24, j'ai été arrêté par un gros vent mêlé de pluye. Le vingt cinq, en marche.

[17] Le 26, tems de pluye, peu de route.

Le 27, **j'ai reçu quelques orages la matinée.** J'ai marché depuis midi jusqu'au soir. Nous avons apperçu des fumées plus haut que nous qui se levoient sur le bord du Missouri. Mes gens opinioient que **ce pouvoit être des Ricaras qui étoient à la chasse plus bas que leur village et qu'il seroit bon de mettre les feux pour les faire venir à nous. Ce que bien apropts je n'ai pas voulû faire** (*cetoit les fran(n)çais et les ricaras qui venoient au devant nous qui mettoit ces feux et qu'il seroit apropos de leur repondre, ce que bien a propos je n'ai pas voulu faire*).

Le 28 (*vingt neuf*), j'ai été arrêté par le vent contraire. Un de mes hommes étant allé à la chasse me rapporta qu'il avoit vu la piste d'un homme passé de la veille. J'ai moi même été à la découverte. Étant parvenu à l'endroit ou les feux avoient été allumés, j'ai trouvé le chemin d'une bande de Sioux qui marchoit devant nous il me parut être **plus de dix loges** (*au nombre de dix a douze cabane*). J'ai été fort content qu'ils ne nous eussent pas découvert.

Le 29 (*trente*)<sup>50</sup>, j'ai embarqué et ayant traversé sur l'autre rive j'ai arrêté à trois lieues plus haut pour donner le tems à ces Sauvages de s'éloigner. Les vivres me manquoient absolument. Depuis la rivierre Blanche, nous ne trouvions rien à tuer, les Sioux y ayant passé **[18]** nouvellement. Cette bande qui marchoit devant nous ne mettoit dans un embarras extrême. Je craignois avec juste raison de tomber entre leurs mains. J'étois informé du mauvais traitement qu'ils avoient reçu chez les Ris par les nommés

---

<sup>48</sup> Cedar Island selon Jameson, ou Big Cedar Island selon Robinson (1914).

<sup>49</sup> Longue de près de 900 kilomètres, cette rivière, maintenant appelée White draine une bonne partie des Badlands du Dakota du Sud et, au terme d'une longue succession de méandres, atteint le Missouri un peu au sud de Chamberlain.

<sup>50</sup> Trudeau signale ici pour la première fois qu'il traverse sur la rive droite du Missouri depuis son départ de la rivière Blanche. Noter ici la différence des dates entre les manuscrits de Québec et de Séville.

Garaut<sup>51</sup> et l'Auson<sup>52</sup> [Lauzon] qui les avoient fusillés. Je sçai que la plus grande satisfaction des Sauvages est la vengeance. Je craignois d'en être la victime et, malgré toute ma méfiance et mes précautions, je n'ai pu éviter de l'être en partie et peu s'en fallut tout à fait.

Me croyant peu éloigné du village des Ricaras selon les indices que les nommés Queneville<sup>53</sup> et Jacques Déglise n'avoient donnés je me déterminai d'envoyer deux hommes par terre, chez cette nation, tant pour quérir des vivres que pour les inviter de venir au devant de moi pour me garantir des insultes des Sioux.

Les nommés Joseph Ladéroute et Pierre Berger<sup>54</sup> que j'envoyois aux Ris, s'étant munitionnés de souliers et de quelques galettes pour leur voyage, se levoient pour partir lorsque nous entendimes crier sur l'autre **bord** (*rive*) du Missouri.

J'aperçu plusieurs Sauvages qui descendoient les côtes vis à vis de nous; [19] ils nous avoient découvert. Il nous crièrent en sioux qui nous étions, d'où nous venions et où nous allions. Je leur répondis (*en la même langue*) que nous étions François. Ils le crièrent aussitôt a quantité d'autres **de leurs gens** qui arrivoient sur le rivage de distance en distance **plus bas**. {dans cette occasion mon embarras n'étoit pas petite}. La fuite étoit dangereuse et difficile dans ce lieu, les battures spacieuses dont le Missouri est couvert, les eaux basses en cette saison, un chenail fort étroit qu'il falloit chercher **parmis les bancs de sable** et qui se trouvoit positivement à l'endroit où ces Sauvages étoient postés, m'empêchoient de le faire avec sûreté; continuer route en montant, ils m'auroient rejoint bien vite; m'embusquer dans ce lieu pour leurs résister par les armes, ce ne pouvoit être que pour un bien petit moment **dont les suites ne pouvoient être que malheureuses, car** nous étions dénués de vivres et, d'ailleurs, ils nous auroient accablé par le nombre et nous y auroient tout fait périr. Dans cette extrémité, je réfléchis quelques tems sur le parti que je devois prendre. Mes gens n'étoient pas peu déconcertés; ils se rassuroient [20] un peu sur la connoissance que j'ai de ces nations et de leur langue que je possède passablement; ressource heureuse dans les événements dangereux pour un voyageur **qui entend la langue de différentes nations**.

Je pris donc partie de leur parler. Mais, avant de les aborder, je fis mettre nos armes à feu en bon état. J'arborai sur le derrière de ma pirogue un pavillon. Je fis tirer deux coup d'espingoles<sup>55</sup> et une décharge de coup de fusils. **Le bruit de nos espingoles les surpris beaucoup**. Pendant ces préparatifs, ils me crioient sans cesse d'aller à eux. Je ne voulus pas le faire sans m'assurer auparavant de quelle nation Siouse ils étoient. S'ils étoient une partie de guerre ou de chasse, s'il y avoient quelques chefs notables parmi eux.

---

<sup>51</sup> Joseph Garreau est considéré comme le premier Blanc à s'établir dans le Dakota du Sud, en 1787. Il accompagnera Tabeau et servira d'interprète à Lewis et Clark après avoir passé plusieurs années à trafiquer avec les Aricaras et les Mandanes. Trudeau parle plus loin de ce «garaux» (feuille 175).

<sup>52</sup> Seule mention de ce Lauzon qui devait être lui-même traiteur ou engagé de traite.

<sup>53</sup> Le traducteur de la version de Séville, Doane Robinson (1914), croit qu'il faut lire «Quenelle» au lieu de «Queneville» et s'en explique. La concordance des versions de Séville et de Québec et la répétition du nom ailleurs dans le manuscrit (feuilles 6 et 39) nous font cependant opter pour «Queneville» bien que le personnage soit peu identifié.

<sup>54</sup> Deux membres de l'expédition de Trudeau. Commandant en second, Berger épousera Joseph Mayer, métisse omaha, à Saint-Louis en août 1797 et Trudeau lui servira de témoin.

<sup>55</sup> L'espigole, ou tromblon, est un fusil court, à canon évasé, de faible portée.

Je leur fis donc ces demandes en leur langue d'un bord à l'autre de la rivière. Ils ne furent pas peu surpris de m'entendre parler de leur langue.

Celui qui avoit toujours porté la parole se leva. Il me cria qu'il étoit de la nation des Hanctons Sioux<sup>56</sup> qui habitent les bords de la rivière des Moin(e)s<sup>57</sup>, qu'il n'étoit point en guerre mais à la chasse, que leurs femmes et leurs enfants ne tarderoient pas d'arriver, que je pouvois aller à eux **sans aucune crainte** (*en seureté*). Je lui répondis que j'avois peine à le croire, et qu'il me trompoit. [21] Alors il leva les mains vers le soleil et les baissa vers la terre, les prenant à témoins qu'il me disoit la vérité; de plus il cita tous les chefs **de son village** (*de sa nation*). Il **me rapporta** (*rappelat*) plusieurs faits dont j'avois connaissance ayant été moi même témoins de ce qu'il me disoit; il me nomma aussi les Français tant anciens que nouveau qui ont fréquenté le plus son village; et sans sçavoir qu'il me parloit il me nomma du nom que je portois chez eux autrefois<sup>58</sup>.

Toutes ces citations justes qu'il me faisoit me donna à penser qu'il pouvoit dire la vérité quant à son village. Étant bien connu de cette nation siousse appelés Hanctons, Sauvages assez humanisés, j'avois lieu d'espérer que je me retirerois de leurs mains avec un peu plus de facilité qu'avec tout autre village sioux. Mais, pour mieux encore m'assurer de la vérité, j'exigeai d'eux qu'ils traversassent **trois** (*deux seulement*) à la nage sur une grande batture qui nous séparoit; (*ils ont traversé trois à la nège(?)*). Je fus au devant d'eux accompagnés de trois hommes armés; je les reconnus pour tels qu'ils s'étoient dit et ils me reconnurent aussi; **ils me présentèrent la main en signe d'amitié**. Je les fis fumer, ce qu'ils firent de bonne grâce. Enfin, ils me donnèrent toutes les [22] marques et assurances qu'il ne m'arriveroit aucun mal **me disant qu'ils étoient très contents de me voir, qu'ayant resté fort longtemps dans leur village sur la rivière des Moines, ils me regardoient comme un homme de leur propre nation; ainsi que je n'avois rien à craindre d'eux;** nous les menâmes à notre pirogue où je leur donnai à manger.

Nous vîmes alors arriver sur l'autre bord les femmes avec tous leurs bagages, **ce qui me fit juger qu'ils n'étoient point en guerre mais à la chasse** (*ce qui m'affirmit qu'ils [e]toit en village et non en guerre*). J'embarquai donc avec ces trois coquins sur ma voiture. Ils voulurent me faire descendre plus bas dans un endroit où il vouloient dresser leurs loges. Mais, n'ayant point d'abri pour ma pirogue (*en cas de vent*), je ne le voulu pas. Je fis route en montant pour gagner une pointe de bois qui paroissoit plus haut. **Nous eûmes beaucoup de peine à y arriver**. Tous ces coquins suivoient le long du rivage, telle qu'une troupe de loups affamés qui attendent un chevreuil au débarquement pour le dévorer. Avant d'arriver à cette fatale pointe, il se trouva un petit chenal dont l'entrée ne se trouva pas assez profond pour passer notre pirogue **qui étoit très grande et fort lourde;** tous ces tigres se prirent après **ma voiture** et la tirèrent **presque à sec** auprès de leur camp.

Tous les discours flatteurs qu'ils m'avoient tenu [23] **cy devant** ne m'avoient pas persuadé de leurs sincérité et honnêteté. Je connois trop bien les ruses et fourberies des Sauvages pour y ajouter aucune confiance. L'occasion où je me trouvois, me forçoit de

---

<sup>56</sup> Les Sioux Yanctons, occupaient alors les bords de la rivière des Moines et formaient l'un des principaux groupes de la grande tribu des Sioux. Trudeau les juge «assez humanisés» et indique qu'il a déjà habité chez eux. Ils sont souvent désignés «Hanctons» dans le manuscrit.

<sup>57</sup> Ce toponyme dérive d'un mot algonquin «moigona» qui signifie «village» (Chaloult, p. 152). On lit «Moingona» sur une carte de 1744 (Archives du Séminaire de Québec, tiroir 220, numéro 19).

<sup>58</sup> Ces détails dénotent que Trudeau a déjà séjourné chez les Sioux Yanctons.

leur faire paraître du contentement de les avoir rencontré; quoique dans mon âme, j'en détestois le moment.

Les ordres que **monsieur le directeur** (*Ms. Les directeurs*) de la Compagnie m'a donné portant de faire alliance, donner parole, ouvrir commerce avec toutes les nations que je pourrais voir ou découvrir au dessus de la nation poncas, je devois donc les rechercher plutôt que de les fuir mais, je proteste que tous voyageurs qui entreprendront de parvenir chez les nations du haut Missouri, feront très bien d'éviter leur rencontre pour la sûreté de leurs **marchandises** (*effets*) et de leurs vies même. On pourra le juger par ce qui m'arrive icy.

Me voilà donc entre leurs mains, dans un chenail presque sec sans pouvoir ni reculer ni avancer. Mes prétendu amis de la rivière des Moines m'avoient bien dit quelques vérités; mais ils m'avoient caché qu'ils n'étoient que trois loges de leur village, et que le reste de cette bande étoient tous du village des Titons<sup>59</sup>, peuple féroce, peu humanisé, qui erre sans cesse pour vivre, rempli de m[oj]eurs et de coutumes barbares. Les vastes prairies qu'ils parcourent au nord du Missouri étant présentement dénuées **d'animaux** (*de bêtes fauves*) [24] les obligent de venir faire la chasse des boeufs (*et vaches*) sauvages sur les bords du Missouri et même de le traverser pour chasser sur la partie occidentale de cette rivière. Ceux cy étoient maigres et décharnés, ils ne vivoient que de racines et de quelque peu de folles avoines<sup>60</sup> qu'ils avoient recueillis au bord de certains marais où ils avoient passé.

Voilà l'espèce d'hommes avec qui j'étois tombé. Ainsi, je ne pouvois espérer d'avoir aucuns secours de ces gens là pour les nourritures. Ils arrivèrent **touts en général** (*en grand nombre*) **avec leurs bagages** et plantèrent leurs loges dans la pointe de bois. Ils allumèrent un grand feu auprès de notre **pirogue** (*voiture*); et si rassemblèrent tous. Je débutai par leur distribuer quelques morceaux de tabac avec grand soin de les faire fumer, ce que plusieurs **acceptèrent et beaucoup qui ne voulurent pas fumer dans mon calumet, ni** (*et d'autres refusèrent, ainsi que de*) me donner la main. J'augurai mal de ces refus car chez tous les peuples sauvages **et en particulier chez les Sioux**, le calumet est le symbole de paix et d'amitié.

Ils me demandèrent ou j'allois; je leur répondis que je montois chez les Ricaras, je ne pouvois le cacher, ils voyoient bien que j'étois chargé de marchandises de traite. Il s'éleva parmi eux de grands murmures à ce sujet. Je n'épargnai rien pour adoucir l'esprit de ces **brutes** (*bêtes féroces*) par mes paroles. Paroles flateuses, bonne manière, air content, tout fut employé [25] dans cette occasion.

Le reste de la journée se passa en quelques festins de mauvaise folle avoine que les (*seuls*) Hanctons nous firent. Ils me demandèrent quelques coups de poudre et des balles pour aller à la chasse le lendemain. Promettant de nous donner de la viande, je leur en donnais. Ils voulurent emprunter tous les fusils de mes gens, qui leur en prêtèrent trois; je m'opposai à leur en donner davantage. Mes **prétendus** amis (*de la rivière des moins*),

---

<sup>59</sup> Sioux Tetons (Titons, Thitons) dont le territoire habituel se situait entre la vallée de la rivière des Tetons (Bad River), la rivière Blanche et le ruisseau des Castors (Beaver Creek). Les Tetons étaient hostiles à la pénétration des Blancs dans la région du haut Missouri.

<sup>60</sup> La folle avoine (*zizania aquatica*), appelée également riz sauvage, constituait une nourriture appréciée par les Indiens des prairies et recherchée par les voyageurs.

**des Hanctons**, faisoient les demandes. Je prévoyois que j'avois absolument besoin d'eux pour me tirer du mauvais pas où j'étois embarqué. Il étoit nécessaire de ne point les rebuter par des manières dures **aussi j'employois toute l'éloquence sauvage accompagné de bien des caresses pour les maintenir dans nos intérêt.**

Le soir, ils s'assemblèrent au tour de notre feu. Mes gens se couchèrent dans la pirogue et y firent bonne garde.

Je dressai une petite tente auprès du feu afin d'examiner plus facilement dans le cours de la nuit leurs dess[e]ins et entendre leurs discours bons et mauvais.

Je leur avois demandé s'il n'y avoit pas dans cette bande quelques **grands chef de leur nation** (*chefs notables dans leur bande*), il me dirent que non. Je leur dis donc que le grand chef des Espagnols<sup>61</sup>, leur Père, m'envoyoit aux Ricaras pour leur [26] porter sa parole ainsy qu'au chef de Titons que je ferois venir aussitôt que je serois arrivé à ce village, que leur Père espagnol connoissant leur misère (*ainsi que de celle des titons, il avoit pitié d'eux, et vouloit leurs procures un coup de poudre et un couteau; qu'aussitot que je serois arrivé aux ris, je ferois venir les chefs titons, pour écouter la parole de leur pere espagnol et fumer dans son calumet*); **Par le manque de poudre, balles, couteaux et autres marchandises si nécessaire à la vie, [il] avoit eu pitié d'eux en m'envoyant leur en porter en échange des pelleteries qu'ils pourroient apporter chez les Ricaras où je les recevrois bien** (*qu'ils pouvoit estre assurés qu'ils trouveroient tout leur besoins au village des ricaras en echange des pelleteries qu'ils apporteroient.*).

Ils me répondirent **effrontément qu'ils ne connoissoient point ce Père espagnol dont je leur parlois**, que les Titons n'avoient point de chefs plus grands les uns que les autres, que chaque homme étoit chef de sa **loge** (*cabane*), que nous autres, Français, nous faisons très mal de porter des poudre et balles aux Ricaras **avec qui ils avoient souvent la guerre**, que cette poudre ne serviroit qu'à tuer les Sioux. Que les Français qui étoient déjà chez les Ris étoient de mauvais gens, parlant toujours mal contre eux et ex[c]itant cette nation à les tuer lorsqu'ils y alloient en parole **pour avoir du tabac** et que nous en ferions de même. **Que d'ailleurs les Ricaras que nous cherchions avec tant d'empressement avoient été attaqués cette été par des nations du nord; qu'ils s'étoient enfui ayant abandonné leur village, s'étant pas donné le tems de faire la récolte de leur maillis.**

**Je ne les cru pas, connaissant les Sauvages [27] fertils en mensonges et en détours, surtout lorsqu'ils s'agit de détourner les Français de quelques desseins contraires à leurs intérêt; ils me disoient cependant la vérité comme on le verra cy après.**

**Je les laissai se disputer ensemble pour et contre, et je passai la nuit sans dormir, à les écouter;** les Hanctons approuvoient (*toutes les paroles que je leur avois dit*) le discours que je leur avois tenus, disant que leur chef avoit été en différentes fois aux pays des Français, qu'il y avoit été bien reçu du grand chef espagnol, le Père de toutes les nations peaux rouges; que, depuis ce tems, ils avoient toujours été dans l'abondance

---

<sup>61</sup> Le grand chef des Espagnols, souvent appelé «Père espagnol», est en principe le gouverneur de la Louisiane établi à La Nouvelle-Orléans mais, dans le contexte, il peut s'agir du lieutenant-gouverneur, Zénon Trudeau, dont le siège est à Saint-Louis. De 1792 à 1797 le gouverneur général de la Louisiane étoit Francisco Luis Hector, baron de Carondelet de Noyelles (1747-1807).

des marchandises si utiles à la vie. Que les Français parcouraient toute la terre. Qu'ils rendoient toutes les nations qui les recevoient bien heureuses **en leur apportant fusils, poudre, balle, couteaux, &tc** et qu'au contraire les peuples que les Français ne fréquentaient pas étoient misérables, exposés à la faim et à être vaincus par leurs ennemis, faute des armes défensives que les hommes blancs seuls pouvoient leur procurer.

Tous ces discours ne touchoient guère l'esprit de ces bêtes féroces. Ils voyaient une grande pirogue **remplis de butins** (*chargée de marchandises*) qu'il leur étoit facile d'envahir par la violence. Ainsi, ils persistoient dans leurs mauvais **desseins** (*sentiment*). Les Hanctons, [28] les voyant obstinés à nous vouloir maltraiter, leur dirent qu'ils ne voulaient pas qu'ils me fissent mal à moi particulièrement; que j'avois longtemps fréquenté leur nation, que j'étois leur allié et leur parent, que leurs chefs, leurs vieillards et leurs jeunes gens leur en feroient reproche s'ils souffroient qu'ils me tuassent en leur présence; qu'ils m'avoient promis, par le serment du Soleil et de la Terre pour me faire venir à eux, **que je ne seroit point maltraité** (*qu'il ne m'arriveroit aucun mal*); que j'avois fumé et mangé avec eux. Enfin, la nuit se passa en de semblables contestations de part et d'autres.

Le lendemain (*mâtin*) ils se retirèrent. Les seuls Hanctons restèrent avec nous; quelques uns feignirent d'aller à la chasse et revinrent sans avoir rien tué. Je m'aperçevais bien que mes garants étoient **faibles** (*flechissoient*). Celui qui m'avoit toujours porté la parole m'enmena dans sa cabane, me fit manger et me dit que les Titons étoient de mauvais gens, qu'il craignois beaucoup pour moi et mes **gens** (*français*), qu'ils étoient si peu de sa nation qu'il les **redoutoit** (*croignoient*) eux-mêmes.

**Je lui fis reproche qu'il m'avoit caché que cette bande étoit toute des Titons. Je lui rappelai son serment; je fis milles louanges de lui et de sa nation pour le bon traitement qu'elle a coutume de faire aux Français.** Je l'encourageai à me **tenir** (*donner*) la main dans cette occasion. Il me promit [29] qu'il feroit son possible mais il me dit que les **hommes blanc** (*français*) s'ouvroient les mauvais chemins **par de gros présents de marchandises** (*des présents*); qu'il n'y avoit que ce moyen là d'adoucir les Titons qui avoient tous de mauvais, coeur et qu'il pensoit que je délibérerois bien, c'est à dire qu'il me falloit rien bien épargner pour avoir notre liberté.

Je lui dis que, lorsque quelques principaux coquins qui étoient à la chasse seroient revenus, je leur parlerois définitivement. Il me conduisit à la **pirogue** (*voiture*) et, pour lors, en attendant le retour des chasseurs ils appelèrent tous les hommes jeunes et vieux, les femmes et enfants de tout âge, des deux sexes et m'obligèrent de donner à chaque individu couteaux, grands et petits, aleines, peignes, vermillon et autres ménuités de toutes espèces. On peut juger que la dépense ne fut pas **modique** (*petite*). J'étois au désespoir d'une telle profusion, elle n'étoit pas à son dernier point: que faire dans une conjoncture si dangereuses, **que pouvois-je** leur opposer pour défences? Que de simples paroles dont ils faisoient peu de cas.

Après cette distribution, ils apportèrent [30] quelques peaux de castors et de chevreuil et me demandèrent à les troquer pour des poudres, bal[le]s et drap, &tc. Ils embarquèrent sur ma voiture (*en foule*). Mes gens avoient toutes les peines possibles à garantir les vols. **Ils m'assaillirent en foule enfin**, ils m'enlevèrent poudre, bal(le)s, draps, couvertes (*blanche*), haches, pioches, vermillon, **remèdes**, couteaux, sans me donner le tems de compter leurs pelleteries, encore moins de convenir de prix **avec eux**,

quelque effort que je fis pour leur résister. Ce fut un vrai pillage. Mes sauf-gardes de la rivière des Moin(e)s ne furent pas les moins partagés. L'avidité du butin chez tous les peuples **sauvages** (*barbares*) est la passion dominante. Ceux cy oublièrent là (*dans ce moment*) leur serment et leur bienveillance pour moi.

Après cet assaut ils se retirèrent; ne restant que quelques jeunes coquins qui nous faisoient enrager. Un d'entre eux m'appelle à **la** (*dans sa*) cabane. Pendant que j'étois absent, ils enlevèrent nos deux chaudières de services et prirent deux fusils à mes gens. Je revins promptement à eux, je pestai, je priai, je suppliai, mais inutilement. [31] Ils me dirent qu'un méchant vieillard, soutenu par plusieurs garçons ses enfants et autres parents, avoit fait cette action, et qu'il faisoit tous ces efforts pour me faire arrêter et piller. Mon embarras et ma peine étoit sans égale; je jugeai que le plutôt [plus tôt] que je pourrois m'éloigner d'eux seroit le mieux.

Quelques vieilles femmes m'avoient avertis qu'ils avoient envoyés des couriers avertir d'autres bandes qui étoient aux environs afin qu'ils se rendissent promptement dans ce lieu. S'ils arrivoient avant mon départ, c'en étoit fait de toutes les marchandises. Pour partir, il falloit **leur parler**, avoir non seulement leur consentement, mais encore leur aide pour sortir notre pirogue sans la décharger du maudit chenail où ils nous avoient trainés presque à sec.

J'arrangeai donc sur le sable promptement le présent que j'étois forcé de leur faire; qui consistait en un baril de poudre, **neuf à dix** (*sept à huit*) aunes de draps, les balles proportionnellement, (*quatre carottes de*) tabac, (*deux paquets de couteaux contenant deux dousaines chacun, quatre*) pioches, (*quatre*) haches, (*deux sacs de vermillon, pierres à feu, tirebourres, battefeux, etc.*), quatre couvertes blanche et autre ménuitées. **Je n'avoit ny le tems propice ni l'aisance [32] d'en calculer le nombre et la valeur.** Je fis venir les principaux; une partie y vint et plusieurs refusèrent, du nombre des quelles fut cet infernal vieillard dont j'ai parlé.

J'étendis sur la grève ce drap bleü, symbole du beau chemin que je leur demandois. Je leur dis que je voulois partir ce jour même **quoique tard, alléguant que les eaux baissant toutes les nuits, ce qui étoit véritable, je ne pourrois sortir de ce chenail si je tardois plus tard.** Je leur réitérai la parole que le grand chef espagnol, leur Père, m'avoit chargé de leur porter (*aux chefs titons ses enfants*) ainsi qu'aux Ricaras. Qu'il falloit absolument que je m'y rendisses pour suivre sa volonté. Je les exhortai d'envoyer quelques jeunes gens auprès des chefs de leur nation les avertir de mon arrivée aux Ricaras; que je les attendois au printems prochain au plus tard; qu'il vissent à chasser des castors, loutres et autres pelleteries; que je leur donnerois en échange **des** (*de leurs*) besoins **que tous les peuples sauvages de l'univers trouvent si bons et si utile;** qu'ils pouvoient être assurés qu'ils seroient bien [33] reçu des Ricaras et de moi; que mon coeur n'étoit pas semblable à celui des Français dont ils se plaignoient; j'en prenois les Hanctons qui étoient présent à témoins. Ces derniers m'approuvèrent, mais ces démons de Titons me répondirent les mêmes insolence que la veille et davantage (*qu'ils n'avoit point de père espagnol*). Ils me dirent qu'ils avoient envoyé ce jour là des courriers à toutes les bandes de Sioux qui étoient aux environs plus haut et plus bas les avertir qu'ils avoient trouvés une grande pirogue chargé de marchandises pour les Ricaras. Que j'étois insensé de vouloir me rendre chez cette nation **fugitive** (*qui s'était enfuis au milieu de l'été, ayant été attaqué par les savauges du nord, avoit abandonnée ses cabanes sans sestre donnés le temps de récolter les maillis*). **Que le Missouriis jusqu'au village des Ris et même plus haut étoit bordé de Sioux qui étant avertis, me guêteroient de toute**

**part me pilleroient et peut-être me tueroient moi et mes gens;** (*crois tu, me disoient ils, echappes des mains des sioux, qui bordent le missouris des deux côtés, jusqu'au village des ricaras, et même plus haut? ils sont avertis, ils te quêteront, te pilleront, et peut estre te tueront, toi et les gens.*) car, disoient-ils, les Titons n'ont point d'esprit, et qu'ils me conseilloient de rester avec eux, et (de) bâtir une cabane d'hivernement; que tous les **Titons** (*sioux*) viendroient trafiquer beaucoup de pelleteries avec moi.

[34] (*quant a la désertion des ricaras. Je ne voulois pas les croire, les voyageurs nouvellement revenus de cette nations m'ayant assuré qu'ils étoient fixés dans leur habitations, allant, alternativement, par bande à la chasse des beuf sauvages, et connoissant les sauvages fertils en ruses et en mensonges, je jugeai que ceux cy avoient inventés cette nouvelle pour me détourné de la résolutions que jetois de my rendre.*)

*Les hanctons n'osant pas me dire leur pansée ouvertement crainte de leurs déplaire, me faisoient signe de ne pas consentir a leurs demandes.)*

Je n'avois gardé **d'accepter leur demande** (*de les accepter*) après les mauvais traitements que j'en avois reçus, et qu'ils étoient encore prêts à récidiver. J'avois plus lieu de craindre l'arrivée de quelqu'autre brigade de cette maudite nation, qui m'auroit entierrement pillé, que de consentir à faire résidence avec eux. Par quel moyen aurois-je pu résister une hiver entierre avec un peuple qui **avouoit** (*avoient*) lui même sa férocité, **gens qui n'ont** (*qui n'at*) aucune union, qui errent sans cesse par peloton ne pouvant se rassembler dans un seul village, sans se vòler, **se piller, se massacrer** (*se battre, se tuer*) soit par un envie soit **par jalousie** (*pour les femmes*) de (*soit pour*) la possession de quelques chevaux ou effets que les uns possèdent plus que les autres. **Qui se querellent journellement pour les femmes, pour le jeu, et leurs querelles ne finissent jamais que par des combats sanglants, où il en reste toujours plusieurs sur la place et font toujours rejaillir leur colère sur les étrangers.** Peuples remplis de mauvais préjugés, attribuant ordinairement les accidents funestes **qui leur arrivent**, les maladies, les mortalités, aux marchandises ou aux nourritures qu'ils reçoivent **des nations policiées** (*de nous*); gens avides du butin qu'ils voyent sans jamais [35] en vouloir payer la valeur; **suspec** (*susprets*), violents toujours prêt à frapper à la moindre contradiction qu'ils reçoivent, qui ne connoissent aucune subordination et ne craignent aucun étranger; qui violent **aisément** sans **aucun** scrupule, les paroles et assurances de paix ou d'alliance qu'ils donnent ou reçoivent de leurs voisins. Quelle tyrannye n'auroient-ils pas exercés contre des François que le hasard avoit mis entre leurs mains; et qu'ils savoient très bien n'estre pas destinés pour eux, mais pour leurs ennemis. À quel excès la jalousie ne les auroit-elle pas portée? Les Sioux insultés chez les Ris, par les nommés Garaut et Lauson, n'auroient-ils pas eu la plus belle occasion de se venger? Ils nous auroient dépouillés **entierrement** non seulement de **touts** nos effets, mais encore de nos armes à feu et nous auroient laissé périr par la faim; s'ils ne nous eussent pas oté la vie eux mêmes. **Les Hanctons me faisoient signe de ne pas accepter cette proposition n'osant pas le dire hautement (de) crainte de leur déplaire.**

Je refusai donc **fermement** (*firement*) ce qu'ils me proposoient. [36] Je leur dis que je voulois partir incontinent, qu'ils vinssent à prendre ce que je leur donnois pour faire vivre leurs femmes et leurs enfants. Je les priai de me faire rendre les deux fusils et les deux chaudières que leurs gens avoient pris, (*leur représentant*) **que je n'avois** (*nous n'avions*) rien pour faire cuire notre manger. Ils me répondirent que c'étoit impossible. Que je pouvois partir, puisque moi et mes gens, nous cherchions la mort. Ils se levèrent tous et emportèrent de mauvaise grâce le présent **que je leur faisoit**, n'en trouvant pas

assez. **Je fus** (*nous fûmes*) pour lors quelques moments seuls. Je ne pouvois sortir de ce lieu sans aide **comme j'ai déjà dit**, de décharger ma pirogue pour l'alléger, c'étoit m'exposer de rechef aux vols et au pillages. (*Le temps me pressoit*). Je ne revoyois plus mes hommes **de la nation des** Hanctons, ils m'avoient abandonnés.

Ils survint (*dans ce moment*) quelques vieilles femmes **de cette nation** qui m'avoient connus sur la rivière des Moin(e)s, qui me réitérent tous les mauvais desseins que les Titons avoient eus et avoient encore contre nous, que leurs hommes si (*sy*) étoient opposés paraport à moi. Elles m'assurèrent qu'ils étoient cinq bandes de cette nation qui marchaient devant nous sur les bords du Missouris de chaque côté. [37] Que vingt deux loges des mêmes devoient présentement être sorties en bas, aux environs de la rivière Blanche. Elles me conseilloyent **avec de grandes démonstrations** de ne marcher que la nuit **et de** me cacher le jour. Que s'ils nous voyaient, nous étions perdus. Je leur promis de le faire, **je les remerciai de leur avertissement.** (*Je leur promis de le faire.*) Mais je m'étois pas sorti de ce lieu. **Dans ce moment**, d'autres femmes rappellèrent avec force et précipitation celle(s) cy et firent retirer **leurs** (*les*) enfants qui étoient auprès de nous. Je préjugeai, et non faussement, qu'ils se tramoit quelques mauvais coups contre nous.

Je montai promptement la côte. Je marchai droit à la cabane de celui qui m'avoit donné le premier la main sur la batture. Je lui demandai ce qui se passoit. Il ne me répondit point. Je lui reprochai de m'avoir abandonné, contre ses promesses. Il me dit qu'il n'avoit pas le coeur content. Que les Titons avoient partagés le présent entre eux, que ny lui ny ses gens n'avoient eu aucune part; que le vieillard dont j'ai parlé **et ses jeunes gens** (*ni ses enfant*) n'avoient pas voulu se trouver au [38] partage; enfin, qu'ils vouloyent frapper sur nous. Je le pressai, (*en lui faisant promesse de le recompenser, de venir avec ses gens m'aider à sortir de ce lieu*) **si fort par les louanges que je donnai à lui et à tout son village**, les vieilles femmes de sa cabane m'aidant de leur part, qu'il sortit de sa loge, et vint avec moy accompagné **de cinq de ses gens** (*six autres de ses gens*). À peine fumes nous arrivé **au bord de l'eau** (*a la voiture*), que nous entendimes un grand bruit dans le camp (*sauvage*), des pleurs, des **hurlements** (*cris*) de femmes qui criaient ils vont tirer sur les Français. Elles paraissoient toutes s'intéresser à notre conservation. C'étoit peut-être en reconnaissance des couteaux et aleines (*etc.*) que j'avois été forcé de leur distribuer (*la veille*).

Nous apperçumes plusieurs hommes, les armes à la main, qui couroient **de ça de là au travers du bois**, d'autres qui les poursuivoient pour s'opposer à leur (*mauvais*) dessein. Ceux qui m'accompagnoient au nombre de six **seulement** me pressoient de partir. Je les priai encore de m'aider à rendre ma **voiture** (*piroque*) à la grande eau leur promettant de leur donner à chaqu'un **une couverture blanche** (*une brasse de drap*) . **Ils se prirent tous six avec nous après les bords de la piroque, nous la rendimes** (*pour lors, ils nous aides à rendre notre voiture*) au grand chenail avec plus de **facilité que nous n'avions eu pour entrer** (*célérité qu'en y entrant*), quoique nous fussions beaucoup [39] plus de monde, tant les approches du péril donnent des forces et du courage pour **se sauver** (*sen éloigner*) . Je leur tins parole en leur donnant ce que je leur avois promis.

Je traversai aussitot sur l'autre rive. Le soleil étoit prêt à se coucher. Je fis route en montant toujours à la vue de ces coquins; et (*en*) méditant de quelle maniere je pourrois échapper des mains de ces tigres et de leurs semblables.

La rivière dans cette endroit forme un détour (*de la rivière Blanche au grand détour vingt lieux, du grand détour au petit missourie vingt cinq lieux, du petit missourie au*

villages des Ricaras quinze lieux – de quatre a cinq lieux de long) **de dix lieues de long** de sorte que les Sauvages que je laissois pouvoit en **deux ou trois** (*en trois ou quatre*) heures, par terre, me rejoindre. Après **deux journée entierre de marche** (*une journée de route*) par eau, j'avois tout lieu de craindre qu'ils me poursuivroient le lendemain dans la disposition où je les avois laissé. J'étois assuré qu'il y en avoit d'autre en haut et en bas de nous, que je ne pouvois éviter, **m'étant** (*nous étant*) impossible de naviguer de nuit sur une rivierre qui est **si** peu profonde dans cette saison que nous étions souvent obligés d'alléger notre voiture des plombs et autres charges pésantes, faisant de petits portages **de distance en distance pour passer** (*a certains endroits*).

D'ailleurs, selon les indices que **le nommé Quenneville m'avoit** (*les Sr jacques d'église et quenneville m'avoient*) [40] donné, **nouvellement revenus des Ricaras**, et que **j'avois** (*je vois*) tracé sur une feuille de papier, de la quantité des rivieres qui se déchargent dans le Missouri depuis l'entrée de la rivierre Platte jusque au village des Ricaras et autres endroits remarquables, je jugeai que nous pouvions être **environ** à quarante lieues des Ricaras. C'étoit bien fâcheux après avoir fait tant de chemin pour y parvenir, de reculer. Nous **mettre en cache** (*cache*), nous et nos effets, ce ne pouvoit être. Les Sauvages que je craignois paroissoient vouloir chasser toute l'automne dans **ce lieu** (*ces lieux*) ; de plus, nous étions sans aucunes vivres, la faim nous tourmentoit; il me restoit pour toute provision environ trente livres de farine (*et un quart de minot de maillis*). C'étoit peu pour neuf hommes affamés.

Dans cette extrémité, je ne trouvai d'autres partis à prendre que de mettre les marchandises qui me restoit ainsi que notre pirogue, en cache, et de nous en aller tous par terre aux Ricaras, que l'on m'avoit assuré **être fixés dans leurs habitations** (*residen en toute saison a leur village*) ; et (*me proposant*) de revenir avec une bonne escorte chercher la pirogue et les effets. J'exécutai cette résolution qui n'étoit pas toutefois sans risque car les Sioux pouvoient **découvrir** (*trouver*) notre cache et l'enlever **entierrement**. Mais je doutois bien qu'ils ne traverseroient pas [41] la rivierre en cette endroit, croyant que nous aurions fait route en montant toute la nuit et le lendemain. Ils nous **auoient poursuivis** (*poursuivroient*) par l'autre **côté** (*bord*) du Missouri qui étoient (*sans doute*) le chemin le plus court et le plus beau: car, sur la partie occidentale **du Missouri**, à l'endroit où je voulois faire cache, s'élèvent des **crêtes** (*côtes*) et des rochers si escarpées que le chemin en est impratiquable. Nous marchâmes donc l'espace de deux lieuës, le long de ces côtes; **la rivierre se trouvant assez profonde pour ne pas échouer**. Nous arrêtaimes et nous fumes à la recherche d'un endroit propice à notre dessein. La lune<sup>62</sup> qui arrivoient à son plein nous en facilitoit le moyen. Ce fut dans ce moment qu'il sembla que la nature voulut nous secourir car étant entré dans une ravine profonde par un **sentier fort étroit** et (*petit sentier*) croche, nous trouvâmes un demi souterrain le plus propre du monde pour faire cache. Nous y transportames promptement tous **nos** (*les*) effets; les ayant mis en bon ordre, nous retournâmes à notre pirogue. Il falloit **aussi** la cacher ce qui n'étoit pas peu difficile (*car*) elle étoit si grande et si lourde que nous ne pouvions la tirer **à sec** (*sur terre*) dans aucun endroit. Nous la montâmes **une lieuë** (*au lieu*) plus haut, [42] nous l'enfonçâmes **au fond de** (*dans*) l'eau, par le moyen de plusieurs trou de terriere [tarière] que mes gens percèrent dans la solle [le sol] et de quantité de pierre **que nous jettames** (*qu'ils jetterent*) dedans. **Toutes** ces ouvrages finies, le jour approchoit. Il falloit fuire, crainte d'estre vû. Nous **traversâmes** (*grimpames*) plusieurs côtes

---

<sup>62</sup> Doane Robinson (1914, note 39) signale que la pleine lune la plus rapprochée de cette date tombait le 8 octobre 1794 à 7h45. Il établit, en conséquence, à 1h de la nuit du 2 octobre les événements ici rapportés.

escarpées, **nous descendions dans les** (*et traversames des*) ravines profondes, remplies de futayes épaisses, qui nous fatiguèrent (*beaucoup*) le reste de la nuit.

Au soleil levant, nous nous trouvâmes dans de vastes prairies où on ne voyoit que le ciel et la terre. Nous restâmes la journée entière cachés dans un trou sans boire ni manger. C'étoit le troisième jour du mois d'octobre.

Le soir, pressés par la soif, nous gagnâmes un petit ruisseau où nous fîmes cuire des galettes de la farine que **j'avois emporté** (*que nous portions*) pour notre voyage. Le quatre du mois (*dans la nuit*), nous nous éloignâmes à plus de deux lieues de la rivière dans les **grandes** prairies. Et nous marchâmes la journée entière sans trouver d'eau. Le cinquième, nous approchâmes **du Missouri** (*a la rivière*) vers midi poussés par la faim et la soif à tout hasard d'être découvert. Nous eûmes le bonheur de tuer une biche; nous passâmes le reste de la journée et la nuit à faire sécher la viande **au feu** (*après nous être bien rassasier*) . Nous **apperçumes** (*vîmes*) **des feux** (*les feux des scioux*) qui s'élevoient de toutes parts en haut et en bas et sur la partie même où nous étions.

Aucun de nous ne connoissoit ce pays. Nous ne [43] pouvions suivre de près la rivière [de] crainte d'être découvert par les Sioux. Il falloit faire route à deux ou trois lieues au large (*prenant bien garde de ne pas monter sur hauteur*). Nous ne trouvions dans le cours de la journée aucun ruisseau où il y eut de l'eau pour étancher notre soif. Le soir, il falloit nécessairement détourner notre chemin de plus de deux lieues pour trouver l'eau, encore ne trouvâmes nous plus d'une fois que de très mauvaise eaux salées. Enfin, le jour ayant le soleil pour guide, et la nuit les étoiles, nous marchâmes cinq jours avec la peur, la faim, la soif, les pieds toujours remplis de piquants que les voyageurs nomment pommes de raquettes<sup>63</sup> dont la surface de ces prairies est couverte.

La sixième journée au matin, neuvième du mois, nous découvrîmes le village des Ricaras<sup>64</sup>. Touts **satisfaits** (*contents*), nous croyons notre misère finie et notre vie en sûreté. Mais notre joye ne dura pas longtems car, ayant examiné avec attention de dessus une côté élevé la place où nous paroisoient ces cabanes, je ne voyois personne aux environs ni aucune (*apparence de*) fumée sortir du sommet de leurs demeures. Je prés[s]entis tout aussitôt qu'elles étoient vides, et que les Sioux ne m'avoient que trop dit la véritée. [44] Nous continuâmes notre chemin et entrâmes dans ces habitations abandonnés depuis plus de deux mois<sup>65</sup>. Toutes ces cabanes étoient délabrées et à demy brulées par les ennemis. Nous y trouvâmes quantité de soulier, des peaux de boeuf en parchemin<sup>66</sup> et toutes sortes d'ustanciles de leur usage qu'ils ne s'étoient pas donné le tems de cacher (*ou déporter*) dans leurs fuitte.

**Les champs étoient couverts de méchantes citrouilles que mes gens firent cuire dans un grand feu pour assouvir leur faim.** Nous y passâmes la nuit; touts chagrins et

---

<sup>63</sup> Selon Robinson: «prickly pears» (*opurita*) (littéralement: poires épineuses) et petits cactus fleuris (*echinocactus*). Il peut s'agir du figuier de Barbarie.

<sup>64</sup> Plus loin dans ce manuscrit, à partir du feuillet 100, Trudeau situe le village sur les bords du Missouri à quelques kilomètres en aval de l'embouchure de la rivière Cheyenne (des Chaguiennes). Son témoignage de l'automne 1794 sur la destruction, apparemment récente, du village est intéressant puisque Lewis et Clark, en octobre 1804, situeront l'abandon du village plutôt en 1799.

<sup>65</sup> Voir plus haut, à partir du feuillet 17, le journal des 28 et 29 septembre où Trudeau décrit le passage des Sioux et le pillage qui s'ensuivit.

<sup>66</sup> Il s'agit de peaux séchées mais non tannées, sur lesquelles on peut donc écrire, dessiner, poser de la couleur.

inquiets de l'avenir; nos espérances étoient trompées, notre seule ressource évanouie par la désertion des Ricaras. **Que faire? Que devenir?** Quelqu'uns de mes gens **opinoient** (*pensoient*) qu'ils **falloient** (*seroit apropos de*) suivre leur chemin jusqu'au lieu où ils **pourroient être** (*seroit*) arrêtés pour l'hivernement; d'autres disoient qu'il seroit mieux de poursuivre route **jusqu'à la nation mandanne** (*jusqu'au village des mendannes*) située à plus de cent lieues de celle cy.

Je ne reçu aucuns de ces avis. Il étoit extravagant d'entreprendre de si longues routes dans un pays inconnus sans vivres. Plus encore imprudent **d'abandonner** (*dans donnés*) au hasard les marchandises mises en cache sans savoir en quel tems nous pourrions y revenir. Elles pouvoient être trouvés par les Sauvages ou [45] endommagés par les injures du tems.

Je résolus d'y retourner promptement; de descendre le Missouri avec méfiances jusques au delà des passages ordinaire des Sioux; étant tous déterminés de nous battre jusques à la mort plutôt que de nous laisser prendre ni par eau ni par terre par ces démons.

Le lendemain, dixième du mois **d'octobre**, après nous être bien munis de souliers, (*et*) de cuire de boeuf à semelle, nous retournâmes sur nos pas. **J'arrêtai environ à trois lieues de là pour chasser.** (*nous arrêames a trois lieux en deçà dans un lieux ou il nous parut y avoir des chevreuil.*) Un de mes gens trouva un chevreuil que les loups sortoient d'étrangler qui nous fit faire un bon repas.

Le onzième et le douzième nous pratiquâmes la même route que nous avions tenus en allant. Nous couchâmes en rase campagnes sans feu, sans eau et sans vivres. Le **treizième**<sup>67</sup> (*troisième*) au matin, nous arrivâmes sur une petite rivière (*nommée petit Missouri, à la gauche du missourie. Cette rivierre*) est **fort** (*très*) petite. L'eau ni [n'y]coule pas en cette saison; elle ne s'y tient que par trou. Voyant bien des pistes de chevreuil, mes gens me demandèrent à y rester une journée ou deux tant pour y chasser que pour se reposer. Ji [J'y] consentis (*volontiers*) n'ayant plus rien à manger (*depuis deux jours*) [46] et étant tous fatigués de la route que nous avions déjà fait tant le jour que la nuit. Nous y restâmes ce jour là. Le lendemain, quatorzième du mois, mes gens tuèrent deux chevreuils.

Le quinze, seize et dix sept, nous fîmes route avec les mêmes peines pour l'eau et toujours en crainte d'être découvert par les Sioux dont on voyoit les feux s'élever **de toute part autour** (*très pret*) de nous.

Le **dishuit** (*dix-sept*), nous tuâmes un boeuf fort maigre; mes gens en prirent quelques morceaux. Nous **trouvame** (trouvant) près d'un trou d'eau, ils nétoyèrent le ventre de ce boeuf, en firent une espèce d'urne portatifs qu'ils remplirent d'eau pour boire en marchant. L'après midy, **ayant approché le Missouri**, nous traversâmes un chemin de Sioux passés la veille. Je le suivis jusqu'à leur campement. Ils étoient au nombre de vingt huit loges; ils paroissoient aller sur le Petit Missouri d'où nous venions.

---

<sup>67</sup> On peut noter ici les dates différentes entre le manuscrit de Séville et celui de Québec. Nous croyons, d'après le contexte du récit, que «troisième» résulte d'une mauvaise lecture. Ce décalage se poursuit dans les passages suivants. Quant à la rivière dite «petit Missouri», il s'agit de la rivière que Lewis et Clark appelleront Teton, et qui finira par se nommer Bad River.

Dieu nous avait préservés de leur rencontre, mais je craignois fort qu'ils eussent passés à l'endroit de notre cache. Étant arrivés sur le bord du Missouri, nous reconnûmes qu'ils venoient de l'autre partie et avoient traversés plus haut.

Le **19ème** (*dix huit*), nous marchâmes **le long** (*sur les bords*) de la rivierre jusqu'à notre pirogue que nous trouvâmes telle que nous l'avions mise. L'ayant vidée d'eau nous [47] descendimes à l'endroit de notre cache de marchandises qui se trouvèrent en même situation.

Le lendemain, **20ème** (*dix neuvieme du mois*), je résultai de faire cache de douze à treize cent livres de plomb, cent cinquante pioches et haches et d'une caisse de quatre grosses<sup>68</sup> de couteaux. Deux fortes raisons me firent prendre ce parti. La premiere, les eaux étant si basses en cette saison que je ne pouvois descendre qu'avec beaucoup de peine ayant une charge si pesante à traîner dans les battures; et si, par malheur, je rencontrais les Sioux qui chassoient **plus bas** (*par en bas de la rivierre*), il m'étoit impossible d'échapper de leur main par la fuite (*de nuit*) étant si chargé. La deuzième, devant remonter au printems, ma pirogue seroit plus allégée et par conséquent je pourrois faire meilleure route.

Cette cache étant faite, je partis et vins camper à trois lieuës plus bas.

Le **21** (*vingt*), j'ai fait route la journée entierre. J'arrétoi deux heures avant le **soleil couchant** (*couches du soleil*). Deux de mes gens étant allés à la chasse trouvèrent les pistes **de deux hommes** passés (*d'un homme passée*) du jour même **qui alloient en descendant**.

Le lendemain **22ème** (*vingt et un*), notre chasseur Noël Charron **étant allé** (*ayant été*) à la chasse revint aussitôt me [48] rapporter qu'il avoit vû (*trouvé*) la place ou avoit été tué un chevreuil dont le sang paroissoit encore sur les feuillles. Je pensai que **ce ne pouvoit être que des chasseurs de la nation sciouse qui auroient traversés sur cette partie à la découverte** (*c'étoit des sciouses qui seroient venus a la recherche*) des boeufs sauvages, **et que leur camp de loges ne pouvoient être éloignés** et même sur l'autre **rive** (*bord*) du Missouri. Je me trompois. J'étois plus près d'eux que je ne croyois. Je restai ce jour là au même **endroit** (*lieu*) pour tâcher de découvrir ce que ce pouvoit être, avant d'être vus. Je fus moi même sur le soir à la découverte **mais** je ne vis ni n'entendis rien. C'étoit le troisième jour que nous ne mangions que des boutons de rose **sauvages** que nous trouvions de ça de là; mes gens tourmentés par la faim firent **rotir** (*bouillire*) deux peaux de chevreuil verte que nous mangeames; mauvais régals.

Le **23** (*vingt deux*) au matin, parut un chevreuil sur **le bord** d'une batture près de notre campement. Nous embarquâmes pour aller le tirer avec grand désir dans notre nécessité de le tuer. La providence nous préserva là d'un nouveau malheur. Le chevreuil s'enfuit et bien nous en fût de n'avoir pu le tirer. Nous passâmes au large et nous laissant aller doucement au cours de l'eau touts pensifs, inquiets et chagrins de tant de traverses et de peines. Nous entendimes des cris et des hurlements de chiens [49] que l'on battoit. Ces cris partirent du fond de la pointe de bois que nous suivions. J'approchai promptement terré à l'abrie de quelques chicots et des écorres. Je **descendis à terre** (*débarquoi et*) je me glissai **sur le ventre** jusqu'à une petite élévation d'où je pus (*le*) découvrir (*sans être vû*) **la route qu'ils prenoient**. Je vis une troupe nombreuse de

---

<sup>68</sup> Une grosse est constituée de douze douzaines de certaines marchandises.

femmes, d'enfant avec tout leur attirail de chevaux (*et*) de chiens qui sortaient de la pointe de bois environ à vingt arpents de nous (*Je distinguois facilement leur langage. Je reconnus que cetoit un village scioux qui étoit en marche et qui*) [et] s'acheminoient en montant **dans la prairie** (*le missourie*) . **Je les regardai quelques moments défilér sans qu'ils me vissent.** Ayant entendu la voix d'un homme qui paroissoit venir vers nous, **je fus** (*je courus*) embarqué **promptement.** Nous nous éloignames à force de râmes. Les eaux étoient si basses que notre pirogue toucha **les sables** (*le fond*) à plusieurs **endroits** (*fois*) . La pointe de bois se trouvant longue et épaisse nous garantit d'être vus par eux. Nous forçames la marche ce jour là fort tard et le lendemain toute la journée. Un de nos gens tua un (*petit*) chevreuil de **1 an** (*l'année*) que nous mangeames d'un seul repas.

**Les gens que nous avions vûs les derniers étoient sans doute les vingt deux loges que les vieilles femmes m'avoient dit de voir sortir aux environs [50] de la rivière Blanche.**

Étant parvenus quelques lieuës plus bas que **cette rivière** (*la rivière Blanche*), nous nous sentimes un peu plus assurés étant hors des endroits les plus fréquentés par les Sioux. Nous trouvames pour lors des bêtes fauves suffisamment pour vivre; nous descendions à petite journée. Les chevreuils, les biches et les boeufs sauvages courroient par troupeaux de chaque **bord du Missouri** (*côté de la riverre*) . Nous voilà donc dans une grande abondance de vivres, après avoir bien jeuné. Moy et mes gens nous étions tout à fait chagrins de n'avoir pû parvenir chez les nations ou nous devions aller cette automne par la rencontre **de cette maudite nation siouse** (*des scioux*) et par la fuite des Ricaras qui **nous a été très désavantageuse** (*avoit le plus contribué a notre relache*) .

Nos espérances commencèrent à renaître au moins pour ne plus manquer de vivres. Car j'avois ou bien des ébats[débats] avec plusieurs de mes gens qui, s'étant crus souvent perdus (*pour jamais*) dans les prairies, ou absolument morts soit par la faim, par la soif ou par la main des Sioux, maudissoient à chaque instant le moment où ils s'étoient embarqués pour un tel voyage. J'avois toujours ranimé leur courage par mes paroles et mon exemple.

[51] Mais le moyen le plus infaillible pour ramener la gaiété et procurer le repos dans l'esprit de certaines gens est de leur bien faire emplire le ventre. Il ne s'agissoit donc plus que de choisir un lieu convenable pour passer l'hiver, n'ayant point d'autres ressources pour vivre que la chasse et, de nous mettres dans un endroit non fréquenté ny par les Sioux ni par d'autres nations en attendant le printemps pour remonter (*le missouris*) . J'arrêtai à dix lieues plus haut que le village des Poncas<sup>69</sup>, sachant **très bien** que cette nation étoit dans cette saison bien éloignée **de leur village** à la recherche **de boeuf** (*des vaches*) sauvages; et que les Sioux ne viennent jamais chasser sur leurs **terres** (*territoire*), **étant en guerre** (*ennemis*) avec eux.

Ce fut le 4ème novembre que **je pris la place d'une cabane d'hivernement**<sup>70</sup> (*nous choisîmes la place d'une maison d'hyvernement*) ; **résolus de** (*voulant*) nous y bien

---

<sup>69</sup> Selon Jameson, il s'agissait d'un endroit situé sur la rive gauche du Missouri, en face de Fort Randall mais un peu en aval. Il n'est pas sûr que le site ait été correctement identifié par Lewis et Clark le 8 septembre 1804. Quant aux Poncas, ils étaient installés près de l'embouchure de la Niobrara.

<sup>70</sup> Cette «cabane d'hivernement» fut probablement la première habitation construite par des Blancs dans le Dakota du Sud. Voir Jameson, note 60.

fortifier contre les attaques des barbares. Toujours en crainte de quelques événements imprévus, je fis, en arrivant, creuser un trou bien profond (*en terre*) pour y cacher les marchandises les plus propices pour les nations du haut Missouri où je devais aller; voulant encore faire **cache du reste** (*une deuxième cache du reste des effets*) dans l'enceinte de notre cabane quand elle seroit construite, ne réservant que ce qui nous étoit absolument nécessaire pour vivre. [52] Auparavant que d'enfermer les marchandises dans la terre, j'ai inventorisé ce qu'il y en avoit pour m'assurer de la quantité que j'avois perdu par la main des Sioux. (*La perte que je reçus par les scioux fut assez grande, car les pelteries que je reçus d'eux ne se montoient pas à deux cent livres.*) Cette vérification faite, je fis **mettre** (*enfermer*) la plus forte partie des effets dans ce trou, après en avoir pris un état, les ayant bien conditionnées **étant moy même fort expert de ces sortes de cache dont j'avois fait souvent usage lorsque je fus trois années consécutives résidant à la nation des Panis républicains**<sup>71</sup>. **De plus, encore** pour mieux cacher la place, mes gens firent un petit canot de chasse sur l'ouverture du trou, de sorte que la quantité de coupeaux [copeaux] qui étoient entassés dessus en effaçoient jusqu'aux moindres vestiges.

*(le dixième du mois ces ouvrages furent finis.*

*Le onzième mes gens couperent des bois pour notre cabane d'hivernement.)*

Le 12ème, notre chasseur, Noël Charron, étant allé à la chasse à l'ordinaire revint **sur les dix heures** accompagné d'un Sauvage. Je fus surpris à la vue de cet homme car je ne m'attendois pas à en voir aucun icy. Je demandai de quelle nation il étoit. Il me dit qu'il étoit Mahas, que vingt deux loges de sa nation étoient campés à quelques lieux plus bas que nous; [53] que le lendemain il arriveroient à nous. Le chef de cette bande est appelé par les Français le Gros Lapin et reconnu aussi pour un grand coquin<sup>72</sup>. Je ressentis **vraiment au fond de mon coeur** une vive douleur de leur arrivée. Je n'avois pu cacher ce qui me restoit de marchandises. Je prévis toutes les poursuites **que ces gens là** (*qu'ils*) alloient faire pour avoir des munitions de chasse à crédit. Car il n'avoient déjà appris qu'ils étoient partis de leur village dénués de poudres, de balles, **de fusils**, et d'autres besoins nécessaires. Qu'il n'étoit point venus de Français **cet automne à leur village** (*chez eux*). Que le sieur Jean M[e]junier<sup>73</sup> étoit arrivé chez eux au milieu de l'été pour avoir des vivres pour se rendre à la nation poncas; qu'ils l'avoient arrêté, mais qu'il avoit apporté si peu de marchandises que la plus forte partie de leurs gens n'avoit pu en avoir; que le manque de vivres, n'ayant point eu de **bleds d'indes** (*maillis*) cette année, les avoient obligés de partir **de leur village**, et de se disperser par bande de tout côté pour chercher la vie de leurs femmes et de leurs enfants qui étoient à demi mort de faim. En effet il vint à nous cette journée là plusieurs hommes qui se jettèrent sur nos viandes comme des loups affamés **sans se donner le tems de les faire cuire**. [54] Nous avions pour lors des échaffauts bien fournies de chevreuil, de dindes et de boeufs sauvages.

---

<sup>71</sup> Il est intéressant de noter ce séjour de trois années chez les Panis Républicains qui, à l'époque, occupaient une partie du bassin de la rivière Republican, longue de près de 700 kilomètres, important affluent de la rivière Kansas et qui traverse l'État du Nebraska.

<sup>72</sup> Important chef omaha, Gros Lapin (Mushtinga dans sa propre langue signifie seulement lapin, sans qualificatif) succédera à Oiseau Noir comme grand chef de toute sa tribu peu après 1800. Il passera l'hiver dans le voisinage de Trudeau et ne quittera, avec ses gens, que le 11 mars suivant (voir feuillet 81).

<sup>73</sup> Jean-Baptiste Meunier a déjà été mentionné dans le feuillet 6 de ce journal. Il le sera encore par la suite.

Sur le soir arriva le chef Gros Lapin qui me répéta les mêmes choses que le premier arrivé. Il ajouta que lui et ses gens, étoient très content de nous avoir **trouvé icy** (*rencontrés*), que les seuls Français étoit le soutien de toutes les nations **sauvages** (*peux rouges*). Qu'ils reconnoissoient aujourd'hui plus que jamais la nécessité d'en avoir parmi eux, manquant absolument des nourritures faute des fusils, poudre et balles que les Français seuls pouvoient leur procurer. {discours flatteurs et [r]usés qu'ils ont toujours coutume de tenir aux Français à première vue} ne cherchant sans cesse qu'à nous tromper et extorquer nos marchandises par toutes sortes de voyes **iniques**. Touts les Sauvages de cette rivierre comme ailleurs, je parle de ceux qui sont le plus fréquentés par nous, sont fins et rusés; ils ont plus de connoissance que bien des personnes ne leur en croyent. **Ils ont cet obligation à certains coureurs de bois qui, en qualité d'amis, les instruisent de nos usages, chose pernicieuse, car il n'en résulte jamais que du mal tant pour eux-mêmes que pour tous ceux qui [55] viennent en trafique chez ces peuples.**

Le chef Gros Lapin me dit que leur grand chef nommé Toangarest, (*en français le*) faiseur de village<sup>74</sup>, étoit resté **aux environ de leur village** avec le nommé Jean M[e]junier et ses **engagés**, en espérant qu'ils viendroient des François à la dernière saison de l'automne. Que ce **grand** chef avoit été bien fâché lorsqu'il avoit **sçu** (*appris*) que j'étois passé à son village sans **avertir** (*y arrêtes*) pour aller chez les nations du haut Missouri avec **une pirogue d'une grandeur énorme** (*avec une grande voiture*), chargée de marchandises. **Que sa crainte et son inquiétude étoit extrême, croyant bien que les Sioux nous auroient trouvés et détruits. Qu'il lui avoit recommandé d'envoyer dans le cours de l'hivers, deux hommes en parole chez les Titons afin de sçavoir ce que nous étions devenus tant il aimoit les François et s'intéressoit à leur conservation; qu'il seroit très content lorsqu'il apprendroit que nous étions échappés des mains de ces nations sans esprit. {Paroles flatteuses et non sincères.}**

Je lui fis une narration amplifiée de ce qui m'étoit arrivé chez les Sioux. **J'avois exagéré** (*j'exagerai*) la quantité de marchandises qui m'avoit été pillée (*par les sioux*). Car il ne manqua pas en voyant notre **[56]** pirogue de me dire qu'il n'étoit pas **possible** (*croyable*) qu'une si grande voiture n'eut apporté que **si peu** (*ce qu'ils paroissait*) de marchandises. Je lui fis entendre que les Sioux m'avoient dépouillés de la plus **grande** (*forte*) partie; et même de nos chaudières de service: les pelleteries des Sioux, qu'il reconnut bien, lui fit croire que je disois la vérité; ainsi, il me laissa tranquille de ce côté là.

Le **13ème** (*troisième*) du mois, les vieillards, les femmes et les enfants arrivèrent **avec tout leur bagage**. Il étoit véritable qu'ils manquaient de vivres ne mangeant que des racines. Ainsi, ils nous **assiégeoient** (*accabloient*) quand nous prenions nos repas, se battoient à qui auroit nos bouillons de viandes, ramassoient les os que nous jettions, pour les ronger: c'étoit chose étrange. Je me comportai dans cette occasion de manière à ne point irriter des gens affamés; et à ne point nous exposer nous mêmes à manquer tout **d'un** (*à*) coup des vivres. Nous leur fais[i]ons part de notre mangée en leur en distribuant quelques morceaux, principalement aux enfants. Ils me représentèrent leur misère n'ayant la plupart point de fusils et nous demandèrent les nôtres pour chasser au chevreuil. Ce qui nous répugnoit beaucoup mais, bon gré, mal gré, il fallut **[57]** y consentir (*car il s'en emparerent, sans attendre notre consentements*) et nous nous trouvames alors à dépendre d'eux pour les nourritures.

<sup>74</sup> Toangarest est le grand chef Oiseau Noir (Merle, Étourneau) dont Gros Lapin assurera la succession. «Faiseur de villages» dans la langue omaha se disait «Tonwongahe». Voir à ce sujet Jameson, note 62.

Le lendemain, ils s'assemblèrent **touts** et me demandèrent **de la poudre et des balles** (*couteaux etc*) à crédit. Je résistai longtems à leur demande, leur représentant que j'en avois très peu. Ils persistent et m'obligèrent de leur en donner. Pour éviter le tumu[l]te ordinaire lorsqu'ils prennent de force, je consentis à leur en donner moyennant qu'ils ne prendroient que pour **dix** (*douse a quinze*) peaux au plus par chaque chasseur; ce qui fut exécuté dans **le moment** (*l'instant*). **Mais** le chef, Gros Lapin, et quelques **autres** considérés me forcèrent à leur en donner pour trente et quarante peaux. **Il fallut habiller ce coquin de pied en cape** faisant (*il me fait*) toujours de grandes promesses pour lui et pour ses gens **auquelles je n'ai pas grande confiance** (*mais jay bien peur qu'il me trompe*). Ils ont partis premièrement pour la chasse des boeufs sauvages et sont revenus **après** (*au bout de*) quinze jours bien chargés de viandes sèches.

En reconnaissance de l'assistance qu'ils ont reçue de nous, ils me vendent les nourritures au poid[s] de l'or, tant les Sauvages en général (*et plus qu'aucuns ceux cy*) ne savent ou plutôt ne veulent pas reconnoître les bienfaits qu'ils reçoivent de nous **[58] croyant que nous y sommes** (*nous y croyant*) obligés.

La dépense que je suis obligés de faire icy pour la nourriture de neuf hommes est exorbitante. N'ayant aucunes provision de maillis, je suis réduit à acheter des viandes sèches, morçeau, à morçeau de ces canailles là, notre chasseur (*noele charron*) ne pouvant plus rien tuer parmi eux. Les animaux s'étant éloignés, ils sont retournés à la chasse des castors et des chevreuils pour me bien payer disent-ils.

**Ils ne se passent aucunes choses ici qui mérite d'être écrite depuis notre arrivée. On ne peut désirer un plus beau tems. Nous n'avions encore reçu ni neige ni froid, les bords du Missouri ne sont à peine gelés de deux pouces d'épais de sorte qu'on pouvoit naviguer icy jusqu'à la my décembre.**

Le 18 de **ce mois** (*décembre*) est arrivé (*ici*) le grand chef des Mahas, **Toangarest**, dont j'ai parlé plus haut<sup>75</sup>. Redoublement de surprise et de mécontentement pour moi **tant dans le cours de l'hivers que pour mon départ au printems que je prévoyois bien être très difficile**. L'arrivée du premier, me génoit beaucoup (*pour notre départ du printems et*) m'occasionnoit bien des dépenses que je n'aurois pas fait s'il ne fut venu (*tant*) pour les nourritures **ainsi** que (*pour*) quelques **petits** effets que j'étois **contraint** (*forcé*) de fois et d'autre de lui donner. { mais j'avois espérance de m'en retirer facilement et sans perte considérables.} **Je me trompois** (*l'arrivée du dernier mettoit le comble a mon embarras*).

**[59]** Ce grand chef des Mahas est le plus fin, le plus rusé **sauvage** et le plus **grand** coquin de toute les nations qui habitent le Missouri, il est craint et respecté **de toute sa nation** et en grande renommée chez les nations étrangères. Qui que ce soit n'ose le contredire ouvertement ni agir contre sa volonté. Il ne me fait aucun partie soit de guerre, soit de chasse, qu'il n'ait donné son consentement. Son nom est cité dans toutes les assemblées ou harangues **faites** (*a son absence*) **par les vieillards** dans **tout** les lieux les plus éloignés qu'ils aillent. Touts ses voisins écoutent sa parole, si quelqu'uns de ses gens acquièrent quelques belles marchandises ou beaux cheveux et qu'il paroisse les désirer, **ce qui lui arrive toujours**, ils s'empressent à les lui donner. Les étrangers, ses voisins le comblent de présents lorsqu'ils va les visiter.

---

<sup>75</sup> Voir le feuillet 55. Le portrait que trace ici Trudeau de ce grand chef est conforme à ce que rapportent nombre d'autres sources sur le personnage.

*(il a des esclaves pour le service, et pour mieux dire ils sont tous ses esclaves, car veut-il dormir il a (un ou deux loués, convalits) qui luy frottent doucement les jambes et les pieds pendant qu'il dort. Si ces valets ordinaires sont absents il sert également des plus considérés et des plus brave de ses gens pour cette office.*

*Est-il nécessaire de le réveillés il faut le faire avec precaution, prenant bien garde de luy criés aux oreilles, ni le panser de la main, mais ils se servent d'une plume qu'il luy passent legerement sur le visages ou en le chatouillant doucement a certains endroits du corps. Enfin cest un homme qui par son esprit et ses ruses s'est élevé a un si haut point d'autorité dans sa nations qu'il n'y en a point d'exemple ches tout autres peuple sauvage de ce continent. Il peut faire et faire faire le bien et le mal quand il luy plait. Ce n'est point par ses actions guerrierres qu'il s'est acquit tant de pouvoir, car il a toujours été porté a la paix, mais par la crainte que ses gens et ses voisins ont de certains poisons dont il se sert, disent ils, faire mourir ceux que luy déplaisent.)*

Il arrache aux Français qui viennent en commerce chez lui **la majeure partie des (leurs plus belles) marchandises qu'ils y apportent** et leur donne en payement si peu de pelleteries que celui qui ne perd que cent ou cent cinquante pour cent prix d'achat se trouve heureux.

Il promet beaucoup et ne tient jamais sa parole. Il tire tous les ans beaucoup de castors et des loutres des Poncas et de ses gens mêmes, mais il les conserve pour les **donner [60] aux** nations situées sur le Mississipy qui viennent tous les printems lui apporter en échange des draps écarlatte, des porcelaines, des **argenteries (sauvages)**, et quelque peu d'eau de vie, pour la quelle il est fort passionnée, et la plus part de ses gens suivent son exemple, ne payant **qu'en partie**, les fusils, la poudre, les balles, **les chaudières et autres marchandises** qu'ils se font donner de nous à crédit, en peaux de chevreuil bonnes et mauvaises et, s'ils nous trafiquent des peaux de castors et de loutres, c'est aux prix qu'ils veulent et toujours à la perte de celui qui leur vend.

Ce **grand** chef feint de prendre quelques fois les intérêts des Français mais, dans le fond, tous les beaux discours qu'il leur tient, **les paroles flatteuses**, les grandes promesses qu'il leur fait n'ont pour but que de les piller lui même sous un faux voile d'amitié qu'il **leur porte (fait paroître)**, **sans qu'ils osent à peine se plaindre**, et **lorsqu'il** s'est satisfait, il laisse ses gens se débattre avec les traiteurs et leur arracher le reste de leurs effets **autant (au meilleur marché)** qu'ils peuvent. **Ce à quoi ils sont tous naturellement portés.** Dans cette extrémités il faut avoir recours aux braves, aux soldats, et aux chefs du second rang, **pour vous garantir des pillages, des mauvais traitements.** C'est autant de sangsues qui vous extorquent l'autre tiers des effets pour **leur service (leurs bons services)**.

[61] Cet homme sait faire valoir aux Français le besoin qu'ils ont de lui, **de son assistance**, (soit) dans le commerce des pelleteries avec sa nation **de mille manières différentes et à chaque journée**; soit pour la distribution des crédits qui, **sans lui**, (sans sa présence) se feroit avec tumulte et profusions; soit pour en retirer le payement, ayant la politique de laisser dans l'occasion les traiteurs dans l'embarras; soit par les querelles, les disputes, les menaces, les rapines faite par ses gens qui sont de leurs naturels brutes et féroces et, venant ensuite à son secours, [il] ne manque jamais de mettre le calme et le bon ordre. Le pauvre traiteur **se trouve (trouvant)** heureux de son appuy **et est obligé de force (forcé)** de le charger de louanges, de caresses, de bons traitements et n'ose lui refuser tout ce qu'il désire.

Quant à ses gens, il sçait leur faire connoître que de lui dépend leur bien être. Il règle les mesures de poudre et les prix des marchandises. Tantôt elles sont d'un[e] grandeur énorme et les prix des marchandises médiocres, voulant, leur dit-il, avoir pitié d'eux. D'autres fois elles sont (*plus*) petites et les prix plus haut, ce qui arrive rarement. Par cette conduite alternative de bien et de mal, il tient les uns et les autres dans [62] la crainte et l'espérance. Mais, pour son particulier, il n'y a point depuis plusieurs années de changement. (*Au contraire*), il s'empare **impunément** (*gratuitement*) du tiers au moins des marchandises qui arrive chez lui.

À l'arrivée des Français à son village, il fait faire l'ouverture de **tout** ce qu'ils apportent **en général** et s'approprie tout ce qui lui plaît. Les engagés même sont **obligés** (*forcé*) d'ouvrir leur cassette ou havre-sac qu'il visite et leur arrache une partie de leur tabac et autres petits effets qu'ils pourroient avoir. Les chefs du second **ordre** (*rang*) **et les soldats** font aussi leurs rapines sans qu'on puisse se révolter contre eux. **Si on murmure ou se plaint aux chefs, et qu'on lui représente qu'il nous fait peur, il nous répond qu'il a besoin des 2èmes chefs et des soldats pour lui aider à maintenir ses jeunes gens qui n'ont point d'esprit et que, sans lui et eux, les Français ne pourroient fréquenter son village sans être pillés et tués et, qu'ainsi, il faut avoir égard à eux, mais qu'il payeront bien ce qu'ils prennent.**(*toujours avec promesses de bien payes*). Ce qu'ils font toujours à leur volonté et avec beaucoup de perte pour le marchand.

Quant au commun **du village** (*de ce peuple*), le trafic **des pelleteries, pour les marchandises qui restent après [63] les parts de ces coquins de chefs et considérés présent, qui en enlèvent la moitié à perte et les nourritures présent sur l'autre moitié**, se fait avec profit. **Mais il est impossible avec la partie des marchandises qui restent pouvoir enlever assez de pelleteries pour y faire quelques gain.** (*mais la perte que ce chef et ses suivents apportent aux traiteur leur enlevant la meilleure et la plus forte partis de leur effets avil prix, les met hors d'état dy faire aucun gain.*)

Ce poste des Mahas est **sans doute** (*présentement*) le plus désavantageux **pour le commerce des pelleteries de tout le bas** de (*toute*) cette rivière, tant par la grande connoissance qu'ils ont du commerce des Anglais sur le Mississipy<sup>76</sup>, que par la mauvaise disposition de cette nation et de leurs chefs à notre égards. On dit que quelques coureurs de bois y ont fait autre fois **des profits considérables** (*de gros profits*). Ils n'avoient pas encore cette communication pernicieuses avec les nations dépendantes des Anglois. Il n'y avoit chez eux qu'un seul chef **élu par les Français** et nouvellement reconnu pour tel par Messieurs les commandants des Illinois. Il se portoit entierement aux intérêts des traiteurs qui entroient chez lui. Sa conduite particuliere étoit honnête. Il payoit toujours bien ce qu'il prenoit de marchandises; **il traitoit bien les Français**. Depuis quelques années, il est entierement changé pour nous. Il nous parle d'une façon et pense et agit de l'autre. [64] Son esprit n'est occupé que de ruses et de fourberies pour nous tromper et envahir nos marchandises. Tous les jours, il nous reproche que les Français sont de grands menteurs et des trompeurs. Il dit que, depuis plusieurs années, **les marchands qui viennent à son village lui promettent d'année en année une médaille plus grande d'à l'ordinaire, qu'il avoit demandé, et** (*il avoit demandé une certaine médaille plus grand que les medailles ordinaires*) que M<sup>r</sup> Montardy<sup>77</sup> luy avoit apporté. Ne la trouvant pas

---

<sup>76</sup> Trudeau revient sur cette question du commerce avec les traiteurs anglais, notamment dans sa *Description*. Voir plus loin le feuillet 29 de la première partie.

<sup>77</sup> Né à Montauban en 1736, Pierre Montardy est venu en Amérique en qualité de militaire. Sergent au fort de Chartres en 1765, il vint par la suite s'établir à Saint-Louis et participa à des activités de

semblable par les quatre portraits qui étoit incrustés dedans, et le toure de la médaille qui étoit uni (*et*) sans cordon, il l'avoit renvoyé à son Père **espagnol sous le nom de qui il l'avoit reçu**, pour qu'elle fut refaite avec une seule figure n'ayant pas quatre coeur, dit-il, pour quatre père. Que cette médaille lui appartient puisqu'elle lui a été **apporté et donné** (*envoyé par son père Espagnol*), qu'il ne la point refusé ni renvoyé pour la perdre **entièrement** (*tout a fait*), mais pour qu'elle fut refaite avec un seul portrait de son Père espagnol. Chaque année, il demande cette médaille, on ne lui apporte point. **Il tonne, il menace, il fait les plus aigres reproches**. Les traiteurs, pour l'apaiser, lui ont toujours dit qu'elle avoit été envoyé au grand village des Espagnols pour **[65]** être **refaite**, ce qui est faux, (*car Mr montardy l'a gardé*). Ils lui font espérer qu'elle viendra l'année d'ensuite. Il voit clairement qu'il est trompé; aussi, ne ménage-t-il plus rien pour occasionner de la perte aux Français qui viennent en traite chez lui ou qui veulent passer pour aller plus haut. Il dit tous les jours qu'il est à la veille de lâcher la bride à ses gens **tout à fait**; et de les laisser piller et tuer les Français partout où ils les trouveront. Que sa nation seuls n'a jamais tué de français par l'opposition qu'il y a toujours mis. Que, présentement, peu de chose le retient ainsi que ses gens. (*Il accuse surtout Mr montardy de luy avoir fait de grandes promesses qui n'ont point arrivées.*)<sup>78</sup> Toutes ces choses lui tiennent lieu de prétexte légitime pour rapiner **les effets des Français**, leur faire payer des tributs onéreux, leur boucher les **passages** (*chemins*).

Si, messieurs, je me suis peut être un peu trop étendu au sujet de ce chef et de sa nation dont j'ai étudié cet hivers le caractère, la façon de penser et d'agir, c'étoit pour vous instruire avec vérité de ce qui ce passe chez cette nation. Je prévois que vous aurez besoin d'une communication directe avec elle pour **faciliter** (*procurer*) un passage libre et sûr à vos **effets** (*pirogues*) tant en montant qu'en descendant (*le missouris*). N'espérez pas de continuer ces voyages **[66]** furtives avec facilité. Tôt ou tard vos effets seront prises et pillées **soit en montant ou descendant**, et peut être votre monde tué. Car il est certain que sachant présentement les desseins des Français pour le commerce du haut Missouris et le temps où ils ont coutume d'y monter, ils les guetteront et feront des découvertes en partis de guerre, en haut et en bas, pour les surprendre.

Ils sont déjà fort irrité contre nous à ce sujet et, en particulier, contre le Sieur Jacques Déglise qui toutes les étées vole, disent-ils, le chemin **pour aller chez les nations d'en haut, en allant et en revenant**. **Quant à moy**, je lui fait entendre que je ne voulois pas passer sans le voir mais que n'étant pas à son village j'avois continué route.

Le village des Mahas seroit le poste le plus propice pour établir un dépôt de marchandises et de vivres pour fournir au commerce du haut du Missouris, étant situés environ à moitié chemin des nations mandannes. Pour lors, **le trajet de chemin pour** le transport des marchandises aux Mandannes seroit plus court, et moins risquables, pouvant profiter de la saison que les Sioux s'éloignent ordinairement des bords du Missouris **pour passer les endroits où ils viennent y faire leur chasse l'été et l'automne**. **[67]** De plus il est absolument nécessaire pour mettre le grand chef des Mahas dans nos intérêt, **et chasser de son esprit les mauvaises impressions qui si sont formées**, soit pour le commerce avec sa nation, soit pour **la réussite de** celui des nations du haut Missouris qui ne pourra **jamais** se faire (*facilement*) sans son aveu, de le contenter en lui procurant cette médaille qu'il demande depuis si longtemps, **accompagné d'un** (*et un*) grand pavillon,

---

traite. En 1787, il avait le rang de capitaine de milice. Il décéda en 1809. On rapporte qu'il était très estimé dans la capitale des Illinois. Voir Jameson, note 64.

<sup>78</sup> Effectivement, James Mackay lui apportera cette médaille tant convoitée l'année suivante.

**d'une selle française, et d'un baril d'eau de vie de dix à douze pots**, et, tous les ans, (*de concert avec le gouvernement*) la Compagnie pourroit lui envoyer un présent. Par ce moyen, elle pourroit se procurer un **passage** libre chez cette nation et y tirer quelque secours de vivre pour une si longue route, soit pour aller, soit pour revenir.

Tous les jours, ce chef me parle de l'entreprise des Français pour le haut Missouri, des risques et dangers où ils s'exposent **dans la route** par la rencontre des Sioux; il ne désapprouve pas tout à fait la fréquentation que nous voulons avoir avec les Ricaras et les Mandannes; il convient que ce sont de bons Sauvages, chez qui les Français seront bien reçu, mais **il blâme** de passer en cachette à son village, il ne peut, dit-il [68] nous pardonner cet action. Je lui répondis que les Français ont toujours trouvé tant de difficultés pour passer son village, ainsi que tous ceux qui sont situés sur les bords du Missouri, qu'ils ont pris le parti d'y passer **furtivement pour parvenir à leurs desseins**, (*en cachette*); que les Français parcouroient toute la terre; que les chemins leurs étoient libres partout et en toute saison, sans qu'aucune nation sauvage y mit obstacles; que dans **le seul Missouri** (*cette seule rivière*), les nations fermoient les oreilles aux paroles de leurs Père (*Espagnols*), empêchant les Français d'aller chercher des pelleteries ou bon leur sembloient; que si, au contraire, ils laissoient les chemins libres et ouverts, ils verroient en tous temps des pirogues chargées de marchandises passer et repasser à leur village, où ils arrêteroient en surétée comme au leur propre, **et leur procureroient plus aisément leurs besoins en toute saison** tel qu'il se pratique chez toutes les nations du Mississipy chez qui les Français vont et viennent librement. – Quelle jalousie vous transporte de nous voir porter les besoins aux nations situées au delà de vous, lui dis-je, pourquoi y portez vous empêchement avec tant d'opiniâtreté? N'êtes vous pas contents et heureux que les Français soient parvenus jusqu'à vous et vous y apportent tous les ans vos besoins? Pourquoi (*nous*) **les** empêcher **vous** de les porter à d'autres [69] et d'y chercher des pelleteries? Ces nations ricaras et mandannes que tu avoues toi même **avoir de bons coeurs** (*estre de bons sauvages*) ne te remercieront-ils pas de laisser un beau chemin aux Français qui leur portent un couteau, un coup de poudre? Ton nom sera publié et élevé chez toutes les nations jusqu'au source de cette rivière. **Ils lèveront les mains avec toi et s'écriront: toi, Toangarest, le plus grand des chefs peaux rouges, continue d'avoir pitié de nos femmes et de nos enfants. N'est-ce pas une gloire pour toi?**

Ton Père, le grand chef des Espagnols, lorsqu'il apprendroit que tu écoute sa parole et que tu joint ton coeur au sien pour procurer les besoins à (*tous ses enfants situés sur le Missouri*) **toute cette rivière, en échange des pelleteries que les Français en retireroient** ne seroit-il pas content? Je ne découvre aucuns sujet, **ni raisons** vraies et justes qui t'occasionne à boucher le chemin aux Français (*dans ces voyages*) . Au contraire, je n'y vois que du bien **et de l'avantage** pour toi et ta nation. Tu serois assuré **d'y voir les Français en tout tems** (*de les voir en toute saison*) **y arrêter pour y acheter soit des vivres ou d'autres besoins**. Les nations chez qui nous parviendrions pourroient par notre moyen avoir fréquentation avec toi [70] et te procurer quantité de cheveaux, à bien meilleur compte que les Panis, qui vous les font toujours payer bien chère.

Il me répondit que c'étoit bien; qu'il n'ignoroit pas que les **Français** (*nations blanches*) courroient à la recherche de pelleteries chez toutes les **nations** (*peuples sauvages*) qu'ils pouvoient découvrir, et que, sans doute, les premiers Français qui avoient **toujours** pénétrés de nations en nations s'étoient ouvert **un beau chemin** (*les chemins*) **par un accord** entre eux et chaque village où il passoit, en anonçant la parole de leur grand chef, faisant des présents de sa part quand il étoit nécessaire, mettant les

Sauvages en union partout et n'épargnant rien pour adoucir **leurs coeurs, qui ont toujours été mauvais et changeants** (*leur esprit féroces et changeants*). Et qu'il savoit très bien que, malgré le bon coeur des Français et **touts** leurs présents, ils ont souvent été tués et pillés par toutes les nations qu'ils fréquentent exceptés les Mahas; que tous les chemins qu'ils avoient ouverts étoient arrosés de leur sang et couverts des marchandises tant donnés que pillés. Qu'aujourd'hui, notre chef et nous, ne prenions pas les mêmes traces **des anciens** (*de nos ancêtres*), puisqu'au lieu de nous frayer le chemin par un bon accord avec les nations qui sont située sur notre route en leur annonçant la parole, et le desseins **du grand** (*de notre*) chef et, au lieu d'employer [71] les moyens ordinaires et convenables pour les mettre **en union** (*d'accord*) entre eux et pour **gagner** (*adoucir*) l'esprit et le coeur des méchants, nous ne cherchions qu'à les irriter en vólant les chemins que, sans doute, le dessein de notre chef et de nous étoit d'ouvrir **ces mêmes** (*les*) chemins; par le sang et le pillage. Tu sors toi même, me dit-il, de l'éprouver par la main des Sioux qui ont **été prêt a** (*faillis*) t'ôter la vie. D'autres la perdrons soit par **la main** (*celle*) des Poncas ou des Sioux. Pour moi, pouvez-vous m'imputer de vous avoir nuit **dans ces voyages** (*puisque vous vous en êtes toujours si bien câchés*) ? **Non, vous avez toujours passés en cachette de moi et de mes gens j'en suis très mal content.**

**Si votre chef et vous autres m'employoit pour vous aider dans vos entreprises; plutôt que de vous si bien cacher de moy, je pourrois vous faciliter un beau chemin parmi les Poncas et parmi les Sioux, chez lesquelles je suis très bien écouté.**

**J'ai empêché le nommé Jean M[e]junier de parvenir cette année à son poste, parce que je sçai pour le certain que, les Poncas étant mort l'année dernière, beaucoup de personnes attribuoient cette mortalité à un certain calumet dans lequel Jean M[e]junier les avoit fait fumer [72] et qu'ils étoient déterminés de le tuer, s'il retournoit chez eux.**

*(tu me reproche, me dit-il, d'avoir arrêté (le) nommé jean monier qui etoit détiné pour les poncas. Cela est vrai; si je l'ai fait c'étoit pour le preservés des insultes que cette nations luy auroit faites, sil se fut rendu cher (chez) elle; j'étois informé de leur ma(u)vaise disposition pour les français et pour luy particulierement; disant qu'après son départ de ches eux, ils étoient morts quantité de Braves et considerés, att(r)ibuants cette mortalités a un certain calumet dans lequel jean munier les avoit fumer.)*

**De plus** (*Dailleurs*), je suis de plus en plus mécontent des Français. Ils **montent** (*amènent*) des grandes pirogues (*chargées de marchandises*) pour les Ricaras, pour les Mandannes, pour les Poncas et pour toutes les nations **en général de cette rivierre** (*qui habitent le Missourie; peuple pour la plus part qui les tuent tous les jours et ma nation, qui n'a jamais tué d'hommes blancs en est privé cette année ainsi que moy de ma medaille*). **Je suis le seul qui n'est point de voiture cette année et sans doute que ma médaille me viendra point encore.**

*(Lorsque, après avoir attendu jusqu'a la dernière saison de l'automne, aux environs de mon village, j'ay vû arrives une seconde voiture, conduite par le nomme Salomon petit, chargée de marchandises pour les poncas, et non pour moy, j'ai été tout a fait faché contre les français. je les ai abandonné, et suis venu a la recherche des beuf sauvages avec toute ma famille, au nombre de dix sept loges pour vivres.*

*Le Sr jean munier n'ayant pu faire aucune provisions de vivres et envoyé au nombre de six hyvernan avec les sauvages. ils sont arrivé icy avec cette dernière bandes, il*

*m'ont assurés qu'à l'arrivée de la dernière pirogue, ce chef les avoit très mal traité; qu'il avoit même poussé si rudement deux des engagés, qu'ils avoient culbutés du haut en bas d'un Ecorre, menaçant de piller la poudre du dit Jean Muniers, que l'ayant apaisé il les a forcés d'hiverner tout auprès de son village et de donner à credit à ses gens de poudre et balle se servant pour mesure d'une corne qui contenoit en trois fois pour une peau, plus d'une livre de poudre, et que luy même avoit pris plus de quatre pièces de drap et de vingt couvertes blanches, avec l'assortiment, sans luy donner un seul castor.*

*à son arrivée ici il m'a fait raconter ce qui m'étoit arrivé, et ayant fait entrer dans mon magasin, il m'a obligé de luy montrer ce qui me restoit de marchandises. Il m'a plaint du malheur qui m'étoit arrivé chez les Scioux; ajoutant qu'il ne vouloit pas que ses gens me fissent pleurer. mais par précaution, me voyant peu de butin et avant que je le trafiquasse, il m'a pris beaucoup de marchandise, me disant qu'il me payeroit bien; tous les jours il m'arrache quelques plumes. je n'ai encore reçu de luy que quelques morceaux de viande. je crains bien qu'il ne me traite comme il traite les autres.*

*j'ai eue de grandes difficultés avec le chef Gros Lapin, chef de 2<sup>e</sup> rang, qui non content de m'avoir pris pour trois cent quatre vingt onze livres de marchandises, prix de ma facture, et ne m'avoir donné pour tout paiement que seize castors, quatre loutres, cinquante peaux de chevreuil, et quatre peaux de biches, il vouloit me forcer de luy donner dix brasses de drap, dix couvertes blanches, à credit, payable au printemps à son village. je lui ai refusé fermement; mais je crois bien que sans la présence du grand chef, qui a prêté son intérêt dans cette occasion, il m'auroit fait un très mauvais parti.*

*car Messieurs, que leur opposer que de simples paroles, qui n'ont pas plus d'effet que si elles étoient adressées aux arbres et aux roches, les menaces de courroux de leur père, notre chef, et de la privation de leurs besoins? ils ont les oreilles si rebattues de ces sortes de menaces, qui n'arrivent jamais, qu'ils en rient et se moquent de nous, nous traitant de voleurs, disent que nous leur apportons que des méchantes marchandises, que nos fusils ne valent rien, crevant la plus part dans leurs mains, ou les ressorts manquant à moitié leur chasse, que nos haches ne sont point d'un fer dur, cassant au premier coup qu'il donnent contre le bois le plus mou, qu'enfin ce(s) est encore trop payé de deux peaux de castor ou loutre, et de deux et trois peaux de chevreuil, une brasse de drap, une couverture blanche, et puisque les marchandises anglaises, qui sont beaucoup plus belles et meilleures, se vendent à bien meilleur marché sur le Mississipi. quant au reste des menues, qu'ils prennent toujours en quantité, ils se les approprient gratuitement, comme dues à leur quantité de chef et de soldats. j'ai été payé presque entièrement du reste de cette bande, à qui j'avois donné pour deux cent trente et une peaux à credit de poudre, balle, couteaux, pierres à feu, etc.*

*j'ai perdu soixante et deux peaux par les soldats et les considérées; ils ont employé vingt cinq jours à la chasse du chevreuil, et des castors, et n'en ont tués que très peu, faute, dit-il, de bons fusils pour les chevreuils; et de l'épaisseur de la glace pour le castor.*

*les chefs et les soldats mis à part, on vend au commun du village avec Bénéfice. mais les premiers prenant à vil prix la majeure partie des marchandises, il n'en reste jamais assez pour enlever les peltries des derniers, qui sont toujours les meilleures.*

*j'ai très à propos à mon arrivée icy, cette automne, caché les marchandises les plus précieuses pour les nations du haut du Missouri. car si tous ces coquins de chefs et considérés les eussent vus, ils m'en auroient enlevés bien davantage.)*

Le deuxième de février, trois jeunes Sauvages **étant allés à la découverte** (*qui étoient allés à la découverte des beuf sauvages*) revinrent le lendemain et rapportèrent qu'ils avoient entendus tirer quantité de coups de fusils (*et vus trois hommes*). Ils envoyèrent le lendemain dix jeunes gens pour reconnoître **quelle nation pourroit avoir** (*qui auroit*) tirée ces coups de fusils.

Le 4<sup>ème</sup>, ils rapportèrent qu'ils avoient trouvés six loges de **la nation poncas, campés à cinq à six lieuës** (*à quelques lieux*) plus haut que nous. En m'annonçant cette nouvelle, ils m'en apprirent une bien affligeante pour le sieur Jacques Déglise et pour moi et, conséquemment, qui cause un préjudice notable aux intérêts de la Compagnie. Ils me dirent donc que les Poncas avoient surpris le sieur Jacques Déglise (*cet été*) à une demie journée de marche plus haut que leur village. Qu'ayant été quelques moments en délibération **s'ils le tueroient** (*de le tuer*), [73] ils s'étoient contentés de lui prendre vingt cinq fusils, deux barils **et demi** de poudre, les balles proportionnellement, **quantité de** tabac, couteau, &c (*et autres marchandises dont je nai pu savoir au juste le nombre ni la quantité*).

Je fus fort affligé de cette perte. **Il semble que les malheurs se réunissent cette année sur nous.** Je croyois ces fusils sauve, entre les mains du sieur Jacques (*deglise*), à qui je les avois **remis et** confiés à commission, **comme je vous l'ai marqué plus haut** (*par toutes les raisons que jai cité plus haut pages*); **espérant qu'il pourroit éviter plus facilement que moi d'être pris par ces nations situés sur le bord du Missouri, pouvant par la légèreté de sa voiture arriver chez elles, avant leur retour de chasse d'été ou les passer de nuit, ce que je désespérois de pouvoir faire avec une voiture si grande et si lourde.** (*dailleurs*) si j'eusse gardé ces fusils (*dans ma pirogue*), ils m'auroient été enlevée par **la main des** (*les*) Sioux.

Cette nouvelle ne m'at pas été annoncé paisiblement. Les chefs Mahas m'ont accablés de reproches et d'injures et menaçant surtout le sieur Jacques D'église de le maltraiter s'ils le surprénoient dans ses voyages cachés [74] ainsi que tous les autres qui l' (*les*) entreprendrons d'avantage.

**Les cinq médailles et les cinq pavillons que les Poncas ont vû entre les mains du sieur Jacques; envoyés par monsieur le commandant aux chefs Mandannes, ont donnés de la jalousie à ces deux nations et leur fait tenir bien de mauvais discours contre nous.**

Je me suis défendû en les assurant que j'ignorois que le sieur Jacques Déglise eut remonté (*le Missouri après moi*) **pour les nations du haut Missouri;** que, sans doute, il avoit passé dans le tems que je marchois par terre pour **aller** (*me rendre*) aux Ricaras.

Je leur réitérai les **intentions** (*intoins (ententes?)*) de leur Père (*espagnol*) **le grand chef des espagnols**, qui vouloit procurer les besoins à **tous ces enfants situés** (*les peuples sauvages*) sur le Missouri. Que les Français qui **désirant** (*vouloient*) fréquenter toutes les **nations** (*tous les peuples*) sauvages ne cherchoient **que** (*qu'a faire*) le bien et non le mal; et que ceux cy, au contraire, ne leur causoient que de la perte, les pillant, les maltraitant partout où ils se trouvoient et même dans leur village.

(*je leur dis*) que ces voyages furtives dont ils nous faisoient tant de reproches ne **lui** (*leur*) causoient aucuns dommages; et que si les [75] Français agissoient ainsi, c'étoit par la connoissance **qu'ils avoient** de leurs mauvaises intentions pour eux, et (*encore une*

fois) par la difficulté qu'ils trouvoient toujours à **passer** (*de les laisser passés*) chez-eux; et que si, au contraire, ils laissoient les chemins libres, nous y arrêterions avec plaisir.

*(si tous les peuples sauvages, leur dis je, qui sont situés sur les chemins des français, depuis les pays où se font les marchandises, jusqu'à vous, leur eussent fermé les passages, vous n'auriez jamais reçus de nous des Besoins qui vous sont si nécessaires, mais au contraire toutes ces nations, contentes d'avoir des français parmi eux, qui donnent la vie à leurs femmes et leur enfants, Écoulent la parole de leur père, sont toujours d'accord avec leur frère, les hommes Blancs, qui vont et viennent en tout temps en toute saison d'un village à l'autre, comme ils leur plaît, (s)ans y trouver aucune opposition, vous seuls, Mahas, autos, et poncas, qui avez plus besoin de nous qu'aucunes autres nations, fermez les oreilles aux paroles de votre père notre chef; vos esprits et vos cœurs sont remplis de mauvais sentiments pour nous, ne cherchant qu'à nous voler, nous tromper, nous piller, et à nous nuire dans nos entreprises par toutes sortes de moyens. Enfin après bien des débats semblables, car je ne ferois pas si je citois toutes les impertinents discours, qu'il me tiennent tous les jours.)*

**Enfin après bien des [d]ébats semblables**, ce chef rusé **des Mahas** veut toujours me persuader que c'est pour la conservation des effets et de la vie même des Français s'il blâme **nos entreprises de découverte sur le haut Missouri** (*les voyages du haut du missouris*). La perte des effets du sr Jacques Déglise par la main des Poncas, et des miennes par celles des Sioux, donnent un grand poids à ses raisons, quoique le véritable motif de son mécontentement soit de n'avoir pu lui-même nous en arracher la plus belle et la plus forte partie, si nous eussions arrêté chez lui.

**N'importe j'avourai que le commerce des pelleteries avec la nation mahas peut être encore avantageux pour les marchands qui tirent leurs marchandises de la partie anglaise et y font valoir leurs pelleteries. Mais il est impossible qu'un pauvre misérable traître, qui s'équipera chez un marchand de S<sup>t</sup> Louis qui ne [76] manque jamais de l'écorcher jusqu'au vif, puisse y faire aucun gain ni même compléter le paiement de son équipement. Il n'y a d'autres différences entre les corsaires qui courent les mers et les marchands des Illinois, si ce n'est que les premiers s'enrichissent quelques fois tout d'un coup par une bonne prise; et que les derniers ne font leur fortune qu'en cinq à six ans de commerce sans exposer leurs vies, en écorchant le pauvre voyageur et l'habitant.**

Le 16 février, deux des engagés du sieur Jean M[e]junier ont partis pour aller chez lui. J'ai envoyé deux de mes gens avec eux chercher une lettre à moy (*Écrite par ma femme*)<sup>79</sup> **adressée venant des Illinois** et apporté par le sieur Salomon<sup>80</sup>. J'ai prémédité de prouver aux Mahas et aux Poncas par cette lettre que les fusils pris par les derniers, entre les mains du sieur Jacques Déglise, m'appartenoient, leur disant que ni [n'y] ayant point de fusils à mon départ, au village français, j'avois recommandé au sieur Jacques Déglise **lorsque je l'avois rencontré** de m'en apporter vingt six, s'il en étoit arrivé lorsqu'il partiroit. Je ne sai si cette ruse me réussira.

---

<sup>79</sup> Dans la version dite de Séville de ce journal, Trudeau précise que cette lettre lui était «écrite par ma [sa] femme».

<sup>80</sup> Salomon Petit était l'un des engagés de Jean Meunier dont le poste de traite se trouvait chez les Poncas, près de l'embouchure de la rivière Qui-Court, ou Niobrara actuelle.

Le 8 du mois de mars, le grand chef des Mahas et toute sa famille est partis d'icy pour [77] **s'en** retourner à son village, sans me donner une seule peau, disant que sa pelleterie y étoit caché (*en cache à son village*), mais je n'espère rien de ce coquin (*pour deux cent vingt trois livres, prix de facture*).

Le 9ème, sont arrivés les deux hommes que j'avois envoyé chercher **ma** (*une*) lettre, accompagnés du sieur Salomon et de deux autres engagés **de Jean M[je]junier**, avec quelques effets **pour faire la traite avec les Poncas** (*pour acheter des vivres, ayant jeunés la plus grande partie de l'hivers, ne mangeant que des fêveroles des sauvages*).

Le dix, les deux grands chefs Poncas, l'un appelé Kichétawaco<sup>81</sup> (*Kichetabaco*), l'autre Morrestnangy (*morrest-naugy*)<sup>82</sup> **sont arrivés icy**. Je les ai bien reçus.

Je leur ai dit que leur Père espagnole, protecteur de toutes les nations **situés sur cette rivierre** (*qui habite le Missouri*), vouloit leur procurer leurs besoins; que tous les ans il leur envoyoit une voiture chargée de marchandise pour eux; mais que les Mahas, fins et rusés, leurs fermoient le chemin, disant que les Poncas étoient de mauvais gens, les accusant de vouloir piller et tuer les Français qui entreroient chez eux, attribuant leurs maladies et mortalités à leurs marchandises. Que les seuls Mahas étoient les auteurs de leurs misères<sup>83</sup>. Je les exhortai à bien traiter les Français partout où ils les [78] trouveroient; que les intentions de leur Père espagnol étoit d'avoir un beau chemin **pour tous** (*partout*) ses enfants. Je les sollicitai à bien payer les effets qu'ils avoient pris au sieur Jacques Déglise.

Je les assurai, en leur montrant la lettre que le sieur Salomon m'avoit apporté, que les fusils m'appartenoient, que, d'ailleurs, la poudre et autres effets **du sieur Jacques D'église** qu'ils avoient pris sortoient du même village et de la même maison que les miennes. Qu'ainsi, ils feroient bien de me donner toutes les pelleteries qu'ils lui destinoient en payement, et de ne pas les trafiquer ni à d'autres Français ny aux Mahas; ce qui arriveroit infailliblement s'ils ne me les donnoient pas, le sieur Jacques ne pouvant être de sitôt de retour à leur village. Que s'ils nous faisoient pleurer, les Mahas seroient **contents voulant les tenir toujours dépendants d'eux** (*et confirmeroient leurs mechantes paroles contre eux*) et, qu'au contraire, s'ils nous rendoient le coeur content, cela prouveroit que tous les mauvais discours des Mahas sont faux. Que leur Père espagnol seroit satisfait d'eux; et qu'ils pourroient être assurés que les Français, **connoissant leurs bons coeurs** (*apprenant leur bonne conduite*) feroient tous leurs efforts pour parvenir à leur village (*leur apportés leurs besoins*). Je les conseillai **de ne point trafiquer de pelleteries avec les Mahas de les conserver plutôt pour une autre année et surtout** de fermer les oreilles à leurs mauvais discours (*aux discours*) qui ne tendent qu'à les brouiller avec les Français (*nous*) et conséquemment les rendre **misérable** (*malheureux*).

Ils me dirent que tous les mauvais discours **que les Mahas tenoient aux Français** (*des mahas*) étoient faux qu'il ny avoit rien sur la Terre de meilleure que les hommes blancs et leurs marchandises. Que le chef de Mahas étoit un méchant qui les trompoit

---

<sup>81</sup> Lors de son voyage en Amérique de 1832 à 1834, le prince Maximilien de Wied-Neuwied allait rencontrer ce chef dont le nom signifie «Gros Tabac» et dont le portrait a été exécuté à la fois par Karl Bodmer et George Catlin.

<sup>82</sup> Personne ne semble avoir identifié autrement ce second chef ponca.

<sup>83</sup> Quelques années plus tard, les Poncas allaient être pratiquement exterminés par la petite vérole, c'est-à-dire la variole, introduite par les traiteurs et leurs engagés.

toujours et les rendoit digne de pitié. Que **j'éprouverois** (*prouverois*) moi même lorsque j'entrerois dans leur village, s'ils étoient tels qu'ils les accusoient. Qu'il étoit véritable qu'ils avoient pris vingt quatre fusils, **de la** poudre et **des** balles **au** (*a*) sieur Jacques Déglise; que la nécessité, voyant que leur **pirogue** (*voiture*) étoit toujours arrêté par les Mahas, le leur avoit fait faire; qu'en outre, c'étoit pour se venger des Ricaras qui les avoit mal reçus et voulus tuer lorsqu'ils avoient été en parole chez eux **cette étée** (*l'étée dernière*). Que **tous** les considérés de leur nation avoient déterminés de bien faire payer à leurs jeunes gens **[80]** ce qu'ils avoient pris. Qu'il ne seroit détachés aucunes pelteries que le payement ne fut completté. Que, lorsqu'ils seroient tous **réunis** (*arrivés*) à leur village, ils tiendroient une assemblée à ce sujet et qu'ils me recommandoient, aussitôt la navigation libre, de **descendre** (*my rendre*) promptement **à leur village**. Qu'ils croyoient que je serois content.

Ils **m'ont** représenté qu'ils étoient dénués de poudre, que cela seul occasionneroit peut-être leurs gens à détourner quelques pelteries, pour en avoir des Mahas. Pour les encourager à conserver leurs pelteries, je leur ai promis que, s'ils me payoient bien, je leur en vendrais quelques peu, ainsi que **du** drap, et **des** couvertes blanche que j'avois réservé pour eux. Pour lors, ils ont parus content et m'ont priés avec instance de les leurs conserver. Les Mahas font tout leur possible pour les détourner de payer ce qu'ils ont pris à **Mr** Jacques Déglise (*cet hommes a fait voir aux poncas les cinq medailles et les cinq pavillons dont il est chargé pour les chef mandannes. cette vüe a donnée une fort jalousie a ces deux nations cy et occasioné bien des mauvaises paroles contre nous.*)

En parlant avec ces chefs poncas de la nation ricaras<sup>84</sup>, **où ils avoient été en calumet** (*chez qui ils ont été*) l'étée dernière, ils m'ont appris que de cinq Français qui étoient restés chez cette nation, ils n'en avoient vûs que deux; que les **Ricaras** (*ris*) leurs avoient dit que les trois autres Français étoient **[81]** partis (*il y avoit un temps considerable*) avec sept considérés de leur nation pour aller en parole chez **d'autres** (*des*) peuples sauvages (*très*) éloignés; **qu'après un tems considérable ils n'étoient** (*que n'étant*) point revenus; qu'ils croyoient qu'ils avoient été tués, et qu'ils se dispoient à aller tous en guerre pour venger leur mort.

Le **onzième du mois** (*11*), le chef Gros Lapin est partis d'icy avec toutes sa famille.

Le **douzième** (*douses*), trente loges des Poncas sont arrivées **et ont campés** sur l'autre rive du Missouri vis à vis de nous.

Le treize, j'ai été les visiter, ils m'ont bien festiné. Le sieur Salomon<sup>85</sup> **y a traité** (*at achaté*) beaucoup des viandes **de vaches sauvages** séchés à bon marché. J'ai proposé au chef de cette bande de faire payer ceux qui avoient de mes fusils. Il n'a point voulu, disant, qu'il falloit qu'ils furent tous assemblés à leur village pour cela.

Le quatorze, ils ont levés leur camp et sont partis. J'ai envoyé **Piérice Berger**<sup>86</sup> (*pierre Berges*), qui entend passablement leur langue, avec eux, lui ayant donné quelques morceaux de tabac pour faire fumé les considérés de chaque **horde** (*bande*), **[82]** et les encourager à me conserver leurs pelteries.

---

<sup>84</sup> L'entretien avec les chefs poncas a porté sur les Ricaras.

<sup>85</sup> Salomon Petit.

<sup>86</sup> Sur Berger, voir plus haut, feuillet 18. «Piérice» (Pierre Riche) est sans doute un sobriquet.

Je suis fort impatient de ne pouvoir partir (*dicy*) promptement. Les glaces couvrent encore la surface des eaux **du Missouri**. **Nous avons eu** (*icy un hivers tres douce. Il n'a tombé que*) quatre pouces de neige qui n'a duré que dix jours. Mais les eaux du Missouri sont si basses que la glace ne peut se détacher sans un cruë d'eau (*en montange*).

*(le 21 les glaces du missouris ce sont dissoudé et ont passées. le vingt deux et vingt trois toute la journée j'ai pris le partis de faire descendre deux hommes avec le peu de pelteries que j'ay retirés des mahas et des poncas. le Sr jean munier mat promis par le Sr Salomon de faire cajeu de pelteries ensemble.*

*je remonte aux nations d'en haut avec six hommes, le peu de pelteries que jenvoye ne val(a)nt pas la peine d'envoyer plus de monde.*

*a mon arrivée aux ricaras, et aux mendanes, si je peu passer les premiers librement, je traiterai les pelteries qui se trouveront cher [chez] cette nations et je vous les enverrai par trois des engagés le plus tot possible. si je vois le Sr jacques déglise, comme je l'esperre, en luy fournissant deux ou trois hommes, s'il le faut, ma grande pirogue, et une autre qu'il aurat sans doute faite cet hyvers, suffiront pour descendre ses pelteries et les miennes, et pour lors je me propose de garder sa vielle voiture, pour naviguer ou il sera necessaires.*

*j'envoye d'icy deux voiture petites que mes gens on[t] fait cet hyvers. il n'a pas été possible d'en faire de plus grand ni de meilleurs. il n'y [a] aucun bois dans ces endroits c'y propice pour en faire.*

*si le Sr jean munier ne descent q'une des mes voitures j'ay recommandés a mes gens de mettre l'autre en cache dans quelqu'endroit remarquable, ou les deuxième qui descendront pourront la prendre en passant.*

*cecy n'a point eû d'effets. jay pris partis, d'envoyés la grande pirogue et une autre petite, me servant d'une moyenne voiture que mes gens ont fait cet hyvers pour montes. les menaces et les mauvaise paroles tenues par le Sr Salomon a son depart, a mes gens, ayant recommandé a deux hommes employés du Sr jean munier pour traiter aux poncas, de faire un canot de peaux pour descendre leurs pelteries et de laisser mes deux hommes sur la grève avec leurs voiture et effets, m'ont fait craind[r]e qu'il ne persuadas au Sr jean muinies de me jouer quelque mauvais tour et que les deux hommes ne se trouvassent embarassés ne pouvant descendre seuls.*

*c'est pourquoi je me suis déterminé d'envoyer trois hommes vous menes les pelleteries que j'ai retiré des mahas et des poncas.)*

Je n'ai **partis** (*pus partir*) de mon hivernement que le vingt cinq de mars. **Je me suis rendu** (*suis arrivée*) le même jour **au soir** auprès du village des Poncas. Le lendemain, j'ai entré chez eux; (*leurs cabanes sont bâties a environ une demy lieux du missouris.*) **je ne vous ferai point un long détail de leur caracterre et manierre d'agir;** le tems ne me le permet pas (*de vous faire une narration emplifiée du caracterre de cette nation*) . **Je vous dirai pour certain que c'est une nation très difficile à conduire. Ils ont un mélange de bons et de mauvais, il est surprenant qu'un peuple si nouvellement et si peu fréquenté par les Français soit si éclaircy et si difficile pour les prix et qualités**

**des marchandises. Ils ont les mêmes maximes et les mêmes manières des Mahas, qui les conseillent, les instruisent toujours plus au mal qu'au bien.---**

*(je vous dirai pour le certain que ce sont de grands coquins. ils copient exactement les mahas dans toutes leur manières dagir avec les français, achetant les marchandises a leur volonté, les pren[a]nt de force, quand on les refuse; les chef principalement sont des pilleurs de marchandises. jay fait une tres mauvaise traite avec eux. ces deux chef m'ont pris la moitié du draps et couverte blanches que j'y avois portés, a trois peaux de chevreuils, la couverte, petite et grand peaux également, un sac contenant vingt cinq livres de poudre et un dittes de soixante livres, des balles; et ne m'ont donné que trente peaux. ce sont des gens qui visitent toutes les effets generablement, et prennent ce qui leur convient, au prix qu'il veulent. toutes les representations et plaintes que lon puisse faire ne font aucun effet sur leur mauvais coeurs. il nous repettent sans cesse que les mahas nous font pire qu'eux. les derniers ne cessent de le mal conseilles, les instruisant a fond de toutes leurs ruse et fourberies pour rapines les français; ceux cy ne suivent que trop leur avis.)*

**Le grand chef des Mahas est écouté [83] parmi eux** (*ce grand coquin de chef mahas surtout, est écouté par les poncas*) comme un oracle, il est leur dieu tutelaire. **Ce méchant homme ainsi que plusieurs autres considérés des Mahas** (*lui et les autres chefs de cette nation*) ont fait tous leurs efforts pour empêcher les Poncas de [me] payer les fusils et les autres effets pillés au Sieur (*pris entre les mains du Sr*) Jacques Déglise<sup>87</sup> et sollicitoient sans cesse ces derniers par des messagères qui, tous les jours, survenoient à traiter nos effets à bas prix ce qu'ils ont assez bien exécutés. Ce chef ne trouvant pas que les Poncas nous traitoient aussi mal qu'il le désiroit, il nous a porté le coup le plus noire que l'on puisse imaginer, les faisant avertir, avec grande persuasion de vérité, que je devois, étant un homme de grande médecine, jeter des poisons dans le feu à mon départ, qui les feroient tous mourir pendant le cours de l'été ainsi que les Sioux, et cela pour vengeance du pillage fait par eux à Monsieur Jacques D'église, et à moi par les Sioux: et, pour mieux affermir sa calomnie, il ajouta que le sieur Salomon {ce qui est certainement faux} l'avoit informé secrètement de mon mauvais dess[e]ins et lui avoit bien recommandé de garder le secret et de se retirer, lui et ses gens, promptements des terres des Poncas [de] crainte [84] que cette maladie contagieuse ne se communique parmi eux, mais que, par l'amitié qu'il leur portoient, il les faisoit avertir. À l'arrivée de cette nouvelle, ce fut un grand tumulte dans le village; on entendit de toute part des harangues et des chansons de morts.

Les chefs et les considérés vinrent me demander raison de cette accusation. Je repoussai cette calomnie avec force. Je leur dis que je n'étois point un homme de médecine, que j'étois un pauvre homme qui cherchoit des pelleteries en échange des marchandises que je portois aux peaux rouges. Que j'avois fréquenté toutes les nations du Mississipy et du Missouri, qu'aucunes ne s'étoit plaint de faire mourir les hommes quand il vouloit. Que le grand chef des Mahas étoit un méchant homme qui avoit inventé ce mensonge pour nous faire maltraiter par eux et les priver pour toujours des Français. Qu'ils devoient bien s'appercevoir que c'étoit la rage, la jalousie et la colère, de ce que je leur avoit conservé quelque peu de poudre et de

---

<sup>87</sup> Jusqu'à cet endroit, les manuscrits de Séville et de Québec pouvaient se comparer. À la suite du texte de Québec, ici en caractères gras, nous reproduirons en italique, celui de Séville, édité par Jameson, plus court et d'une rédaction assez différente.

marchandises, que j'avois si bien caché dans le cours de l'hivers que les Mahas [85] ne les avoient pu découvrir, qui les pousoit à leur troubler l'esprit par des mensonges et de faux rapports. Que je les avois toujours conseillé et que je les conseillois encore de fermer entierement leurs oreilles aux mauvais discours des Mahas qui n'avoient toujours cherché, et ne cherchoient encore, par toutes sortes de moyens, à les tenir dans la misère. J'employai milles raisons évidentes pour chasser du coeur de ce peuple crédul et méchant les mauvais préjugés qui s'y étoient formés contre moi. Ils parurent convaincus que je leur disois la vérité. Mais je crois que, dans le fond de leur âme, ils n'en étoient pas persuadés au moins pour la plus part de ce peuple. N'importe, ils n'en ont plus parlé pour le présent.

<sup>88</sup>*(tous les jours, étant campés près de nous, ils envoyoit des messenger débitan des mensonges, et tenir de mauvais discours contre moi; je repoussai autant qu'il m'étoit possible, tous ces mensonges et propos, faisant entendre aux poncas que les mahas ne cherchoient qu'a les tenir miserables, les privant de français pour les forcer de leur donnes leurs pelleteries.*

*ils convenoient de la veritée de mes paroles, et agissoient toujours selon les conseils de leur dieu tutelaire, le grand chef des mahas. ce mechant homme, apprenant que les poncas ne me traitoit pas tout a fait aussi mal qu'il le désiroit, et eut la malignitée d'envoyes un dernier missager, rapporter une calomnie sinistre qu'elle a fa[i]lli m'occasionnes bien du mal par cette nation.*

*il les a fait avertir, comme étant leur pere, et ne cherchant que leur conservation, que le nommé salom petit en passent cher ( chez ) luy avoit assuré que je devois faire mourir les poncas et les scioux par de mauvaise medecines que je jeterois dans le feu, les premiers pour avoir pillé le Sr jacques déglise, et les derniers pour m'avoir arraché ma marchandises, et que Salomon l'avoit sollicité de se retirer promptement, luy et ses gens, d'aupres des poncas, crainte d'estre enveloppés dans cette maladie contagieuse que je voulois jeter sur les premiers, disant que partous les livres qu'il m'avoit vû, et les ecrits qu'ils mavoit vû faire cet hyvers, il connoissoit que jetois un grand homme de medecine.*

*juger, messieurs, jusqu'a quel point cet chef pousse la ruse et la fourberie contre nous.*

*cette nouvelle rapporté sur le soir causa un grand trouble cher [chez] ce peuple, remplis de faux préjugé et superstitions. On entendit dans le camp que l'arangue et chanson de morts. Chef, viellards et considérés vinrent me demandé raison de cette nouvelle. Je les ai persuadé du contraire par mils raisons et preuves, qu'il seroit trop long de rapporter icy. Enfin leur terreur sest évanuie dans lesprit au moins des principaux.*

*car je crois bien que la majore partie de ce peuple credule, superstitieux, et mechant, croit toujours, sur la parole du chef des mahas, que suis capable de les faire tous m[fourir]. Aussi depuis le moment de cette nouvelle je n'ai osé toucher ni livre, ni papiers, ni plûme devant des gens si borné.<sup>89</sup>*

---

<sup>88</sup> Début de l'extrait du texte de Séville.

<sup>89</sup> Fin de la citation du manuscrit de Séville.

<sup>90</sup>Il n'a plus été question que du paiement des fusils et des effets pillés au sieur Jacques Déglise. Ils ont mis un tems infini en délibération, tant par les mauvais conseils des Mahas, que par leur peu de disposition à le faire. Car ils me disoient tous les jours que la poudre, les balles, le tabac qu'ils avoient eu du sieur Jacques, il le leur avoit donné [86] en présent pour le passage. Enfin, ils se déterminèrent à me donner cent cinquante peaux de chevreuil, plus de mauvaises que de bonnes, quelques robes et pièces de viande séchés pour paiement de vingt et quatre fusils, et jettèrent, en maniere de présent pour le sieur Jacques Déglises, trente et une peaux de chevreuil, quatre robes de boeuf, deux castors et deux loutres que j'ai envoyé à Monsieur Clamorgan directeur de la Compagnie.

Après ce méchant payement finis, la traite s'ouvrit, mais, auparavant, comme Messieurs les deux chefs de cette nation, suivant exactement l'exemple et les préceptes des chefs mahas me prirent la moitié du drap et des couvertes blanches que j'y avois porté, à trois peaux de chevreuils par chaque couverte, vingt cinq livres de poudre et cinquante à soixante livres de balles, le tout pour trente peaux, et bien d'autres minuitées<sup>91</sup> à vil prix. Et ensuite, je troquai ce qui me restoit avec ce peuple bien paisiblement et avec un grand bénéfice.

Je ne finis toutes ces affaires que le six avril.

Le sept, ils firent une assemblée des chefs, des considérés et des vieillards de la nation et m'y appellèrent. C'étoit un festin, où toutes les cérémonies, d'un culte [87] superstitieux, étoient religieusement observés. Un de ces vieillards m'adressant la parole me dit que cette assemblée étoit composée des principaux membres de leur nation; que ce festin étoit offert au Grand Esprit et aux morts, que tous ces chefs et vieillards qui étoient présents me demandoient avec instance que je leur dise sincèrement ce qui pouvoit y avoir de bien et de mal renfermé dans mon coeur contre leur nation. Je connus pour lors que toutes les raisons que j'avois pu leur représenter au sujet des faux rapports du grand chef des Mahas ne les avoit pas persuadé du contraire, et qu'ils croyoient toujours que j'étois capable de les faire mourir, tant la parole de ce chef des Mahas<sup>92</sup> est écouté et cru parmi ce peuple.

Je leur réitérai ce que je leur avois déjà dit la première fois. Que, de plus, quand même j'aurois quelque capacité en mauvaises médecine<sup>93</sup>, ce que je n'avois pas, ils ne m'avoient donné aucun sujet de mécontentement, et, qu'au contraire, j'avois bien été traité chez eux, sans aucune insulte, ni mauvaises paroles. Que je n'avois vû que des visages riants, soit en troquant les pelleteries, soit dans toutes les cabannes où j'avois été [88] appelé pour manger. Que malgré tous les mauvais discours des Mahas et leurs empêchements ils m'avoient donné quelques peaux pour réparer un peu la perte de la prise de mes fusils par leur jeunes gens. Que, bien loin de leur vouloir du mal, je reviendrois avec plaisir chez eux, si c'étoit la volonté de leur Père espagnol notre chef, et qu'ils pouvoient être assuré que je parlerois en bien

---

<sup>90</sup> À partir de cet endroit (fin du feuillet 85), c'est-à-dire de la mi-mars 1795 jusqu'au début de juin suivant (fin du feuillet 96), le manuscrit des Archives du Séminaire de Québec est la seule version connue, inédite jusqu'à ce jour, des journaux de Jean-Baptiste Trudeau.

<sup>91</sup> Les menutées sont des objets de peu de valeur. La graphie «menutée» est fréquente à l'époque, tant chez Trudeau que chez Tabeau, Lorimier et plusieurs autres.

<sup>92</sup> Oiseau Noir. Voir plus haut, feuillet 53.

<sup>93</sup> Médecine signifie d'abord médicament, mais il faut prendre le terme ici dans le sens de sorcellerie ou de magie (voir le début du feuillet 89).

pour eux à leur Père espagnol, et à tous les Français de mon village. Après ce discours, ils me frottèrent les mains, les bras et la tête en remerciement, et me dirent qu'ils étoient contents d'avoir entendu la parole que je venois de leur dire. Nous sortimes après avoir mangés.

Le huit, je me transportai avec les pelteries au bord du Missouri: {car leurs habitations en sont présentement éloignées d'une lieue.} Il falloit que j'écrive les états des pelleteries que j'envoyois à Monsieur le directeur, et les lettres pour les Illinois, ainsi que la continuation de mon journal. Car depuis que j'étois entré chez ce peuple remplis de mauvais et faux préjugés, je n'avois osé toucher ni plume ni papier, [de] crainte d'affermir dans leur esprit la fausse croyance où ils étoient [89] de ma prétendue capacité en magie.

J'écrivis de nuit et en cachette, tant bien que mal car je n'y voyois goutte<sup>94</sup>.

Le lendemain, neuvième du mois, je fis venir les deux chefs de cette nation et quelques considérés pour leur annoncer que je montois chez les Ricaras. Car je n'avois pas voulu leur en parler plutôt, [de] crainte que cette nouvelle fut porté au grand chef des Mahas qui étoit encore assez proche pour y mettre empêchement; et pour même ne pas donner le tems à ceux cy d'y faire réflexion, et de se former parmi eux quelques doutance ou disposition contraire à la continuation de mon voyage. Je leur distribuai quelques morceaux de tabac. Je leur répétois que mon coeur étoit content d'eux. Ils me remercièrent. Je leur montrai les lettres que j'envoyois aux Illinois<sup>95</sup>, dans lesquelles je leur dis que j'avois écrit en leur faveur. Que, pour moy, il falloit absolument que j'allasse aux Ricaras pour y voir les cinq Français qui y résidoient. Que ces Français<sup>96</sup> là avoient pris des marchandises à crédit dans mon même village, et que je voulois apporter les pelleteries qu'ils pourroient avoir. Que, d'ailleurs, [90] j'avois appris par la lettre que le nommé Salomon m'avoit apporté dernièrement des Illinois<sup>97</sup>, que Jacques D'église étoit chargé de quelques marchandises pour moy, et qu'il étoit nécessaire que je fus le rejoindre pour convertir ces marchandises en pel[te]ries. Que je montois dans une petite pirogue avec des vivres seulement pour me rendre promptement aux Ricaras. Je les encourageois fort à tenir les chemins libres et beaux pour tous les Français qui passeroient, et repasseroient à leur village; que c'étoit la volonté de leur Père espagnole et que, s'ils le contentoient, ils ne manqueroient jamais de marchandises. Que moi même j'écrirois à leur Père espagnol, notre chef, et aux propriétaires des marchandises pour que Josèphe Ladéroute<sup>98</sup> put revenir promptement {avec la

---

<sup>94</sup> Trudeau se trouve à expliquer par ce passage pourquoi la version dite de Séville, expédiée à Saint-Louis, s'arrête le 26 mars 1795. Dans l'avant-propos de la version de Séville, cité au début de la présente édition, Trudeau insiste également sur la difficulté qu'il a éprouvée à rédiger «de nuit», se sentant épié par les Indiens qui le soupçonnaient de sorcellerie. Avec une lettre datée du 4 juin 1795, rédigée en français et adressée de Saint-Louis, le lieutenant-gouverneur Zénon Trudeau expédie au gouverneur de la Louisiane, Carondelet, le journal tenu jusqu'ici par «le nommé Trudeau». Il signale en outre qu'une seconde expédition a été envoyée par la Compagnie vers le Haut Missouri, sans toutefois mentionner que la conduite en a été confiée à Lécuyer. Voir la traduction de cette lettre dans Nasatir, I:328.

<sup>95</sup> Ce courrier, destiné à Saint-Louis, devait renfermer la partie du journal qui se termine le 26 mars précédent et qui finira par se trouver à Séville en passant sans doute par La Nouvelle-Orléans.

<sup>96</sup> Ces mots non raturés semblent faire double emploi.

<sup>97</sup> Les traiteurs étoient souvent chargés du courrier, ici Salomon Petit.

<sup>98</sup> Joseph Ladéroute, un des compagnons de Trudeau, déjà nommé (voir feuillet 18).

grande voiture que je renvoyois} chargée de marchandises; de sorte que je pus la rencontrer dans le cours de l'été bien loin en deça du village français, d'où je monterois chez eux; que toute fois, quoique ce fut mon dessein, je ne les assurois pas que cela arriveroit tel, parce que nous autres peaux blanches en général, nous dépendions d'un chef qui étoit maître d'envoyer qui bon lui sembloit en commerce dans les différents villages [91] de peaux rouges et que je ne voulois pas m'exposer à mentir en les assurant que je reviendrois chez eux, puisque je n'en étois pas le maître. Ils me répondirent que je parlois juste, que je ne ressemblois pas à beaucoup d'autres hommes blancs qui assurent toujours quand ils partent qu'ils reviendront, et ne reviennent point. Ils me dirent que toutes mes raisons et paroles étoient bonnes, qu'ils n'y trouvoient pas à redire, et qu'ils étoient contents de moy. Je leur donnai la main, et nous partimes ensemble, moi pour remonter le Missouri avec cinq hommes, et les trois autres hommes pour descendre les pelleteries aux Illinois.

J'ai donc partis le neuvième d'avril 1795 du village des Poncas pour monter le Missouri. J'ai fait route avec bien bien de la peine étant sans cesse arrêté par les vents qui sont dans ces endroits cy plus fréquents qu'en tous autres endroits du monde<sup>99</sup>.

Le premier de may un parti de guerre composé de vingt cinq hommes de la nation des Ricaras sont arrivés à nous allant en guerre sur la nation poncas. Ils y étoient deux chefs de guerre. J'ai fait tous mes efforts pour [92] les faire relâcher, leur représentant que, s'ils tuoient des Poncas, ils fermeroient le chemin aux Français. Les voyant obstinés à vouloir poursuivre leurs desseins, je leur ai fait un présent montant environ à la somme de cent franc<sup>100</sup>. Ils ont acceptés le présent, et ont toujours continués route, ce que je n'ai jamais vû chez les barbares. Huit seulement s'en sont retournés avec nous. Ils m'ont dit que le sieur Jacques D'église étoit à leur village. J'ai envoyé quatre Sauvages annoncer notre arrivée à leurs gens, et quatre ont restés avec nous. J'ai fait mander les chefs avec quelques cheveaux pour transporter les effets que j'avois mis en cache l'automne dernière<sup>101</sup>; ne pouvant les embarquer, ma voiture étant trop petite; outre que la saison me pressoit de me rendre afin de pouvoir envoyer les pelleteries que je pourrois traiter de compagnie avec le sieur Jacques, profitant des belles eaux.

Je me suis rendu le quinze de may au village des Ricaras<sup>102</sup>.

Le 16<sup>ème</sup>, un village de la nation chaguienne au nom[bre]s de cent quarante loges est arrivé icy. Ils sont grands amis des Ricaras, ainsi qu'une bande de Sioux qui réside continuellement avec les derniers, au nombre de soixante loges. Ces Sioux ont tués nouvellement un homme de la nation des Chaguiennes, lesquels vouloient venger cette mort [93] en frappant sur cette bande de Sioux. J'ai appaisé cette querelle.

---

<sup>99</sup> Cette remontée du Missouri jusqu'au village des Ricaras s'est donc produite entre le 9 avril et le 15 mai 1795. Trudeau ne rédige pas de journal pendant ce voyage, si l'on excepte la rencontre d'un parti de guerre des Aricaras, le premier mai, mais dont le compte rendu a bien pu être rédigé plus tard.

<sup>100</sup> Le franc d'Ancien Régime équivalait à la livre. Au moment où Trudeau rédige son journal, il faut cependant noter que le franc est devenu la seule monnaie ayant cours en France.

<sup>101</sup> Le 2 octobre 1794 (voir feuillets 41 et 42).

<sup>102</sup> Ce village était alors situé à la confluence de la rivière Cheyenne et du Missouri.

Le 18<sup>ème</sup>, j'ai tenu un conseil général composé de deux chefs ricaras, du Grand Chef des Chaguiennes, et du chef de cette bande de Sioux et des considérés de chaque village. Je leur ai annoncé les paroles que leurs Père espagnole leur adresse, tels quelles sont dictées sur les patentes<sup>103</sup> dont j'étois chargé pour leur remettre de la part de monsieur le commandant des Illinois; j'y ai ajouté tous les discours les plus propres pour les maintenir dans l'union entre-eux, et les exciter à bien traiter les hommes blancs partout où ils les trouveront. Et à courir à la recherche des pelleteries.

Ils répondirent qu'ils feroient tout ce que leur Père espagnol exigeroit d'eux; qu'ils ne troubleroit point les chemins des hommes blancs tant pour le haut que pour le bas Missouri. Qu'ils étoient bien fâché contre les jeunes foux que j'avois rencontré, de ce qu'ils n'avoient pas écoutés ma parole et relâchés. Que, quoique les Mahas ou les Poncas sortoient de leur tuer un homme tout nouvellement, ils auroient préféré [94] à tenir le chemin beau plutôt que de se vanger si je fusse arrivé avant le départ de ce partis de guerre. Que, quant aux nations siouses situés à l'orient du Missouri, il étoit impossible de maintenir l'accord avec eux; que, sans cesse, ils les trahissoient et les tuoient quoiqu'ils les reçussent bien lorsqu'ils venoient chez eux en parole; que c'étoient de très mauvaises nations; qu'enfin, ils n'avoient jamais dépendu d'eux d'être d'accord mais qu'ils n'avoient pû y réûsir par la méchanceté et le mauvais coeur de ces peuples sioux.

J'ai donné à chaque chef des médailles, les pavillon et les petits présents de poudre et tabac que leur Père espagnol leur avoit envoyé par moy; et ils ont été contents. Ils m'ont promis, surtout les Sioux et les Chaguiennes, de chasser aux castors.

Quant aux Sioux qui habitent la partie occidentale du Missouri, on ne devoit pas chercher à les attirer icy. Ils causeront plus de dommage que de bénéfice, et perdront entierement les nations que nous voulons établir, tant par leurs mauvais conseils, que par les instructions qu'ils leur donnent du traficque des pelleteries sur la partie anglaise, tel que nous l'éprouvons [95] aujourd'hui chez les Mahas et les Otoctatas.

J'ai trouvé icy le sieur Jacques Déglise avec trois petites méchantes voitures, sa meilleure pirogue ayant été coupé par les Sioux. Je suis obligé d'envoyer la pirogue que j'ai monté icy, pour descendre le peu de pelleteries que j'ai traité. J'ai proposé aux nommés la voie [Lavoie] et Québec<sup>104</sup> de me faire une pirogue le plus de port possible. Je leur donnerai en payement quelques peu d'amonition [de munitions] de chasse, leur fournissant deux hommes pour y travailler. Il m'a été impossible de me rendre aux Mandannes ce printems.

Ces villages icy ne me souffrirons pas passer outre sans laisser du monde avec des effets chez eux, et je ne puis me séparer pour le présent. J'ai crus ne devoir pas

---

<sup>103</sup> Documents officiels, provenant des autorités.

<sup>104</sup> Lavoie et Québec sont des compagnons de l'expédition de Trudeau. La traduction anglaise de la version de Séville du journal transcrit «Savoie» plutôt que «Lavoie» et explique qu'il s'agissait d'une personne d'origine acadienne. Le nom, souvent répété dans le manuscrit de Québec, ne peut cependant être que Lavoie (généralement écrit *La voie* ou *la voye*). Quant à Québec, sa famille était établie à Saint-Charles et il était originaire de Maskinongé, suivant le témoignage de Jean-Baptiste Perrault.

**vous faire des faux frais cette étée toujours sur les mêmes effets. Vous avez déjà tant perdus par les mauvais événements, que j'ai trouvé plus à propos de ne garder avec moy que trois hommes. J'ai présumé que la pirogue qui doit monter icy dans le cours de cette étée fournira assez de monde pour les postes d'en haut et celui cy.**

**J'ai gardé trois hommes avec moy pour être toujours assez fort pour pouvoir naviguer [96] où il sera nécessaire, soit pour monter ou descendre si, au cas il arrivoit quelques accidents à vos envoies prochaines. Et, d'ailleurs, je retirerai quelques services des Français chasseurs icy si j'en ai besoin pour des bagatelles. Je ferai mon possible pour aller aux Mandannes dans le cour de l'étée soit par eau soit par terre, pour faire un accord solide entre cette nation et celle cy, et y préparer les esprits à l'établissement que vous proposéz d'y faire et arrêter le commerce que les nommés Jussaume et Cardin entretiennent avec les Anglais de la baye d'Hudson, (et de la rivierre Rouge). J'ai appris par un Français nouvellement arrivé d'en haut, que ce commerce étoit sur le point de faillir tant par leur mauvaise conduite que par les fraix des transports des pelleteries.**

(SECONDE PARTIE)<sup>105</sup>

Messieurs,

Après le départ du sieur Jacques (*déglise*), qui a été le vingt et quatre de may mil sept cent quatre vingt quinze, du village des Ricaras auquel j'ai joint deux hommes, engagés à la Compagnie pour vendre le peu de pelleteries que j'ai trafiqué avec les Chaguiennes seulement, le sieur Jacques Déglise ayant avant mon arrivée, [97] tant dans le cours de l'hivers que du printems, traité toutes les pelleteries que pouvoient avoir les Ricaras.

---

<sup>105</sup> Commence ici le texte du manuscrit conservé aux Archives nationales de Washington et dont la traduction en langue anglaise a été publiée par Madame H. T. Beauregard dans *Missouri Historical Society Collections* (vol. IV, 1912, no 1, p 9-48). Le journal lui-même s'étend des pages 21 à 48, les douze premières constituant une introduction à la fois très érudite et fort utile souvent utilisée par la suite, notamment par Nasatir. Madame Beauregard a opté pour la graphie «Trudeau» conforme à la prononciation établie dans la famille, mais elle croit que l'auteur du journal avait, au moins jusqu'en 1795, conservé l'habitude de signer «Truteau».

Si l'on en juge par les nombreuses ratures et corrections ainsi que par la régularité de l'écriture, ce manuscrit, dont nous avons obtenu un photostat, est sans doute de la main de Jean-Baptiste Trudeau lui-même. Il s'agit probablement du texte acquis par le président Jefferson qui, en novembre 1803, en fit transmettre des extraits traduits à Meriwether Lewis.

Dans la présente édition, les variantes sont placées entre parenthèses et reproduites en italiques lorsqu'il s'agit de la version de Washington. Les passages qui ne se trouvent que dans le manuscrit des Archives du Séminaire de Québec sont reproduits en caractères gras. Nos propres ajouts, corrections, hypothèses sont entre crochets.

Le document de Washington se compose de 47 feuillets selon notre propre décompte puisque, semble-t-il, la pagination originale a été modifiée ou adaptée par divers intervenants. Dans son entrée du 7 août 1795, Trudeau renvoie à la page 28 de son journal.

Le premier feuillet comporte le texte suivant qui n'est pas de la même main que le reste du document: «Journal of a voyage on the Missouri».

Le second feuillet porte le titre véritable du document, sans doute de la main de l'auteur: «Journal tenu par JB<sup>ce</sup> Truteau agent de la Compagnie du haut du Missouri adressé à Mrs Clamorgan et Reilhe directeur de la Compagnie [datant du] commencé le 1<sup>er</sup> juin 1795.» Au bas de la page se trouve la mention: «Seconde partie».

Le recouvrement des versions de Québec et de Washington correspond, hormis les variantes, aux feuillets 97 à 134 du manuscrit de Québec.

J'ai fait partir quatre hommes dont deux, les nommés Québec et Lavoye, gens capables pour construire des pirogues, m'ont promis de faire la recherche **d'un ou de deux gros arbres convenable à ce sujet moyennant quelque munition de chasse que je leur ai promis s'il me faisoit** (*d'un arbre assez gros pour faire*) une **pirogue** (*voiture*) assez grande **pour porter mes effets** (*les effets qui me restent*) pour monter aux Mandannes le plutôt possible espérant d'y faire consentir les Ricaras; en laissant toutes fois un homme icy avec de la poudre et quelqu'autres petites menutées en attendant l'arrivée de la pirogue que la Compagnie doit envoyer dans le cours de cette étée.

(*Na lecuier et*) Les sieurs Québec et Lavoye [Lavoie]<sup>106</sup>, voulant aussi se rendre sur le haut (*du*) Missouri pour y faire la chasse des castors cette automne, m'auroient aidé à monter ma voiture jusqu'aux Mandannes. Ils sont revenus après douze jours de recherche inutile, ayant parcourus toutes les pointes de bois qui se trouvent sur le Missouri jusqu'à la distance de trente lieuës plus haut que **les villages ricaras** (*le village des Ricaras*). En effet, il est véritable que dans l'espace de cinquante lieuës plus bas que les Ris, [98] que les (*villages des*) Ricaras, et autant plus haut, **le Missouri** (*cette rivière*) n'est bordé que de côtes et de prairies. On y voit quelques **petites** pointes de bois fournies en saules et petits liards<sup>107</sup> courts et menus; ces nations icy, Ricaras, ne se servent pour les bois de chauffage et construction de leur cabane que **de méchant** (*des*) bois de dérive dont ils font amas **lorsque les eaux du Missouri montent dans la saison du printemps** (*dans les montages d'eau du Missouri*). Ainsi, il seroit très difficile **à nous** de construire maisons et (*soit*) forts dans ce lieu. Il faudroit un tems considérable et de gros frais pour y réussir.

Je suis resté icy sans pirogue. Il faut de toute nécessité que j'attende la voiture qui doit venir dans le cours de cette étée. En outre, ma présence est très nécessaire icy pour les événements qui peuvent y survenir, tant pour retenir ces nations icy dans la tranquillité et union avec les nations situées sur le haut (*du*) Missouri **ainsi qu'avec** (*que pour les empêcher d'aller en guerre sur*) celle[s] qui parcourent **la partie occidentale** (*les pays occidentaux*) de cette rivière, (*qui sont en grand nombre.*) **dont plusieurs villages, à qui j'ai envoyé des paroles en tabac pour leur annoncer l'arrivée des Français chez les Ricaras et leur résidence, doivent s'assembler icy dans le cours des mois de juillet et d'aoust [99] pour entendre la parole de leur Père espagnol pour la première fois.**

**J'ai eu bien de la peine à empêcher les Ricaras depuis mon arrivée d'aller en guerre sur ces nations qui habitent les pays situés à l'ouest qui sont en grand nombre et peu éloigné d'icy; et qui ne désirent {surtout depuis qu'ils ont appris que les hommes blancs fréquentent les Ricaras avec des pirogues} que de s'allier étroitement d'amitié avec ces derniers pour tirer leur besoin des Français.**

Un parti de guerre de la nation ricaras, **parti dès le printemps**, est arrivé le cinq de juin avec une chevelure. Ils ont tué un homme de la nation **des Pados** (*du Corbeau, peuple qui fait sa résidence près de la montagne de roches*).

Le huit (*du même mois*) un autre parti qui étoit allé venger la mort de trois **personnes** de leurs gens, que les Sioux ont tués l'hivers dernière, sont revenus **avec une chevelure**

---

<sup>106</sup> Au sujet de Québec et Lavoie, voir le feuillet 95. Lécuyer, quant à lui, était chargé, au printemps 1795, de diriger la deuxième expédition de la Compagnie commerciale de Saint-Louis. voir plus haut la note 18 de l'Introduction.

<sup>107</sup> Liard est un terme qui sert à désigner, suivant les lieux, plusieurs variétés de peupliers. On utilisait souvent les jeunes tiges pour fabriquer des liens, des paniers et autres objets utiles.

**d'un** (*ayant tué un*) homme d'un village Sioux appelé Ysanty<sup>108</sup> (*ennemi juré des Ricaras*). Quelques jours après, deux hommes d'un autre village **Sioux** (*de cette nation*), nommé Takorpa<sup>109</sup> (*ta Coropa*), alliez des Ricaras, sont venus apporter la nouvelle que trois villages Sioux<sup>110</sup> s'étoient rassemblés, et avoient formés un corps de cinq cents guerriers pour venir frapper **sur** le village des Ricaras. Ceux cy ont fortifié **[100]** leur village de palissades doublées de terrasses de la hauteur de cinq pieds.

Les nations siouses sont craint et redoutées de toutes celles cy **par la quantité d'armes à feu dont ils sont toujours bien munis**. Ils ont tant de fois ravagé et enlevé leurs enfants que leur nom seul les fait trembler. Mais notre résidence icy leur donne de l'assurance ainsi ils les attendent tous, tous les jours avec fermetée et avec résolution de se bien battre.

Il est **nécessaire icy** (*à propos*), pour l'intelligence de ce journal de vous donner une pleine connoissance du caractère **des** (*de la nation*) Ricaras, de leur nombre, de la situation de leur village, et de leur division, (*ainsi que des nations circonvoisines*) puisqu'ils tiennent pour ainsi dire la clef des chemins qu'ils nous faut pratiquer pour parvenir chez toutes **les autres nations** (*celles*) situées **soit** plus haut sur le Missouri, **soit chez celles qui sont en grand nombre du côté du soleil couchant** (*ou au couchant de leur village, qui sont en grand nombre*).

*(Voicy la manierre dont ils construisent leur fort. Ils plantent bien avant dans la terre, autour de leur village, de grosse fourche de quatre à cinq pieds de haut, et distantes de quinze à vingt pieds les unes des autres; sur lesquelles ils posent des travers gros comme la cuisse. Ils rangent ensuite de longues perches de saule ou de liard, grosses comme la jambe, appuyées sur les travers, bien serrées les unes contre les autres et, ayant fasciné de brosailes ces mêmes perches à la hauteur d'environ cinq pieds, ils les renduisent de terres, de deux pieds d'épaisseur de sorte que la hauteur de ces perches empêcheroient les ennemis qui voudroient escalader le fort et la rendant de terre foulée, met ceux du dedans à l'abri des bals et des flèches.)*

#### CARACTÈRE<sup>111</sup>

Les **Ricaras** (*Panis Ricaras*) sont d'un naturel assez doux. Ils ont du respect pour les hommes blancs. {Je me servirai de ce nom dans la suite de ces mémoires<sup>112</sup> pour désigner toutes les nations policées puisque les Sauvages de toutes ces contrées **[101]** ne savent faire aucune distinction des nations espagnoles, françaises, anglaises, &c. et qu'ils les nomment tous indifféremment (*le*) hommes blancs ou (*les*) esprits.}

On dit qu'autre fois **ils** (*le peuple Ricaras*) nous avoient en si grande vénération qu'ils nous rendoient une espèce de culte, faisant des festins dans lesquels ils **jettoient** (*offroit*) les premiers morceaux au feu pour offrande aux hommes blancs; et jettoient

---

<sup>108</sup> Selon Robinson, note 50, «Isanti» est un terme qui signifie «couteau». Santi (Sante en anglais) s'appliquerait à l'ensemble des Sioux du Mississippi.

<sup>109</sup> Takorpa (ta Coropa) désignerait la tête d'un animal non identifié. Voir feuillet 134.

<sup>110</sup> «Sioux» a été raturé et remplacé dans le manuscrit de Washington.

<sup>111</sup> «Caractère», écrit dans la marge gauche du manuscrit de Washington, marque une subdivision de l'exposé de Trudeau sur les Aricaras et ne paraît pas dans la version de Québec.

<sup>112</sup> Trudeau semble ici insister sur une distinction qu'il établit entre son journal proprement dit et ce qu'il appelle des «mémoires», sortes de dissertations, dans ce cas-ci, sur les Aricaras. Les thèmes traités se retrouvent quelquefois dans la *Description*.

**aussi** (*même*) des robes matachées, des peaux passées garnies de plumes dans **l'eau** (*la rivière*) en sacrifice **pour nous** (*aux hommes blancs*) {**plusieurs vieillards m'ont raconté ces faits pour véritables**}<sup>113</sup>. On m'a assuré que les Chaguiennes et les autres peuples plus éloignés pratiquoient encore ces maximes.

Quant à la nation (*des*) ricaras, la grande fréquentation qu'ils ont eu depuis quelques années avec les Sioux, et les Panis Mahas, a apporté **un** (*du*) changement **notable** aux idées que leurs ancêtres s'étoient formés des hommes blancs, qu'ils regardoient comme des divinités. Présentement, ils ne nous considèrent **simplement** qu'en vue des marchandises que nous leur apportons, qui leur sont si nécessaire, et des munitions surtout qu'ils tirent de nous **[102]** lesquelles les mettent à l'abri des incursions de tant d'ennemis redoutables qui (*leurs*) enlevoient (*si*) souvent **leurs femmes** et leurs enfants.

Je n'ai découvert en eux aucunes méchancetés à notre égard (*jusqu'à présent*). Nous jouissons **parmi eux d'une tranquillité parfaite** (*icy et possédons librement nos effets*). **Les traiteurs ainsi que les engagés possèdent et disposent librement de leurs effets** sans que qui que ce soit **les** (*nous*) tourmentent, **les** (*nous*) tirraissent, **les** (*nous*) maltraitent pour **ravir leurs butin** (*nous les ravire*). **Le trafic des pelteries se fait paisiblement**. Celui qui ne trouve pas assez de ce qu'on lui donne en échange de sa pelleterie la remporte **tranquilement** sans murmures ni menaces. Enfin, je dirai qu'ayant moy même fréquenté **toutes** les nations sauvages **situés** (*qui habitent*) à l'orient et à l'occident du Mississipy et toutes celles **qui habitent** (*situées*) sur le bas (*du*) Missouris<sup>114</sup>, je n'en ai trouvé aucunes qui approche celle-cy en douceur et en bonne façon pour nous. Il y a autant de différence des premiers aux derniers que du jour à la nuit. Et, selon le rapport de quelques Français chasseurs qui sont icy et qui ont fréquenté les Chaguiennes, les Mandannes et les Gros Ventres<sup>115</sup>; ces derniers **[103]** les surpassent de beaucoup en bonté en bienveillance (*et en vénération*) pour les hommes blancs.

Les Français qui sont venus en commerce deux années avant moy chez ce peuple ricaras me les ont présentés sous un tableau désavantageux. Ils les accusent d'être voleurs, médisants, menteurs, fourbes, **durs**, capables de toutes sortes de méchanceté, ne donnant rien pour rien, incapables de rendre aucun service aux Français gratuitement et même de les laisser périr par la faim, s'ils se trouvoient parmy eux les mains vides; (*Je les crois bien mais*) quant aux vols, aux mensonges et à la fourberie, je dirai qu'avec une conduite régulière dans ses actions, de la modération dans ses paroles, peu de familiarité surtout dans les conversations particulières avec la jeunesse {défaut auquel beaucoup de Français se livre trop aisément}, du soin, de la méfiance et quelques précautions, on peut aisément se mettre à la brie [abri] **du vol, de leur médisance, du mensonge, de la fourberie aux quels ce peuple est enclin**, et éviter d'en être la dupe. Pour des méchancetés effectives, je n'en ai jusqu'à présent **reconnu** (*éprouvé*) aucunes. Ne donnant rien pour rien, durs aux **[104]** Français pour les **vivres**, (*nourritures*) incapables de nous rendre aucuns services gratuitement, ils ont ces **vices** (*défauts*) de commun avec **tout les peuples** (*toutes les nations sauvages*) fréquentés par les nations

---

<sup>113</sup> Ce texte, entre accolades dans le manuscrit de Québec, est inscrit à la verticale dans la marge gauche de celui de Washington.

<sup>114</sup> Trudeau précise plus loin qu'il «pratique les voyages depuis vingt-six ans et plus» (feuille 124). Sans doute signale-t-il ici les lieux qu'il a le plus fréquentés au cours de ces années, c'est-à-dire au moins depuis 1768-1769.

<sup>115</sup> Les villages des Gros Ventres, aussi connus sous les désignations Minitaris et Hidatsas, se trouvaient sur la rive occidentale du Missouri, à quelques lieues seulement des établissements des Mandanes.

policées qui, en les fréquentant, leurs communiquent leurs vices et leurs défauts; vérité d'autant plus incontestable que les nations (*peuples*) sauvages qui n'ont point ou peu eû **comunication** (*de fréquentations*) avec nous sont plus polies, plus douces, **plus sincères**, plus humanisés, que celles que nous fréquentons habituellement, ne suivant dans leur manière de vivre que les lois et les usages que la raison, la nature et l'humanité seules leurs dictent.

*(Car il est certain que si les peuples que nous appelons Sauvages et Barbares connoissent le génie de ces hommes blancs qu'ils mettent au rang de la divinité; leurs moeurs, leurs usages, leur manière de vivre, leur peu de charité pour leurs semblables: s'ils étoient témoins de toutes les oeuvres viles et méprisables auxquelles ils s'assujétissent pour l'argent, des peines, des tourments de corps et d'esprit que l'épée, la robe et les comptoirs se donnent; des ruses, des fourberies, des crimes mêmes qu'ils commettent contre les droits de la nature, du sang et de l'humanité, pour accumuler leurs richesses et assouvir leurs ambitions; ils les qualifieroient, à juste titre, des noms de Sauvages et de Barbares que nous leur donnont. )*

Ces mêmes Français (*Garaut et ses compagnons*)<sup>116</sup> que je dis être entré chez ce peuple ricaras deux années avant moy, ont beaucoup contribué à la diminution des idées favorables et des bonnes dispositions où ils étoient auparavant à **notre égard** (*pour nous*) par leur mauvaise conduite. Au lieu de voir de ces hommes blancs, qu'ils croyoient incapables de folie et d'extravagance, ils ont vu des gens dissolus, prodigues, méchants, **toujours en querelles et en discorde entre eux, se déchirer** (*se déchirant*) les uns les autres jusqu'au point de **conseiller** (*de solliciter*) les Sauvages et de les payer même pour se faire maltraiter et piller (*et même tuer entre eux*)<sup>117</sup>. [105] Ces derniers plus raisonnables se sont contentés de profiter de leur libéralité, (*et de leur discorde*) acceptant et soutirant **autant qu'ils ont pu** leurs marchandises, soit pour les femmes, soit pour les autres folies et étourderie qu'ils se faisoient gloire de commettre, sans pour cela exécuter les mauvaises actions auxquels ils les pousoient.

Ces gens là au lieu de mettre l'accord et l'union parmi les nations sauvages {ce qui doit être le principal soin des hommes blancs qui les fréquentent} ont occasionné des querelles et des divisions parmi les chefs et les familles avec qui ils habitoient et les ont **brouillés** (*fait brouiller*) avec leurs alliés. Bien loin de maintenir ces peuples dans leur ancienne simplicités et dans l'estime qu'ils faisoient du prix et de la valeur de nos marchandises, ils (*leur*) ont donnés faussement à connoître qu'elles n'étoient pas chez nous d'une plus grande valeur que l'herbe qui croît dans les prairies; en préférant à les employer à de mauvais usages plutôt que de les trafiquer pour des pelleteries, et payant d'une triple valeur les nourritures qu'ils recevoient d'eux. Habitude et maxime qui s'est si fortement enracinés dans l'esprit de ce peuple **ricaras**, que si je [106] n'avois eu la précaution de faire provision de viandes sèches avec les Chaguiennes ou (*et*) les Sioux qui les vendent a meilleures marché qu'eux, **ils m'auroient laissez jeûner** (*j'aurois couru risque de jeuner*) ayant rejeté à mon arrivé icy cette pernicieuse méthode de payer à

---

<sup>116</sup> Entre parenthèses dans le manuscrit de Washington.

<sup>117</sup> Trudeau n'a pas une très haute estime de «Garaut et ses compagnons» qui ont, par leur conduite, indisposé les Aricaras. Joseph Garreau, engagé à Saint-Louis en 1787, était très connu dans le milieu de la traite. Il avait, semble-t-il, épousé une indienne aricara. Quelques années plus tard, il servira d'interprète à Lewis et Clark. Au début des années 1810, on le trouve à Saint Louis au service de l'entreprise de Manuel Lisa, originaire de La Nouvelle-Orléans.

chaque repas ou à chaque plats, soit de soupe, de maïs (*maillis*)<sup>118</sup> ou de viande cuite, qu'ils nous apportent ainsi qu'ils se pratiquent avec mes prédécesseurs.

Le sr Jacques D'Église a négligé de réformer, **la deuxième année qu'il s'est trouvé seul icy**. Cette manière de vivre, qui ne peut qu'occasionner de grandes dépenses **aux traiteurs** (*à celui*) qui se trouvent obligé de résider longtemps chez cette nation, il pouvoit facilement réformer cette coutume, **dont il s'est plaint lui même la première année**, en se provisionnant de vivre dans les saisons d'abondance et à l'arrivée des nations étrangères.

Je dirai à la louange du sr Jacques Dégglise qu'il a bien réglé le trafic des pelleteries avec les nations, ayant établi un prix très haut sur les marchandises et l'ayant tenu avec fermeté.

Mais, comme je suis sans partialité, je dirai de même qu'il n'a point cherché à attirer les nations circonvoisines (*étrangères*) [107] à lui, ni à tenir celle cy dans **la tranquillité** (*l'union*) et **le bon** (*l'*) accord avec les autres seroit [soit] en donnant ou envoyant quelques paroles à ce dessein. Je dirai encore qu'il a négligé de les induire à la chasse des castors et autres bonnes pelleteries, s'attachant trop à la traite des robes, **des** mitasses<sup>119</sup> {espèce de bas qui monte jusqu'à la ceinture}, des souliers, **des** vêtements de femmes, **et des** peaux de vaches en parchemin; qui suffisoient pour acquérir leurs besoins. Ils trouvent extraordinaire **et murmurent fort** de ce que je refuse le trafic de ces sortes de choses ainsi que leur manière de nous vendre les nourritures...

On jugera aisément par tout ce que je rapporte icy que nous contribuons souvent au dépravement de coeur et à la méchanceté des nations sauvages **à notre égard**; il ne faudroit pas icy un second Garaut et de pareils compagnons<sup>120</sup> pour mettre ces nations cy semblables à toutes les autres situés sur le bas (*du*) Missouri, c'est à dire rusées et méchantes. On ne peut disconvenir [108] **que tous les** (*qu'il y a des*) peuples sauvages **ne se ressemblent pas; il y en a** d'un naturel plus doux, plus poli et plus humain (*les uns*) que les autres.

La nation (*des*) ricaras que je qualifie d'un **naturel doux** (*bon caractère*), en comparaison **des nations les plus fréquentées par nous** (*de toutes celles que nous fréquentons*), est reconnue icy pour **la plus remuante**, la moins docile, la plus méchante de toutes celles situées au-delà d'eux, **ne pouvant s'accorder longtemps avec leurs voisins et occasionnant toujours les premiers les sujets de querelle et de guerre.**

Leur passion dominante est la guerre. La jeunesse écoute peu les vieillards et les chefs. Ils ne les contredisent cependant jamais ouvertement lorsqu'ils les prêchent pour **la tranquillité** et pour les empêcher de troubler la paix et l'union avec leurs voisins; ils les écoutent et continuent d'agir selon leurs caprices et leurs fantaisies.

---

<sup>118</sup> Mais est généralement écrit «maillis» dans le manuscrit. On trouve aussi «blé dinde» et «bled d'inde».

<sup>119</sup> Mitasse est un terme toujours en usage dans la langue québécoise où il peut désigner soit une mitaine, soit une jambière souvent décorée de rassades. Les mitasses décrites par Trudeau recouvrent la cuisse aussi bien que la jambe.

<sup>120</sup> Voir plus haut, feuillet 104.

## NOMBRE ET DIVISIONS<sup>121</sup>

La quantité de familles différentes dont ces villages sont composées et qui ont chacune leurs chefs met un grand obstacle à un bon accord parmi eux.

La nation des Ricaras étoit très nombreuse dans l'ancien tems. Ils comptent trente deux gros villages presqu'entièrement dépeuplés par la petite vérole qui s'est répandue [109] chez eux par trois fois différentes. Il n'a réchappé que quelques familles de chacun de ces différents villages qui, s'étant réunis, ont formé les deux villages qui habitent icy distant d'environ une demie lieues l'un de l'autre, situés sur le même territoire de leurs ancêtres<sup>122</sup>. Les opinions différentes, les discussions pour l'autorité qui s'élèvent **souvent** parmi les chefs **de ces différentes tribus ou familles**, quoique les Sauvages vivent indépendant et sans subordination, causent de la discorde, et de la division parmi (*entre*) eux, et donne l'occasion à la jeunesse de ces différentes tribus de porter le trouble et la guerre chez des nations où **d'autres d'entre** eux y voudroit la paix et l'union.

Cette nation si nombreuse **autrefois**, et qui selon leur rapport pouvoit mettre sur pied **au moins** quatre mille guerriers, est réduite à environ cinq cents hommes (*et encore*). Le peu d'accord, comme j'ai déjà dit, qui règne parmi ces chefs la fait partager en quatre. Deux d'entre eux, jaloux sans [110] doute de l'espèce de supériorité, **de renommée** et de considération que se sont acquis tant avec nous que parmi les nations étrangères les deux chefs qui dominent présentement sur chaque village, se sont séparés de la nation avec leur bande le printemps dernier. L'un est allé faire sa résidence chez les Panis Mahas<sup>123</sup> et l'autre, chez les Mandannes.

*(La jalousie seule entre les principaux de cette nation est donc la cause de leur discorde et de leur division. Car, comme ils ne connoissent point l'intérêt, ni n'ont aucune ambition pour amasser des richesses; vivant dans une espèce d'égalité conforme aux sentiments de la nature; de sorte qu'on pourroit dire que ce qui est à l'un est à l'autre, se faisant un mérite de s'assister soit des nourritures, soit de tout autre ustensile de leur usage; et que bien éloigné des sentiments des nations policées, chez lesquelles l'homme n'est homme et n'a d'honneur qu'autant qu'il est riche, il faut pour estre homme et en considération parmi eux être brave, courageux, libéral, charitable et de bon conseil.*

*Ils n'ont donc aucune querelles, aucun procès occasionnés par le vol et la fourberie. Si quelqu'un d'entre eux est découvert et reconnu pour tel, on se contente de luy dire qu'il n'a point d'esprit, ou qu'il a un mauvais coeur et, le plus souvent pour le vol, ils disent que la personne qui a volé étoit sans doute dans la nécessité, sans autres poursuites.*

*On sera peut-être surpris que des peuples qui n'ont aucune instruction de la loi écrite, étant divine ou humaine, et, par conséquent, aucune crainte des châtimens que Dieu destine aux méchants dans l'autre monde, ni de punition corporelle dans celui-cy, ne soient plus adonnés au larcin et aux autres crimes si communément commis chez les nations policées. Car on entend rarement parler parmi eux de vols, et jamais d'assassin ou de meurtres, quoique leurs cabanes soient ouvertes la nuit comme le jour, où chacun entre et sort librement, et qu'ils puissent même demeurer ensemble un certain nombre de*

<sup>121</sup> «Nombre et divisions» est écrit dans la marge gauche du manuscrit de Washington. Autre subdivision de l'exposé sur les Aricaras.

<sup>122</sup> C'est-à-dire, toujours près du Missouri, à l'embouchure de l'actuelle rivière Cheyenne.

<sup>123</sup> Les Panis Mahas, quelquefois désignés Loups, étaient alors établis sur la rivière du Loup, aujourd'hui Loup River dans le Nebraska.

*familles, ce que ne pourroient faire nos européens sans cette multitude de loi, cette foule de juges, d'avocats, de notaire et toute cette attirail de la police civile qui, devant être les fondements et le soutien de nos sociétés, en sont le plus souvent les sang-sues et les tyrans à cause du mauvais usage qu'ils font des lois dont ils sont dépositaires. Que l'on demande aux esprits forts du siècle qui ont plus de connaissance de tous les systèmes du monde que moi, la raison d'une dissemblance si forte de moeurs et de sentiments entre des animaux de même espèce, les hommes, qui apportent tous en naissant les germes de la justice et de l'équité au fond de leur âme.*

*Les femmes ne causent jamais de batailles parmi eux (J'excepte ici les Sioux et les Chaguiennes qui sont jaloux au dernier point.)<sup>124</sup> car, n'ayant point cette sorte de fureur aveugle, que nous appellons amour, ils ne sont point susceptibles de jalousie et ne connoissent point cette passion; disant que quand l'homme meurt, il n'emmène pas ses femmes avec lui dans le pays des morts; et qu'ainsi les hommes qui se battent et se tuent pour les femmes sont des fous et des extravagants.*

*Les filles et les jeunes femmes qui semblent être un bien commun parmi eux vivent en pleine liberté, sont dissolues et si débauchées que, selon le rapport de ceux qui les ont cultivées, il n'y en a pas une seule dont la sagesse soit à l'épreuve d'un peu de vermillon ou de quelques branches de rassade bleue. Et qui plus est, les pères et les frères, et les maris mêmes offrent et mènent eux mêmes leurs filles, leurs soeurs, leurs femmes les plus jeunes et les plus jolies aux hommes Blancs qui veulent se divertir avec elles pour quelques bagatelles que ceux-cy leur donnent.*

*Aussi voit-on communément nos jeunes Canadiens ou Créoles qui viennent icy, courir à toute bride, comme des chevaux échappés, dans le pays devenus d'où ils sortent rarement sans être munis des maux qui y sont irréparablement attachés. Car la grosse vérole est plus ordinaire icy que la petite ne l'est dans les pays septentrionaux du Canada. Les Sauvages s'en guérissent facilement: on m'en a montré qui, il y a six mois, tombaient en pourriture et qui sont parfaitement guéris).*

#### SITUATION DES VILLAGES RICARAS<sup>125</sup>

Les deux villages des Panis Ricaras<sup>126</sup> sont situés près du Missouri; le premier distant de sept (*huit*) cent pas **de cette rivière**, et le deuxième de cent pas; et sont éloignés des Illinois d'environ quatre cent trente lieuës.

Au midy (*de cette nation*), sur une fourche de la rivière Platte, habitent **la nation des (les) Pados**<sup>127</sup>, grande nation éloignée des Ricaras seulement de sept jours de marche de guerriers: qui peuvent se réduire à environ quatre vingt de nos lieuës (*communes*).

Au sud ouest (*et à l'ouest*), sur les **branches (bras)** d'une (*grande*) rivière qui se décharge dans le Missouri à environ deux lieuës plus haut que **les villages (le deuxième**

---

<sup>124</sup> Cette phrase entre parenthèses est placée à la verticale dans cette page du manuscrit.

<sup>125</sup> «Situation des villages ricaras» est inscrit dans la marge gauche du manuscrit de Washington, non dans celui de Québec.

<sup>126</sup> Panis Ricaras, ou Ricaras (Aricaras).

<sup>127</sup> Les Pados sont aujourd'hui connus sous le nom de Plains Apaches (Apaches des plaines).

village) des Ricaras (*que je nomme rivière des chagiennes*)<sup>128</sup>, sont les pays parcourus par les nations appellés (*situés plusieurs nations nommées les*) **Cayouas** (*Cayoδuas*)<sup>129</sup>, (*les*) Caminanbiche<sup>130</sup> et (*les*) Pitapahato<sup>131</sup> (*Toutes de langues différentes*). **Sur cette rivière en descendant, habitent les Chagiennes.** (*Les Chagiennes parcourent les bords de cette même rivière plus bas que les premiers.*)

[111] **Tout** ce vaste paÿs, que parcourent ces différentes nations que **je vins de nommer** peu éloignés d'icy, est, **selon rapport des Sauvages**, très abondant en castors et en loutres n'en faisant jamais la chasse, n'ayant eu encore aucune communication avec les hommes blancs.

On pourroit facilement, par la voie des Chagiennes qui leur sont amis, étendre le commerce chez ces nations et en tirer **quantité** de bonnes pelleteries mais il faudroit pour cela faire **des** (*quelques*) frais en cheveaux et en monde, pour y **porter** (*transporter*) les marchandises (*les plus*) propices **à ces nations et en rapporter les pelleteries**. Car cette rivière dont je viens de parler est (*assez*) large mais si peu profonde **qu'il est impossible d'y** (*qu'on ne saurait y*) monter en pirogues; on (*ne*) pourroit y descendre (*qu'*)au printemps à la fonte des neiges ou après quelque abondance de pluies **en** (*avec des*) canots de peaux de boeufs, tel qu'il se pratique sur la rivière Platte. Car, **vouloir** (*d'entreprendre de*) les faire venir sur le Missouri aux endroits où seroient établis des **magasins**, (*dépôts de marchandises*) on ne pourra jamais y réussir: non pas que les Ricaras (*ou les Mandannes*) y metteroient opposition, mais par la crainte qu'ils ont des Sioux, leurs ennemis jurés et dont le nom seul fait trembler [112] **toutes les nations** (*tous les peuples*) de ce continent<sup>132</sup>.

SUITE DE MON JOURNAL<sup>133</sup>

Le douzième de juin, plusieurs cheveaux ont été enlevés nuitement au deuxième village ricaras **par des ennemis**. Ce vol de cheveaux a causé un grand tumulte dans ce village, et, ayant reconnu qu'il avoit été fait par les nations **d'en haut** (*du haut du Missouri*), ils en ont accusé les Mandannes et les Gros Ventres, et se dispoient fortement d'aller en guerre **chez** (*sur*) ces nations. J'ai prié les chefs d'arrêter leur jeunes gens.

**Je leur ai fait ressouvenir de la promesse qu'ils m'avoient fait d'écouter la parole de leur Père, le chef des hommes blancs, qui leur demandoit de tenir les chemins beaux, pour toutes les nations ou les Français vouloient pénétrer.** Je leur ai

---

<sup>128</sup> Faut-il penser que Trudeau est le premier à désigner ainsi la rivière Cheyenne actuelle?

<sup>129</sup> Aujourd'hui, les Kiowas.

<sup>130</sup> Aujourd'hui, les Arapahos.

<sup>131</sup> Les Pitapahatos n'ont pas été identifiés avec certitude. Sous-groupe des Panis, suivant l'hypothèse de Beauregard (note 32).

<sup>132</sup> Le manuscrit de Washington, jusqu'à la partie intitulée «Suite de mon journal», renferme ici un long exposé de Trudeau qui recommande à ses supérieurs de Saint-Louis les moyens d'assurer efficacement la traite avec les Indiens du haut Missouri et de concurrencer les traiteurs anglais. Nous ne reproduisons pas ces pages qui correspondent textuellement à celles des feuillets 143 à 147 du manuscrit de Québec. Nous signalerons, le cas échéant, quelques variantes et, surtout, quelques erreurs de lecture, et donc de traduction, du manuscrit de Washington.

<sup>133</sup> Cette indication «Suite de mon journal» provient du manuscrit de Washington.

fait entendre qu'il feroit mieux, plutôt que d'y porter incontinent la guerre, d'envoyer quelqu'un de leur gens auprès des Ricaras **qui s'étoient réunis** (*retirés*) aux Mandannes; **[et] que, par ce moyen, ils pourroient savoir** (*pour apprendre*) au juste qui étoient les auteurs de ce vol. Que j'écrirois moi même aux François résidant aux Mandannes à ce sujet; et que j'enverrois du tabac aux chefs **de tous les villages d'en haut** (*des ces nations*) pour **[113]** (*les*) solliciter à **renvoyer** (*à faire rendre*) les cheveaux si au cas ce fut leurs jeunes gens qui les eussent volés. Il y **ont consentis** (*consentirent*).

**Le 17<sup>ème</sup> de juin**, (*Et le dix sept du mois*) deux (*trois*) Sauvages sont partis pour cette ambassade et sont revenus le lendemain dans la nuit; rapportant qu'ils avoient vû quantité d'hommes à cheval, qui paroissoient en guerre et venir sur eux ou sur les Sioux, les alliez, ce qui c'est trouvé faux.

Le 24 (*vingt et quatre*) du même mois, deux Français, les nommés Québec et Chorette<sup>134</sup> **se sont offerts**, et ont partis pour **y aller** (*le même voyage*). Ils sont revenus la troisième journée disant avoir vu un parti de guerre qu'ils croyoient être des Sioux, dont ils n'ont point été découverts, s'étant éloigné d'eux à la faveur de la nuit.

Le douzième de juillet, six autres Sauvages sont partis pour le même sujet, munis des paroles du village dont les cheveaux ont été volé et de trois morceaux de tabac que j'envoyois, aux chefs des Mandannes, des Gros Ventre, et à celui de la bande des Ricaras réfugiés **avec eux** (*chez les premiers*). Ces paroles portoient qu'étant amis et alliez, ne leur ayant donné aucun sujet de voler leurs cheveaux, ils envoyoient leur **jeunes** gens les demander et qu'ils pensoient que les chefs, **[114]** soit mandannes ou gros ventre, les leur feroient rendre. Que la déférence qu'ils avoient pour les hommes blancs, et pour la parole de leur Père espagnol, qui leur recommandoit d'entretenir la paix et l'union avec eux, leur avoit fait retenir leurs jeunes gens qui ne manquoient ny de courage ni de jambes pour tirer vengeance de ce vol.

**J'ai écrit** (*J'écrivis par eux*) une lettre aux nommés Jussaume<sup>135</sup> et Ménard<sup>136</sup>, **qui demeurent** (*résidants*) aux Mandannes, dans laquelle je leur ai marqué que les intensions de Monsieur le Lieutenant gouverneur des Illinois, étoit de procurer les besoins à toutes les nation situés sur le haut Missouri et que, pour ce sujet, il s'étoit formé une compagnie de plusieurs marchands de St Louis, dont j'étois l'agent, pour faire une établissement de commerce aux Mandannes pendant plusieurs années. Que de mauvais événements et de méchantes rencontres m'avoient empêché **d'y parvenir** (*de m'y rendre*) l'automne

---

<sup>134</sup> Il a déjà été question de Québec (voir feuillet 95). Joseph Chorette, autre compagnon de Trudeau nommé ici pour la première fois, se noiera en se baignant dans le Missouri le 10 juillet 1795 (feuillet 122). Comme la plupart des hommes de l'expédition, ils étaient voyageurs de métier.

<sup>135</sup> René Jussaume, traiteur depuis plusieurs années chez les Mandanes, connaissait plusieurs langues de la région. Interprète, il jouera un rôle de quelque importance une dizaine d'années plus tard au cours de l'expédition de Lewis et Clark. Par la suite, il accompagnera le chef des Mandanes, Sheheke (Big White), chacun avec femme et enfants, à Washington chez le président Jefferson (voir à ce sujet les ouvrages de Vaugeois et de Chaloult). Madame Beauregard (1914) consacre à Jussaume une note très documentée (p. 36-37).

<sup>136</sup> Jean Ménard peut-être dont on sait qu'il a voyagé sur le Missouri? Le même Ménard, engagé, dont Jean-Baptiste Perrault cite le nom le 10 mai 1783? Ou encore François Ménard, dont Beauregard rapporte (note 36) qu'il fut tué par les Assiniboines en 1803? Selon le témoignage de Trudeau (voir feuillet 116), Ménard jouit d'une excellente réputation tant auprès des Indiens qu'auprès des Français de la région. Nous optons pour François. On peut noter que la mère de Trudeau s'appelait Catherine Ménard.

dernière. Que pour le certain je m'y rendroit dans le cours **de juillet ou d'aoust prochain** (*dans le cours de la présente été, après l'arrivée d'une pirogue chargée de marchandises que j'attendois dans le cours des mois de juillette ou d'aoust prochains.*

Je les assurai que la Compagnie du haut Missouri étoit dans les dispositions de les favoriser et de leur être **[115] utile en leur procurant les moyens de gagner leur vie**, et qu'elle espéroit que de leur part ils se porteroient avec zèl[e] à contribuer à la réussite de l'établissement qu'elle **se proposait de faire chez la nation mandanne** (*s'étoit proposé d'y faire*) et qu'il falloit qu'ils cessoient le commerce avec les Anglais de la rivierre Rouge.

Je les sollicitai de ne rien épargner pour maintenir la paix et l'union parmy toutes les nations et principalement entre les Mandannes, les Gros Ventres, et les Ricaras. De faire entendre aux premiers que le chemin des Français pour parvenir chez-eux dépendoient absolument des derniers.

Je les exhortai de faire rendre les cheveaux volés denièrement aux **deuzième village** ricaras et d'assurer aux chefs mandannes et gros ventre {a qui le grand chef des espagnoles, le Père commun de toutes les peaux rouges, envoyoit par moy les paroles, médaille, et pavillon pour **lier une amitié étroite** (*se lier d'amitié*) avec eux et procurer les besoins à tous leur village} de les assurer, dis-je, que s'ils s'obstinoient à vouloir garder les cheveaux **volés**, ils allumeroient infailliblement le flambeau de la guerre entre eux et les Ricaras et nous metteroient incapables de parvenir chez eux, quelque désir **[116]** que nous en eussions. Je priai le sieur Ménard surtout, qui est en réputation d'un homme solide, franc et de probité parmy les Français et les Sauvages<sup>137</sup>, **de présenter aux chefs mandannes, gros ventres, et ricaras**, (*de présenter lui-même le tabac aux chefs des Mandannes et des Gros Ventres*) **le peu de tabac** que je leur envoyois **au nom de leur Père espagnol**, en attendant que je fus moi-même leur porter **sa (la)** parole (*de leur père espagnol*). Ces nouveaux ambassadeurs m'ont promis d'être de retour le treizième jour, employant cinq jour de marche pour **se (s'y)** rendre **aux Mandannes**, trois jours qu'ils doivent y **résider** (*rester*) et cinq pour revenir.

Le sixième [*août 1795*] de ce mois, trois hommes de la nation chaguienne d'un village (*appelé Ouisy*)<sup>138</sup> qui n'étoit pas encore venu sont arrivé icy ayant appris la nouvelle qu'il étoit arrivé aux Ricaras des hommes blancs nouveaux, qui avoient apporté beaucoup de poudre et autres marchandises; leurs chefs les avoient envoyé pour reconnoitre si on leur avoit dit la vérité.

<sup>139</sup>**[118]** Ils ont rapportés que **trois villages de nations différentes appellé par eux** (*les*) Cayouas, Caminanbiche, Pitapahato (*dont j'ai parlé plus haut*) s'étoient approché et étoient campé peu loin d'eux et que, sur le rapport qu'on leur avoit fait de l'arrivée et de la résidence des hommes blancs aux Ricaras, ils désiroient faire alliance avec ces derniers afin de pouvoir (*en*) tirer quelques couteaux et munitions dont ils avoient tant de besoin, mais que la crainte d'être frappé (*soit par les Sioux, soit*) par les Ricaras, qui les tuoient souvent sans qu'il leur en donnassent aucun sujet, les empêchoient d'approcher.

---

<sup>137</sup> Voir le feuillet 114.

<sup>138</sup> Le manuscrit de Québec ne comporte pas ce nom, encore inexpliqué, de Ouisy. L'auteur de la traduction anglaise a placé «Ouisay» entre parenthèses sans s'en expliquer. Dans le feuillet 149, on trouve Wuisy. Il s'agirait des Ohmeseheses, nom qui signifie Mangeurs.

<sup>139</sup> Il n'y a pas de feuillet 117. En outre, une partie du texte qui termine le feuillet 116 est répété au début du feuillet 118, ce qui démontre que la lacune a été repérée par le copiste.

Dans ce même tems, il s'est formé un parti (*de guerre*) de jeunes gens ricaras pour aller **en guerre** (*frapper*), soit sur **les nations** (*celles*) que je viens de nommer, soit sur les Mandannes ou Gros Ventres. Je reprochai aux chefs et aux vieillards le peu de docilité de leur jeunesse et leur mauvais coeur, ne cherchant qu'à faire du mal et à porter la guerre chez toutes les nations **circonvoisines** (*voisines*) qui demandoient la paix et l'union.

Je leur démontré leurs mauvaises politique **et leur folie en portant la guerre** (*se brouillant*) partout sans se conserver aucuns alliez ni amis; que si, au contraire, ils se lioient d'amitié avec les nations situées à l'occident, qui sont toujours bien fournies en cheveaux, ils en tireroient en quantité d'elles pour des petits effets dont elles sont **entièrement** dénuées et que nous autres les hommes blancs trafiquerions avec eux des **peaux de castors et de loutres qui sont en abondance dans leurs paÿs** (*des castors et autres pelleteries*).

[119] Les vieillards et les chefs m'approuvèrent et blamèrent fort leurs jeunes gens, mais, les voyant obstinés à vouloir partir pour la guerre, le chef du 1<sup>er</sup> village (*ricara*) nommé l'Ours Fou, dans la cabane duquel je fais ma résidence, les a harangués avec aigreur leur disant de tous partir pour la guerre; qu'il alloit renvoyer les hommes blancs à leur village, avec (*toute*) leur poudre et leurs marchandises, et que lui et sa famille **iroit se retirer chez** (*se retireroit avec*) les Chaguiennes pour faire tenir cette jeunesse turbulante tranquille. J'ai proposé à ce chef, **l'Ours Fou**<sup>140</sup>, d'aller en calumet nous même chez ces nations qui demandoient si instamment la paix. Il m'a applaudit dans mon dessein, mais il m'a dit qu'il falloit auparavant convoquer une assemblée des principaux **et des anciens** de la nation pour leur communiquer notre dessein et le leur faire approuvé.

Le lendemain, septième du mois, il fit appeller tous les chefs et considérés dans sa cabane. Il planta le pavillon devant la porte et se mit la médaille au cou; il exposa sur une petite natte au fond de la cabane la lettre patente que son Père espagnol lui avoit envoyé par moy.

Ayant fait [120] mettre au devant quelques braises ardentes ou (*sur lesquelles*) ils firent bruler d'un certain foin dont la fumée jette une odeur forte qui sert à la même usage parmi eux que l'encens parmi nous. Ils ont ces sortes de choses, médailles, pavillon, et lettres, en si grande vénération que, toutes les fois qu'ils les sortent hors de leurs enveloppes, ils les font fumer, et leurs offrent les prémices de leurs festins. Dans cette assemblée, il leur rappella les intentions et recommandations du grand chef des hommes blancs dont ils voyoient les marques; qui étoient d'entretenir la paix et **l'union** et non la guerre avec **toutes** les nations voisines.

Je leur répétai ce que j'ai déjà dit **cy dessus** (*page 28*)<sup>141</sup> au sujet de l'acquisition des cheveaux (*avec les peuples occidentaux*). Car, pour faire entrer toutes sortes de nations dans nos mêmes sentiments, il est bon d'y mêler aussi leurs intérêt et de leur y faire voire clairement leurs avantages. Tous les chefs et considérés ne manquèrent pas d'applaudire à nos discours et approuvèrent le dessein que le chef l'Ours Fou, et moi, avions formé d'aller en calumet chez les nations que j'ai nommé **et faire alliance avec**

---

<sup>140</sup> Ours Fou occupe une place importante dans les pages suivantes – jusqu'au feuillet 180. Le rhétorique indienne y est bien illustrée, de même que sa contrepartie, fort semblable, développée par les Blancs.

<sup>141</sup> Il s'agit de la page 28 du manuscrit de Washington. La référence est de la main de Trudeau.

**elles, que ce seroit un bon moyen d'arrêter les jeunes gens fous et sans oreille, disent-ils, qui veulent toujours leur faire la [121] guerre.**

Ils firent venir le chef **de ce parti** de guerre qui se disposoit à partir; (*ils*) le firent fumer et il consenti à **rester** (*demeurer*) tranquille. Ils appellèrent les trois hommes de la nation chaguienne nouvellement arrivé et, ayant sçu par eux **avec justesse** les endroits (*précisément*) où ces **peuples étrangers étoient** (*nations étrangères étoient arrêtées*); ils jugèrent qu'ils (*qu'elles*) étoient encore trop éloignés pour y aller incontinent et qu'il seroit plus à propos de leur envoyer du tabac pour les faire fumer au nom des hommes blancs {et des (*panis*) Ricaras, les exhortant de s'approcher sans crainte et de les assurer que les hommes blancs} désiroient de les voir; et que les Ricaras, d'un consentement unanime, vouloient faire alliance avec eux; qu'ils trouveroient icy des couteaux, des fusils, **un coup de** (*de la*) poudre, en échange de leurs cheveux avec les Ris, (*et de leurs pelleteries avec les hommes blancs*) **et de castors et de loutres avec les hommes blancs** qui leur recommandoient d'en faire la chasse dans les saisons d'automne, d'hiver et de printemps; que lorsqu'on apprendroit qu'ils seroient près d'icy, le chef l'Ours Fou et quelques considérés (*des*) ricaras, et moi, nous irions en calumet chez eux pour y contracter une alliance sincère; et que si, au contraire de s'approcher ils s'éloignoient, ce seroit une marque qu'ils se soucioient peu des hommes blancs, **ainsi que** (*et*) d'avoir la paix avec les Ricaras.

Toutes les paroles furent répétées par un [122] interprète aux Chaguiennes, car leur langue est tout à fait différente de celle des **Ricaras** (*Panis*). Je leur donnai trois morceaux de tabac, pour être portés à ces trois nations que j'ai **nommé cy dessus, les Cayouas, les Caminanbiche, les Pitapahato** (*citée plus haut*). **Les trois hommes chaguienne ont promis de bien s'acquitter de ces commissions** et, après que je leur ai eu donné à chacun un couteau, un peu de vermillon et un morceau de tabac, pour faire montre à leur village de quelques petits effets provenant des hommes blancs nouveaux, ils ont partis le huit au matin.

Le dix (*dixième de juillet*), j'ai perdu malheureusement un de mes **hommes** (*françois*), le nommé Joseph Chorette<sup>142</sup>, qui s'est noyé en se baignant seul à l'entrée de la nuit dans le Missouri, **environ à une demi lieuës du village**. Deux petits **garçon** (*Sauvages*) âgés d'environ dix à douze ans sont venus à toute course rapporter qu'ils avoient vu un François se laver (*le corps*) au bord du Missouri et que, s'étant éloigné de lui en jouant, ayant regardé quelques moments après de son côté, ils ne l'avoient plus vu. Qu'ayant été à l'endroit où ils s'étoit mis à l'eau, il[s] y avoient trouvé ses vêtements, qui y étoient encore. Je courus **promptement** accompagné de mes [123] autres hommes et de plusieurs Sauvages au bord de la rivière. Nous y trouvâmes ses vêtements tel que ces enfants nous l'avoient rapporté. Les Sauvages se jettèrent à l'eau en cet endroits même et plus bas pour en faire la recherche mais inutilement.

Depuis plusieurs jour, cet homme avoit pris la méthode de s'aller beigner dans le Missouri, quoiqu'on puisse lui dire **pour l'en empêcher**, lui représentant que, le fond de cette rivière étant (*inégal*) rempli de trous, (*et de précipices*). *Et luy n'ayant point la faculté de savoir nager*) il s'y noyeroit infailliblement, **qu'il feroit mieux de se laver le corps dans une petite rivière peu profonde qui coule auprès du village**, mais, incrédule au dernier point, il a toujours continué obstinément **d'y aller** (*de s'y baigner*) et si est noyé malheureusement.

---

<sup>142</sup> Voir plus haut, feuillet 113.

J'ai été bien peiné de ce malheur. Depuis vingt six ans et plus que je pratique les voyages, il ne m'a jamais arrivé, ni à ceux qui m'ont accompagné, aucun funeste accident.

**Tous les Sauvages jeunes et vieux ont paru fort affligé de cette mort disant que c'étoit bien de valeur qu'un homme blanc, qui étoient venu de si loin leur apporter leurs besoins, péri à la porte de leur village sans l'avoir vu ni lui avoir pu porter [124] secours.** Je l'ai fait chercher pendant plusieurs jours de suite mais inutilement.

Le quatorzième du mois, les six Sauvages envoyés aux Mandannes **et aux Gros Ventres** sont arrivés. Ils m'ont apportés deux lettres des srs **Jussaume** (*Jussome*) et Ménard qui m'assurent que les nations mandannes et Gros Ventres ont reçu et fumé le tabac que je leur avois envoyé avec une joie inexprimable, levant leurs mains sans cesse vers leur Père, le chef des hommes blancs, en le remerciant de sa bienveillance pour eux, et qu'ils avoit **jurés et promis** qu'il ne feroient aucunes actions contre la volonté des hommes blancs; (*Ils me dirent*) que (*tous*) ces Sauvages {désiroient avec impatience mon arrivé chez eux ainsi que tous les Français qui y faisoient leur demeure} étant tous disposé de faire tout ce qui dépendoit d'eux pour rendre service à la Compagnie; que, quant aux cheveux volés, que moi et les Ricaras réclamions, il n'y auroit aucune difficulté pour les renvoyer si ce fut les Mandannes, ou les Gros Ventres qui les eussent volés, mais, que ce vol ayant été commis par des jeunes gens de la nation ricaras, **et que même réfugiés auprès des** (*aux*) Mandannes, ils n'avoient pu les faire consentir à les rendre, disant que ce [125] vol de cheveux avoit été fait en **revange** (*revanche*) d'autres cheveux que ceux d'en bas leurs avoient **volés** (*retenus*) à leur séparation et que, d'ailleurs, ces discussion et ces débats (*ébats*) entre la même nation ne regardoient ni les François, ni les Mandannes, et qu'ils méprisoient les menaces de leurs semblables; ainsi nos espèces d'ambassadeurs sont revenus sans cheveux. On jugera aisément du mécontentement du deuxième village ricaras.

Le **six** (*seize de juillet*) du mois au matin, un des principaux chef de ce village à qui appartenoit la plus forte partie des cheveux volés et qui, depuis mon arrivé icy, m'a toujours fait paroître beaucoup d'amitié (*pour nous*) **et de déférence pour les hommes blancs**, est venu me visiter. Il me dit qu'il partoît avec beaucoup de jeunes gens pour aller en guerre sur les nations d'en haut; que, depuis mon arrivée, ils avoient consentis à tout ce que j'avois voulu pour la tranquillité mais que, puisque les Sauvages du haut Missouri n'avoient pas voulu écouter, ni ma parole ni la leur, il vouloit tirer vengeance de l'enlèvement de ces cheveux; mais, qu'étant chef **lui même** n'ayant pas les sentiments des jeunes gens sans esprit, et sans oreilles, il [126] n'avoit pas voulu partir sans m'avertir, et sans écouter **ce que je lui dirois** (*ma parole*). Je compris facilement le but ou tendoit le discours de ce Sauvage, qui étoit d'être retenu par moy, ou d'avoir mon consentement pour faire la guerre aux nations **du haut Missouri** (*d'en haut*). Je fus indécis sur la réponse que je ferois à cet homme, si je l'arrêteroie ou le laisserois exécuter son dessein. L'arrêter, il falloit faire de la dépense. Car vous observerez que, chez tous les peuples sauvages, les paroles et les discours les plus judicieux et les plus utiles tenus, soit pour la paix, soit pour la guerre, soit pour la réception des étrangers, soit pour empêcher de mauvaises actions ou en occasionner de bonnes, sont infructueux, s'ils ne sont accompagnés de festins et de cheveux ou de marchandises quelconques données à cette fin.

Après tant de perte et de dépenses occasionnés par les événement et les mauvaises rencontres depuis mon départ des Illinois, dont la Compagnie se trouve beaucoup lésée; et celle que j'ai été et que je suis forcé de faire depuis mon arrivée icy, soit pour maintenir en

paix les Chaguiennes et le village (*des*) Sioux sédentaire icy, qui étoient brouillés ensemble {Nations qu'il est nécessaire de conserver, étant celles qui peuvent le plus nous fournir [127] de bonnes pelteries}<sup>143</sup> soit pour les nouritures et pour petits dons que je ne puis refuser de faire de fois et d'autres aux deux chefs à médaille des Ricaras quand ils me demandent; nous étant util de (*les*) ménager **leurs esprit naturellement jaloux l'un de l'autre**; et de ne point trop les rebuter par quelques refus déplacé, sans cependant y admettre aucun excès ni trop de facilités (*ce à quoi je prends bien garde*), non seulement pour éviter une grande dépense, mais encore pour ne point donner une pernicieuse habitude à ces nouveaux chefs à médaille d'exiger des traiteurs une quantité de marchandises comme duës à leur qualité de chef {méthode que les François ont très mal à propos induit chez tous les nations situés sur le bas (*du*) Missouri} **observant** (*j'observe*) de ne consentir à leurs demandes que dans les occasions nécessaire où il s'agit de donner quelques petits effets à des étrangers qui viennent les visiter; ou appaiser quelques mutins ou des mécontents de leur **propre** nation qui viendroient **quereller** (*insulter*) ou maltraiter leurs alliez et leur aider à récompenser de quelques bagatelles les jeunes gens de nations étrangères qui viennent danser dans leurs cabanes pour les honorer. [128] Les refuser dans de pareils rencontres, ce seroit leur causer un profond déplaisir, changer les bons sentiments que nous voulons leurs inspirer d'union entre eux, et de bon accord avec **leurs alliez** et les étrangers en de mauvaise, et nous alliéez dans leurs esprits.

Toutes ces pertes et dépense sans retour de pelteries me faisoit donc hésiter sur la maniere que je devois agir cette fois cy avec ce chef. Lui renouveler toutes les recommandations de son Père le chef des hommes blancs, et (*répéter*) mes discours ordinaires pour maintenir la paix et les beaux chemins chez les nations du haut (*du*) Missouri, sans (*ne*) lui rien donner, c'étois jeter des paroles au vent auprès d'un homme surtout qui sortoit de perdre ses cheveux qui sont leurs richesses; et qui n'auroit pas manqué de me répondre, comme il m'avoit déjà dit, que ces mêmes nations d'en haut commençoient les premiers à troubler l'union et l'accord que je voulois maintenir entre eux. Lui répondre de faire ce que bon lui sembloient, c'étoit approuver tout le mal qu'il se proposoit de commettre<sup>144</sup> (*faire*), mettre la bride sur le cou à toute la jeunesse de cette nation, sans que je puisse à l'avenir ouvrir la bouche pour les retenir.

Je jugeai donc qu'il étoit plus à propos de faire encore quelque sacrifice, [129] quoique onéreux, en donnant quelques marchandises pour arêter ce parti de guerre que de le laisser aller. Car il est certain que, la guerre allumée entre les nations d'en haut et celle cy, le passage pour parvenir aux premiers nous sera fermé, ce qui ne peut que porter un grand préjudice à la Compagnie mettant un grand obstacle au projet de commerce qu'elle s'est proposée d'ouvrir chez toutes les nations situés sur le haut Missouri.

J'appellai le chef l'Ours Fou, et **quelqu'autres** (*quelques*) considérés (*des Ricaras*) qui le firent fumér de concert avec moi pour le détournér de son dessein. Je lui donnai **pour la somme de soixante livres en pelteries, de marchandises prix de facture** (*un présent*)<sup>145</sup>, et nous lui recomandames d'en faire part aux autres de son village qui avoient perdus des cheveux dans ce vol afin de ne point faire de son village de[s] mécontents. Il accepta le calumet et le présent disant que ce n'étoit pas pour le butin que je lui donnois,

---

<sup>143</sup> Trudeau revient souvent sur l'importance de maintenir de bonnes relations avec les Cheyennes et leurs alliés en vue d'assurer le succès de la traite.

<sup>144</sup> Le verbe «commettre» a été raturé dans le manuscrit de Washington.

<sup>145</sup> Les mots «pour la somme de soixante livres...prix de ma facture», ont été raturés dans le manuscrit de Washington, mais demeurent lisibles. Ils ont été remplacés par «un présent».

qui étoit peu de chose en comparaison de la perte de ses cheveux, s'il consentoit à se tenir tranquille mais qu'en considération des hommes blancs à qui il ne vouloit pas déplaire; il les oublioit; et qu'il feroit ces efforts pour appaiser ceux [130] qui, comme lui, avoient perdus **des** (*leurs*) cheveux. Ce chef exécuta ponctuellement ce qu'il m'avoit promis et il ne fut plus parlé d'aller en guerre contre les nations d'en haut.

Le dix huit du mois, dix hommes de la nation chaguienne sont arrivés icy. Ils ont rapportés que leur village **s'approchoit** (*étoit*) à petites journées, étant trop chargée pour faire une marche prompte; que des jeunes gens de leur nation étoient partis pour porter le tabac que j'avois envoyé aux trois nations situées au-delà d'eux, les Cayowas, les Caminanbiches, et les Pitapahato, et qu'ils n'étoient pas encore revenus. Ils m'apprirent aussi un accident funeste arrivé chez eux dernièrement. Je ne vous le rapporterois pas, si la cause ne nous en étoit pas attribué par la haute opinion qu'ils ont de nous et de tout ce qui nous appartient, **nous regardant, comme je vous l'ai déjà dit, comme des divinités et tout ce qui vient de nous comme des merveilles qui surpassent la capacité de l'entendement de ces pauvres ignorants.**

Lorsque je fis assembler les **chefs et** considérés des deux villages chaguiennes {**qui vinrent icy après** (*à*) mon arrivée} (*ici le printemps dernier*) pour leur annoncer la parole de leur Père espagnol **le grand chef des hommes blancs espagnols**, et (*leur*) donner la médaille, le pavillon et la lettre [131] patente (*et le présent qu'il leur envoyoit*) **à un de leur chef**, je voulus qu'il choisissent eux mêmes celui d'entre eux qu'ils trouveroient le plus capable de porter cette médaille, et de tenir la place de grand chef de **leur** (*la*) nation. Ils me la firent donner **d'une voix unanime** à un jeune chef nommé La Lance; qui l'accepta et promit de faire tout le bien qui lui étoit recommandé dans l'écrit que son Père le grand chef des hommes blancs lui envoyoit. **Je lui dis que le maître de la vie qui n'aime pas les méchants coeur se facheroit, le priveroit de nourriture lui et ses gens, et leur donneroit peut être la mort si, portant cette médaille qui étoit le portrait du grand chef des Espagnols, qui en la lui donnant lui donnoit son coeur qui étoit bon et bienfaisant pour tous ses enfants, si, dis-je, en la portant sur sa poitrine, il venoit à commettre quelques méchantes actions, soit contre les hommes blancs, soit contre les nations étrangères, ses alliez, ou contre sa propre nation dont il devoit se regarder comme le père, que le pavillon qu'il recevoit étoit le simbole de la paix et non la guerre [et] qu'en regardant l'écrit que je lui remettois, il devoit toujours se ressouvenir des paroles qui y étoient contenus tel que je les lui avoit récité et les avoir profondément [132] gravés dans son coeur.**

Ces jeunes hommes chaguiennes nouvellement venus m'ont donc rapporté que ce jeune chef **nommé La Lance**, bien loin d'avoir observé ce que je lui avois recommandé de faire en recevant la médaille, le pavillon et l'écrit qui venoit du grand chef des hommes blancs, avoit toujours continué d'avoir un mauvais coeur **contre** (*pour*) les étrangers, et **contre** (*pour*) ses gens mêmes, se fachant à tous propos et les maltraitant qu'il étoit **l'hauteur**<sup>146</sup> (*auteur*) d'un meurtre commis dernièrement dans leur village même, sur la personne d'un Sioux, de sa femme et de trois enfants, qui demouroit avec eux, quoiqu'il m'eut promis de vivre en bonne union avec le village sioux sédentaire aux Ricaras, et qu'il eut même fumé et mangé avec eux en ma présence. Qu'au lieu d'entretenir la paix avec les Mandannes et Gros Ventres, **tel que son Père espagnol le lui recomandoit**, il avoit envoyé leur voler des cheveux. Que, sans doute, la médaille, le pavillon et l'écrit, qui sont de grands esprits, s'étant fâchés, avoient fait mourir trois de ses enfants et (*bien*

---

<sup>146</sup> Raturé, «l'hauteur» est remplacé par «l'auteur» dans le manuscrit de Washington.

*plus encore*) avait fait tomber le tonnerre sur la cabane de son propre frère, qui avait été mis en cendre lui, ses femmes, ses enfants, ses chiens et même tous ces cheveux attachés à la porte de sa loge.

Cet accident, arrivé par hasard sur la famille de cet homme plutôt [133] que sur tout autre, étant reconnu pour avoir faussé sa promesse aux hommes blancs et ne s'être pas conduit de la manière qui lui avait été prescrit, en présence **des principaux** (*de tous les considérés*) de sa nation, **de ceux des Ricaras et des Sioux, en recevant la médaille, le pavillon et la lettre qui sont donc de grands esprits**, a fait un terrible effet dans l'esprit de tous ces peuples et les a confirmé **encore bien plus** (*davantage*) dans la croyance où ils étoient que les hommes blancs sont des esprit qui peuvent tous.

Tous les vieillards chaguiennes en général, selon le rapport de ceux cy, ont blâmé ouvertement la conduite de ce jeune chef et lui ont reproché son mauvais coeur, son peu d'attention et de soumission aux paroles des hommes blancs. Donc il étoit puni visiblement par le maître de la vie, comme je lui avois prédit.

Les Ricaras, comme j'ai déjà dit, sont un peu plus éclaircy (*éclairés*) à notre sujet que ces peuples éloignés. Cependant cet aventure leur donne beaucoup à penser.

Le 20<sup>e</sup>, un village sioux au nombre de quatre vingt loges, qu'ils appellent les Tacowas<sup>147</sup> (*Ta Corpa*), s'est venu réunir avec le village des Sioux sédentaire icy. Seuls estimés et véritables amis **d'ancien tems [134]** des Ricaras ayant leur même caractère et sentiment, ces Sioux nouvellement arrivés, ainsi **qu'un autre village qui se nomme Chaony** (*ainsi qu'une autre bande appelés Chahony qui doit bientôt venir icy*)<sup>148</sup>, parcourent ordinairement les pays au nord-est du Missouri. Mais, manquant de boeufs et de vaches sauvages **dans ces contrées** (*sur cette partie*), ils sont forcés de se jeter pour vivre sur la partie occidentale de cette rivière ou ces animaux se trouvent en **quantité** (*abondance*).

Les Ricaras et ce peuple Sioux vivent ensemble politiquement. Les premiers les reçoivent pour tirer d'eux des fusils, des habits, des chapeaux, (*des chaudières*) des draps **et autres marchandises provenant des Anglois** (*qu'ils leurs donnent*) en échange de leur cheveux. Ils les ménagent, par crainte, voulant éviter une trop grande multitude d'ennemis de la nation siousse qui, les accablent infailliblement. Les derniers les fréquentent et leurs font de grandes promesses de vivre en bonne union et en bon accord avec eux pour fumer leur tabac, manger leur blé d'inde, faire librement la chasse des boeufs sauvages et des castors sur leurs terres dans la saison d'automne et d'hivers. Et, le printemps, ils se retirent sur l'autre rive d'où ils reviennent ordinairement **les tuer ou** (*leur*) voler leur cheveux. Ils ont coutume de se rejoindre tous les printemps avec les autres **nations siousse** (*autres villages des Sioux*) qui se tiennent sur les rivières St Pierre et des Moin[e]s avec lesquelles ils trafiquent leurs pelteries pour des marchandises<sup>149</sup>.

---

<sup>147</sup> Les Tacowas, Tacorpas ou Otacorpas formaient un sous-groupe des Sioux Tetons et se déplaçaient dans les régions situées au nord-est du Missouri.

<sup>148</sup> Chaony ou Chahony pour désigner les Saones, bandes de Sioux qui parcouraient habituellement les confins du haut de la rivière Minnesota.

<sup>149</sup> Ici se termine le manuscrit de Washington qui renferme encore cependant quatre lignes raturées, jugées illisibles par madame Beaugard, mais lisibles quand on les compare avec le manuscrit de Québec. Le journal qui suit couvre la période qui s'étend du 21 juillet 1795 jusqu'au retour de Trudeau à Saint-Louis, le 4 juin 1796 (feuille 187). Il est entièrement inédit et n'a encore fait l'objet d'aucune traduction publiée.

On ne pourra jamais les retenir et faire [135] le commerce des pelteries avec eux à moins d'améliorer le prix établi icy sur les marchandises<sup>150</sup> tous les jours, et [ils] prônent le bon marché de celles des Anglois sur le Missipy et conseil[lent] mal les Ricaras, les traitant de simples et d'ignorants de consentir à payer si cher ce que nous leurs vendons.

Mais, comme je parle et entend assez bien les deux langues<sup>151</sup>, je repousse en présence des derniers leurs mauvais discours et, les traitant quoiqu'avec douceur et sans emportements de menteurs et de fourbes qui, jaloux de nous voir apporter les besoins aux nations Ricaras, Chaguiennes, ne cherchent qu'à les brouiller avec nous afin que, rebutés par quelques mauvais traitement, nous les abandonnions dans leur ancienne misère et indigence dont les Sioux savoient très bien profiter.

Les Ricaras, persuadés de la vérité de mes paroles et connoissant eux même le mauvais coeur des Sioux et leur peu de sincérités, [136] m'approuvent fort, rejettent leurs conseils et méprisent leurs avis.

Deux jours après leur arrivée<sup>152</sup>, m'ayant appelés dans une assemblée composée des principaux de leur nation et des Ricaras, ils me dirent qu'ayant sçu qu'il étoit arrivés des hommes blancs nouveaux aux Ricaras, qui avoit beaucoup de poudre et autres marchandises, ils étoient venus se réunir avec le village Sioux sédentaire icy et avec les Ricaras, leurs amis, pour faire la chasse des castors et d'autres animaux sur cette partie du Missouri cette automne voulant vivre en paix avec toutes les nations qui y sont situés, et qu'ils espéroient que je leur feroit part des effets que j'avois apporté en échange de leurs pelleteries lorsqu'ils auroient fait la chasse; que, pour le présent, les ayant donnés aux Sioux situés sur la rivierre des Moin[e]s, il n'avoient que des viandes sèches à m'offrir; qu'ils espéroient que j'aurois pitié d'eux leur donnant en échange quelques coup de poudre dont ils étoient tout à fait dénués n'ayant pu en avoir des autres Sioux qui en manquoient aussi.

[137] Il donnèrent milles louanges aux hommes blancs, et exaltèrent fort leur puissance. Je leur dis que le grand chef des Espagnols, qui faisoit sa demeure à l'embouchure du Missouri, le Père commun de toutes les peaux rouges en particulier de toutes les nations situées sur cette rivierre, m'avoit envoyé leur porter sa parole et des munitions pour faire vivre leurs femmes et leurs enfants et les défendre contre leurs ennemis, en échange de leurs pelleteries; que tous les peuples sauvages qui fréquentent le Missouri qui voudroient écouter cette parole, qui étoit de bien traiter ses enfants, les Français, en tout lieu où ils les rencontreroient, de vivre en paix et en bon union avec nos alliez et nos amis qui sont les Ricaras, les Chaguiennes, les Mandannes, les Gros Ventres &c. auroient part dans les bienfaits de ce Père commun des Sauvages qui n'aiment point les mauvais coeur et qu'ainsi, si ils vouloient être du nombre de ses enfants [138] et tirer de nous leurs besoins, il falloit qu'ils vécussent en bon union avec les nations que je venois de nommés, qu'ils chassassent de leur coeur toute la méchanceté qui y étoit enfermé, qui paroissoit si souvent [tant] dans leurs discours que dans leurs actions, et qu'ils vissent à se conformer sans disputes ni menaces aux prix établi sur les marchandises chez toutes les nations situés sur le Missouri. Sans quoi ils n'auroient pas un seul coup de

---

<sup>150</sup> Fin des quatre lignes de texte raturées dans le manuscrit de Washington. On peut supposer que ce manuscrit résulte de la transcription d'un document plus complet.

<sup>151</sup> Allusion sans doute aux langues des Otacorpas et des Saones.

<sup>152</sup> Donc, le 22 juillet 1795.

poudre ni un couteaux de moi; que, quant aux viandes sèches qu'il me donneroit en payement [pour] quelques couteaux et allaines, réservant ma poudre pour du castor et des loutres.

On jugera aisément qu'ils ont applaudit au moins de bouche à mes paroles, mais cela n'empêche que tous les jours les Ricaras me rapportent tous les conseils qu'ils leurs donnent à notre sujet, et que plusieurs d'entre eux sont venus avec une peau de castor ou de chevreuil d'été demander une couverture ou plusieurs jointée de poudre et, après bien des [139] instances inutiles, sont revenus à demander gros comme un pois de vermillon.

Voilà, Messieurs, le caractère et la manière d'agir des Sioux partout où ils mettent le pied.

Il est bien à propos icy, pour empêcher les progrès que pourroient faire les mauvais discours des Sioux dans l'esprit des Ricaras, d'avoir un homme qui entend et parle la langue des Sioux et des Panis afin de pouvoir par soi-même maintenir les premiers dans leur ancien caractère et combattre la méchanceté des derniers sans être obligé de se servir d'interprète sauvage qui ne repette jamais les paroles de la manière et dans le sens quelle sont dites.

Je crois devoir rapporter icy une acte de justice exercé par une bande de Sioux nommé Chaony<sup>153</sup> sur la personne de leur grand chef, lesquelles sont venus me voir aux Ricaras quelques jours après avoir commis cette action qu'ils m'ont racontés eux mêmes. Ce sauvage que la nature avoit doué d'un esprit plus subtil [140] et d'un entendement plus éclairé que n'en ont ordinairement ceux de sa nation, s'étoit élevé par ses talents pour la guerre, par ses médecines et ses libéralités, et plus encore, par quelques tours de charlatanerie qu'il avoit appris des Français sur le Mississipy, comme de changer de la terre en poudre à tirer, de la cendre en vermillon &c passant parmi eux tels que passent chez nous les simples, les sorciers et les magiciens. S'étoit élevé, dis-je, dans un si haut degrés d'autorité par la crainte qu'ils avoient de sa médecine qu'il exerçoit impunément une espèce de tyrannie sur ses gens; comme de s'emparer de leur plus beaux cheveux, d'arracher les femmes les plus jeunes et les plus à son goût à leurs maris, de s'approprier les meilleures viandes dans la chasse des boeufs sauvages. Il lui étoit arrivé même de tuer de ses propres gens sans que personnes ce fut encore révolté contre lui.

Ce méchant homme, ayant dernièrement oté deux jeunes femmes à leurs maris et, ces femmes ne voulant [141] point habiter avec lui ni saffaire sa brutale passion, il les poignarda toutes deux dans la même tems, leur coupa le visage, les seins et la partie du corps que la bienséance ne permet pas de nommer et en jetta les morceaux de côté et d'autres dans la prairie.

Tous les sauvages en général de son village furent si indignés qu'il crièrent tous d'une voix qu'il falloit le faire mourir et, sans autre délibération, ils s'assemblèrent en foule autour de sa cabane, le fusillèrent de toute part et décochèrent sur lui quantité de flèches. Après qu'il fut mort, ils coupèrent son corps par morceau et les disperçèrent de ça, de là dans la prairie pour être mangé par les chiens et par les loups. Cet homme avoit fait croire à ses gens que lorsqu'il seroit mort, soit qu'il fut

---

<sup>153</sup> Les Sioux Saones. Voir plus haut, feuillet 134.

tuée ou autrement, qu'en jettant son corps dans l'eau, bien qu'il fut coupé par petites parties, il ressusciteroit et seroit encore bien plus de médecine qu'il étoit auparavant. Il avoit toujours recommandé à ses plus proches parents de le jeter dans la rivière après sa mort. [142] Sa mère, qui étoit encore vivante dans le tems qu'il fut tué, et ses soeurs voulurent rassembler tous les membres coupés et séparés de son corps pour les jeter dans l'eau, mais tout le village si [s'y] opposa craignant que sa prédiction eût son effet tant ces peuples ignorants son[t] faciles et légers de croyance.

Plusieurs anciens Sauvages m'ont rapportés des faits semblables, arrivés en différentes fois parmi ces peuples barbares, &c.

Je ne rapporterai que celui cy, nouvellement commis par les Sioux, qui démontre clairement que la justice divine, pour donner de la terreur aux scélérats et aux monstres de l'humanité, permet quelques fois que le crime soit puni dans ce monde cy, parmi des nations même qui, quoiqu'ils n'ayent pu acquérir la connoissance de la loi écrites, tant divine qu'humaine, que nous appelons jurisprudence, doivent néanmoins se conduire selon la loix de nature primitive que Dieu a gravé dans le coeur de chaque individu humain.

[143]<sup>154</sup> La partie septentrionale et orientale du Missouri est habitée par la grande nation des Sioux; dont plusieurs villages sont amis des Ricaras et d'autres leurs ennemis, et tous en générale ennemis des Mandannes et des Gros Ventres.

Les nations sioues sont celles qui font le plus de chasse de castors de tous les peuples situés sur le haut Missouri. Tous les printems<sup>155</sup> ils en enlèvent une grande quantité d'icy qu'ils vont trafiquer sur la partie anglaise<sup>156</sup>.

Les prix hauts établis icy sur les marchandises et, plus que toutes choses, la mesure de poudre qu'on veut leur donner par castors, qui n'a contenu jusqu'à présent que dix [x] coups (*louis*), les irrite (*chocque*) et les rebute. Ils exigent une jointée de poudre par castor et par loutre. Ils ne consentiront jamais autrement à nous trafiquer leurs pelleteries<sup>157</sup>.

Pour moi, mes ordres étant de maintenir des prix très haut sur les marchandises, quoique je voye avec regret sortir de notre territoire tant de bonnes pelleteries pour être transportés chez les étrangers, je ne puis en diminuer (*améliorer*) le prix sans un nouvel ordre des directeurs de la Compagnie. [144] Il est certain que si les marchands de la partie anglaise, qui sont sans contre dit beaucoup plus entreprenants que ceux des Illinois et de la Louisiane, étoient en possession de cette rivière, le Missouri, dont la navigation pour les

---

<sup>154</sup> Ici commence une partie d'un texte qui se trouve également dans le manuscrit de Washington. Voir plus haut, l'explication donnée en note au feuillet 112.

<sup>155</sup> «Tous les printems» conclut fautivement la phrase précédente dans l'édition du manuscrit de Washington.

<sup>156</sup> Dans le manuscrit de Washington, on lit: «...qu'ils vont trafiquer avec les autres Scioux qui fréquentent les rivières St Pierre et des Moins.» Ces deux rivières sont des affluents importants du Mississippi.

<sup>157</sup> Ce paragraphe du manuscrit de Washington n'a pas été correctement interprété, ni par madame Beauregard, ni par le traducteur, qui ont retenu «dix louis les chaque» au lieu de «dix louis les chocque» pour «irrite». Il faut comprendre que c'est le prix «haut» de dix coups de poudre par castor qui choque et rebute et que, par ailleurs, c'est la mesure de poudre qui, jusqu'à présent, n'a contenu que dix coups.

plus grandes pirogues est si facile, depuis son embouchure jusqu'à sa source, ne si [s'y] trouvant aucunes cataractes, aucuns portages, ils étendroient un grand commerce chez toutes ces nations, tant celle qui nous sont connus que celle qui nous sont encore inconnuës; et d'où, par la suite, ils tireroient une grande quantité de bonnes pelleteries.

Ce que Messieurs les marchands des Illinois n'ont jamais osé et n'oseront peut être jamais **entreprendre** (*comprendre*) par le peu de disposition où ils ont toujours été d'en faire les frais, par la crainte de ne point réussir, ou trop facile à se rebuter des premiers obstacles qui peuvent si [s'y] rencontrer; ce qui n'a jamais arrêté les entreprises de commerce des Anglois.

On dira sans doute que c'est l'intention et le dessein de la compagnie qui s'est formée à St Louis pour le commerce du haut Missouri en établissant un magasin de marchandises aux Mandannes et découvrir les nations les plus éloignées, [145] de pénétrer chez elles et y ouvrir le trafic des pelleteries.

Il est vraie que c'est son intention, et qu'il m'est ordonné (*dans mes instructions*) d'envoyer en découverte, au nord et au sud, à l'est et à l'ouest, les engagés de la société, mais ces engagés, qui la plus part sortiront de Ca[n]ada, choisis tels par le peu de gages qu'on leur donnera et, par conséquent, nullement experts des Sauvages, ni des routes, feront-ils ces découvertes sans guides et sans conducteurs? Ces guides et ces conducteurs ne coûteront-ils rien? Passeront-ils de nations en nations, (*toutes simples qu'elles sont*)<sup>158</sup>, sans faire quelques dépenses en petits présents aux chefs de ces différentes nations? Cependant, selon mes instructions, il faut exécuter tous ces projets sans frais ni dépenses.

Mr le directeur m'a enjoint de ne garder **que deux**<sup>159</sup> hommes avec moi après l'hivernement faites et de renvoyer les autres aux Illinois.

Ces deux hommes seront-ils universelle? Pourront-ils faire le service de l'établissement et parcourir le paÿs du levant au ponant, du midi au septentrion? Ceci révolte la raison. [146] Le plus grand obstacle pour les **voyageurs** (*voyages*) du haut Missouri est le passage aux Mahas et aux Poncas: la Compagnie fera-t-elle quelques efforts pour y avoir le chemin libre?

La rencontre des Sioux **sur le Missouri** n'est qu'un hasard en prenant des précautions pour passer les endroits qu'ils ont coutûme de fréquenter. On peut aisément les éviter. C'est surtout de sçavoir choisir le tems où ils s'en éloignent (*pour passer*), **qui est le printemps**. Je conclus et finis en disant que, si les chemins étoient une fois ouverts et que messieurs les marchands des Illinois voulussent employer les forces nécessaires pour pénétrer chez tant de peuples différents qui habitent les bords du hauts Missouri et les paÿs circonvoisins; et se servir des moyens d'empêcher les nations septentrionales de cette rivierre de porter leur pelleteries aux marchands de la partie angloise, **qui seroit de leur vendre moins chères les marchandises**, ils augmenteroient d'une double et triple valeur le trafic des pelleteries **qui se fait dans le Missouri**. Les gens experts parmi les Sauvages et la jeunesse **des Illinois** qui reste dans l'inaction auroit dans ces longs voyages plus d'occasion de gagner leur vie et de payer leur dettes [147] et, par conséquent, ce

---

<sup>158</sup> Dans la marge du manuscrit de Washington, «toutes simples qu'elles sont» doit s'interpréter dans le sens de «même si ces nations sont petites».

<sup>159</sup> Ces mots «que deux» ont été jugés illisibles par l'éditrice du manuscrit de Washington.

paÿs, qui ne peut se soutenir que par le commerce de pelleterie et les voyages, seroit beaucoup meilleure qu'il n'est.<sup>160</sup>

**Mais, tant que les marchands de la première classe auront seuls les protections et faveurs du Gouvernement Général de cette province, et qu'il ne sera permis qu'à eux, je ne dis pas de vivre mais d'accumuler biens sur biens, et que les marchands voyageurs expert parmi les Sauvages ne pourront sortir, soit paraport aux prix exorbitant des marchandises de traite que les équippeurs, à qui les postes du Missouri appartiennent leur veulent vendre, soit par le peu de gages qu'ils leurs offrent, préférant des voyageurs sans capacitée mais à bas prix, étant parvenus par leurs cabales et intrigues à fermer la porte de la répartition des postes du Missouri à tous les voyageurs qu'ils tiennent depuis biens des années courbés sous le poid de leur joug onéreux, il n'y a pas d'apparence que le commerce du Missouri s'étende beaucoup plus qu'il n'est. Une ample liberté de commerce, accordé à tous les voyageurs également sujets d'un même roi, seroit le plus sûr moyen pour y parvenir.**

**[148] Le douzième jours du mois d'aouts, ce village de Sioux, dont j'ai parlé plus haut, appelé Chaony<sup>161</sup>, au nombre de cent vingt loges, est arrivé icy. Et cinquante loges d'un autre village sioux, nommé Hanctonnans<sup>162</sup>, ont restés campés sur l'autre bord du Missouri. Et, après quelques jours de résidence, ayant fait le trafic de maillis [maïs], de tabac et de cheveux avec les Ricaras, sont partis pour se rendre sur le haut de la rivierre St Pierre, leurs endroits ordinaires.**

**Les trois villages sioux qui vont faire la chasse des castors et du boeuf sauvage sur cette partie occidental du Missouri font nombres de deux cent soixante loges: ils seroient à souhaiter qu'ils nous trafiquassent toutes leurs pelleteries.**

**Le dix du même mois d'aoust, j'ai fait partir deux hommes dans un canot chargée de vivres pour aller au devant de la voiture que la Compagnie doit envoyer. J'ai jugé qu'il étoit très à propos de le faire; ayant moi même jeûné l'été dernière.**

**J'ai prémédité que par les retardement que les montages d'eau<sup>163</sup>, les pluyes et les vents occasionneroient aux gens qui doivent monter, ils seroient infailliblement exposé à manqué de vivre.**

**[149] Le vingt d'aouts, plusieurs jeunes hommes de la nation chaguienne sont arrivés icy. Ils ont rapporté que leur village étoit à une journée de marche; que les Sioux ayant été en calumet chez eux, leurs chefs n'avoient pas voulu les recevoir, connaissant leur perfidie; qu'ils demandoient les deux grands chefs ricaras et moi afin de nous parler au sujet des Sioux avant d'arriver, sachant qu'il y en avoit un grand nombre avec nous. Ils m'ont dit aussi que les Caminambiches [et les]**

---

<sup>160</sup> Le manuscrit de Washington renferme ici un passage, un peu plus d'un feuillet, dont le texte a été raturé et rendu illisible. Il se poursuit par «Suite de mon journal». Au moyen de quelques indices, on peut cependant reconnaître que ce passage raturé est la suite immédiate du manuscrit de Québec jusqu'à la fin du feuillet 147. Voir le feuillet 112 pour retrouver cette «Suite de mon journal». Pour rédiger cette version dite «de Washington», Trudeau a de toute évidence utilisé la copie de son *Journal* ainsi que les textes de sa *Description*. Ainsi s'explique le réaménagement des extraits.

<sup>161</sup> Saone.

<sup>162</sup> Sioux Yanctons.

<sup>163</sup> Les crues.

Cayowas, nations à qui j'avois envoyé du tabac en parole, n'avoient osé s'approcher paraport aux Sioux. Que, cependant, il étoit venu quelques chefs de ces nations avec eux pour voir les hommes blancs et écouter leurs paroles.

Le vingt quatre, les principaux des Ricaras et moi sommes partis pour aller au devant des deux villages de Chaguiennes qui n'étoient pas encore venus icy, l'un appelé Wuisy<sup>164</sup> et l'autre Chouta<sup>165</sup>. Il y avoit parmi eux dix loges de la nation caminanbiche parmi lesquelles s'est trouvé un grand chef de cette nation. Nous y avons été bien reçu. Ils m'importunoient de leurs caresses, tous les chef et viellards passant continuellement leurs mains sur [150] moi en me frottant de la tête aux pieds. Ils m'ont dit qu'ils avoient peu de castors parce qu'ils avoient appris trop tard mon arrivée aux Ricaras, et que, pour lors, le castor ayant perdu son poi[d]s, ils n'avoient pas voulu en tuer mais que, le printems prochain ils m'apporteroient une grande quantité.

Il fut déterminé entre eux et les Ricaras qu'ils ne viendroient aux village des derniers qu'après le départ de tous les Sioux, [de] crainte crainte que parmi tant de monde ils ne s'éleva quelques disputes qui ne manqueroient pas d'allumer la guerre. Les Sioux ayant sçu cela sont tous partis d'icy le trentième du mois, très mal contents des Chaguiennes et des Ricaras; disant hautement que c'étoit en ma considération s'ils ne tuoient pas des Chaguiennes et des Ricaras.

Quelques jours après leur départ, j'ai sçu qu'ils avoient volés quelques cheveaux aux Chaguiennes, que ces derniers avoient été paisiblement leurs demander les cheveaux volés, leur disant qu'ils ne craignoient point du tout de se battre contre eux mais, qu'ayant entendu la parole des hommes blancs qui leur recommandoient la tranquillité, ils désiroient vivre en bonne union avec les Sioux. Les chefs de ces derniers [151] leurs ont fait rendre les cheveaux, disant aussi que c'étoit pour le même sujet, c'est à dire paraport aux hommes blancs s'ils les leur rendoient. Et tous les anciens Sauvages de chaque nation sont surpris jusqu'à l'étonnement de voire tant de Sauvages, surtout de la nation sieuse, rassemblés dans un même lieux, et y résider près de deux mois sans querelles, ni batailles sanglantes. Un ancien chef sioux, me disoit un jour, en parlant de moi, qu'il ne pouvoit comprendre qu'un homme qui avoit un si petit corps put faire peur à tant de monde et mettre l'union et l'accord par ses seules paroles entre tant de méchants coeurs. Je lui dis que je souhaitois que ces bonnes dispositions et cette docilité put durer longtems, mais que je craignois bien que sa nation fut la première à rompre le noeud d'alliance avec les autres.

Les Chaguiennes m'ont assuré que les paroles que j'avois envoyé aux trois nations situés au delà d'eux avoit fait un tel effet qu'il sembloit que le même génie d'union et de paix que je leur insinuois, s'étoit répandu chez d'autres peuples encore plus éloignés, puisque les Pitapahato, les [152] Caminanbiche qui avoient toujours été en guerre contre les nations Têtes Pelées {ou autrement Halitanne}<sup>166</sup> ainsi que d'autres, qui habitent en deçà des montagnes de roches, avoient fait alliance dans le cours de cette étée et s'étoient réunis ensemble.

---

<sup>164</sup> Voir plus haut, feuillet 116. Sous-groupe des Cheyennes.

<sup>165</sup> Les Sutaïos formaient un autre sous-groupe des Cheyennes.

<sup>166</sup> Les Têtes Pelées, ou Halitannes, sont des Comanches, aussi appelés Padoucas.

Le sixième du mois de septembre, les deux villages chaguiennes que je viens de nommer<sup>167</sup> sont arrivés icy.

Le lendemain, les chefs de cette nation ont rassemblé le peu de peaux de castors qu'ils pouvoient y avoir dans toutes les loges et m'en ont fait un présent qui s'est monté à environ cent livres de castor, accompagné de vingt robes de boeuf garnie en porteépic, disant qu'il étoit honteux d'être venu les mains vuides. J'ai payé leur présent sur le pied de la traite et quelques bagatelles de plus en tabac et autres menuités que j'ai données au deux principaux chefs de ces deux bandes.

Ils auroient bien voulu recevoir les mêmes honneurs que le chef du premier village chaguienne qui est venu icy, c'est à dire recevoir médaille et pavillon. Je leur ai fait espérer que leur Père espagnol [153] pouvoit peut être leur en envoyer une autre année. J'ai couvert ce grand chef Caminanbiche d'une couverture blanche; le chef ricaras l'Ours Fou lui a donné un calumet garni de plumage et, moy, une carotte de tabac pour faire fumer tous les braves et considérés de son village ainsi que ceux des nations Cayouas et Pitapahato leurs voisins, l'encourageans de faire la chasse des castors et loutres; de s'approcher le printems prochain; lorsque les Sioux seroient retirés sur l'autre bord du Missouri.

Le treize du même mois, ces deux villages sont partis d'icy après bien des danses et des présents fait de part et d'autres.

Le quinze, les deux nommés Généreux et La Voye [Lavoie]<sup>168</sup> que j'avois envoyé à la rencontre de la voiture qui devoit monter jusqu'auprès de l'isle aux Cèdres<sup>169</sup>, vingt lieues plus haut que le village des Poncas, ayant restée douze jours dans le même lieu en espérant cette voiture qui n'est point venu, ils ont pris le parti de remonter; ils m'ont rapportés que, depuis le haut du Grand Détour jusqu'aux environs de la rivierre Blanche, le Missouri étoit bordé de Sioux qui traversoient sur la partie occidentale de cette rivierre; qu'ayant échappés trois fois de leurs mains [154] par la fuite, ils avoient été pris la quatrième par une bande qui les avoient cerné de chaque côté de la rivierre et qui, les ayant menés à leur [village], ils leurs avoient ôté toutes leurs viandes sèches, au nombre de quarante cinq pièces que j'envoyois au devant de la pirogue qui devoit monter et [ils] les avoient dépouillés de leurs fusils, poudre, balles, capots, haches, couteaux &c leur ayant donnés d'autres fusils plus mauvais et quelques coups de poudre pour se conduire.

Il est certain, Messieurs, que ces passages sont très dangereux par rapport aux Sioux depuis la mi d'aoust jusqu'à la dernière saison de l'automne et que, si les marchandises destinés pour les nations du haut Missouri ne partoient qu'au printems du village des Mahas, elles se rendroient aux Ricaras et aux Mandannes en toute sûreté. Les Sioux dans cette saison étant tous éloignés des bords du Missouri.

Le vingt et un de septembre, le sr Ménard<sup>170</sup>, résidant aux Mandannes, est arrivé icy accompagné de deux Sauvages. Il me dit que les Français et tous les

---

<sup>167</sup> Ouisy et Chouta.

<sup>168</sup> Sur Lavoie, voir le feuillet 95. Généreux, plusieurs fois nommé dans le reste du journal, est l'un des compagnons de Trudeau qui le qualifie de «vieux voyageur» (feuillet 176).

<sup>169</sup> Aussi désignée «île des Cèdres» (Cedar Island), dans le Dakota du Sud, à une centaine de kilomètres au nord de l'embouchure de la Niobrara où se trouvait le village des Poncas.

<sup>170</sup> Voir plus haut, feuillet 114.

Sauvages [155] d'en haut étoient mécontents de me point voire arrivé; qu'ils l'avoient députés pour apprendre les raisons qui me retenoient icy. Il me dit aussi que le nommé Jussaume étoit allé au fort des Anglois y régler ses affaires; que, quant à lui, il s'étoit déterminé à venir me trouvé sur les lettres que je leur avoit écrites des intentions des messieurs de la Compagnie pour eux. Quoique les marchands anglois de la rivière Rouge<sup>171</sup> lui fissent de grandes offres, ils préféreroient faire des affaires avec les propriétaires des postes où il faisoit sa résidence.

Plusieurs Sauvages de la nation du Corbeau<sup>172</sup>, qui habitent aux montagnes de Roches, ont attendus longtems mon arrivée cette étée chez les Mandannes. Il en fait rester quelques uns des principeaux jusqu'à son retour ayant dessein d'aller en commerce chez eux si je voulois lui confier quelques marchandises propices pour ces nations qui sont, dit-il, situés dans le centre du castor<sup>173</sup>. Étant instruit par plusieurs Français qui ont fréquenté cet homme de sa bonne conduite et de sa probité et, d'ailleurs me voyant incapable de pouvoir parvenir aux Mandannes encore [156] cette année, tant par l'opposition que les Ricaras ne manqueroient pas d'y apporter si je voulois les laisser pour aller plus loin sans quitter des marchandises chez eux et du monde pour les commercer, ce qu'il m'est impossible de faire n'ayant personne capable et étant trop faible de monde pour me séparer en deux, et que, faute de pirogue pour monter les effets en haut.

La voiture qui devoit arrivé icy des Illinois dans le cours de juillet ou d'aoust n'étant point venu, j'ai donc crû bien faire de vendre au sieur Ménard quelques marchandises les plus propices pour les nations où il se propose d'aller, espérant tirer de lui quelques paquets de castors de plus que je ne ferai icy. Je lui ai vendu pour la somme de deux milles livres en pelteries au deux cent cinquante pour cent de bénéfice, prix de ma facture. J'ai envoyé le nommé Généreux, engagé à la Compagnie,<sup>174</sup> avec lui, pour mener ces marchandises dans un canot que j'avois acheté du nommé Québec cette étée pour envoyer au devant de la pirogue de la Compagnie avec des vivres. [157] Le nommé La Voye monte de compagnie avec eux dans un petit canot pour faire la pêche, de consert avec Généreux, au dessus des Mandannes cet automne. Le sieur Ménard m'ayant assuré qu'il y avoit auprès des villages mandannes des bois assez gros pour faire des voitures.

J'ai recommandés au nommés Généreux et Lavoie de me construire deux grandes pirogues dans le cours de l'hivers, leurs ayant donnés des menutés pour acheter des vivres pour se nourrir pendant leurs traveaux. Le sr Ménard m'a promis de descendre avec les pelleteries qu'il fera le printems dans les voitures qui seront faittes en haut. J'ai pris de lui toutes les connoissances qu'il a de la situation des nations du haut Missouris, de leur caractère, de leur nombre, de la direction des

---

<sup>171</sup> Cette rivière Rouge, souvent appelée Red River of the North, coule en direction nord à travers le Minnesota et le Dakota du Nord avant de gagner le sud du Manitoba. Atteinte par La Vérendrye en 1732-1733, la région qu'elle traverse a été parcourue par les traiteurs français et anglais qui y établirent de nombreux postes.

<sup>172</sup> La nation du Corbeau, en anglais les Crows, occupaient alors les rives de la rivière Yellowstone jusqu'à son embouchure, à 50 lieues en amont des Mandanes et des Gros Ventres (Hidatsas). Voir feuillet 159.

<sup>173</sup> Par «le centre du castor», il faut sans doute comprendre que les Indiens corbeaux occupent un territoire particulièrement propice à la traite de cette fourrure.

<sup>174</sup> Trudeau confirme pour la première fois dans ce journal le statut d'engagé de Généreux, compagnon de l'expédition.

rivierres où habitent plusieurs peuples sauvages. Il me dit que les Mandannes et Gros Ventres étoient situés dans l'endroit le plus propice du monde pour y construire maisons et fort par la proximité des bois dont le Missouri est très bien fourni dans ce lieu; que la nation mandannes pouvoit mettre sur pied trois cent guerriers; [158] et les Gros Ventres huit cent, tous gens fort humain, très doux, respectant beaucoup les hommes blancs. Que, pour la chasse des castors, ils y étoient peu porté, personne ne les ayant encore induit; qu'il croyoit qu'avec le tems on pouroit leur en faire faire la chasse, n'ayant été fréquenté jusqu'à présent que par quelques coureurs de bois venant du nord<sup>175</sup> qui se contentoient du trafic des robes, gros lous, lous cerviers, gros et petits, renards, pelleteries fort estimées par les marchands anglois mais que, pour le certain, on tireroient des nations situés au couchant des Mandannes, qui sont nombreux et avec beaucoup de facilité, une très grande quantité de belles pelleteries surtout de castors.

Voicy comme il prouve la facilité d'avoir commerce avec tous ces peuples qui n'ont point encore été fréquentés par aucunes nations policées et qui sont, dit-il, les plus humains de tous les peuples de l'univers. Environ à cinquante lieuës au dessus des Mandannes, se décharge une grande rivierre que les Sauvages nomment aux Roches jaunes<sup>176</sup> aussi large et aussi profonde à peu de chose près que le Missouri, dont les eaux sont aussi pure et aussi claires que les eaux des lacs qui se trouvent au nord du Canada.

[159] Sur ses bords se trouvent des bêtes fauves de toutes espèces [et] un grand nombre de petites rivierres qui se déchargent dedans sont abondantes en castors auelè de toute croyance. La nation du Corbeau, peuple des plus nombreux de ce continent, chez lesquels le sr Ménard a été plusieurs [fois] en calumet avec les Gros Ventres leurs alliez, habite les bords de cette grande rivierre et plus haut, en remontant vers sa source, sont situés quantité d'autres nations qui nous sont encore inconnuës. Il assure qu'on pourroit y naviguer en pirogue en toute saison jusqu'à plus de cent lieuës de son embouchure; qu'aucunes nations ni [n'y] mettroient obstacle; qu'un fort bâti à l'entrée de cette rivierre seroit fort avantageux pour attirer un grand commerce de pelleteries avec d'autres nations situés plus haut sur le Missouri, tels que sont les Chiouitounes et les nations du Serpent<sup>177</sup> qui habitent en deçà et au delà des montagnes de roches toujours sur les paÿs dépendants de la partie occidentale du Missouri; que, de plus, la plus forte partie de la nation des Assi[ni]boines, qui parcourent les terres septentrionalles du Missouri au-dessus des Mandannes, auroit bien plus près pour venir trafiquer ses pelleteries à ce fort, que non pas de les porter aux forts [160] des Anglois de la rivierre Rouge, étant presque toujours exposée dans ce chemin à mourir de faim, où à être tué par quelques ennemis. Il m'a promis que dans son voyage chez la nation du Corbeau, où il doit se rendre par terre en vingt petites journées de marche avec des cheveux chargés, il prendroit encore plus de connoissances des différentes nations chez lesquels on

---

<sup>175</sup> Anglais et Canadiens.

<sup>176</sup> La Yellowstone, rivière qui est également présentée dans la première partie de la *Description* à partir du feuillet 11.

<sup>177</sup> Les nations du Serpent (Snake) sont les Shoshones modernes. Se pourrait-il que les «Chiouitounes» que mentionne Trudeau soient également les Shoshones, ou un de leurs sous-groupes? La célèbre Sacagawea, femme-oiseau captive des Hidatsas, épouse «à l'indienne» de Toussaint Charbonneau, guide et interprète dans l'expédition de Lewis et Clark, était une Shoshone décédée le 20 décembre 1812.

pourroit parvenir et de la situation des paÿs qu'ils parcourent, et qu'il me feroit part de ces connoissances à son arrivée le printemps prochain.

Tous les jeunes hommes et tous les jeunes femmes des deux villages ricaras sont partis pour la chasse à la mi septembre. À peine ont-ils été arrivés dans les endroits de chasse que les Sioux leurs ont volés leurs cheveaux; et ont tués trois de leurs gens occupés à travailler un trou à castor<sup>178</sup>. Il se sont tous sauvés et sont revenu en pleurant; ils m'ont représenté qu'il leur étoit impossible de s'éloigner de leur village sans être tués par les Sioux.

La mort de ces trois personnes a rejaillis sur moi pour les avoir induit si fort à partir pour la chasse. Car, c'est une maxime générale chez toute les nations sauvages, que celui qui employe, sollicite, ou conseil[le] quelqu'un [161] à faire quelque'actions, tout le mal qui lui arrive en l'exécutant lui est imputé.

Depuis ce temps, il n'a plus été question que de tuer de la vache pour vivre et de se bien garder des Sioux. Pour moi, il ne m'a pas été possible d'aller plus loin; tant faute d'hommes et de voitures que par l'opposition que les Ricaras y ont toujours apporté, s'étant déclaré plusieurs fois que je ne partirois pas d'icy que je ne leur quitasses des marchandises et du monde pour les convertir, ce que je ne pouvois faire.

Dans le cours de novembre, le deuxième village des Ricaras est partis pour aller hiverner à cinq lieuës plus haut pour être plus à la proximité du bois de chauffage.

Le 1<sup>er</sup> village où je suis voulant en faire autant, j'ai tant sollicité le chef pour le faire rester afin d'éviter la dépençe d'un portage, qu'ils ont consenti de rester avec moi. Nous y avons enduré tout le froid possible car il a été excessif icy cet hivers.

Les Ricaras parle fort d'abandonner leur village au premier beau tems pour aller se placer à quarante ou cinquante lieuës plus haut; ils allèguent pour raison que l'eau et les bois sont trop loin d'icy [162] et que le sol y est stéril. Les uns veulent s'en aller aux Mandannes. Je prévois une grande division entre eux aux printems qui va me mettre dans un grand embaras.

Le nommé Québec est partis dans le cours de ce mois pour aller aux Mandannes par terre. J'ai mandé à Généreux, à La Voye [Lavoie] et à Déloge [Desloges]<sup>179</sup>, de concert avec Québec, qui est un homme adroit, de faire toute la diligence possible pour faire trois ou quatre voitures dans le cours de l'automne et de l'hivers sans aucun retardement. Je les ai même payé d'avance en amonition. J'ai fait dire à Généreux de prendre Delage et un autre homme pour lui aider à descendre ces pirogues allège au premier dégel sans délai, que je les payerois et que, si le sr Ménard que je crois être allé à la montagne de roche<sup>180</sup> lui a laissé quelques pelleteries en garde, de les laisser entre les mains du sieur Jussaume jusqu'à mon arrivée aux Mandannes, prévoyant bien qu'il ne me sera pas possible de les envoyer par le

---

<sup>178</sup> On capturait souvent les castors en les effrayant et en les faisant fuir vers un grand trou, creusé exprès avec des rebords escarpés qui les empêchaient de s'échapper. Trudeau traite ce sujet dans sa *Description*.

<sup>179</sup> Déloge, ou Desloges, mais, quelques lignes plus bas, le nom semble plutôt être Délage (Delage). Un des engagés, compagnon de Trudeau.

<sup>180</sup> Les Rocheuses.

premiere envoie. J'ai bien prié le sieur Québec de dire à Généreux de se presser, de mettre toute la diligence possible à exécuter ce que je lui mandois sans quoi il m'exposeroit à peut être tout perdre ce primptems par son retardement et sa mauvaise manoeuvre.

[163] Au commencement de desembre, le village des Sioux nommés Occononas<sup>181</sup>, anciens amis des Ris [Ricaras], sont sortis sur le Missouri et s'est campé à trois à quatre lieuës plus bas d'icy pour y passer l'hivers. J'ai trafiqué avec eux environ un paquet et demi de castors pour de la poudre. Ils ont apportés icy un calumet envoyé par un gros village de Sioux campés sur le Missouri plus bas que les premiers, la paix avec les Ricaras promettant de rendre les cheveaux volés et de payer les trois hommes, que leurs jeunes gens avoient massacré dernièrement, avec des fusils et des peaux de castors en quantité. Les derniers, plutôt par crainte que de bonne volonté, ont acceptés le calumet aux conditions proposés.

J'ai travaillé, encore dans cette occasion, du mieux qu'il m'a été possible pour les accorder au moins pour un moment. La nouvelle qu'ils ont rapporté qu'ils avoient beaucoup de castors m'a fait faire tous les efforts possibles pour les faire venir ici, espérant en arracher beaucoup d'eux pour de la poudre et des couteaux, dont ils étoient tout à fait dénués. Les Ricaras se proposoient d'en tirer aussi une bonne partie pour leur [164] tabac et bled dinde qui me seroit toujours revenus; ayant appris qu'ils n'étoient plus qu'à deux campements d'icy, j'ai été moi même avec le chef ris et quelqu'autres à leur camp.

Nous y avons été bien reçues. J'ai vu dans toute les loges, ou j'ai été appelé en festins, de gros paquetons<sup>182</sup> de peaux de castors et, selon leur rapport, ils pouvoient en avoir huit à dix paquets. J'ai dit et représenté à cette nation, dont je parle passablement la langue, tout ce qu'il étoit à propos de dire et de leur représenter pour notre intérêt et leur bien être. Ils n'ont pas manqué sans doute de me donner de grands applaudissements. J'ai reconnu parmi eux plusieurs de ceux qui m'avoient pris et pillés l'automne dernière.

Le onze du même mois sur les trois heures après midi, ce village est arrivée et s'est campé à deux portée de mousquet du fort des Ris. Les chefs se sont présentés à quelques pas de la porte du fort, les calumets de paix à la main. Les Ricaras les ont fait fumer et leurs ont fait des présents à la manierre accoutumée. On les a fait ensuite entrer dans la grande [165] cabane des vieu[x] et on les a festinés de toute part. Au soleil couchant, le chef du deuxième village ris a envoyé deux hommes avertir qu'un de ses gens, revenant de la chasse chargé de viande, venoit d'être tué tout auprès de son village par les Sioux, et qu'un autre s'étoit sauvé avec une flèche à travers le corps. Cette nouvelle a ranimé la colère et la rage des Ris. Trois hommes de tués disoient-ils le primptems dernier par ces mêmes Sioux; trois autres tués tout nouvellement. Cette automne nous oublions tout et ils entrent en calumet par une porte, et nous tuent à l'autre.

Toute la jeunesse des deux villages ris résolut de frapper sur eux sans écouter ni chefs ni viellards ni moi. À l'entrée de la nuit, les hommes du deuxième village étant

---

<sup>181</sup> Sioux Oglalas, formant un sous-groupe des Titons (Tetons).

<sup>182</sup> Le terme «paqueton» subsiste en français québécois et sert à désigner notamment le balluchon que portaient sur le dos les bûcherons qui se rendaient dans les chantiers pour y passer l'hiver.

arrivés, ils ont fusillés tous ensemble le camp des Sioux. Ces derniers se sont défendus fermement donnant le tems à leurs femmes de plier leurs bagages et de se retirer. L'obscurité de la nuit a empêché le combat de durer plus longtemps.

[166] Les Sioux ont perdu deux hommes et trois femmes; les Ris n'ont perdus personne. Les premiers ont criés à ceux cy qu'ils reviendroient le lendemain prendre leur revanche. Pour moi, je n'ay pas voulu, ni que les deux François qui étoient avec moy paroissent dans aucuns de leur combat, quoique les Ris n'ayent beaucoup sollicité de tirer des coups d'espingolles sur eux. Ce n'es pas qu'il n'en sera toujours ni plus ni moins pour nous auprès des Sioux.

Mais, pour éviter la critique des François qui ne manqueroient pas de m'imputer le mal qui pouvoient arriver par la suite, soit moy même soit à d'autres qui tomberont entre les mains de ce village sioux pour avoir tiré sur eux si je l'[e]usse fait après cette affaire. Les chefs, les vieillards, les vieilles femmes sont venus en foule dans ma cabanne me pleurer sur la tête, me priant d'avoir pitié d'eux et de leurs enfants, qu'ils s'avoient bien des fusils, mais sans poudre ayant toujours rebuté leurs robes et, d'ailleurs, la saison des bonnes robes n'étant pas encore arrivée. Je savois très bien qu'il manquoit de poudre et il m'étoit impossible de les refuser dans cette occasion présente. Je consentis de leur en distribuer un sac de vingt cinq à trente livres et les balles sous promesses qu'ils me donneroit, avant de commencer la traite, une robe par fusils ou par loge. Ils me l'ont bien promis mais ils n'ont rien tenus.

Le lendemain, les Sioux sont revenus à la charge et se sont battus une demie journée en rase campagne près du village. Les Sioux se sont retirés à petits pas avec perte, emportant avec eux leurs morts et leurs blessés.

Les Ris n'ont eu que deux hommes blessés légèrement. Il n'y a sortes de caresses, d'applaudissement et de bons traitement que les Ris ne m'ayent fait après ces affaire. J'étois leur Dieu tutélaire, le père de toutes leurs familles, leur appui, leur soutient. Tout devoit aller par ma voix &tc.

Les Sioux n'avoient point de poudre, car s'ils en eussent eu comme les Ris outre qu'ils étoient nombreux, ils sont beaucoup plus braves et plus alertes que les derniers, ils auroient très mal traité les Ricaras.

[168] On verra par la suite le coeur et les sentiments des barbares et le peu de fond qu'il y a à faire sur leurs discours et sur leurs promesses qui ne tendent, en tout lieu et en tout tems, qu'à leur propre intérêt en dépit de notre perte. Ce village sioux s'est retiré sur l'autre bord du Missouri, à cinq à six lieuës plus bas d'icy pour y passer l'hivers. Ils ne craignent point les Panis. Plusieurs autres bandes, qui étoient plus au large, se sont joint à eux. La plus forte partie des Occonona<sup>183</sup>, amis des Ris, ont pris parti avec eux. Une petite bande des mêmes se sont rangés avec les Panis et se battent contre leurs propre gens. Tout est en désordre. Les deux gros villages de ce même peuple qui ont résidés une partie de l'été icy, les Chaony et les Takorpa<sup>184</sup>, a qui j'avois donné des paroles pour la paix et la tranquillité, sont en hivernement à environ quinze lieuës plus haut sur le Missouri. Ils tiennent la

---

<sup>183</sup> Arrivés au commencement de décembre. Voir feuillet 163.

<sup>184</sup> Sur ces deux villages de Sioux, voir les feuillets 134 et 135.

neutralité, espérant toujours de trafiquer leur pelleteries avec moy; depuis ces différents, ils ont apportés des fusils aux Ris en échange [169] de tabac, mais ceux cy craignent d'être trahis par eux comme par les autres et ils se sont même apperçu que la jeunesse de ces deux village s'étoit mêlé dans la bataille précédente avec les Sioux ennemis.

Le vingt et un de décembre, un corps considérable de guerriers Sioux a paru sur l'autre bord du Missouri, descendant sur la glace pour venir attaquer le fort des Panis<sup>185</sup>. Ces derniers ont été au devant d'eux et se sont battus plusieurs heures; il y a eu autant de perte d'une part que d'autres.

Le trentième du même mois, un petit nombre de cette même nation sont venus se montrer sur les côtes de l'autre côté de la rivierre. Défiant les Panis au combat par des signaux, la jeunesse ricaras a eu l'imprudence de courir sur eux; les premiers on feint de fuir, les derniers se sont obstinés à les poursuivre et ont tombé dans une embuscade que les Sioux leurs avoient dressés qui, les ayant cernés, en ont tués cinq et enlevés les chevelures. Ce dernier coup a été la consternation et l'épouvante parmi les Panis aricaras. La peur et le découragement s'est emparé d'eux, ils ne [170] parlent plus que de lever le pied et s'enfuir. Ce n'est qu'assemblée sur assemblée. Ils ne sont plus d'accord, les uns veulent se retirer aux Mandannes, les autres aux Chaguiennes, et quelques uns chez les Loups<sup>186</sup>. Je les vois sur le point de m'abandonner entre les mains meurtrières des Sioux qui m'environnent de toute part, qui ne me feront aucun quartier ainsi qu'à tous ceux qu'ils attraperont portant des marchandises aux nations du haut Missouri. Je fais tous mes efforts pour les retenir et les accorder. Je flatte tous les chefs les uns après les autres.

Touts les jours ils me pressent de traiter leur robes; je les remet fer[me]ment jusqu'à l'arrivée des pirogues qui doivent me venir des Mandannes. Ils y consente une journée, le lendemain ils réitérent leurs poursuites.

Ils commencent à me dire de mauvaises paroles. Ils me traitent de dur disant que je les mène comme des enfants; que j'agis avec eux tout autrement que Jacques Déglise qui traitoit sans difficulté tout ce qu'ils lui apportoient et que moi il ne me falloit que du castors; que je n'avois jamais rien donné [171] aux chefs, aux vieillards, aux considérés, comme ont fait mes prédécesseurs. Enfin, ils me disent tous les jours milles mauvaises raison.

Une troupe de cinquante à soixante jeunes coquins de la nation des Panis Mahas, qui sont arrivés icy dans le cours de février, augmentant par leurs instructions et leurs conseils les mauvaises dispositions où ils sont déjà contre moi, je repousse tous leurs discours de toute ma force; mais je crains bien de succomber sous le poids de tant de ligue qui se forment contre moi. Le chef ris chez qui je demeure est le seul qui me soutienne. Il me coûte beaucoup et, d'ailleurs, ces villages étant divisés en tant de bande dont chacune à son Chef, ils ne sont point d'accord et se moquent les uns des autres.

---

<sup>185</sup> Trudeau précise plus loin, fin du présent feuillet, qu'il s'agit des Panis Aricaras.

<sup>186</sup> Les Panis Mahas.

**Le premier de mars un chef ris accompagné de six hommes est partis pour aller aux Mandannes.**

**J'ai écrit derechef au sieur Jussaume une lettre pour être lu à Généreux, dans la qu'elle je lui réitère de descendre avec les glaces les pirogues qu'il y auroit de faite dès l'automne sans aucun retardement. [172] Que je suis sur la veille d'être abandonné seul icy par les Ris; que, s'il retarde je suis perdu moi et les effets. Je lui répette encore de laisser les pelleteries du sr Ménard entre les mains du sr Jussaume jusqu'à mon arrivée aux Mandannes, étant plus sûr de les quitter là que d'être exposé à les abandonner sur la grève, n'ayant ni assez de monde, ni assez de voiture pour les descendre aux Illinois. Je suis incapable de faire aucune cache icy ny [ni] en qualité d'amis en apparence, mais pour épier ce qui s'y passe, et ce que je deviendrai avec mon butin après leur départ; je sai[s] que les nouvelles se portent tous les jours de bande en bandes. Je suis dans la dernière des peines et embarras, je n'ose même me fier aux Ris. Je vois clairement que dans le trouble et la division où ils sont, ils ne cherchent qu'à me voler ou me piller, croyant bien que je vais être la proie des Sioux et voulant plutôt profiter de mon butin que de le quitter à ces derniers.**

**Les glaces se perçent et s'en vont. Ils me pressent vivement de prendre mon partis et de traiter leur robes. Je m'obstine à les faire attendre l'arrivée des pirogues. Ils me reprochent tous les jours qu'ils n'ont pas un coup de poudre pour aller tuer un boeuf, une vache pour leur donner à manger; que, si les Sioux tombent sur eux, ils sont incapables de se défendre faute de poudre. [173] Ils me reprochent encore qu'ayant été l'auteur de la mort de trois de leurs gens tués à la chasse aux castors pour les y avoir induit. Je serai encore l'auteur qu'ils seront tous défaits en marche par le retardement que je leur occasionne s'ils ne se sauvent pas paraport à moi tandis que les Sioux ne peuvent traverser pour venir fondre sur eux dans leur routes. Ils me mettent l'esprit à la torture. Je tien[s] toujours bon à ne point traiter leurs robes que les [pirogues] ne soyent arrivés d'en haut. Je consentis à leur distribuer encore vingt cinq à trente livres de poudre et les balles pour les tirer; une demi grosse de couteaux et un sac ou deux de vermillon pour les arrêter, sans conter [compter] ce que les chefs des bandes m'arrachent tous les jours pour les faire espérer les pirogues. Ils consentent un jour, deux jours, le troisième ils recommencent leur poursuites et leurs persécution. Je ne puis pu [plus] tenir. Je passe les nuits à méditer et chercher quelques moyens pour me sauver du péril où je suis et éviter une per[te] total. Je n'en trouve aucuns. [174] Le jour, je suis occupé à me débattre contre eux par les raisons les plus fortes qui n'ont aucun effet aujourd'hui chez eux par ce qu'ils voyent que je ne leur suis plus d'aucuns secours et que je suis dans l'embaras.**

**Le vingt du mois, ce chef ris que j'ai dis être allé en parole aux Mandannes est arrivé icy. Il a achevé de mettre tous en désordre et en feu. Il a rapporté qu'une quantité d'hommes blancs du nord<sup>187</sup> étoient arrivé chez les Mandannes et les Gros Ventres avec beaucoup de marchandises qu'ils vendoient bien meilleure marché que moi. Que sept bandes assiniboine, y étoient venu en parole chez les Mandannes et que ces derniers avoient dans toutes les cabanes de gros sacs de poudre, fusils et autres marchandises de toutes espèce en échange de leur tabac et de leur bled d'inde, outre les marchandises qu'ils avoient trafiqués avec les hommes blancs du nort pour**

---

<sup>187</sup> Marchands anglais de la rivière Saint-Pierre, la Minnesota actuelle.

leurs robes à grand marché. Il a aussi rapporté des paroles des chefs mandannes et gros ventres qui [175] demandoient instamment les Ricaras pour se réunir à eux. Quoiqu'il y eut plus de mensonges que de vérité dans tous ces rapports, il n'y eut plus moyen de tenir contre de si bonnes nouvelles.

Dès le lendemain les Ris du deuxième village [partirent] et emportèrent leurs robes avec eux.

On entend partout que réjouissance et empressement de partir et que discours dédaigneux de moi.

Le chef du premier village où je demeure m'a toujours promis de ne point m'abandonner, mais tous veulent le quitter, et il craint de s'exposer seul en marche avec sa famille. Pour comble de malheur, Jussaume m'écrit que les pirogues ne sont pas commencées et qu'ils ne doivent commencer que le quatorze du présent mois de mars; que je puis me fier sur deux moyennes pirogues et un grand canot; qu'il y a plusieurs Français du nord qui doivent descendre aux Illinois avec Généreux; que La Voye [Lavoie], Déloge [Desloges]<sup>188</sup> et d'autres François travaillent fortement aux voyturies.

Les Sauvages m'ont rapportés que les nommés Garaux [Garreau] et Québec leurs avoient [176] dit de me dire que Généreux n'avoit rien fait de l'automne et de l'hivers passant son tems à manger, dormir, se promener et que, sans le secours des autres François, je me trouverois tout à fait sur la grève. Je suis au désespoir de la négligence de cet homme à qui j'avois grande confiance, étant un vieux voyageur. À quelle perte et dépençe ne me porte-t-il pas, outre un danger évident de perdre les effets et peut être la vie par le retardement par sa faute, si les Sioux tombent sur moi avant son arrivée.

Toutes ces mauvaises nouvelles ont occasionnés le chef à me forcer de faire des canots de peaux de boeuf, me déclarant pour dernier ressort qu'il ne me donnoit plus que quatre jours, qu'au bout de ce tems il falloit traiter de force ou de bonne amitié et qu'il me levoit le pied. Je vis bien qu'il n'y avoit plus d'autres ressources pour moi que de faire à leur volonté, si je ne voulois pas tout perdre entièrement. Seul avec un homme, comment exécuter tant d'ouvrages à la fois; faire des canots, traiter [et] lier les robes, et être toujours en garde contre des gens qui ne cherchoient qu'à me voler.

Je priai le chef d'envoyer [177] quelqu'uns de ses gens chercher des saules; il a fait partir huit hommes qui ont été à près de trois lieuës m'en quérir. J'ai été contraint de payer bien cher un chasseur aux castors nommé Noraut [Noreau]<sup>189</sup> que j'ai retenu icy depuis un mois, en l'empêchant de partir pour la pêche, afin de m'aider dans mon embaras jusqu'à l'arrivée de Généreux. J'ai employé les Sauvages à faire ces canots [et] les femmes à coudre les peaux. Ce qu'ils ont très mal fagotés, et tout c'est trouvé fait dans une journée et demie. Comme je n'ai pu contenter tant d'ouvriers et d'ouvrières, ils m'auroient fallu deux fois plus de butin que je n'en avois, une partie de mes menuités ayant déjà passé pour les saules, les perches, les peaux, les cordes.

---

<sup>188</sup> Voir le feuillet 162 au sujet de Desloges.

<sup>189</sup> Ce chasseur n'est pas autrement identifié.

Il s'est trouvé beaucoup de mécontents qui ont voulu couper les canots. Le chef s'est mis dans une furieuse colère et, prenant ses armes à la main, il mit au défi le plus brave du village de le faire. Il a gardé lui-même ces canots la nuit et les a fait garder par quatre des siens le jour. Le troisième jour, il m'a fallu traiter leurs robes et lier tout à la fois. Ça été un grand [178] tumulte pour commencer. Je me suis déclaré fortement que je voulois pas traiter plus de cent cinquante robes joint à cent cinquante que j'avois dès l'automne, m'étant impossible de les emporter. Mais, une fois commencé, je n'ai pu arrêté la traite qu'à près de trois cent.

Les Panis Loups (ou Panis Mahas) icy présent ont animés les Ricaras à profiter de mon embarras et à me faire payer le service qu'il m'avoit rendu en restant avec moi jusqu'à ce moment bien cher. Ils m'ont forcé de leur donner le double de ce que j'avois coutume de donner par robe; c'est à dire au lieu de quinze coup de poudre et quinze bal par castor et par robes, il m'en ont fait donner trente. De cette manierre, ils ont emporté pour trois cent et quelques robes et quelques castors, tout ce qui a paru à leurs yeux de plus convenable pour eux.

Heureusement que, craignant toujours à mon ordinaire quelques mauvaises évènement, j'ai eu la précaution depuis un certain tems de cacher moi même dans des paquets des robes, des poudres et autres marchandises de toutes espèces. Non contents d'avoir a si bon marché [179], ils m'ont volés peut être plus de vingt robes qu'ils ont traité deux fois; mes deux François étoient occuper à lier en paquet ces robes. Le chef se tenoit avec moi dans le petit réduit où je traitois. Deux Sauvages que j'avois employé pour mettre ces robes en lieu de sûreté à mesure que je les traitois, les voloient de consert avec la foule du monde. Mes gens [s'en] sont aperçus. Ils les ont fait passer pour des menteur, et peu s'en fallu qu'ils ne les frappassent. J'ai arrêté de traité avec bien de la peine. Je me voyois incapable d'emporter toutes ces robes dans ces deux méchants canots de peaux et, d'ailleurs, j'étois trop faible, seul avec un homme, pour l'entreprendre.

Le lendemain, premier d'avril, ils ont levés le camp, et ont mis le feu important à toutes les cabanes qui ne sont construits que de pailles et de bois secs, dans l'intention [que] ce fut un incendie générale, car ces cabanes se touchent toutes. Heureusement que le vent quoique impétueux ce jour là ne portoit pas sur celle où j'étois.

Quelques uns poussant leur méchancetés au dernier point, voyant que le feu ne pouvoit se communiquer à la mienne le vent étant contraire, [ils] mirent le feu [180] à une cabane auprès d'elle et au dessus du vent; peu s'en fallu que la loge ne brûla et tout ce qui étoit dedans. Le chef et quelques uns des siens éteignirent le feu avec bien de la peine. Ces gens là ne cherchoient qu'à mettre le feu pour m'obliger de sortir mes effets de la cabane, et pouvoir dans le trouble d'un incendie voler avec plus de facilitée. Il fallu que le chef et moi nous –mêmes [assurions] des gardes aux environs de ma cabane et aux portes de quelque'autres voisines d'elles le jour et la nuit, jusqu'à ce qu'ils fussent tous partis, et toujours en payant.

Je priai le chef de garder avec lui une vingtaine d'hommes pour transporter les paquets plus bas que le village où je résolu d'attendre les pirogues d'en haut. Il est certain Mrss [Messieurs] que si malgré mon dépit, ma rage et mon désespoir, je n'eusse pas depuis un mois parlé avec toute la douceur possible, que je me fusse emporté contre eux en paroles dures; et n'eusses pas consenti presque à toutes leurs

demandes quoiqu'onéreuses, ils n'auroient pas attendu que les Sioux tombassent sur moi pour me piller, ils m'auroient fait brûler tout rond dans ma cabane.

[181] Le lendemain, ils ont transporté les paquets et les canots au lieu que j'avois marqué. Mes gens et moi ne pouvant être partout, ils ont volé autant qu'ils leur a été possible. J'ai payé ces coquin là encore bien chère. Le chef ne m'a quitté que sur le soir. Cet homme m'a beaucoup coûté, mais il s'est donné toutes les peines possibles pour me soulager et m'aider dans mon embarras.

Voilà, Messieurs, le traitement que j'ai reçu des Ricaras pour remerciement de ce que j'ai fait pour eux. Depuis mon arrivée icy le printems dernier jusqu'au moment de leur division, j'ai vécu dans une parfaite tranquillité parmi eux. Je leur faisais entendre raison facilement. Je traitois paisiblement, et aux prix que j'avois établi. Je refusois ou acceptois ce que je trouvois à propos sans aucunes contradiction. Ils ne m'ont pas volés jusqu'à ce moment, une seule aiguille; il est vrai que, étant informé de tous leurs défauts, j'ai pris toutes les précautions possibles pour n'en être point la dupe.

Ils ont faits tous leurs effort dans le cour de l'été pour me faire dépenser des marchandises soit pour des femmes qu'ils m'ont offerts et amenés nombre de fois de toute forme et âge, soit par leur façon première de nourrir les hommes blancs, [182] soit par les flateries des chefs, mensonges, ruses ou nouvelles fomentées à dessein, mais rien de tout cela ne m'a ébranlé. J'ai toujours tenu terme contre leurs tentatives et leurs ruses, et j'ai fait exactement mon devoir. Ne pouvant réussir auprès de moi par toutes ces manoeuvres, ils m'aprouvoient souvent en riant, mais je voyois bien que, dans leur âme, ils étoient chagrins de ce que je tenois une conduite toute différente de celle de mes prédécesseurs chez cette nation.

Si cette tranquillité et ses bons sentiments eussent continués chez eux et qu'ils eussent résidés au même lieu, j'étois assuré de réparé largement les pertes de la première année. Je me voyois cinquante paquets d'assuré dès l'automne, c'est à dire vingt de liés et trente qui me sont dû tant par le sr Ménard que par ses engagés et chasseurs d'icy haut. Donc je suis assuré d'être bien payé et, selon le calcul des marchandises qui ne restoit au commencement de décembre, dont j'avois pris une vérification, j'étois certain, au prix de sa traite, de lier encore quatre vingt paquets au moins, et d'avoir des marchandises de reste. Les Sioux, les Chaguiennes, les Cayouas, les Caminanbiche, les Pitapahato, à qui j'avois envoyé des paroles pour les faire chasser aux castors et pour rendre au commencement de l'été ici, m'auroient fournis quantité de peaux de castors. [183] Car, les nommés Noraut [Noreau et] Québec, qui ont étés chez eux l'automne dernière en péchant des castors, m'ont rapportés qu'ils étoient fort animés à la chasse et qu'ils se proposoient tous de venir au printems trafiquer leur pelleteries avec moi pour avoir leur besoin.

Mais, Mrs, tout est changé, la perte est certaine. Cette maudite guerre des Sioux, la division des Ricaras, les conseil des Panis Mahas, le manque de monde et de pirogues, le retardement pernicieux de celles que l'on devoit m'amener icy à la fonte des glaces, non seulement par la mauvaise conduite du conducteur que dans le tems qu'elle devoit partir pour venir me donner secours.

Votre envoie de l'été dernière qui ne s'est point rendue icy, laquelle, si elle fut venue, m'auroit fait éviter les frais excessif que je suis obligé de faire pour sauver les

débris de l'équipement, mais encore m'auroit donné facilité de me rendre l'été dernier aux Mandannes en laissant quelque marchandises aux Ricaras avec deux ou trois hommes de plus capables pour les convertir, et moy, j'aurois été à la tête des travaux nécessaires, pirogues &c.

Tout cela joint ensemble a contribué à tout le mal qui m'arrive aujourd'hui. Les Sauvages qui sont tous [184] coquins de leur nature, n'ayant pu par leur manège me faire faire des dépenses volontaires, ont saisis à propos l'instant de mon embarras, de ma peine et de mon isolation [isolement] pour envahir et pour ainsi dire m'arracher ce qu'ils n'avoient pu gagner sur moi avant ces troubles. Et je suis icy sur la grève, exposé aux ennemis, à attendre depuis six jours un malheureux homme qui n'arrive point, quoiqu'il soit déjà venu un grand montage d'eau.

<sup>190</sup>Je me trouvai donc seul isolé sur la rive, partagé entre l'espoir et la crainte. Je restai ainsi sept jours sans voir qui que ce soit.

Le huitième, sur les quatre à cinq heures du soir, nous vîmes paroître sur les côtes de l'autre bord du Missouri un certain nombre de Sioux qui descendoient sur la rive vis à vis de nous, criant, pleurant et hurlant comme des loups en nous appelant.

Comme je ne pouvois attendre qu'une mort assurée s'ils m'étoient la main sur moi et n'ayant pour me sauver qu'un petit canot qui ne pouvoit porter que deux hommes, j'embarquai sur le soir avec un homme m'étant munis de quelques provisions, [185] de viandes sèches et de poudre à tirer, et je me retirai, crainte d'être surpris, dans une isle qui est tout auprès de l'endroit que je quittois, où je passai la nuit caché dans des petits saules faisant bon cart.

Une partie de ces Sauvages traversèrent avant le jour sur des radeaux et arrivèrent au butin que j'avois quitté.

J'entendis toute la nuit des cris en bas et en haut et des deux côtés de la rivière.

Lorsqu'il fut jour, je m'aperçus qu'ils traversoient mes effets dans des boucots de peaux de boeufs dans la même isle où j'étois caché, un d'entre eux ayant approché à cent pas de moi.

J'embarquai promptement dans notre petit canot et je lui parlai en fuyant, et il me sollicita d'aller à lui, mais je n'en voulus rien faire.

Plus bas que l'isle, nous en vîmes plusieurs qui faisoient des radeaux à la hâte pour traverser, ayant dessein de nous couper le chemin, mais je m'éloignai d'eux [186] promptement en descendant. Vingt lieues plus bas, nous fumes surpris par un gros vent tempétueux sur l'eau [et] nous faillîmes y perdre la vie. Notre canot fut dans un mo[m]ent englouti sous les eaux. Nous ne sauvâmes que nos armes et quatre à cinq livres de poudre tout le reste fut perdu.

---

<sup>190</sup> La fin de ce journal, jusqu'au feuillet 187, est reprise presque textuellement dans la *Description*. Elle y sert en quelque sorte de préface à la description proprement dite du Missouri, des Indiens qui en habitent le bassin et des ressources qu'on y trouve.

Quelques lieuës plus bas, je me brulai par inadvertance, avec cette même poudre, le visage et les mains, et peu s'en fallu que je ne perdis la vie.

Je me rendis enfin chez la nation des Mahas situées à environ cent cinquante lieuës plus bas que les Ricaras parmi toute souffrances et peines possible.

Je trouvai dans ce poste le sr Makai [Mackay]<sup>191</sup> chargé des intérêts de la Compagnie sur tout le haut Missouri. Je reçus de cet homme tous les services et secours dont il fut capable. Quelques jours après mon arrivée en ce lieu, les hommes qui devoient descendre les pirogues construites aux Mandannes arrivèrent.

Ils avoient ramassés sur la grève auprès du village des Ricaras quelques paquets, robes de boeufs, que les Sioux n'avoient pas emporté, ayant seulement enlevé les [187] meilleures pelleteries, castor et peaux de chevreuils, les plus belles robes et les marchandises.

J'embarquai de là sur ces mêmes pirogues et me rendit à St Louis le 4 juin 1796.

Tous ces malheureux événements ont causé une perte notable aux intérêts de la Compagnie du haut Missouri, et ont interrompu les projets de commerce, d'établissement et de découverte qu'elle s'étoit proposée d'y faire sous ma gestion.

---

<sup>191</sup> Au sujet de cette rencontre avec James Mackay, voir les feuillets 17 et 18 de la première partie de la *Description*.

## Description du haut Missouri

Table des matières de la description du haut Missouri  
suivant les divisions du manuscrit de Québec

CAHIER 1      PREMIÈRE PARTIE      ASQ, V-V, 10:70

---

Feuillets

- Description abrégé du haut Missouri [1-34]
- Origine, croyance et cérémonies des Sauvages  
  dans le culte qu'ils rendent à la divinité [35-53]
- Moeurs des Sauvages du haut Missouri [53-70]

CAHIER 1      SUITE DE LA DESCRIPTION      ASQ, V-V, 10:71

---

- Habit, logement, complexion et tempérament des  
  Sauvages du haut Missouri [1-8]
- Amours et mariages des Sauvages  
  du haut Missouri [8-19]

CAHIER 2      SECONDE PARTIE      ASQ, V-V, 10:72

---

- Manierre de faire la paix, d'aller en calumet, et de le danser [1-9]
- Danses des Sauvages [10-27]
  - . La danse du calumet [10-21]
  - . La danse du Soleil [21-25]
  - . La danse du boeuf [25-27]
- Manierre inciviles et grossières  
  des Sauvages [28-29]

CAHIER 3      TROISIÈME PARTIE      ASQ, V-V, 10:73

---

- Guerre des Sauvages [1-33]

## Description abrégé du haut Missouri adressée à Monsieur don Zenon Trudeau lieutenant Gouverneur de la partie occidentale des Illinois &c. par J Bte. Trudeau voyageur<sup>1</sup>

### Première partie<sup>2</sup>

Monsieur,

Je n'aurois osé entreprendre une ouvrage qui est hors de mes forces, ny vous la présenter si vous n'eussiez paru le désirer de moi dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en datte du trois de may mil sept cent quatre vingt quinze lorsque j'étois chez ces peuples lointains<sup>3</sup>. J'hésiterois encore de la faire si je ne connoissois votre indulgence, et que je ne fus persuadé que vous ne ferez point attention au peu d'élégance qui règne dans cet ouvrage et au manque des belles expression et des termes recherchés, que vous n'y rencontrerez point. J'espère que vous vous souviendrez en le lisant que l'auteur, bien loin d'être un académicien, n'est qu'un pauvre voyageur qui, quo[i]qu'il ait reçu dans sa jeunesse une certaine éducation<sup>4</sup>, l'a si fort négligé depuis, qu'un stile fleuri et embelli de toutes les grâces de la réthorique n'est plus de son usage. Je ne puis vous présenter qu'un ouvrage dicté<sup>5</sup> dans le langage le plus simple et le plus familier, mais je vous proteste [assure] que tout y est conforme à la vérité, car j'ai observé dans ces mémoires de ne rien marquer qui soye faux et incroyable, comme vous me l'avez prescrit dans votre lettre.

---

<sup>1</sup> En 1951-1952 lorsque nous avons assuré la transcription de cette *Description abrégée* de Jean-Baptiste Trudeau, la référence était la suivante: Archives du Séminaire de Québe (ASQ), fonds Viger-Verreau (V-V), boîte 10 renfermant les liasses numéros 70 (70 feuillets), 71 (19 feuillets), 72 (29 feuillets) et 73 (33 feuillets numérotés). Certains feuillets étaient groupés en cahiers et, bien qu'il y ait quelques variations, le format usuel est de 20 x 31 cm. La pagination n'étant pas continue à travers la *Description*, nous fournirons les indications utiles aux endroits appropriés. Dans la *Description*, comme dans le *Journal*, nous reproduisons en caractères gras les passages qui sont exclusifs au manuscrit de Québec.

<sup>2</sup> Sur la couverture de cette *Première partie* du document, on peut lire la note suivante de Trudeau: «1<sup>er</sup> Cahier. [Com]me ces écrits ont été copiés par des jeunes enfants [ina]ttentifs je prie les personnes qui les liront dex[cuser] les deffauts qui s'y rencontreront et de les corriger.» Instituteur à Saint-Louis et devant produire plusieurs exemplaires de ses écrits, Trudeau a sans doute fait appel à quelques-uns de ses élèves. Dans les manuscrits qui suivent, l'écriture varie souvent. On devine cependant l'intervention de Trudeau pour modifier certains détails, remplacer des mots, corriger des fautes.

<sup>3</sup> La *Description abrégée* proprement dite couvre les feuillets 1 à 34 du manuscrit. En la rédigeant, sûrement après son retour à Saint-Louis en juin 1796, Trudeau se conforme à l'ensemble des *Instructions* approuvées officiellement à Saint-Louis le 30 juin 1794 et renouvelées dans la lettre de Zénon Trudeau, datée du 3 mai 1795 et à laquelle fait ici allusion Jean-Baptiste.

<sup>4</sup> Trudeau était ancien élève du Séminaire de Québec. Voir Fernand Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850*, Montréal et Paris, Fides, 1966, p. 104. On se rappellera que le Séminaire a pris la relève du Collège des Jésuites à partir de 1765.

<sup>5</sup> Le passage signifie peut-être que Trudeau a, au sens strict, «dicté» son texte, sans doute à plusieurs jeunes enfants en même temps, afin d'en avoir plusieurs exemplaires.

[2] J'ai fait un rapport exacte, dans mes journaux que vous avez lû, des assemblés, conseils, et parlement que j'ai tenu avec les nations arricaras, chaguiennes et siouses, au nom de sa majesté catholique<sup>6</sup>; auxquelles vous avez envoyé par moy pavillons, lettres patentes<sup>7</sup> et présents. J'ai aussi envoyé des paroles à toutes les nations circonvoisines, aux Mandannes, aux Gros Ventres, aux Cayowas, aux Tocaminanbiches, aux Pitapahato et Tokiwako. Dont plusieurs chefs sont venus me voir dans le cours de l'été que je passai au village des Aricaras, pour les maintenir en paix et en union et, par là, faciliter les entreprises de commerce et de découverte que la nouvelle Compagnie du haut Missouri se proposoit d'y faire sous ma gestion<sup>8</sup>. Les présents que vous leurs avez envoyez par moy, et les paroles que vous leurs avez adressées au nom du roy, ont été reçu de tous ces peuples situés à l'occident de cette rivierre, avec les plus grands marques de joie et d'applaudissement. J'ai fait réunir avec les Arricaras et les Chaguiennes quatre gros villages de Sioux qui faisoient une cruelle guerre au premier.

### Commencement<sup>9</sup>

[3] Comme j'entends et parle passablement la langue des Sioux, j'ai moi même été en calumet chez eux avec les Aricaras pour faire un accord et une paix solide entre eux et les nations que j'ai nommé plus haut. - Nous y avons été bien reçus et ils ont accepté dans ce moment tout ce qu'on leur a proposer et ont applaudit à tout ce que je leur ai dit. - Tout paroissoit réussir selon nos désirs; chaque nation se fréquentoit paisiblement et j'espérois que les chemins nous alloient devenir sûrs et faciles. - Mais les peuples sioux dont le nom seul fait trembler tous les occidentaux de cette rivierre et qui sont, de leur naturel, aussi légers, inconstant et traitres, qu'ils sont braves et nombreux, mirent le trouble et jettèrent l'épouvante parmi la nation aricaras, par le massacre qu'ils firent au commencement de l'hyvers de plusieurs de ces derniers; tant à la chasse, qu'alentour de leurs habitations, dans un tems où ils si [s'y] attendoient le moins. Ceux cy se vengèrent en tuant plusieurs de leurs chefs et considérés<sup>10</sup> qui étoient venus en parole chez eux. Cette action irrita de toute part, et [les Sioux] vinrent en grand nombre attaquer par quatre fois différentes les Aricaras. Ceux cy, quoique en plus petit nombre, et moins braves que les premiers [4] mais se sentant soutenu par moi, et bien munis d'armes à feu et de poudre, n'hésitèrent pas d'aller au devant d'eux et de les combattre à quelques distances de leur fort. Car les Sioux n'osèrent en approcher, craignant l'effet des deux espingolles<sup>11</sup> dont j'étois munis. Ces derniers se retirèrent chaque fois avec beaucoup de perte de leurs gens, ce qui les a si fort irrité contre nous, attribuant la mort des plus braves de leur nation à notre poudre, qu'ils ont juré de ne faire aucun quartiers n'y à moi n'y à

---

<sup>6</sup> Charles IV (Naples 1748 – Rome 1819) fut roi d'Espagne de 1788 à 1808, alors que Napoléon le força à abdiquer en faveur de Joseph Bonaparte, frère aîné de l'empereur.

<sup>7</sup> Lettres officielles, généralement revêtues du sceau de l'État.

<sup>8</sup> Voir le journal de Trudeau à partir du feuillet 87 pour le compte rendu des événements de l'été 1795.

<sup>9</sup> Jusque vers le milieu du feuillet 8 et sous le titre de «Commencement», Trudeau relate les efforts déployés auprès des Aricaras et des Sioux pour les inciter à la paix et permettre sa remontée du Missouri jusque chez les Mandanes. Il résume également les difficultés qui forcèrent son retour à Saint-Louis. On se reportera au texte du journal pour le détail des événements.

<sup>10</sup> Les considérés sont des notables, des personnages importants et écoutés dans les villages indiens.

<sup>11</sup> Les espingoles sont de gros fusils courts, à canon évasé et de faible portée. Aussi appelées tromblons.

touts autres blancs qu'il[s] attraperont portant des marchandises aux nations situés sur le haut Missouri.

Les Aricaras, ayant sçu pour certain que toutes les nations siouses en général se rassembloient pour venir fondre sur eux au printems, en furent si fort épouvanté qu'ils abandonnèrent à la fin du mois de mars leurs habitations et leur territoire, et s'enfuirent les uns aux Mandannes, les autres aux Chaguiennes. Quelque effort que je fisses pour les retenir, ils me laissèrent seul, avec un homme engagés de la Compagnie, sur la grève où [j'avois] fait transporter les pelleteries [et les] marchandises, espérant avoir promptem[ent] du secours de quelques François cha[ritables] [5]<sup>12</sup> et d'un engagé que j'avois envoyé aux Mandannes pour y construire des pirogues dans le cours de l'hivers, n'y ayant pas plus près aucun bois assez gros pour faire ni canots ni pirogues.

J'avois renvoyé aux Illinois, le printems d'auparavant, comme il me l'étoit ordonné par le directeur de la Compagnie<sup>13</sup>, les hommes engagés qui étoient montés avec moy, pour y descendre les pelleteries que j'avois traité la première année de mon départ; n'ayant gardé avec moy que trois hommes, dont un s'est noyé au commencement de l'été 1795<sup>14</sup>, et, pour comble de malheurs, le deuxième envoyé de la Compagnie, parti de St Louis le 15 avril 1795, et un troisième, parti du village des Poncas dans le cours de mars de l'année d'ensuite, ne sont point parvenus à moi. La première, par la mau[v]aise conduite du conducteur, la seconde par la rencontre d'une bande de Sioux campé sur la route, dont ils se sont heureuse[ment] échappé par la fuite.

Je me trouvai donc seul<sup>15</sup>, isolé sur la rive, partagé entre l'espoir et la crainte. Je restai ainsi sept jours sans voir qui que ce soit. Le huitième, sur les quatre à cinq heures du soir, nous [6] vimes parroitre sur les côtes de l'autre bord du Missouri un certain nombre de Sioux qui descendoient sur la rive vis à vis de nous, criant, pleurant et hurlant commes des loups en nous appelant.

Comme je ne pouvois attendre qu'une mort assuré s'ils mettoient la main sur moi, et n'ayant pour me sauver qu'un petit canot qui ne pouvoit porter que deux hommes, j'embarquai sur le soir avec un homme, mettant [m'étant] munis de quelques provisions de viandes sèches et de poudre à tirer, et je me retirai, [de] crainte d'être surpris, dans une isle qui est toute auprès de l'endroit que je quittois; où je passai la nuit caché dans des petits saules faisant bon cart<sup>16</sup>. Une partie de ces Sauvages traversèrent avant le jour sur des radeaux et arrivèrent au butin que j'avois quitté. J'entendis toute la nuit des cris en bas et en haut et des deux côtés de la rivierre.

---

<sup>12</sup> Le manuscrit étant déchiré, nous avons complété quelques mots.

<sup>13</sup> Jacques (Santiago) Clamorgan.

<sup>14</sup> Dans son journal, Trudeau s'étend assez longuement (feuillet 122 à 124) sur la noyade de Joseph Chorette qu'il traite de «funeste accident» et qui s'est produite le 10 juillet 1795.

<sup>15</sup> Trudeau résume dans les paragraphes qui suivent les derniers événements rapportés dans ses journaux entre avril 1796 et son retour à Saint-Louis le 4 juin suivant.

<sup>16</sup> «Faisant bon cart», c'est-à-dire en surveillant attentivement.

Lorsqu'il fut jour, je m'aperçus qu'il traversoient mes effets dans des boucots<sup>17</sup> de peaux de boeufs dans la même île où j'étais caché, un d'entre eux ayant approché à cent pas de moi. J'embarquai promptement dans notre petit canot [7] et je lui parlai en fuyant. Il me sollicita d'aller à lui mais je n'en voulus rien faire. Plus bas que l'isle, nous en vîmes plusieurs qui faisoient des radeaux à la hâte pour traverser, ayant dessein de nous couper le chemin mais je m'éloignai d'eux promptement en descendant<sup>18</sup>.

Vingt lieuës plus bas, nous fumes surpris par un gros vent tempêteux sur l'eaux, nous faillîmes y perdre la vie; notre canot fut dans un moment engloutit sous les eaux; nous ne sauvames que nos armes et quatre à cinq livres de poudre, tout le reste fut perdu. Quelques lieues plus bas, je me brûlai par inadvertance avec cette même poudre le visage et les mains. Et peu s'en fallut que je perdis la vie.

Je me rendis enfin chez la nation des Mahas située à environ cent cinquante lieues plus bas que les Ricaras, parmi toutes les souffrances et peines possibles. Je trouvai dans ce poste le sieur Makai [Mackay]<sup>19</sup> chargé des intérêt de la Compagnie sur tout le haut Missouri. Je reçus de cet homme tous les services et secours dont il fut capable. Quelques jours après mon arrivée en ce lieu, les hommes qui devoient descendre les pirogues construites aux Mandannes arrivèrent.

[8] Ils avoient ramassés sur la grève auprès du village des Ricaras quelques paquets de robes de boeufs, que les Sioux n'avoient point emporté, ayant seulement enlevé les meilleures pelleteries, castor, et peaux de chevreuil, les plus belles robes, et les marchandises.

J'embarquais de là sur ces mêmes pirogues et me rendit à St Louis le 4 juin 1796. Tous ces malheureux événements ont causé une perte notable aux intérêts de la Compagnie du haut Missouri, et ont interrompu les projets de commerce d'établissement et de découverte qu'elle s'étoit proposée d'y faire sous ma gestion.

(Le Missouri)<sup>20</sup>

---

<sup>17</sup> Boucots se disait anciennement d'un tonneau ou d'une futaille de contenance variable et servant à renfermer certaines marchandises.

<sup>18</sup> Trudeau reprend ici textuellement les tout derniers passages de ses journaux.

<sup>19</sup> Jacques [James] Mackay voyageait alors pour le compte de la Compagnie commerciale de Saint-Louis, la même qui avait embauché Trudeau. Parti de Saint-Louis à la fin d'août 1795, il passa l'hiver chez les Omahas dans un fort qu'il dénomma Saint-Charles et situé à une dizaine de kilomètres en aval du site actuel de Omadi dans le Nebraska. C'est là que Trudeau le trouva au printemps 1796.

<sup>20</sup> Ici commence la version Nicollet-Abel de la *Description* de Trudeau. Les passages exclusifs à la version du Séminaire de Québec sont reproduits en caractères gras tandis que ceux de l'édition Abel (1921-1922) le sont en caractères italiques placés entre parenthèses. Nous rappelons que l'original de la version Nicollet-Abel, autrefois au State Department de Washington, a été transféré à la Library of Congress avec l'ensemble des papiers Nicollet. Cette version couvre partiellement les feuillets 9 à 30 du manuscrit du Séminaire de Québec et elle est précédée du texte suivant: «*Description du haut Missouri. Contenant une exate Relation des Rivieres les plus remarquable qui s'y dechargent depuis au dessus de la grande Riviere platte jusqu au dessus des nations*

La rivière des Missouri vient du ouest-nord-ouest et du nord-ouest en quelques endroits et **va à l'Est-Sud-Est se décharger** (*se jette*) dans le fleuve du Mississippi, à cinq lieues plus haut que (*au dessus de*) St Louis des Illinois. On n'a pu encore savoir au juste le lieu où cette rivière prend sa source; on croit, selon le rapport de quelques Sauvages, qu'elle sort des grandes montagnes de roche<sup>21</sup> qui, disent-ils, traversent du Nord au Sud ce vaste pays encore inconnu aux nations policées<sup>22</sup>.

**Cette grande rivière** (*les eaux du Missouri coulent*), jusqu'à l'embouchure de la rivière Platte [9] **coule** entre deux chaînes de côtes escarpées (*qui serpentent comme elle*), couvertes d'herbe fort courtes. En quelques endroits elles sont assez éloignées (*a Lagrande Riviere*) des bords qu'entre les côtes et la rivière il y a de grandes prairies basses dans les quelles on voit communément des troupeaux de beufs sauvages<sup>23</sup> qui y paissent. Au delà de ces côtes on découvre de vastes prairies qui s'étendent sans interruption jusqu'**auprès** (*piéd*) des grandes montagnes de roches qui **se trouvent du côté du** (*s'elevent au*) couchant, n'étant coupées que par les différentes rivières qui les traversent, aux bord des quelles on ne trouve que des petits bois **claires** (*menus*) et de basses futayes.

Ces grandes prairies (*ou grande landes*) sont tout à fait stériles, à peine l'herbe [y] croît elle<sup>24</sup>. On trouve sur les bords du Missouri, de distance en distance, quelques pointes<sup>25</sup> de bois étroites et peu longues fournies en petits liards<sup>26</sup> et **petits saules** et **autres petits** (*aussi menu*) bois.

Cette rivière est divisée par quantité d'isles couvertes d'arbres entre-lassez [entrelacés] de tant de vignes qu'on a peine à y passer. Elle a presque partout une demie lieue **et, en quelques endroits plus**, de largeur. Son lit est moins profond que dans le bas; et se trouve **souvent divisé** (*fréquemment couverte par des batüres*<sup>27</sup> ou) par [10] des

---

*Mandanne & gros Ventre, de leur nom & leur distance avec une idée générale des peuples Sauvages, nouvellement fréquentés par les sujets de sa majesté Catholique, de leur meurs, religions, maximes, usages, commerce & autre remarque – tant de ceux qui habitent les Bord de cette grande Riviere que de ceux qui parcourent les pays circonvoisin à loccident. Par Jean Bap<sup>te</sup> Trudeau voyageur.»*

<sup>21</sup> Il s'agit évidemment des Montagnes Rocheuses, que les missionnaires de l'Ouest canadien désigneront encore sous le nom de «Montagnes de Roches» dans leurs écrits de la première moitié du XIXe siècle.

<sup>22</sup> Les rivières Gallatin, Madison et Jefferson, qui se rejoignent aux Trois Fourches (Three Forks, dans le sud-ouest du Montana), forment les principales sources du Missouri, rivière de l'importance d'un fleuve. À leur confluence, près de Saint-Louis, le Missouri a, en effet, parcouru 4 370 kilomètres tandis que le Mississippi n'en compte alors que 1 940. On peut noter qu'une partie des sources du versant gauche se trouve en territoire canadien actuel. Traversant des régions contrastées sur les plans du relief et des climats, le Missouri possède un régime hydrographique varié que de nombreux aménagements ont permis de régulariser en vue notamment de l'irrigation, du tourisme et de la récréation.

<sup>23</sup> Bisons, souvent désignés «boeufs» ou «vaches sauvages».

<sup>24</sup> La prairie nord-américaine, à l'état naturel, comprend la steppe et la prairie herbeuse proprement dite associée, suivant l'importance des précipitations, aux arbustes et aux arbres en formations plus ou moins serrées. «Lande» est un terme peu caractéristique de la biogéographie nord-américaine.

<sup>25</sup> Saillants de terre s'avancant dans la mer, un lac ou un cours d'eau.

<sup>26</sup> «Liard» n'est pas, comme l'indique madame Abel (note 36) un terme populaire «French Canadian». En France, comme au Canada, il sert à désigner diverses variétés de peupliers, dont les jeunes tiges sont assez souples et résistantes pour fabriquer des liens. Le mot a été formé sur le verbe lier vers le milieu du XVIe siècle.

<sup>27</sup> Les battures sont des portions du rivage découvertes lors de périodes d'étiage.

bancs de sable fort larges qui forment plusieurs chenaux qui rendent le chemin en certains endroits difficile. Mais il y a toujours assez d'eau pour porter en tout temps les plus grandes pirogues. - Les petits bateaux plats, ou berges [barges], seroient les plus convenables pour y naviguer. On n'y **trouve** (*rencontre*) en aucun endroit de ces amas de bois de dérive que l'on nomme *embaras*; tel qu'il s'en trouve communément dans le bas de cette rivière, et que l'on ne franchit qu'avec risque et peines, ni (*on ny trouve non plus*) aucune batture dangereuse, soit coupée soit mauvais rapicage [rapiquage]<sup>28</sup>. - Plus on marche en remontant vers sa source **moins on y trouve de forts courants** (*moins son cours est rapide*).

La seule incommodité que l'on y souffre, est de ne trouver, dans **le tems** (*la saison*) des eaux basses, aucun lieu propice pour y mettre des pirogues à l'abri des vents, qui sont fougueux et très commun dans ce pays là. Et on est souvent contraint de décharger les pirogues des marchandises toutes les fois qu'il vente ce qui arrive presque tous les jours.

**À l'orient du Missouri on trouve peu de rivière considérable. Je ne ferai mention que de celles qu'il reçoit au dessus de la grande [11] rivière Platte<sup>29</sup> en remontant jusqu'à la grande rivière aux Roches Jaunes<sup>30</sup>, où sont situés les nations du Corbeau, qui sont à cinquante lieues au dessus des nations, Mandannes et Gros Ventres.**

La grande rivière Platte se décharge dans le Missouri (*a la gauche en montant*) à deux cent lieues de **son embouchure** (*l'embouchure de ce dernier*)<sup>31</sup>; à cinquante lieues plus haut, à la droite en remontant, on trouve la petite rivière des Sioux<sup>32</sup> qui n'est navigable qu'avec des canots de chasse. Sa source est peu éloigné de **son embouchure** (*sa sortie*).

Trente lieues **au dessus** (*plus haut*), à la gauche, **habitent les Mahas** (*habite la nation mahas*)<sup>33</sup>. Leurs cabanes sont bâties (*a deux lieux de distance des bords du missouri.*) **dans une belle campagne. Il coule auprès de leurs habitations une petite rivière dont l'eau est très pure et claire. Cette nation est sédentaire. En certain tems de l'année, elle cultive des champs de maïs, de citrouille, de fèves et de tabac. Toutes les étés, au mois de juin, ces Sauvages partent tous pour faire la chasse des boeufs sauvages et ne reviennent que dans le courant du mois d'août pour récolter leurs champs. (Ces Sauvages vont faire la chasse l'été & ne revienne a leur village qu'en août.)**

**À la proche [l'approche] de l'automne, ils se divisent en plusieurs brigades qui ont chacun leurs chefs à leurs tête. Les unes s'éloignent fort loin de leurs habitations, à la recherche des boeufs sauvages, des castors, des loutres [12] et autres pelleteries, et d'autres font la chasse des chevreuils sur le Missouri, peu loin de leur**

---

<sup>28</sup> Ici il faut remettre en cause l'explication laborieuse de madame Abel (note 39) et retenir le sens de réensemencement par «rapicage». D'une année à l'autre, en effet, les battures sont colonisées par des végétations arbustives qui peuvent faire obstacle à la navigation.

<sup>29</sup> Rivière Plate serait une graphie plus correcte en français moderne, utilisée d'ailleurs par certains auteurs. Voir au début du *Journal*, feuillet 3.

<sup>30</sup> La Yellowstone actuelle.

<sup>31</sup> Trudeau a passé devant cette rivière le 9 août 1794. Son embouchure est à une quinzaine de kilomètres en aval de la ville actuelle d'Omaha.

<sup>32</sup> Trudeau y a campé le 18 août 1794.

<sup>33</sup> Trudeau y est arrivé le 24 août 1794. Voir les feuillets 10 et 11 du *Journal*.

**village, et reviennent ordinairement passer les plus grands froids de l'hivers auprès des cabannes de François qui vont toutes les automnes en commerce chez eux. Le printemps, ils se rassemblent tous auprès de leurs traiteurs et après qu'ils ont payés leurs crédits et fait le trafic de leurs pelleteries pour des marchandises, ils retournent à leurs habitations fixées.**

On trouve à six lieues **plus haut à l'orient** (*au dessus des mahas du côté du nord*) la Grande rivière des Sioux<sup>34</sup> qui vient du Nord-Est-nord (*elle n'est navigable qu'avec des petite pirogue*). Les nations siouses, qui habitent les rivières des moins<sup>35</sup> (*Moines*) et St Pierre<sup>36</sup> viennent en différents tems de l'année y faire la chasse des boeufs sauvages et d'autres **animaux** (*bêtes fauve*).

À quarante cinq lieues **au dessus** de celle cy, du même côté, **se décharge** (*sort*) la rivière Saint Jacques<sup>37</sup>. **Cette rivière est ainsi nommée par tous les voyageurs parce que le nommé Jacques Déglise est le premier François qui est [ait] navigué dessus, à la chasse des castors, et non pas la rivière au Calumet, comme il est marqué sur une nouvelle carte.** C'est une belle rivière très abondantes en castors, et autres animaux (& *autre Bête fauve*). - Selon le rapport des Sauvages, elle a plus de cent [13] lieues de cours<sup>38</sup>, elle vient aussi du nord; il s'y décharge plusieurs autres petites rivières dedans, dont une est nommée la rivière à la Pierre rouge. Elle est ainsi nommée parce que sur le haut de cette rivière, il y a une carrière de cette pierre, **dont les Sauvages font des pipes et des calumets fort estimés. Il ne s'en trouve point de semblable en aucun lieu de ce vaste paÿs; les Sauvages creusent jusqu'à quatre et cinq pieds, dans la terre, pour l'en tirer**<sup>39</sup>.

À vingt cinq lieues au dessus de la rivière **de St Jacques** (*a Jacque*), **à l'occident du Missouri** (*a gauche*), on trouve la rivière Qui Court. Elle prend ses source **du côté** (*dans la partie*) du ouest-sud-ouest et fort loin de son embouchure. Selon le rapport **de tous les** (*des*) Sauvages, elle est la plus abondante en castors et en loutres de toutes les rivières connues; mais elle coule avec tant de rapidité et est si rempli de ca[ta]ractes qu'il est impossible d'y **naviguer soit en pirogues soit en canot** (*soit en montant soit endessedent*). La nation des Poncas a ses habitations situés à deux lieues plus haut que **l'embouchure de cette rivière** (*son embouchure*)<sup>40</sup>. Leurs cabanes sont bâties sur une éminence au bord d'une grande **campagne du plus bel aspect du monde** (*pleine*) éloigné

<sup>34</sup> Trudeau y a campé le 25 août 1794.

<sup>35</sup> Trudeau écrit «moins» (au lieu de Moines). Des Moines River aujourd'hui. «Moines» est l'abréviation française de «Moinguen», terme qui signifierait «visage plein d'ordure» et qui était le nom attribué par les Peorias, leurs voisins, à un sous-groupe des Miamis/Illinois. Voir *Newsletter*, XXIII:4, janvier 2005, publiée par The Society for the Study of Indigenous Languages of the Americas et citée dans *La Glanure des noms* de février 2006 (Société canadienne d'onomastique).

<sup>36</sup> La rivière Saint-Pierre (St. Peter) prend sa source dans la partie occidentale du Minnesota qu'elle traverse pour se jeter dans le Mississippi à Mendota, en Illinois.

<sup>37</sup> James River, qui débouche dans le Missouri un peu en aval de Yankton. *Britannica* lui attribue une longueur de 710 milles (1136 km) et précise qu'elle n'est pas navigable. Noter l'explication toponymique fournie par Trudeau.

<sup>38</sup> Niobrara, nom actuel de la rivière d'après un mot indien signifiant précisément «eaux vives» ou «rapides». D'une longueur de plus de 700 kilomètres, elle a son embouchure à Niobrara dans le Nebraska. Trudeau a campé un peu en aval le 11 septembre 1794 et y a été retenu par la pluie.

<sup>39</sup> C'est peut-être pourquoi la «nouvelle carte» appelle «rivière au Calumet» cette «rivière à la Pierre-Rouge»!

<sup>40</sup> Le journal du 11 septembre indique plutôt une lieue.

d'un lieu environ du Missouri. **Quoique ces Sauvages aient leurs demeures fixés en ce lieu, [14] ils cultivent peu les champs, ne vivant que de la chasse de boeufs et des vaches sauvages, qui sont en grande abondance dans leurs paÿs. Ils tuent aussi beaucoup de castors, loutres, et chevreuil, dans la saison de l'automne et du printems** (*Le Boeuf le Chevreuille & Castore est commun dans cette endroit -*).

À trente cinq lieux plus haut **que la riviere Qui Court**, du même côté, sort une riviere appelée la riviere Blanche<sup>41</sup> **dont les eaux sont aussi blanche que de l'eau de chaux** (*les eaux en son blanche*). **Cette riviere peu considérable** et sa source est peu éloignée de son embouchure. **De cette riviere au Grand Détour**<sup>42</sup> [il y a] **quinze lieux. Ce détour a dix lieux de long;** (*à quinze lieux de cette riviere, le missouri fait un detoure de dix lieu, il se jette*) en cet endroit **la riviere se jette** au ouest-sud-ouest et **revient prendre** (*reprend*) son cour ordinaire après dix lieux de [dé]tour<sup>43</sup>.

À quinze lieües au dessus, (*plus haut*) environ, **au couchant du Missouri** (*a la gauche en montant*), on trouve une **petite** riviere appelée par **quelques chasseurs** (*les français*) le Petit Missouri, et par les Sauvages, L'eau Tranquille. Cette riviere est **de peu de conséquence** (*peu considerable*). L'eau ni [n'y] coule qu'au printems à la fonte des neiges ou après quelques abondances de pluie car, autrement, on y voit que des étangts (*bassins*) d'eau qui n'a aucun cours.

Une horde (*ordre*) de Sioux appelée Oconona cy devant amis et alliez des **Ricaras** (*aricaras*), **[15]** parcouroit habituellement les bords de cette riviere. Les **Ricaras** (*aricaras*), appelés abrégée les Ris, avoient leurs habitations à dix lieux plus haut, à la gauche, **en montant du Missouri**, qu'ils ont abandonnés **depuis peu**, pendant ma résidence chez-eux, pour se retirer auprès des Mandannes **comme je l'ai rapporté cy devant. Ce peuple étoit autrefois très nombreux; ils comptent trente deux gros villages en partie détruits par les Sioux et presque'entièrement dépeuplés par la petite vérole qui a passé chez eux par plusieurs fois. Il n'en a resté que très peu de chaque village qui rassemblés font nombre de cinq cent guerriers**<sup>44</sup>.

À deux lieux, au dessus des **Arricaras**, (*des habitations des ris*) la riviere des Chaguiennes se décharge (*sort*) dans le Missouri; que **quelques** (*des*) chasseurs on[t] nommée la Fourche. Cette riviere est assez large, mais peu profonde [et] **on ne pourroit** (*de sorte qu'on ne peut*) y naviguer qu'avec beaucoup de peine. Elle prend ses sources (*fort loin de son embouchure*) dans des côtes de roches escarpés du côté du soleil couchant. Elle se sépare en plusieurs fourches sur le haut, **toutes** bien fournies en bois **de hautes futayes**, et très abondantes en castors<sup>45</sup>.

---

<sup>41</sup> La White River actuelle dont l'embouchure se trouve un peu en aval de Chamberlain.

<sup>42</sup> Ce vaste méandre du Missouri est à mi-chemin entre Chamberlain et Pierre, au Dakota du Sud.

<sup>43</sup> Trudeau donne ici des mesures qui ne concordent pas toujours avec celles de son journal.

<sup>44</sup> Perrin du Lac a repris à son compte l'explication de Trudeau sur le dépeuplement par la petite vérole (*Voyage dans les deux Louisianes*, p. 257). L'édition Abel de cette dernière phrase comporte une lacune évidente qui la rend incompréhensible (p. 165).

<sup>45</sup> Sur les cartes modernes, la rivière Belle Fourche, très longue et sinueuse, finit par déboucher dans la Cheyenne qui elle-même se termine dans un élargissement du Missouri dénommé Lake Oahe et délimité par un barrage situé juste en amont de la ville de Pierre.

À trente lieues environ de son embouchure, sur une de ses fourches appellés la rivière aux Cerises à grappes<sup>46</sup>, les Chaguiennes y ont [16] bâti quelques cabannes fixées autour des qu'elles ils cultivent **quelques** (*des*) petits chams de **blé dindes** (*mays*) et de tabac. Mais d'ailleurs cette nation, qui est divisée en trois **hordes** (*bandes ou hordres*) dont la plus considérable porte le nom de Chaguiennes; la deuxième est appelée Ouisy, et la troisième Chouta, (*cette nation*) erre sans cesse le long de cette rivière du haut au bas; et [ils] traversent même plusieurs **rangées** (*chaines*) de côtes **excarpés** qui séparent, **disent-ils**, en plusieurs **endroits** (*rangs*) ces vastes prairies; à la recherche des **boeufs** (*vaches*) sauvages. Au delà de ces différentes côtes, en deça de la Grande rivière Platte se trouvent plusieurs petits lacs ou marais qui semblent, disent ils, être les endroits d'où sont sortis tous les castors et les loutres qui **se trouvent** (*se sont repandu*) dans les autres rivières, par la quantité et la grandeur énorme des cabannes que ces animaux y ont construits et qu'ils y habitent.

Ils [les Cheyennes] racontent une histoire fabuleuse à ce sujet<sup>47</sup>. Ils disent qu'il y a un de ces lacs, ou marais, beaucoup plus grand que les autres, autour duquel aucun animal n'approche n'y pour y boire ni pour y pâturer, quoiqu'il y est [ait] toujours une grande quantité de boeufs sauvages aux environ. Que les peuples mêmes qui parcourent ce paÿs craignent [17] d'en approcher. Ils rapportent qu'au milieu de ce lac on y voit une cabanne d'une grandeur énorme environnée d'une infinité d'autres plus petites; que toutes les nuits on entend un bruit sur ce lac semblable à une mer agitée par le vent, quoique le tems soit bien calme. Deux jeunes Sauvages, poussés par curiosité, se cachèrent pendant quatre jours et quatre nuits dans des bro[u]ssailles au bord de cette étendue d'eau pour découvrir qui pouvoit occasionner ce grand soulèvement des eaux qui faisoient tant de bruit, et ce terrible castors qui habite dans cette grande loge ainsi que le leur avoit toujours raconté leurs anciens. Ils ne virent rien pendant trois jours sinon que la nuit ils entendoient un grand bruit dans ce lac, dont les eaux croissoient bien avant sur la rive et rebaissoient le jour.

Le quatrième, sur le soir, ils virent sur [le] sommet de cette grande cabane un castor d'une grosseur prodigieuse dont le poil étoit aussi blanc que le plumage d'un cigne. Quantité d'autres castors moins gros que lui, mais beaucoup plus que les castors ordinaires, étoient aussi autour de lui. À certain cris qu'il fit, [il] sembloit articuler quelques paroles, tout ce marais fut en mouvement [et] les eaux gonflèrent beaucoup plus qu'à [18] l'ordinaire. Les jeunes hommes épouvantés s'éloignèrent à toute course de ce lieu et rejoignirent leurs gens, à qui ils racontèrent cette fable qui a toujours passé parmi eux pour véritable.

Je répondis à ceux qui me racontèrent cette histoire que, si les hommes blanc pénétraient jusques là avec leurs trappes de fers, ils auroient bien vite fait prisonniers et détruit ce Grand Esprit, roy des castors; ils me répondirent que rien n'étoit impossible aux hommes blancs, qui étoient les plus grands esprit ou génies qui soient dans la nature. Si quelque colonie de peuple catholique romain habitoit ce paÿs si abondant en castors, ceux d'entre eux qui en aimeroient les viandes seroient bien redevable aux docteurs qui ont persuadés à nos papes de métamorphoser cet

---

<sup>46</sup> Aujourd'hui Cherry River, sur la rive gauche de la Cheyenne. Les cerises à grappes sont produites par le cerisier dit de Virginie (*choke cherry* en anglais). Dans l'édition Abel, on a traduit par «*Bunch of Cherries*» qui signifie plutôt «grappe de cerises»!

<sup>47</sup> Le passage qui suit, jusque vers la fin du feuillet 18 est totalement inédit. Il illustre l'importance économique du castor. Il traduit également le caractère symbolique que cet animal incarnait dans la mythologie des Cheyennes de cette époque.

**animal en poisson, puis qu'ils pouvoient en user librement en tems de carême et d'autres jours de jeûnes et d'abstinences, en satisfaisant leurs goûts.**

Plusieurs peuples sauvages, non sédentaires, parcourent ce pays tels que sont les **Cayouas** (*Cayoouas*), les Tocaminanbiche, les Pitapahato, les **Tokiwaco** (*Tokiouako*), tous alliez des Chaguiennes mais de **langues différentes** (*langages different*).

Les Chaguiennes savent très bien chasser au castors dont ils trafiquent les peaux avec [19] les Sioux **en échange de quelques** (*pour des*) marchandises **de leur utilité**; et les autres ne manqueraient pas d'en tuer (*aussi*) beaucoup, s'ils y étoient induits par des **traiteurs** (*marchands*) qui le leur échangeoient pour des marchandises.

La grande nation des Pados, qui parcourent les bords de la rivière Platte, n'est éloignée du Missouri à l'endroit du territoire des Aricaras que de dix jours de marche de guerriers qui peuvent être évalués à soixante, et (*ou*) quatre vingt **de nos lieues** (*communes*).

Les **Halitannes** (*hahitannes*) ou Têtes Pelées, peuples errants, occupent tout le pays au delà de la (*grande*) rivière Platte jusques sur les bords de la rivière des Arkansas, et s'étendent le long des grandes montagnes qui séparent le Nouveau-Mexique de cette partie de l'Amérique<sup>48</sup> méridionale.

Lorsque je fus en parole<sup>49</sup> **à** (*chez*) la nation chaguienne dans le cours de l'été de l'année mil sept cent quatre vingt quinze, où je vis et parlai à plusieurs chefs et considérés des nations tocaminanbiche et cayowas, je m'informai de tous si, dans **les** (*leur*) longues courses de guerres au delà des montagnes, ils n'auroient pas découverts quelques rivières dont les eaux allassent au soleil couchant<sup>50</sup>.

Ils me dirent qu'il y avoit deux ans que les Chaguiennes et les Cayouas leurs alliez avoient formé un parti de guerre considérable dont le grand chef des Chaguiennes [20] étoit partisan, lequel m'a rapporté lui même ce fait pour certain, qu'ayant **passé au delà des** (*traversé les*) montagnes, ils avoient arrivés après plusieurs jours de marche sur le bord d'une rivière large et profonde et bien fournie en bois, dont les eaux **couroient au ponant** (*paroissoient aller au couchant*) d'hivers, que, le long de cette ri[vi]erre (*qu'ils avoient suivis en descendant*), ils avoient découvert sept cabannes de Sauvages **à eux** inconnus. Les ayant attaqués et défaits, ils *n'avoient* (*n'ont*) trouvés dans leur butin aucun des effets provenant des hommes blancs. Tous leurs ustanciles étant de leur propre invention. Leurs cabannes étoient composées de nattes de joncs et de longues pailles. **Les boeufs sauvages, les cerfs et tous autres** (*les*) gros animaux des quels les Sauvages ont coutume de faire leurs tentes manquant (*absolument*) dans ce pays, leurs vêtements et chaussures (*et même les housses de leur cheveux*) sont faits de peaux de **loups, de renards, de cabri, de loutres et de castors** (*Castor, de Loutre, de Cabri de chevreuille, de Loup, de Renard de Lievre &c.*).

---

<sup>48</sup> On se demande pourquoi «cette partie la merique meridional» (sic) a été traduit par «this part of Southern Mexico», (Abel, p. 168).

<sup>49</sup> Aller en parole, c'est-à-dire en mission, diplomatique ou commerciale, pour arriver à une entente.

<sup>50</sup> Les articles 13 et 14 des *Instructions* du 30 juin 1794 demandaient à Trudeau de s'informer de tout ce qui pouvait renseigner sur le versant oriental des Rocheuses. (Houck, *Spanish Regime*, 2:164-172.)

Ils ont comme tous les autres l'usage de l'arc et de la flèche dont l'armure est de pierre ou d'os. Un petit sac **rempli de maïs** (*plin de bleddinde qu'il trouverent parmi leur bagage*) leur donna occasion de demander à quelques femmes prisonnières si leur nation cultivoit cette plante; elles répondirent que non; **[21]** mais que, dans le bas de cette rivierre, il y avoit un grand village de sauvages qui en semoient et en recueilloient une grande quantité. Ces femmes avoient pendu au col et aux oreilles des coquillages de différentes (*espece &*) formes percées et enfilés dans des petits cordons de cuir. Ils leur demandèrent d'où elles tenoient ces espèces de rassades<sup>51</sup>. Elles répondirent qu'à l'entrée de cette rivierre parroissoit une grande étendue d'eau, **où elle se déchargeoit** dont on ne voyoit point **la (lautre) rive de l'autre bord;** que l'eau [y] montoit et **baissoit (rabaissoit)** considérablement en certain tems du jour et de la nuit<sup>52</sup>; que les Sauvages qui faisoient leur résidence aux environ attachoient des gros morceaux de viandes (*au bout d'une longue corde qu'ils jettoient dans l'eau haute et retiroient lorsqu'elle perdoit*); que quantité de ces coquillages se tenoient **attachés (collés)** à ces **morceaux (pieces)** de viandes et, (*que*) les **en ayant ôté (detaché)**, ils les perçoient et se les penoient au cou et aux oreilles (*pour parures*). **Voilà tout ce que j'ai pu apprendre des Sauvages touchant les paÿs et les nations situées au delà des grandes Montagnes de Roches qui s'élèvent du côté du Nord-Ouest encore inconnu à toute la terre.**

#### **[22] Suite de la description du haut Missouri<sup>53</sup>**

Le Missouri, au dessus de la rivierre des Chaguiennes, détourne au nord-est l'espace de (*quatre ou*) cinq lieues et, **de là (ensuite)**, il retourne à l'ouest jusqu'au Mandannes. Il ne reçoit du côté du nord, **depuis la rivierre des Chaguiennes (depuis là)** jusqu'aux nations Gros Ventres, qu'une seule rivierre qui sort à soixante lieues **environ des habitations des Arricaras (au dessus de l'embouchure de cette riviere des chaguienne).**

À l'ouest du Missouri, on trouve (*cinq riviere peu considerable. On estime*) **les villages mandannes éloignés** de cent lieues de **l'embouchure (lentré)** de la rivierre des Chaguiennes. **Ce peuple mandanne étoit aussi très nombreux autre fois mais il a été plusieurs fois ravagé par les nations sauvages situés au nord du Missouri, et dépeuplés par la petite vérole. Ils (Les Mandannes)** ne comptent que trois cents **hommes capables de faire la guerre (guerriers)**. Cette nation est divisée en trois villages dont le plus grand est situé sur la partie occidentale du Missouri, et les deux autres, plus petits, **sont situés** sur l'autre rive à l'opposite<sup>54</sup> les uns des autres et tout **[23]** auprès de cette rivierre.

Les Gros Ventres sont plus nombreux. Ils peuvent mettre sur pied huit cent guerriers. Ils sont partagés en deux villages situés sur le bord du Missouri à la gauche en montant, environ à deux lieux **plus haut que les (au dessus des)** Mandannes. Ils sont tous fixés dans leurs habitations et ne sortent que par brigade soit pour la guerre soit pour la chasse des boeufs sauvages. Auprès des villages mandannes et gros ventres, les **pointes de bois sur les bords (bois)** du Missouri sont beaucoup plus **spacieuse (épais)**, et de **plus** grosse

---

<sup>51</sup> Sortes de colliers portés au ras du cou.

<sup>52</sup> Allusion évidente au Pacifique et à la marée.

<sup>53</sup> Ce sous-titre est propre à la version des Archives du Séminaire de Québec.

<sup>54</sup> «À l'opposite de», locution prépositive qui appartient au français classique et a le sens de «vis-à-vis».

et haute futaye que sur le bas de cette rivière, c'est à dire depuis (*l'embouchure de la grande*) la rivière Platte en remontant jusqu'à ce lieu.

Les Assiniboines, nations errantes situés au nord du Missouri, chez les quelles les marchands anglois du Canada et de la baie d'Hudson font le trafic des pelleteries, fréquentent les Mandannes et les Gros Ventres d'où il tirent des cheveaux, du maïs, et du tabac en échange des fusils, **chaudierre, couteaux &c** (*et autres marchandises*) qu'ils y apportent **depuis quelques années.**

**[24] Les marchands anglois, qui ont des petits forts bâtis sur les bords d'une rivière nommée la rivière Rouge<sup>55</sup>, qui a son cours au nord et dont le haut approche le Missouri vers la partie des Mandannes, envoient leurs engagés par terre soit avec des cheveaux dans la saison de l'automne et du printemps, soit avec des gros chiens qui mènent des traîneaux minces et légers sur la neige, l'hivers, y faire le trafic des robes de boeufs, des peaux de loups, de pichoux<sup>56</sup>, de renards, en échange de quelque peu de poudre, de couteaux, de vermillon, qu'ils leurs donnent en paiement. Ce trajet de chemin du Missouri à cette rivière est estimé par des voyageurs qui y sont passés plusieurs fois à cent de nos lieues communes.**

À cinquante [lieues] au dessus des Gros Ventres, à l'occident du Missouri, se décharge une grande rivière nommée la rivière aux Roches Jaunes<sup>57</sup>, **[25]** aussi large et aussi profonde à peu de choses près que le Missouri. Cette grande rivière prend sa source dans des montagnes de roches dans la partie du ouest; ses bords sont bien fournis en bois. Il **s'y voit** (*si trouvent*) des pins, des sapins, des épinettes, des bouleaux, des cèdres, et de toutes autres **espèces de bois**. Le boeuf, **la vache sauvage** et autres bêtes fauves courent par troupeaux le long de ses bords. Plusieurs petites rivières qui se jettent dedans sont abondantes en castors au delà de toute croyance. La nation du Corbeau, peuple nombreux, habitent ses bords et, plus haut en remontant vers sa source, sont situés plusieurs autres nations sauvages qui nous sont encore inconnues. Les Sauvages m'ont assurés qu'elle étoit très profonde fort loin de son embouchure.

Un Canadien voyageur nommé Ménard qui, depuis seize années, fait sa résidence aux Mandannes<sup>58</sup> où il est venu par le nord et qui a été **en différentes** (*plusieurs*) fois chez la nation du Corbeau (*de compagnie*) avec les Gros Ventres leurs alliés, m'a assuré que cette rivière étoit navigable avec de grandes pirogues **jusqu'à plus [26]** de cent cinquante **et peut être deux cent** lieues de son embouchure sans qu'il s'y rencontre aucune chute ny rapide. Ils mettent ordinairement quinze à vingt jours d'une marche lente par terre, pour se rendre des Mandannes à la nation du Corbeau. Un fort bâti à l'entrée de cette rivière seroit fort avantageux pour ouvrir un grand commerce de pelleteries non seulement **chez** (*avec*) les nations situées sur le bord de cette belle rivière, mais encore avec celles qui parcourent les bords du Missouri au dessus de sa sortie; tels que sont les Chiouitounes, et les nations du Serpent, dont nous n'avons que de faibles connoissances.

---

<sup>55</sup> Dès 1738, le fort La Reine était construit par les hommes de La Vérendrye à la confluence de l'Assiniboine et de la Rouge, cette dernière rivière se déversant dans le lac Winnipeg après avoir traversé le sud du Manitoba.

<sup>56</sup> Lynx du Canada.

<sup>57</sup> La Yellowstone a une longueur de près de 1 100 kilomètres. Elle se jette dans le Missouri près de l'ancien poste de traite de Fort Union. Son canyon et ses chutes sont célèbres.

<sup>58</sup> Dans son journal, Trudeau qualifie ce Ménard, sans doute prénommé François, d'«homme solide, franc et de probité» (feuille 116). Il sera assassiné par des Assiniboines en 1803. Voir Abel, p. 175, note 83.

Une grande partie de la nation assiniboine, qui parcourent les terres septentrionales du Missouri **au dessus des Mandannes**, auroit bien plus près de venir trafiquer **leurs (ses) pelleteries au (a ce) fort**, que non pas de les porter au fort des Anglois de la rivière Rouge<sup>59</sup>.

La partie **orientale (occidentale)** et septentrionale du Missouri, depuis la rivière Blanche [27] trente cinq lieues au dessus des Poncas, jusqu'à cette rivière que j'ai dit, **se décharge (se jette dans le missouri)** à soixante lieues au dessus de la rivière des Chaguiennes, [et elle] n'est fréquenté que par les nations siouses appellés Tithons qui sont divisées en quatre **grandes** peuplades errantes.

Ils traversent aussi sur la partie occidentale du Missouri pour y faire la chasse des boeufs sauvages et des castors qui si [s'y] trouvent **ordinairement** en plus grand nombre que sur l'autre partie.

**Ce peuple Sioux a pour habitude de fréquenter les Chaguiennes, les Aricaras, et quelques fois les Mandannes, pour tirer des premiers des cheveux et des habillements à leur mode; et les derniers pour en tirer du bled dinde et du tabac. Ils ne manquent jamais de leur faire de grandes promesses de vivre en union et en paix avec eux, mais, dès qu'ils ont eu ce qu'ils désiroient avoir d'eux et qu'ils se sont retirés sur l'autre rive, ils reviennent en partis de guerre pour les tuer ou voler leurs cheveux. Les premiers les ont toujours reçu et on souffert leur trahison et leurs hostilités sans presque se venger [28] pour se procurer par eux quelques fusils, poudre, balles, couteaux et autres besoins qui leur sont si nécessaires; mais, depuis que nous sommes parvenus chez eux, ils usent de représailles contre eux à toutes les fois qu'ils leur font du mal ce qui a fort irrité les Sioux contre nous, qui, jaloux de nous voir fournir des forces contre eux et de porter les besoins à des peuples qu'ils voudroient toujours tenir sous leur domination, sont disposés à faire tout le mal possible à tous ceux qu'ils attrapperont sur les routes portants des marchandises aux nations ultérieures.**

Les nations siouses sont celles qui font (*le*) plus de chasses aux castors et autres bonnes pelleteries du haut Missouri. Ils parcourent toutes les rivières et les ruisseaux sans craindre personne. Ils en enlèvent tous les printems de notre territoire une grande quantité qu'ils vont échanger pour des marchandises avec les autres peuplades siouses situées sur les rivière Saint Pierre et des Moines fréquentés par [29] les marchands **anglois du (de) Canada**. Il seroit facil d'établir sur le Missouri des magasins de marchandises pour avoir le trafic de leurs pelleteries, **mais il faudroit que Messieurs les marchands des Illinois améliorassent le prix de leur marchandises car ces peuples qui connoissent le bon marché des marchandises anglaises sur le Misisipy ne consentiront jamais à payer celles cy au prix qu'on veut leur vendre.**

Les Sioux s'éloignent des bords du Missouri au commencement du mois d'avril; ils y reviennent ordinairement dans le cours des mois de juillet et d'aoust, qu'ils parcourent des deux côtés jusqu'au printems, qui est le seul tems où on pourroit passer les endroits qu'ils ont coutume de fréquenter avec quelques sûreté pour parvenir chez les nations situés **plus haut (sur le haut missouri)**.

---

<sup>59</sup> Les traiteurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson fréquentaient cette région depuis les années 1780.

Tous les peuples sauvages dont j'ai fait mention dans cette description (*c'est adire ceux*) qui habitent **la partie occidentale** (*l'occident*) du Missouri, sont les plus doux et les plus humains pour nous de tous les peuples de l'univers. Ils ont un grand respect et une grande vénération pour tous les hommes blancs en général qu'ils mettent au rang [30] de la divinité et tous ce qui provient d'eux est regardé par ces peuples comme des choses miraculeuses. Ils ne savent point encore faire la distinctions des **différentes** nations policées espagnoles, françaises, anglaises, ce qu'ils nomment tous indifféremments hommes blancs, ou esprit.

Le commerce **des pelleteries pour des marchandises** se fait chez eux très paisiblement [et] celui qui ne trouve pas assez de ce qu'on lui donne en échange de sa pelleteries la remporte sans murmures ni menaces. Enfin je dirai qu'ayant fréquenté moy même toutes les nations sauvages situés à l'orient, et à l'occident du Mississipy, et toutes celles qui habitent le bas Missouri, je n'en ai (*jamais*) trouvé aucunes qui approchent celle cy en douceur et en bonne façon pour nous. Il y a autant de différence des unes aux autres que du jour à la nuit<sup>60</sup>.

**Il est assuré que les peuples sauvages qui n'ont point eu ou peu eu de fréquentation avec les nations policées sont plus doux, plus sincères, plus humanisés, que ceux que nous [31] fréquentons habituellement aux qu'els nous comuniquons nos vices et nos deffauts; au lieu que les premières ne suivent dans leur maniere de vivre que les loix et les usages que la raison, la nature et l'humanité seules leurs dictent.**

**On jugera aisément par la description abrégée que je viens de faire du haut Missouri, dont la navigation est si facile; par le caractere doux et simple des peuples nombreux qui habitent ce vaste paÿs si abondant en castors et autres bonnes pelterie; que, si le commerce si [s'y] étendoit, cette colonnie ne pourroit qu'en tirer de grands avantages. Mais, l'ambition démesurée de quelques personnes du corps du commerce, qui sont venus à bout par leurs intrigues d'anéantir tous les voyageurs experts parmi les Sauvages en leur fermant la porte de la répartition des postes du Missouri, qu'ils ont envahi à eux seuls pour les revendre aux pauvres misérables voyageurs qu'une urgente nécessité oblige de subir le joug qu'ils veulent leur imposer comme à des bêtes de charge, [cette ambition] est un plus grand obstacle à l'étendu du commerce sur tout le haut Missouri que les difficultés et les dangers que l'on s'y représente pour les passages. Un encouragement [32] donné aux marchands voyageurs, en accordant un commerce libre sans vexation de la part des équippeurs, seroit le plus sûr moyen pour y parvenir, car il n'y a d'autre différence entre les corsaires qui courent les mers et les marchands [de] ce paÿs, si ce n'est que les premiers s'enrichissent quelques fois tout d'un coup par une bonne prise au péril de leur vie, et que ceux cy mettent plusieurs annés à le faire sans aucun risque, en écorchant le voyageur et l'habittant.**

**Mais, comme il seroit aussi infructueux à moi de faire une plus longue dissertation à ce sujet qu'à une tourterelle de poursuivre un aigle, et qu'on ne manqueroit pas de me traiter d'aussi extravagant que ce roi d'Arragon qui se venoit d'avoir pu donner de bon conseils à Dieu pour le cours et simétrie des astres s'il eut daigné le consulter, je me batterai pas plus avant sur cette corde là. Et je me contenterai dans mes jérémiades de répéter cette manierre de parler, [et] je ne suis**

---

<sup>60</sup> Ici se termine le texte de la version Nicollet-Abel de la *Description du haut Missouri*.

pas le seul, [33] tant il est vrai de dire que: *Consolatio miseris est socios habere pares*<sup>61</sup>.

Les marchandises les plus estimés chez les peuples du haut Missouri sont: draps de traitte rouge et bleu, ce dernier en petite quantité, habits de draps rouge garnis de faux galons, chapeaux bordés de même et couvert de plumets rouges fait de plume de cocqs. Poudre, balle, en quantité, fusils, bondon<sup>62</sup>, cônes blanches à poudre, sabres, lances en l'ame [lame] d'épée, coquilles et noyaux de porcelaines ou d'os, couvertes blanches, mais peu, pioches, haches, castêtes [casse-tête], vermillon<sup>63</sup>, rassade bleuë, espèce de rassade bleuë, noire, blanche de la grosseur d'un oeuf de pigeon, grands couteaux, petits couteaux, miroirs à cadre et en papier, grosses indiennes<sup>64</sup>, grandes aleines [alènes], fil de laiton gros et petit, bagues et jons [joncs] de cuivre, peigne de buis, pierre à feux, tirre bourres, batte feux, ciseaux, &c.

Les animaux les plus communs qui se trouvent sur le haut Missouri qui nous sont connus sont: le boeuf et la vache sauvage en quantité, l'ours blanc et rougeâtre, le cerf, la biche, le [34] chevreuil à grosses cornes (ou daim), chevreuil à longues oreilles, poil noirâtres, chevreuil ordinaire, cabri - espèce de chevreuil plus petit que l'ordinaire, gros loups de bois, petit loups de prairie, gros renards, petit renards, poil argenté, - pichoux [lynx], tigre, châtigres [chats tigres], siffleurs [siffleux, marmottes], porte épics [porcs-épics], chats sauvages, castors, loutres, visons, ramusqués [rats musqués], bettes puantes [bêtes puantes, mouffettes], belette, taupes, petits chiens de prairie, lièvres, lapin. Les oiseaux sont peu communs: les plus ordinaires sont des aigles, de plusieurs espèces, des corbeaux et de toutes sortes d'oiseaux de proyes; on n'y voit point de dindes sauvages, les gibiers y sont aussi rares, on en aperçoit quelques voliers [volées] qui passent bien haut dans les airs.

Le climat y est assez sain, les maladies y sont peu fréquentes; l'hivers y est extrêmement froide et l'été médiocrement chaudes. L'eau du Missouri et des rivières se gèlent jusqu'à deux pieds et demi et trois pieds d'épaisseur; la neige y tombe quelque fois en grande quantité et quelques fois moins; on y en voit souvent jusqu'à [35] quatre pieds de hauteur. Les glaces empêchent la navigation sur les rivières depuis la mi-novembre jusqu'à la fin de mars.

## **Origine, croyance et cérémonies des Sauvages dans le culte qu'ils rendent à la divinité<sup>65</sup>**

Le[s] chronologistes grecs et les Chaldéens auroient bien pû se dispenser d'écrire milles histoires fabuleuses qu'ils ont donnés pour véritables au sujet de l'origine des anciens peup[l]es de la terre, l'écriture n'ayant été inventé que depuis le

---

<sup>61</sup> La consolation des miséreux, c'est d'avoir des amis qui partagent le même sort. (Traduction libre.)

<sup>62</sup> Bondon, bouchon pour les tonneaux.

<sup>63</sup> Vermillon se dit du cinabre ou de tout produit à couleur rouge (ocre).

<sup>64</sup> On appelle indienne une toile de coton diversement colorée.

<sup>65</sup> Cette partie de la *Description* poursuit la pagination du manuscrit, feuillets 35 à 53, sous la cote ASQ, V-V, 10:70.

siège de troyes<sup>66</sup>; il est à croire que les hommes qui peuploient la terre avant l'invention de cet art, gens grossiers et super[s]titieux, n'étoient ni plus éclairés ni mieux instruits de leur origine que ne le sont tous les peuples sauvages de ce continent, qui ne sauroient rapporter au juste ce qui s'est passé chez-eux il y a deux cents ans. Ainsi, il faut nous contenter de croire qu'ils sont descendu comme nous du bonhomme Adam.

Quelques recherches que j'aye pus faire pour savoir par les vieillards les plus experts dans la chronologie de chaque nation que j'ai fréquenté ce qu'il pensoient [36] de leur origine, ce qu'ils croyoient de la création du monde et du premier homme, il ne m'ont racontés que des fables absurdes et des misérables contes qui ne méritent pas d'être récités<sup>67</sup>.

Tous en gé[né]rale s'accordent à dire qu'il y a eu un premier homme que les uns font sortir de l'eau, les autres de la terre, animé par les rayons du soleil; et d'autres disent qu'il a été engendré d'un oiseau, et d'une citrouille. Mais aucuns ne reconnoissent une vraie création du monde entier, une production précédé du néant.

Tous les Sauvages reconnoissent un être suprême principe et maitre de tous ce qui existe, qu'ils nomment le Grand Esprit. Voici de quelle manierres ces vieillards disent que la connoissance de ce Grand Esprit c'est manifesté parmi eux {on se souviendra que je ne parle que des nations situées sur le haut Missouri.}.

Les premiers peuples sauvages, disent ils, ne reconnoissoient ni ne craignoient ce Grand Esprit; ils ne lui faisoient aucuns sacrifices, aucunes offrandes ni festins. Plusieurs villages de ces [37] anciens peuples, dont il paroît encore quelques traces du côté du soleil couchant, ont été entierrement exterminés par le tonnerre en punition de leur méchancetée et de leur manque de croyance à cet être suprême.

Ce Grand Esprit, dans la suite des tems, ayant sans doute eu pitié de l'ignorance des hommes, a inspiré à deux jeunes filles, qui n'avoient jamais connué d'hommes, de s'éloigner à quelques distance de leurs habitations, où elles si [s'y] étoient endormis; que l'une des deux s'étant éveillée n'avoit point trouvée sa compagne auprès. Pour lors, ayant porté la nouvelle au village de la disparition de sa camarade, tous les hommes jeunes et vieux de sa nation en avoient fait pendant plusieurs jours inutilement la recherche.

Quelques jours après, une nuée blanche venant du côté du soleil couchant s'étant arrêtée au dessus d'une côte escarpée à quelques distance de leurs demeures, il en étoit sorti un aigle d'une grosseur prodigieuse, qui portoit sur ses ailes la jeune fille perdue et qui la déposa sur le sommet de cette coline.

Étant entrée dans le village [38] parmi les cris et les acclamations de joie, de surprise (et d'étonnement de toute la nation), elle raconta que, pendant son sommeil, elle avoit été enlevée et transporté, sans s'en être apperçue, au dessus des nuées et du ciel bleuë; que, là, elle s'étoit trouvée à son réveil au pied d'un homme plus gros et

---

<sup>66</sup> Même si l'alphabet grec, qui note séparément les consonnes et les voyelles, a servi de modèle à plusieurs langues modernes, l'écriture est évidemment beaucoup plus ancienne que la guerre de Troie racontée dans les récits légendaires d'Homère sans doute connus de Trudeau.

<sup>67</sup> Les ethnologues modernes ne partageront certes pas ce jugement de Trudeau sur la cosmogonie des peuples anciens.

plus grand que la plus haute côte qui paroissoit dans leurs paÿs, et que toute sa suite, qui étoient nombreuse, étoit composé d'hommes de pareille forme, blancs comme la neige; que cet homme esprit lui avoit dit: Je suis le Grand Esprit, maitre de tous les hommes et de tout ce qui existe sur la terre. Je suis maître du tonnerre. Je fais mourir les hommes et tous les animaux quand il me plaît; moi seul j'ai toujours été et ne mourrai jamais. C'est à moi seul, qui peut tout, à qui les hommes doivent hommages par des sacrifices, des offrandes, des festins dont ils doivent m'offrir les prémices. Cependant ils ne le font point, et ne me connoissent point. Il dépend de moi de les faire tous périr par le tonnerre. Mais j'ai pitié d'eux et de leur misère. Tu t'en retourneras à ta nation, tu lui annonceras qui je suis, [39] tu lui diras que j'exige des hommes la crainte de moi et la vénération. Les peuples qui m'offriront des sacrifices, de ce qu'ils auront de meilleure, auront l'abondance des nourritures, et je leur enseignerai le moyen de se procurer plus facilement leurs besoins. Ceux, au contraire, qui y manqueront seront exterminé par le tonnerre.

Après le retour de cette fille, disent-ils, les peuples rendirent le culte à la divinité tel qui s'est continué jusqu'à présent; et ce Grand Esprit instruisit les hommes, qui auparavant ne vivoient que de vipères et de reptils qu'ils tuoient à coup de baton ou de pierre, n'ayant point l'usage de l'arcs ni de la flèche; les instruisit, dis-je, de la manierre de tuer facilement les quadrupèdes, et leur fournit le premier arc et la première flèche pour qu'ils puissent en fabriquer de semblables sur ce model. Il leur envoya par un volier de gruës blanche venantes du côté du levant la graine de blé d'inde, de citrouille, de tabac et leur enseigna par songe la manierre de cultiver la terre [40] et de se fabriquer les ustanciles de leur utilité.

Ces peuples, plongés dans les ténèbres les plus épais de l'ignorance, sont remplis de faux préjugés et de super[s]titions ridicules que les viellards entretiennent avec grande persuasion de vérité dans leurs esprits. Il est vrai qu'ils croyent tous à un être suprême, mais ils font diverses applications de l'adoration et de l'hommage qui n'est dû qu'à lui seul. Toute chose qui surpasse la capacité de leur entendement et dont ils ne peuvent comprendre la cause est regardé et honoré chez eux comme esprit ou divinité.

Ils rendent un culte particulier par des chansons, des festins, des offrandes, des sacrifices au soleil, comme étant ce qui leur paroît de plus beau et de plus merveilleux dans la nature. À la grosse étoile du matin pour quelle leur soit favorable quand ils attaquent leurs ennemies, qui est presque toujours à la pointe du jour. Au tonnerre, par la crainte qu'ils ont de lui. À la terre afin quelle leur donne l'abondance de ses productions. [41] Aux boeufs sauvages pour en avoir une grande quantité dans leurs paÿs. - À l'ours blancs qu'ils regardent comme le maitre de tous les animaux par sa force et son courage. Au cèdre, étant celui de tous les arbres qui conserve seul sa verdure l'hivers comme l'été; ils l'invoquent dans leurs chansons afin qu'il les préserve des maladies contagieuses.

Toutes les étées, les Aricaras en plantent un [cèdre] au milieu de leurs villages devant la porte de la grande cabane des vieux avec beaucoup de cérémonies; et, après en avoir rougi le pied de vermillon et attachés des plumages de différentes couleurs à la cîme de ses branches, ils lui font des offrandes et des sacrifices.

Un caillou d'une grosseur extraordinaire est aussi rougi et placé au pied de ce cèdre. Ils ont pour lui une grande vénération et confiance parce que, disent-ils, plusieurs grands hommes de l'antiquité ont été métamorphosés en cailloux.

Les hommes blanc[s] sont mis au rang de la divinité et tout ce qui provient d'eux jusqu'aux moindres bagatelles est regardés par eux comme des choses miraculeuses. Les médailles, pavillons, lettres patentes sont par dessus toutes choses respectés et craints. Ils font des festins à leur occasion où ils leur [42] offrent les prémices du manger et les font fumer.

Dans tous les villages sauvages du haut Missouri il y a une grande cabane qu'ils appellent la loge des vieux, qui ne sert à d'autres usage qu'aux festins, aux danses, et à toutes les cérémonies de leur culte superstitieux. C'est là aussi où ils reçoivent les étrangers et tiennent les conseils de la nation. Elle est encore la loge de grâce, c'est à dire que le plus grand ennemi qui pourroit entrer dans cette cabanne sans être auparavant arrêté, auroit la vie sauve.

Chacun s'empresse de porter tous les jours à cette cabane des meilleures viandes qui se tue[nt] à la chasse des boeufs sauvages de sorte que ces vieillards, qui sont des espèces de prêt[r]es chez eux, y font bonne chère. On leur fournit aussi le tabac qui s'y fume. Et les femmes se font un mérite de leur porter les productions de leur champs, ainsi que des bois de chauffage. Lorsque quelque chasseur y apporte des charges de viande, un de ces vieillards sort de cette espèce de temple et publie par toutes [43] les rue du village qu'un tel homme a jetée à la loge des vieux telle quantité de viande bien grasse, et il ne manque pas de lui donner de grandes louanges.

La même chose se pratique lorsque quelqu'un vient faire offrande de quelques effets à la mère<sup>68</sup>. C'est ainsi qu'ils nomment un os de la tête d'une vache mataché de terre rouge qui est là, posée au fond de la cabanne sur une éminence de terre haute de trois pieds et de quatre à cinq pieds en superficie, pour laquelle ils ont une grande vénération. Ces vieillards ayant eu l'adresse de persuader à leur nation que cette tête fait venir la vache dans leur paÿs. Dans la saison du printemps, qu'en [quand] le tems est venu d'ensemencer les champs, un de ces vieillards crie par tout le village et exhorte les femmes d'apporter leur semence à la loge de la mère ainsi que leurs pioches, qui sont faites de l'os d'un épaule de vache attaché après un bois croche. Les femmes, au jour destiné, présentent leurs graines et leurs ustancile. Ces faux ministres déployent leurs nattes où sont renfermés de petites statuës de bois rougies, et des paux [44] d'oiseaux, aussi rougies. Ils chantent toute la journée, la chichicoï<sup>69</sup> en main, pour obtenir, disent-ils, une grande abondance de maÿs.

Les premiers bleds d'indes, les premières citrouilles, et autres productions des champs qui sont recueillies, sont apportées à cette cabanne pour être offert à la mère.

---

<sup>68</sup> «La mère» symbolise donc une sorte de vache sacrée, mère de tous les boeufs et vaches sauvages si utiles pour l'alimentation, l'habillement et autres usages des Indiens.

<sup>69</sup> Les chichicois sont des gourdes séchées renfermant de petits graviers et que l'on agitait au cours des danses et des cérémonies.

Ils ont aussi des chansons et des cérémonies particulières pour faire de la pluie dans les tems de sécheresses. Dans le cours de l'été de l'année mil sept cent quatre vingt quinze que je passai au village des Arricaras, j'assistai à une de ces sortes d'invocations ridicules. Tous ces vieux fous étant assemblés dans leur grande cabane, le plus expert en cette matière se fit apporter une chaudière pleine d'eau dans laquelle paroissoit une ou deux poignée d'absinthe. Le bout des feuilles en haut, et la racine plongée dans le vais[s]eau, il chanta la journée entierre et une partie de la nuit faisant mils gestes et contorsions alentour de cette chaudière. [45]<sup>70</sup> À chaque pose, un des assistants montoit sur le sommet de la cabane et, le visage tourné du côté du midi, tenant sa robe étendue au bout de ses bras, qu'il fermoit et ouvroit de tems en tems pour appeller la pluÿe. Il se forma, dans cet intervalle, une petite nuée noire du côté du midi. Ils crurent tous que ses prières alloient être exaucées; mais il se trompèrent, car il ne mouilla point ni ce jour là, ni plusieurs autres suivant. Ils rejettèrent la cause de n'avoir point réus[s]i sur la méchancetée et le manque de docilité de la jeunesse de ce tems qui n'a, disent-ils, ni le respect ni la confiance que celle de l'antiquité avoit pour les vieillards.

Ils me sollicitèrent et me présentèrent un calumet pour que j'employassent mon savoir et ma puissance pour avoir de la pluÿe, me représentant que leur maÿs et leur tabac alloit périr par la sécheresse, disant qu'il [46] n'y avoit rien d'impossible aux hommes blancs. Je renvoyai leur calumet et je refusai à leur demande, leur disant qu'il n'y avoit que le Grand Esprit, maître et autheur de toute la nature, qui avoit le pouvoir de faire tomber de la pluÿs quand il vouloit. Mais, ils ne furent guères persuadés de cette véritée soutenant constamment qu'il y avoit eu autrefois des vieillards qui avoit ce pouvoir tous les ans dans le cours de la lune d'aousts.

Les Arricaras font des jeux de charlatannerie dans cette même cabane qui durent quinze jours. Tous les soirs, à l'entrée de la nuit, un nombre d'hommes jeunes et vieux s'y assemblent; et une foule de spectateurs se tiennent debout dans l'entrée de cette grande loge {celle des Aricaras avoit cent quatre vingt pieds de circuit}. C'est là que chaque homme étale son sçavoir faire. Il est surprenant que des peuples, qui passent parmi nous pour des gens stupides et grossiers, ayent inventé de leur propre génie des jeux si subtils et des tours si adroits et si fins que l'on pourroit à juste titre les comparer à ceux des plus [47] habils charlatans de l'Europe.

J'assistai, tous les soirs, à leurs divertissement et je fus le plus surpris du monde de leur voir jouer une si grande quantité de jeux tous différens inventés avec tant de génies et de discernement. Ces jeux finissent par un combat simulé entre la jeunesse [les jeunes] qui paroissent se percer de la lance et de la flèche, et se frapper rudement à coup de massuë. Le sang paroît ruisseler de leurs blessures et sortir avec abondance de leur bouche et de leurs narines. On avoit dans ces jeux deux jeunes hommes des plus alertes, à qui ils donnent le nom de petits renards, qui imitent et contrefont les gestes, et les contorsions des autres à peu près comme l'arlequin de nos commédiens contrefait l'acteurs<sup>71</sup>. Quoique tous les peuples du haut Missouris ayent la même croyance au sujet de la divinitée et les mêmes super[s]titions et préjugés

---

<sup>70</sup> Une partie du texte est répétée à la fin du feuillet 44 et au début du feuillet 45.

<sup>71</sup> Diable maléfaisant des légendes médiévales et de la comédie italienne, Arlequin fut récupéré par le théâtre français de l'époque classique. Personnage à la fois naïf et poltron, il remplit souvent un rôle de valet ou d'amoureux plutôt versatile.

**pour tout ce qu'ils regardent comme esprit, chacun, cependant, diffère un peu dans les manière et les cérémonies du malentendu qu'ils rendent au matières de la vie.**

**Les Mandannes et les Gros Ventres ont une confiance extraordinaire aux peaux de vaches sauvages dont le [pelage] est de couleur blanche. Ces sortes de peaux, qui sont très rares, [48] se vendent huit et dix chevaux pièces. Ils croient fermement que, par possession de ces peaux, le boeuf et la vache sauvage seront toujours en abondance aux environs de leurs habitations.**

**Ces mêmes peuples font en certain tems des assemblés, de jour et de nuit, hors l'enceinte de leur village, sous des tentes de cuire, dans les quelles ils chantent, dansent, mangent, pendant plusieurs jours et plusieurs nuit, dans ces festins instituées pour obtenir une grande quantité de vache sauvage. Il s'y présentent des hommes, le calumet de cérémonie en main plein de tabac, suivis de leurs femmes les plus jeunes et les plus jolies, nuës comme la main, qui font fumer à leur gré quelqu'un des assistants ou des spectateurs. La femme, ensuite, prend par la main celui qui a fumé et le conduit elle même à quelque pas de là pour y prendre avec elle les plaisirs de Cithere et de Paphos<sup>72</sup>. Si celui qui a été conduit par cette femme la refuse, il cause un vrai déplaisir à son mari et à tous ceux qui composent cette assemblée; les hommes blancs sur tous [surtout] qui si [s'y] rencontrent ont la préférence sur toutes autres nations.**

**[49] Cette dissolution et ces obscénités sont regardés parmi eux comme des actes de jénérosité et de religion; il y a des jeunes hommes parmi les nations que je viens de nommer qui pratiquent des abstinences et des austérités incroyables si on ne l'avoit vu, pour obtenir du Grand Esprit un coeur courageux et pour qu'il les favorise de tuer quelqu'ennemi de leur propre main lorsqu'ils iront en guerre. Ces hommes s'éloignent de leurs habitations, à trois lieuës environ, n'emportant avec eux ni vivres ni armes, sinon une seule armure de flèche. Ils montent sur la plus haute côte qu'ils peuvent trouver et, là, ils pleurent pendant quatre à cinq jours sans boire ni manger. La dernière journée, ils se coupent volontairement un doigt de la main, avec cette armure, en s'aidant de leurs dents pour en disloquer la jointure. Ils quittent ce doigt au même lieu, et reviennent à leur cabane.**

**Il y en a d'autres qui se perçent avec des couteaux la chaire, aux bras et aux épaule, et passent dans les trous des chevilles de bois grosse comme le pouce et d'un demi pied de long. Ils attachent de longues gardes après les quelles sont pendus toutes leurs armes, [50] quatre et cinq tête[s] de boeuf entières qu'ils traînent ainsi cinq fois alentour du village en chantant et en pleurant de toutes leurs forces. Ils observent ces cruels austérités pendant cinq jours consécutifs sans boire ni manger et partent ensuite pour la guerre. Il est certain qu'il n'en a jamais fallu tant pour prouver la canonisation d'un religieux dans l'Europe.**

**Les Sauvages croient tous à l'immortalité de l'âme et disent qu'ils vont dans un autre paÿs meilleure que ce monde yci, où chaque peuple a ses villages habités par leurs ancêtres, et où il ne manque rien des choses nécessaires à la vie. Les hommes braves, et surtout l'âme de ceux qui sont tués en se battant contre les ennemis de la**

---

<sup>72</sup> L'île ionienne de Cythère et la ville chypriote de Paphos, toutes deux consacrées au culte d'Aphrodite, symbolisaient le plaisir et la débauche sexuelle. Trudeau manifeste ici sa culture classique.

patrie, y sont beaucoup mieux reçûes et plus considérés que celles de ceux qui sont morts de maladiës.

Les Aricaras, les Mandannes [et] les Gros Ventres pleurent très peu les morts. Les femmes se coupent seulement le bout des cheveux, et les hommes, parents du mort, ne dansent ni ne se mattachent<sup>73</sup> qu'ils ne soyent relevés de leur deuil; ce qui ne se fait ordinairement [51] que quand eux-mêmes ou quelqu'un de la nation apporte des chevelures de leurs ennemis. Jusqu'à ce tems ils se barbouillent le visage et tout le corps de terre blanche déliée avec de l'eau.

Les Sioux et les Chaguiennes sont inconsolables lorsqu'il meurt quelqu'un de leurs enfants ou de leurs plus proches parent. Ils pleurent soir et matin alentour des cabannes ou sur quelques hauteurs pendant un tems considérable. Les femmes se rasant pour ainsi dire les cheveux, se dépouillent de leur vêtement pour se revêtir des vieux haillons; donnent et distribuent tout ce quelles possèdent jusque leur loge même à toutes les personnes non parentes qui viennent pleurer par condoléance auprès du corps de la personne morte. Les hommes et les femmes se font des cicatrices avec des couteaux ou des armures de flèches aux bras, aux jambes et au corps même, et tout ensanglantés, le corps frotté de terre, ne portant qu'une méchante couverture sur les épaules, ils marchent pieds nus, dans la saison même de l'hivers, tout le tems de leur deuil. Les pères surtout sont inconsolables de la mort de leurs enfants. J'ai connu un viellard Sioux, dont le fils avoit été tué par les Osages, qui, tous les mois pendant une année entierre, [52] se coupoit un morceau de chaque oreille de sorte qu'au bout de l'an il ne lui resta plus que le trou.

Dès qu'une personne est morte, ils lui frottent le visage et le corps de terre rouge et l'enveloppent dans une peau de vache ou de cerf passée, et ayant creusé un trou en terre sur laquelle ils amassent un tas de bois en forme de tombe. Ils mettent dans les fosses des hommes leurs armes et quelques marchandises. Et dans celles des femmes, les ustanciles de leur usage; non pas qu'il croyent, comme l'ont écrit quelques religieux dans leurs relations des m[o]eurs des Sauvages<sup>74</sup>, que les âmes des fusils, des arcs, des flèches, des chaudières &c s'en vont avec eux pour leur servir dans l'autre monde; parce que ces sortes de choses ayant appartenus à la personne morte et peut-être beaucoup estimées d'elle, ils veulent qu'elles pourrissent avec son corps.

Je me suis informé à plusieurs anciens Sauvages qu'elle étoit leur croyance et leur intention en mettant des marchandises et des armes dans les fosses d'un mort, et pourquoi quelqu'un d'entreux portoit des plats remplis de manger sur leur tombes. Ils se sont tous accordés à me répondre que c'étoit [53] une coutume pratiquée de tout tems par leurs ancêtres, pour faire honneur sans doute au corps de leurs parents ou de leurs enfant morts, et qu'ils savoient très bien qu'ils n'emportoient pas avec eux ces sortes d'effets puisqu'ils avoient expérimentés nombre de fois, en fouillant les sépulchres de leurs ennemis, que le butin qui avoit été déposé pourrissoit avec les corps, que quand aux offrandes du mangers qu'ils portoient sur les tombes des morts, c'étoit pour faire festin aux vivant en mémoire des morts.

---

<sup>73</sup> Matacher – on trouve aussi matachier – veut dire se peindre le corps avec de l'ocre ou une autre substance. On peut également matacher des tissus ou des objets. Le terme a été relevé dans la langue franco-québécoise.

<sup>74</sup> Allusion sans doute aux *Relations* des Jésuites et à quelques écrits de missionnaires, mais ne portant pas sur les mêmes populations indiennes.

## Moeurs des Sauvages du haut Missouri<sup>75</sup>

Tous ces peuples sauvages ne connoissent point de subordination ni de distinction entre eux; ils vivent dans une espèce d'égalité conforme aux sentimens de la nature; ils n'ont ni loix, ni juges, ni prêtres, et ne s'embarassent point de cette multitude de loix ni de cette foule de juges, d'avocats et de notaires qui, quoique sagement établis pour le maintien et le bon ordre de nos sociétés, en sont très souvent les tirants par le mauvais usage qu'ils font des loix dont ils sont les dépositaires. Car, ne seroit-il pas permis de dire avec vérité, et n'éprouve-t-on pas tous les jours que ces loix, si nécessaires et si équitables dans leurs institutions, [54] ressemblent en certaines circonstance à ces toiles d'araignés qui arrêtent le moucheron et que les taons brisent.

Les Sauvages se font un mérite de s'assister les uns les autres des nouritures et des ustanciles de leur usage; ils se font continuellement des présents soit des cheveux, soit de marchandises, de sorte que l'on diroit que ce qui est à l'un est à l'autre; ils s'empressent de se secourir dans la nécessité; ils n'ont aucun intérêt pour amasser des richesses; et bien éloignés des sentimens des nations policées, chez lesquelles l'homme n'est homme d'honneur et de considération qu'autant qu'il est riche. Il faut, pour être homme et considéré chez eux, être brave, courageux, libéral, et de bons conseils.

Comme ils ne sont point intéressés, ils n'ont aucunes querelles, aucuns procès occasionnés soit par le vol, soit par la calomnie ou la fourberie. Si quelqu'un est reconnu pour tel, on se contente de lui dire qu'il n'a point d'esprit, ou qu'il a un mauvais coeur et, le plus souvent, pour le vol ils disent que la personne qui a volé étoit sans doute dans le besoin. S'il survient quelque [55] dispute entre quelqu'uns d'entre-eux, n'importe à quelle occasion, ils sont tous juges et médiateurs, donnant toujours le droit et le tort à qui il appartient sans plus de partialité pour l'un que pour l'autre. Si celui qui a véritablement tort s'obstine méchamment à vouloir continuer son injustice, ils lui jettent tous la pierre et le contraignent à force de raisons évidentes ou de reproche à se rendre à la raison.

Les Sauvages n'ont ni passé ni avenir, ils ne pensent que pour le présent, vivent sans souci ne faisant que boire, manger, dormir, danser, jouer tous le tems qu'ils sont à leur villages. Ils ne mangent que du bouilli (~~de viande~~)<sup>76</sup>. Ils ne mangent ni sel, ni épiceries [épices] parce qu'il n'en on[t] point. Ils n'ont point d'heures réglés pour leur repas; ils mangent quand ils ont faim et le font ordinairement en bonne compagnie en des festins de ça de là. Autant sont-ils capables de jeûner fort longtems sans perdre leurs forces, autant mangent-ils avec excès sans en être incommodés. C'est une grossierreté chez eux de refuser à manger lorsqu'il en est

---

<sup>75</sup> Cette section de la *Description* poursuit et termine la pagination de la première partie du manuscrit, feuillets 54 à 70. De courts extraits ont été publiés en traduction anglaise dès 1806 par Samuel L. Mitchill.

<sup>76</sup> Bouilli synonyme de pot-au-feu, se dit des aliments, viandes et légumes, cuits à l'eau. Le terme «bouilli» est très connu au Québec. Dans le manuscrit les mots «de viande» ont été raturés.

offert et on entre point dans aucune cabane qu'il ne vous soit présenté à manger. Il faut pour leur plaisir, [56] quoique l'on n'en ait aucun besoin, manger quelques bouchées, et leur rendre le plat. Si on est appelé en festin, ce qui arrive plus de dix fois par jours, ce seroit leur causer un vrai déplaisir de refuser d'y aller à toutes les fois, mais on est libre de ne manger qu'autant que l'on veut et la façon est d'emporter ce qui a été présenté à sa demeure ou de le donner à qui bon semble: car c'est encore une impolitesse de leur rendre votre reste. Ainsi qu'ils mangent leurs meilleurs vivres ensemble et en festin, de même ils fument leurs tabac toujours en bonne compagnie.

Celui qui fait fumer dans une assemblée, après qu'il a rempli le calumet de son tabac, le donnera à un considéré du cercle pour l'alumer. Un jeune homme de la compagnie s'empressera, sans être commandé, de porter un charbon de feu à celui cy pour l'allumer. Alors il se lève et va faire fumer le premier celui qui a rempli le calumet, qui tire trois fois seulement la fumée du tabac; et, étant retourné à sa place, il le pousse à son voisin. Ainsi de l'un à l'autre le calumet fait la ronde, observant très exactement de le faire passer à la gauche tel disent-ils [57] que le soleil tourne. Car, c'est encore une faute contre le cérémonial que de donner à la droite, contre la marche du soleil. Celui qui a alumé le calumet doit vider les cend[r]es de tabac, qui reste au font, et ensuite le rendre à celui à qui il appartient.

La plus grande passion des Sauvages est la haine implacable qu'ils portent à leurs ennemis et le désir de la vengeance. Ils se piquent aussi beaucoup de valeur<sup>77</sup>, mais à cela près ils sont de la dernière indolence sur toutes choses. On peut dire qu'ils s'abandonnent tout à fait à leur tempérament, et que leur société est toute machinable. Ils ont naturellement du penchant pour la gravité, ce qui les rend fort circonspect dans leur paroles et dans leurs actions. Leurs réponses sont concises et presque monosyllabiques. Si on leur parle sur quelque sujet que se [ce] puisse être, on leur entendra dire, voilà qui est bien, cela ne vaut rien, cela est admirable, cela est raisonnable, cela est de valeur<sup>78</sup>, et, sans s'expliquer plus clairement, ils écouteront jusqu'à la fin avec une grande attention. Cependant il faut [58] remarquer que lorsqu'ils sont en conseil ils raisonnent très bien quand il s'agit des intérêts de leur nation qu'ils connoissent parfaitement bien. Et quoiqu'ils n'aient pas d'étude, suivant les pures lumières de la nature, ils sont capables de fournir à des conversations fort longues sur toutes sortes de matières.

On ne peut disconvenir qu'il y en a parmi eux qui ont beaucoup d'esprit et de jugement dans les choses de leur usage et qui sont à la portée de leur entendement: d'ailleurs ils sont incrédules et obstinés au dernier point, et incapab[les] de distinguer une supposition, chimérique, d'un principe assuré, ni une conséquence bien tirée d'une faus[s]e. Les Sauvages ont la mémoire la plus heureuse. Ils se ressouviennent de si loin que j'ai vu des hommes fort âgés raconter fidèlement, articles par articles, les présents qu'ils avoient fait aux étrangers depuis leur plus bas âge, sans qu'il leur échapat la moindre bagatelle. Ils honorent la vieillesse. Ils écoutent les vieillards comme des oracles et ont un grand soin de leur personne.

---

<sup>77</sup> Se piquer de valeur, c'est savoir distinguer le bon du mauvais, le fort du faible.

<sup>78</sup> C'est-à-dire «cela vaut la peine», «cela a de l'importance» et non pas «c'est dommage», ce dernier sens étant fréquent en franco-québécois.

L'occupation des vieillards, qui ne sont plus capables d'aller ni à la guerre ni à la chasse, est [59] d'haranguer et de donner des avis et des instructions à la jeunesse, utiles au bon ordre et au maintien de leur république. Assis sur le sommet de leur cabane, on les entend tout le long du jour prêcher la jeunesse, donner des louanges à ceux qui se comportent selon les maximes et les usages les plus conformes à la raison et au code naturel, pratiquées, disent-ils, par leur ancêtre qu'ils donnent pour exemple dans tous leurs discours. Ils blâment ouvertement la conduite de ceux qui s'en écartent. Ils encouragent les femmes au travail, et les hommes à la chasse, leur recommanda[nt] sans cesse d'avoir le cœur bon pour leur semblables, de vivre ensemble sans querelle ni disputes. Ils leur répètent continuellement que le Grand Esprit ou maître de la vie aime un homme qui a des sentiments raisonnables, qui est libéral, pacifique, généreux envers sa nation, courageux contre les ennemis, qui respecte les vieillards, qui n'est point avare de ses meilleurs vivres, les faisant manger en commun, qui fait souvent des offrandes de viande de vaches bien grasses à la divinité. Ils condamnent ceux qui séduisent et débauchent les femmes mariées, disant que c'est la plus forte cause des désordres qui arrivent [60] parmi tous les peuples sauvages: il conseillent les jeunes hommes de se marier jeunes afin, disent-ils, qu'étant fixés à leur femme, ils laissent les femmes mariées tranquilles. Mais, de tous les préceptes moraux que donnent ces vieux orateurs, c'est le dernier qui est le moins suivi.

Je ne finirois jamais si je voulois rapporter tous les discours que tiennent ces vieillards. Mais j'en ai assez dit, pour faire connaître à ceux qui croient que les Sauvages sont tout à fait stupides, grossiers, rustiques, incapables de penser et de réfléchir à quoique ce soit, se trompent grossièrement.

J'ai lû dans ma jeunesse des relations des mœurs et des manières des Sauvages écrites par des religieux qui, quoi que les auteurs passassent pour des saints, étoient pleines d'absurdités et de contradictions. Si je n'avois pas entendu la langue des Sauvages et étudié moi même dans le cours de mes voyages les mœurs de plusieurs peuples diffé[r]ents, j'aurois pu croire ce qu'on a écrit à leur sujet. Mais, depuis que j'ai raisonné<sup>79</sup> avec eux, je me suis entièrement désabusé<sup>80</sup>, et j'ai reconnu que les Jésuites [61] et les Récoléts, qui ont été les plus fameux auteurs de ces histoires<sup>81</sup> qui se contredisoient partout, avoient des raisons particulières pour parler ainsi, car on sçait très bien que ces illustres personnages, ainsi que bien d'autres frocads [frocards]<sup>82</sup>, soit en Canada soit ailleurs, s'accordoient aussi peu que les jansénistes et les molinistes<sup>83</sup>.

Quoique les Sauvages n'ayent aucune connoissance de la géographie non plus que des autres sciences, ils font des descriptions sur des peaux en parchemin les plus correctes du monde des pays qu'ils connoissent, aux quelles il ne manque que les latitudes. Ils y marquent le vrai nord selon l'étoile polaire, les rivières avec les détours, les côtes, les lacs, les marais, les montagnes, les bois, les prairies, les

---

<sup>79</sup> Raisonner a ici le sens de discuter.

<sup>80</sup> Désabuser signifie ici détromper, perdre ses illusions ou, à la limite, changer d'avis.

<sup>81</sup> Trudeau a sans doute lu quelques-unes des *Relations* des Jésuites, la première datant de 1631, ainsi que *Le Grand Voyage au pays des Hurons* dont la première édition a paru en 1632 et dont l'auteur est le récollet Gabriel Sagard.

<sup>82</sup> Terme péjoratif pour désigner les moines qui portent le froc.

<sup>83</sup> Trudeau semble au courant des polémiques qui avaient affecté les partisans de Jansénius et ceux du jésuite Tirso de Molina sur la question de la liberté humaine et de la grâce.

chemins, &tc. En comptant les distances par journée, demi-journée, de marche, ils divisent l'année en quatre saison qui ont chacune leurs noms. Comme chez nous, il n'ont point l'usage des heures ni des semaines n'ayant jamais eu l'industrie de faire des horloges ou des sabliers pour diviser le jour naturel en parties égales par le moyen de ces petites machines, de sorte qu'ils règlent le jour de même que la nuit par quart [62] et moitié, soleil levant, soleil couchant, aurore et vèpres. Or, comme ils ont une idée merveilleuse de tout ce qui est à la portée de leur esprit, ayant acquis la connoissance de certaines choses par une longue expérience et par habitude, comme de traverser des forêts, des prairies, de plus de cent lieues sans s'égarer, de suivre les pistes d'un homme ou d'une bête sur l'herbe et sur les feuilles, des journées entières sans prendre le change<sup>84</sup>, ils connoissent exactement l'heure du jour et de la nuit quoique le temps soit couvert, le soleil et les autres astres ne paroissant pas. J'attribue ce talent à une extrême attention qui ne peut être naturel qu'à des gens aussi peu distraits qu'ils le sont.

Quoique j'aye dis que les Sauvages vivoient sans loix et sans subordination, je n'ay pas prétendus dire qu'ils n'avoient aucuns règlement, aucunes polices, aucunes coutumes établies chez eux pour le bien et la conservation de leur république, mais seulement qu'ils n'étoient point [63] assujétis à aucun despôtes ni gouvernement absolu. Chaque nation a ses chefs et ses considérés qui, joints aux vieillards, composent le conseil où il délibèrent et déterminent ce qu'il est appropos de faire ou de ne pas faire pour le bien publique. La délibération finie, un orateur harangue par tout le village ce qui a été résolu dans l'assemblée; tout le monde s'y conforme et y donne un parfait acquiescement.

Lorsqu'un village entier marche pour faire la chasse des boeufs sauvages, le conseil nomme une certaine quantité de jeunes hommes des plus braves de la nation pour soldats et, après que les chefs et les vieillards ont réglé la distance des campements dans la route, bornés le terrain où on doit chasser chaque jour et qu'un harangeur a recommandé à tous les chasseurs de ne passer outre les bornes prescrites. Si quelqu'un, plus ambitieux, veut changer seul de route pour prendre le devant, ou pousser sa chasse plus loin que les bornes prescrites et qu'ils soient surpris par les soldats, ceux cy après l'avoir battu de baguettes, ou de massue, coupent ses vêtements, cassent ses armes, taillent sa loge en pièce, [64] tuent ses chevaux et ses chien seroit-il le plus grand chef ou le plus brave de la nation. Ces réglemens de chasses sont ainsi faits pour empêcher ceux d'entre eux, qui auroient meilleurs jambes, ou des chevaux plus alertes que les autres, de prendre le devant, qui chasseroient les animaux bien loin, et profiteroient seuls du peu qu'ils auroient tués; et par là le reste de la nation seroit exposé à jeûner. Au lieu que chassant et faisant les cernes de boeufs et de vache tous ensemble, il ne se peut autrement qu'ils n'en tuent une grande quantité, et pour lors tout le monde en attrape sa part.

J'ai dis aussi qu'il n'y avoit point de distinctions parmi eux; j'entends de parler de ces distinctions frivoles que le hasard a mis parmi ceux de notre espèce, tel que l'extraction, les titres, les honneurs, les richesses, qui occasionnent la plus part de celles que la fortune en a revêtu de mépriser quelquefois un homme de mérite quoique pauvre. Et de rougir de se trouver dans certaines occasions en concurrence [65] avec lui. Ces personnes-là ne devroient pas ignorer que la fortune distribue les richesses, le hasard la naissance, et la nature l'esprit et le mérite, sans se consulter

---

<sup>84</sup> «Sans prendre le change», c'est-à-dire sans se tromper, sans dévier.

**l'une et l'autre dans leur distribution. Les Sauvages savent distinguer et considérer un homme qui a fait paroître sa valeur et sa capacité à la guerre, sa libéralité envers les étrangers toutes les fois qu'il en a passés chez eux; qui a prouvé nombre de fois son désintéressement et sa bienveillance par des largesses et des dons faits aux gens de sa nation; un homme qui, dans les conseils ainsi que dans toutes autres affaires où il s'agit des intérêts de la nation, a montré un bon jugement, de la modération dans ses paroles, et de la droiture dans ses conseils. Un tel homme, bien qu'il ne soit pas d'extraction chef, est élevé par un consentement unanime de la nation au rang de chef; il a la préséance dans toutes les assemblées et festins du village: sa parole est écouté et son sentiment suivi préférablement même à celui de ceux qui comptent une longue suite d'ancêtres toujours chefs s'ils n'ont pas les mêmes qualités que lui.**

Cette prééminence ne luy donne cependant [66] point aucune autorité absolue sur ses gens ni aucun privilège plus qu'à toute autre dans leurs usages et manières. Et, bien loin de s'enorgueillir de ses talents et de vouloir se distinguer des autres par des mépris, sa cabane est toujours remplie de personnes qui fument, boivent et mangent tant qu'il a de quoi. Et s'il a quelqu'ambition, ce n'est que celle de ne point se laisser surpasser par d'autres, en libéralité pour les étrangers, et en bienveillance pour ses gens. S'il reçoit quelques présents soit des sauvages étrangers, tel que dans les visites qu'il fera à ses alliez en cérémonie de calumet, soit des hommes blancs s'il en arrive chez lui, il les partagent aux siens sans en rien réserver pour luy. Un homme de cette sorte est capable de faire, et faire faire tout le bien ou tout le mal qu'il voudra par sa nation, il est en renommée même chez les peuples voisins; et comme parmi tous les peuples de l'univers il y a des bons et des méchants, il est aimé des premiers et craints des derniers. Si quelques uns de sa nation par caprice ou par quelqu'ancienne [67] inimitié vont troubler l'accord avec leurs alliez en leur volant des chevaux, et que ceux là plutôt que d'user de représailles les viennent demander, ce grand chef, si c'est quelques braves et considérés qui aient commis cette action et qu'ils soient à ménager<sup>85</sup>, vient luy même à leur cabane les faire fumer et les prier avec douceur de lui remettre les chevaux volés pour les rendre à leur maitre. Il ne sera certainement jamais refusé de ces sortes de gens. Si c'est quelques jeunes coquins qui est [ait] fait ce vol, il enverra quelqu'un des siens demander les chevaux, et, s'ils les refusent, il yra lui même les prendre sans que personne ose se rebeller contre lui; on voit nombre d'hommes parmi les Sauvages tels que celui que je viens de dépeindre. Je pourrais en citer plusieurs, mais cela seroit fort inutile. Chez tous les peuples sauvages du Missouri, un homme chef qui a atteint un certain âge, n'ayant plus la force ni la vigueur d'aller à la chasse ni à la guerre, cède sa place à son fils ainé et se range à la classe des vieillards considérés. Celui ci, sous la direction de son père qui lui donne des instructions et des conseils, s'efforce de suivre ses traces.

[68] S'il n'a point le talent ni les qualités requises pour se faire aimer et respecter de ses gens ou qu'il ait un mauvais coeur, il est peu écouté, et peu considéré. On dira simplement de lui: son père, son ayeul, &c. étoient de grands chefs, mais lui c'est un digne de pitié, il n'est bon à rien ou il a un mauvais coeur et il

---

<sup>85</sup> Ménager veut dire ici traiter avec respect, ne pas molester.

sera confondu dans la foule du commun. Ainsi, foin par tout paÿs d'un homme qui est sorti de la côte de Trajan<sup>86</sup> s'il ne luy ressemble [!].

Les sentiments et les idées de ces peuples rustiques s'accordent très bien avec ces paroles du célèbre Boileau quand il dit en quelqu'endroit de ses satires:

*Dites nous grand héros, Esprit rare et sublime.*

*Entre tant d'animaux, qui sont ceux qu'on estime*

*On fait cas d'un coursier, qui fier et plein de coeur*

*Fait paroître en courant, sa bouillante vigueur.*

*Qui jamais ne se lasse, et qui dans la carrière*

*S'est couvert mil fois, d'une noble poussière*

*Mais la postérité d'alfasse et de bayards,*

*Quand c'e nest qu'une rosse, et vendue au hasard*

*Sans respect des ayeux, dont elle est descendue.*

*Et va porter la malle, ou tirer la charrue*

*Pourquoi voulez vous donne [donc] [69] que par un sot abus.*

*Chacun respecte en vous un honneur qui n'est plus<sup>87</sup>.*

Je crois devoir rapporter icy un acte de justice exercée par une bande de Sioux nommée Chaony, sur la personne de leur grand chef: lesquels sont venus me voir aux Ricaras, quelques jours après avoir comis cette action, qu'ils m'ont racontée eux mêmes. Ce sauvage, que la nature avoit doué d'un esprit plus subtil et d'un entendement plus éclairé que n'en ont ordinairement ceux de sa nation, s'étoit élevé par ses talents pour la guerre, par ses médecines, ses libéralités, et, plus encore, par quelques tours de charlatanerie qu'il avoit appris des François sur le Mississipi, comme de changer de la terre en poudre à tirer, de la cendre en vermillon, et autres semblables, passoit parmi eux tels que passent chez nous, parmi les simples, les sorciers et les magiciens. S'étoit élevé, dis-je, à un degré [degré] si haut d'autorité

---

<sup>86</sup> Trudeau a dû retenir de ses études classiques les remarquables qualités militaires et administratives de Trajan, empereur romain de 98 à 117. On peut noter l'usage plutôt populaire de l'interjection foin!

<sup>87</sup> Trudeau cite ici la cinquième satire de Boileau *À M. le Marquis de Dangeau*. Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau (1638-1720), mémorialiste français, courtisan et aide de camp de Louis XIV, fut le protecteur de plusieurs écrivains dont Boileau. Cette satire, publiée en 1666, porte sur la noblesse et est souvent appelée *satire Dangeau*.

Cette citation, textuelle et ne comportant que quelques fautes, prouve que Trudeau a rédigé sa *Description* à Saint-Louis et avait à sa portée quelques ouvrages ou extraits des classiques français.

sur ses gens, par la crainte qu'ils avoient de ses médecines, qu'il exerçoit impunément une espèce de tyrannie sur eux, comme de s'emparer de leur plus beaux chevaux, d'arracher les femmes les plus jeunes et les plus jolies à leur maris, de s'approprier les viandes les plus grasses, des animaux qui se tuoient [70] aux cornes des vaches sauvages. Il luy étoit arrivé même de tuer de ses propres gens sans que personne eut encore osé se révolter contre luy. Ce méchant homme ayant dernièrement oté deux jeunes femmes à leur mari, et ces femmes ne voulant point habiter avec lui ni satisfaire à sa brutale passion, il les poignarda toutes deux dans le même tems, leur coupa le visage, les seins et la partie du corps que la bienséance ne permet pas de nommer, et jetta les morceaux de côté et d'autres dans la campagne. Tous les Sauvages en général de son village furent si indignés d'un tel procédé qu'ils crièrent tous d'une voix qu'il falloit le faire mourir. Sans autre délibération, ils s'assemblèrent en foule autour de sa cabanne, le fusillèrent de toute part et décochèrent sur luy quantité de flèches. Après qu'il fut mort, ils coupèrent son corps par morceaux et les dispersèrent de ça de là dans la prairie pour être mangés par les chiens et par les loups. Cet homme avoit fait croire à ses gens que lorsqu'il seroit mort, soit qu'il fut tué ou autrement, en jettant son corps à l'eau bien qu'il [141] fut coupé par petites parties, il ressusciteroit et seroit encore bien plus de médecine qu'il étoit auparavant. Il avoit toujours recommandé à ses plus proches parents de le jeter dans la rivière après sa mort. [142] Sa mère, qui étoit encore vivante dans le tems qu'il fut tué et ses soeurs voulurent rassembler tous les membres coupés et séparés de son corps pour les jeter dans l'eau, mais tout le village si [s'y] opposa craignant que sa prédiction eût son effet, tant ces peuples ignorants sont faciles et légers de croyance.<sup>88</sup>

SUITE DE LA DESCRIPTION<sup>89</sup>

### **Habit, logement, complexion et tempérament des Sauvages du haut Missouri**

Tous les hommes jeunes et vieux des peuples qui habitent le haut Missouri sont également nus comme la main dans la saison d'été. Les uns et les autres portent négligemment sur leurs épaules une couverture de peau de biche ou de vache passée très légère. Les jeunes hommes les ont garnies de porte épics [porc-épics], ou mattachées de diverses couleurs. La nudité, parmi les hommes, ne choque nullement la bienséance, ni l'honnêteté chez-eux, n'ayant jamais attaché aucunes idées deshonnêtes à cet état: ainsi les personnes de différents sexes, étant habituées dès l'enfance à cet usage, n'y font aucune attention. L'hivers ils se couvrent d'une

---

<sup>88</sup> Avec ce feuillet, se termine une première liasse de documents qui, à l'origine, devaient former deux cahiers, le premier renfermant les feuillets 1 à 10, le second allant des feuillets 11 à 70. Les nombres 141 et 142, placés ici entre crochets, peuvent correspondre à la pagination antérieure d'un autre cahier.

<sup>89</sup> Cette *Suite de la Description* porte la cote ASQ, V-V, 10:71. Elle comprend deux parties: *Habit, logement, complexion et tempérament des Sauvages du haut Missouri* ainsi que *Amours et mariages des Sauvages du Haut Missouri*. Elle se compose de 19 feuillets dont quelques-uns n'ont pas de pagination. Les pages 10 à 19 sont également numérotées 30 à 38. Cette double numérotation indique peut-être que les documents ont été plusieurs fois recopiés pour des usages différents.

grosse robe de boeuf qui leur sert d'habit et de lit. Ils portent aussi des espèce de chemises faites des peaux de cabri molles comme du linge et garnies de porte épics. Ils se servent aussi d'espèce de haut de chausse, que les voyageurs nomment grandes mitasses, qui attachent dans leurs souliers et remontent jusqu'à la ceinture, leur couvrant ainsi le derrière et le devant en forme de culotte, pour se parer du froid pendant l'hyvers, et des moucherons durant l'été, soit qu'ils soient à la guerre, ou à la chasse.

Ils n'ont aucunes modes favorites pour l'arrangement de leur tête, portant les cheveux plus ou moins longs, épars et mal en ordre. [2] Les jours de divertissements et de danses, les jeunes gens se couvrent la tête de toutes sortes de plumages et se barbouillent le visage et le corps de rouge, de noir et de blanc. Ils ont tous les oreilles taillées dès bès âge et garnies de petits rouleux de fil de laiton.

Les nations mandannes, gros ventres, halitannes et corbeaux n'ont point les oreilles coupées. Ils portent tous des coliers de ce même fil du plus gros qu'ils puissent trouver, ainsi que des brasselets du même au poignet et au dessus du coude.

Les femmes sont couvertes depuis le cou jusqu'aux talons d'une espèce de robe attachée sur les épaules et cousue jusqu'au bas, faites de peau de cabri très molle avec des franges du même, ornées de porte épics ou de rassade bleue, et de quantité de petits grelots de cuivre. Elles portent toujours sur leurs épaules, lorsqu'elles sortent de leur cabane, une couverture de peau très légère, l'été; et une grosse robe de boeuf l'hyvers. Elles ont aussi les oreilles taillée à la manière des hommes, et y pendent également des rouleaux de fil d'archale<sup>90</sup>, ou des rassades bleuës, qui sont leur bijoux favorites. Les filles et les jeunes femmes n'attent leurs cheveux de chaque côté de la tête et les roulent ensuite autour d'un peloton de cuire gros comme le poing, un peu en long, attaché derrière l'oreille, et couvrent cette pelotte de cuire d'une bande d'étoffe ou de cuir garnie de rassade bleue. D'ailleurs elles se barbouillent toutes la face de vermillon à la manière des hommes.

Les Sioux, les Chaguiennes, les Tocaminanbiches, sont beaucoup plus propres dans leurs habillement rustiques et dans leurs logements que les Aricaras qui sont les plus sales et les plus malpropres Sauvages à tous égards que j'aye vus.

[4] Touts les peuples sauvages qui errent sans cesse à la recherche de boeufs sauvages pour vivre, ainsi que ceux qui, quoique sédentaires, vont en certaines saisons de l'année faire la chasse des boeufs sauvages au loin de leurs habitations, se servent pour logement de tentes ou loges de peaux de vache passées, cousues ensemble au nombre de dix à douze pour les plus petites, et de seize à dix huit pour les plus grandes. Ces peaux sont taillées et cousues de façon que, lorsqu'elles sont tendues sur de longues perches [perches] qu'ils traînent toujours avec eux pour cette fin, elles sont de forme ronde par le bas et s'étraississent par le haut en forme de pointe, elles ont la figure de la couverture d'un clocher.

Le feu est au milieu. Il tient ordinairement deux ménage dans les tentes. Ils se servent de gros chiens qui traînent dans la marche les perches qui servent à tendre ces loges, et les loges mêmes, et autres ustanciles et meubles de leur usage. Les

---

<sup>90</sup> L'archal, mot dérivé du latin *aurichalcum*, est un alliage aujourd'hui connu sous le nom de laiton.

cabanes des villages fixées sont aussi de forme ronde au rès de chaussée, et le sommet de ces cabanes a la figure d'un dôme: elles ont jusqu'à cent quatre vingt et deux cent pieds de circuit, et vingt cinq à trente pieds de hauteur.

Il y en a de plus petites selon la quantité de monde qu'elles doivent loger. Après qu'ils ont choisis la place de leur cabane, ils tracent sur la terre la grandeur quelle doit avoir. Ils plantent ensuite de dix pieds en dix pieds des poteaux en terre de huit à dix pouces de grosseur, et de six pieds de longueur. Ils posent sur ces poteaux des traverses de sept à huit pouces de diamètre. Ils rangent debout le long de ces traverses des bois de la hauteur des poteaux bien serrés les uns contre les autres. Ils garnissent tout le tour de petits saules et de longues pailles, et par dessus cette paille, ils mettent deux pieds de terre d'épaisseur bien foulée jusqu'à la hauteur du carrée de la cabane. [5] Ils creusent un trou en terre au milieu de la place de la cabane pour y faire le feu.

Ils plantent quatre gros piliers de douze à quatorze pouces d'épaisseur et de quinze à vingt pieds de hauteur distants de dix pieds les uns des autres, de chaque côté de la place du feu, et qui en sont éloignés de quatre à cinq pieds. Ils posent quatre travers de même grosseur sur ces poteaux. Ils arrangent ensuite de longues perches grosses comme le bras qui, prenant sur les traverses d'en bas, portent sur celles d'en haut les faisant dépasser de cinq à six pieds au moins plus haut, se touchant toutes par le petit bout et ayant soin de laisser un trou de forme ronde au sommet de la cabane pour donner passage à la fumée. Ils couvrent ensuite ces perches de petits saules et de pailles et jettent par dessus six pouces d'épaisseur de terre foulée. Ces cabanes sont chaude l'hivers et fraîches l'été<sup>91</sup>.

Toutes les nations du haut Missouri se servent de pots de terre, qu'ils fabriquent eux mêmes, au lieu de chaudière, n'en ayant encore été portés chez-eux que très peu. Des pierres aigües leur servent de hache et de couteaux. Ils se servent des cornes de vache fort pointu, qu'ils redressent après les avoir fait bouillir dans l'eau, pour coin à fendre des bois; et, pour masse à cogner, des cailloux gros comme la tête, un peu ovale[s] amanché[s] avec un cercle de cuir de boeuf cousu à un manche de bois long de deux pieds et demy.

Pour faire du feu ils prennent deux petits bâtons l'un de bois moû et l'autre d'un bois dur. En frottant très longtems entre les deux paumes des mains le plus dur sur le plus faible, il se fait un trou dans le plus moû, d'où il font tomber une farine qui se convertit en feu.

[6] Leurs plats et leurs cuillères sont faits de bois et, plus communément pour les cuillères, elles sont de corne de vache. Leurs pioches sont faites du paleron des épaules de vache attaché après un bois croche. Leurs sceaux sont des ventres de boeuf coupés par morceaux et passés par plis dans deux baguettes. Les vessies des animaux leur servent de vaisseaux pour loger les graisses; et d'ailleurs ils font des sacs avec les peaux des boeufs qu'ils tuent qui en contiennent une grande quantité. Le poil de ces animaux, ou plutôt la laine, leur sert à faire des cordes pour attacher leurs cheveux. Les nerfs, de fil à coudre. L'os de la jambe d'une vache ou d'une biche leur fait un outil qui, étant afile par un bout en taillant de ciseaux, leur sert à

---

<sup>91</sup> Dans son journal, feuillet 100, Trudeau explique en des termes un peu différents comment les Aricaras construisaient leurs cabanes.

gratter les peaux vertes. Les femmes font aussi des paniers de petits saules empaillés d'écorce pour charrier le maïs, &c.

Ils font aussi des canots ou plutôt des boucauts de peaux de boeufs pour traverser les rivières. Enfin, la plus forte partie de leur meubles et ustanciles, leurs tentes ou loges, leurs vêtements, lits et nourritures provient des boeufs sauvages. Si ces peuples qui sont dans l'abondance de ces espèces de quadrupèdes, qu'ils tuent facilement avec leurs flèches sans se servir d'armes à feu, pouvoient se procurer par eux mêmes le fers, qui est le seul métal qui leur soit nécessaire, ils se passeroient facilement de nous. [7] Car, si les armes à feu et la poudre qu'ils tirent de nous leur sont d'un si grand secours, ce n'est que parce qu'ils leur servent à se défendre des nations qui en sont munis, qui leur donne un grand avantage sur celles qui n'en ont point.

Leurs armes favorites sont l'arc, la flèche, la lame, la massue faite d'un bois dure. Ils ont encore une sorte d'arme qui est un petit cailloux bien rond de la grosseur d'une pelotte de jeux de paumes, enfermé et cousu dans un morceau de cuir colé pour ainsi dire dessus: un cordon d'un pied et demi de long aussi de cuir est cousu à cette pelotte et attaché à un petit manche d'un bois pliant de la longueur d'un manche de fouet ordinaire. Ils tiennent cet arme à la main attaché par un cordon au poignet lorsqu'ils combattent principalement à cheval; et en frappent rudement l'ennemi en passant contre luy à toute course. Ou si, quand ils auroient vidé leurs carquois de flèche, l'ennemi s'avisait de foncer sur eux les croyant sans armes. Celui cy qui semble être un fouet dans leur main leur est d'un grand secours pour se deffendre et tromper l'ennemi.

Les Sauvages sont généralement droits, bien faits et de belle taille. Les Sioux des prairies sont plus grands, plus vaillants, plus alertes, et aussi beaucoup plus rusés et plus fourbes que les autres peuples de cette rivière.

Les Chaguiennes sont braves mais bons et francs envers leurs alliés: il ressemblent aux Sioux de taille et de visage.

Les Panis Aricaras sont les plus laids, les plus mal faits et les plus remuants après les Sioux de tous les autres peuples du haut Missouri.

Les Mandannes et les Gros Ventres sont assez bien faits et de haute taille. On y voit des femmes qui sont assez blanche, et qui ont les cheveux tirant sur le blond. Ils sont doux et pacifiques n'aimant point la guerre: aussi toutes les autres nations les traitent de poltrons.

Les Sauvages sont tous sanguins et de couleur presque olivâtre; leur visage sont beau en général. Il est très rare d'en voir de boiteux, de borgnes, de bossus, d'aveugles et de muets. Ils ont les yeux gros et noirs, de même que les cheveux, les dents blanches comme de l'hyvoire. L'air qui sort de leur bouche est aussi pure que celle qu'ils respirent, quoiqu'ils ne mangent jamais de pain: ce qui prouve que l'on se trompe chez les nations policées qui croient que manger la viande sans pain rend l'haleine forte. Ils ne sont point si forts que la plupart des hommes blancs pour porter des fardeaux, ou pour lever des charges pesantes à la force des bras et se les charger sur le dos; mais, en récompense, ils sont infatigables, endurcis au mal, bravant le froid et le chaud sans en être incommodé; étant toujours en exercices,

courant de çà de là soit à la chasse ou à la guerre, toujours dansant et jouant à de certains jeux où les jambes sont assez nécessaires.

Les femmes sont de la taille qui passent la médiocre. Elles ont généralement parlant le visage assez bien fait, mais si mal faites et si grasses qu'elles ne sont guères tentatives [tentantes, attirantes].

Les Sauvages sont fort sains et exempts de quantités de maladies dont nous sommes attaqués: comme de paralisie, d'hydropisie, de goutte, d'éthisie, d'asme, de gravelle, de pierre &c.

Ils vivent fort vieux, cependant ils s'en trouvent qui ne poussent pas si loin leur carrière par leur propre faute, car ils se pendent ou se poignent eux mêmes communément, surtout parmi les Sioux. Il semble qu'ils suivent assez bien en cette occasion les maximes de Zénon et des stoïciens qui soutiennent qu'il est permis de se donner la mort: d'où je conclus qu'ils sont aussi fous que ces grands philosophes.

## **[8] Amours et mariages des Sauvages du Haut Missouri<sup>92</sup>**

Il y auroit milles choses curieuses à dire au sujet des amourettes et du mariage des Sauvages; mais comme je crains d'être trop long, et que l'on pourroit se rebuter d'un détail trop particularisé, je me contenterai d'en rapporter l'essentiel.

Un jeune homme qui désire se marier à une fille de quelque famille de chefs ou considérés dans la nation informe son père ou sa mère, ou quelqu'un de ses plus proche parents de son dessein. Pour lors, un viellard est député de la part de la famille, qui entre de nuit dans la cabane du père de cette fille désirée, et luy dit: je viens te demander ta fille en mariage pour tel jeune homme. Celui cy luy répondra qu'il faut qu'il consulte auparavant ses parents, principalement les frères et oncles si elle en a, et luy dit de revenir une autre fois chercher la réponse.

Le lendemain, le père de cette fille fait venir dans sa cabane les frères et les oncles paternels et maternels de sa fille. Il leur communique la demande qui luy a été faite de leur nièce, ou soeur, pour être marié à tel jeune homme. Ceux là se consulteront entre eux si le parti est avantageux ou non. Ils examineront si ce jeune homme a des parents chefs et riches en chevaux, et si luy même a des talents pour la guerre et pour la chasse. [9] S'ils ne luy trouvent point de talent, ou que ce parti ne leur convient point pour quelque motif, ils feront réponse au même viellard qui sera venu la première fois faire la demande, qu'ils ne veulent pas marier leur fille pour le présent, qu'elle est trop jeune, ou ils allégueront quelque autre prétexte pour éluder ce mariage. Si au contraire ce parti leur convient, ils feront dire par ce viellard qu'ils sont tous consentant de ce mariage; alors, les parents du jeune homme, s'assemblent dans la cabane; et ils sont priés de fournir à la dépense qu'il faut faire, en chevaux et autre butin, pour faire des présents aux parents de la fille pour

---

<sup>92</sup> Comme le texte précédent «*Habit, logement...*», le présent exposé porte la cote ASQ, V-V, 10:71 et comprend les feuillets 8 à 19, certains feuillets étant doublement paginés.

la conclusion du mariage. Chacun y apporte ce qu'il a à donner et ce même viellard marche droit à la cabane où la fille demeure, menant un ou deux ou trois chevaux par la corde, et est suivis des femmes parentes du jeune homme qui portent d'autre butin comme fusils, chaudières, couvertes de draps, &c. Il attache les chevaux à la porte de la loge, et les effets sont déposés dans la cabane. Le père ou la mère de la fille appelle encore les mêmes personnes que la première fois et, [ils] leurs séparent le butin et les chevaux donnés.

Le jour suivant, les parents de la fille rendent le réciproque à ceux du garçon, en leur faisant des présents équivalant à ceux qu'ils ont. On fait venir le jeune homme dans la cabane de son épouse. On luy donne à manger et à fumer, luy disant qu'il peut venir quand il luy plaira coucher avec sa femme.

Un jour ou deux après que le nouveau marié est venu passer la nuit avec sa nouvelle épouse, les frères de celle cy entrent de grand matin dans la loge. On tire le marié de son lit nud comme la main; on le fait asseoir sur une natte au milieu de la cabane. Un viellard parent luy lave tout le corp avec de l'eau depuis la tête au pieds, le frotte de terre rouge, ou de vermillon, lui met des souliers au pieds, des mitasses au jambes, une chemise de peaux bien molle sur le corps et le couvre d'une robe de boeuf blanche ou matachée à leur mode. Les beaux frères luy font des présents d'armes, c'est à dire luy donne fusils, corne, arc, flèche, &c. Lance, mastic, bouclier, ou pare flèche &c. Alors ce jeune homme demeure dans la cabane du père de sa femme jusqu'à ce qu'il ait eu un ou plusieurs enfants car, pour lors, il est maître de faire sa cabane à part et de mener son épouse en quel lieu qu'il luy plaira.

<sup>93</sup>Si ce jeune homme habite constamment avec sa femme, ce qui arrive rarement, il dispose de toutes les soeurs cadettes s'il y en a aux qu'elles il se marie, à mesure qu'elles viennent en âge. J'en ai vus plusieurs qui avoient jusqu'à six femmes toutes soeurs; car la polygamie règne chez tous les peuples du haut Missouri.

Ces hommes là qui se déterminent à vivre tranquillement avec leurs femmes sont maîtres de la cabane du beau père. Ils disposent des chevaux, règlent les départs de chasse, ou le retour, ainsi que les places de campements, à leurs grés<sup>94</sup>.

J'ai dit qu'il étoit rare qu'un jeune homme sauvage habita longtemps avec sa première femme. Cela est si véritable que presque tous les Sauvages à l'âge de trente ans ont eu jusqu'à dix femmes différentes qu'ils ont quittés. Ils ne se fixent guères auprès de leur femmes qu'après cet âge là. Ce sont les enfants qui les y attachent<sup>95</sup>.

---

<sup>93</sup> Le passage qui débute ici pour se terminer vers la fin de la page 15-34 du manuscrit de Québec a été traduit en anglais par Samuel L. Mitchill et publié dès 1808. En 1936, G. Hubert Smith publiait, avec une courte présentation, cette traduction de Mitchill dans la revue *American Antropologist*. En 1952, enfin, Nasatir reproduisait le même texte dans son *Before Lewis and Clark*, p. 257-259. Comme on ne connaît pas le manuscrit original à partir duquel a été faite la traduction de Mitchill, il nous paraît sans intérêt de noter tous les détails qui diffèrent, quelques-uns paraissant assez importants. On ne peut savoir si le traducteur a été parfaitement fidèle au manuscrit original dont il s'est servi. Nous noterons quelques passages qui n'apparaissent pas dans la traduction.

<sup>94</sup> Paragraphe non traduit dans Mitchill.

<sup>95</sup> «Ce sont les enfants qui les y attachent» n'est pas traduit.

Les hommes [11] [[31]] sont généralement libre de quitter leur femmes quand ils veulent, et de passer à d'autres mariages. Les femmes n'ont la liberté de le faire qu'après que leur premier mari les a quitté; pour lors elles sont libres de leur corps et maitresse de vivre à leur gré. Aussi ces femmes changent elles de mari autant de fois que la fantaisie leur en prend, ne se fixant non plus que dans un âge plus avancé avec celui de qui elles auront eus plusieurs enfants. Celui qui quittera une femme avec qui il aura eu un ou plusieurs enfants n'emporte avec luy que ses armes. Tout reste à la femme, les chevaux, et autre butin s'il y en a. Lors qu'une femme a perdu son mari soit à la guerre ou autrement, et que cet homme défunt a des frères cadets, un d'entre eux épouse la veuve, au moins elle luy revient en mariage; mais il faut remarquer que cela ne s'observe qu'entre des Sauvages qui se piquent de mieux observer leurs usages que les autre<sup>96</sup>.

Les Sauvages a qui ont racontent nos mariages ne peuvent pas concevoir que les hommes blancs, qui ont tant d'esprit et de connoissance soient, assez aveugles ou ignorants pour ne pas connoitre que le mariage est pour eux une source de chagrin et de peine. Ils regardent comme une chose monstrueuse de se lier l'un à l'autre sans espérance de pouvoir jamais rompre ce noeud. Enfin, de quelque bonnes raisons qu'on puisse les presser, ils se tiennent fermes et immobiles à dire que nous sommes les esclaves des femmes.

Il y a très peu de Sauvagesse sages et fidèles [12] [[31]] à leurs maris. Elles ont toutes des intrigues d'amour avec des jeunes gens de leur nation.

Il y a de certain peuple tel que sont les Sioux, les Chaguiennes, les Halitanes, les Tocaminanbiches, où les femmes paroissent plus sages et plus retenues<sup>97</sup>. Ce n'est pas qu'elles soient, là plus chastes et plus austères qu'ailleurs car elles n'hésitent jamais d'accorder les dernières faveur à leur galant, quand elles se croient assurées de n'être point découvertes. Mais c'est la crainte qu'elles ont de leurs maris, qui sont si jaloux, qu'il y va de leur vie et de celle de celui avec qui elles se seroient divertis s'ils en avoient connoissance. Cela n'empêche pas qu'il se passe quantité d'intrigues de galanterie entre les jeunes hommes et les jeunes femmes mariées, qui se font souvent enlevées par leur galant et passent chez d'autres nations pour éviter leur courroux. Je pourrois rapporter nombre d'affaire arrivés parmi eux à ce sujet, des batailles, des meurtres, commis très fréquemment, chez les nations que j'ai nommé plus haut, dont j'ai été témoin, mais ce récit me mèneroit trop loin<sup>98</sup>.

Je passerai à la manière dont en agissent les Panis Mahas, les Mandannes, les Aricaras et les Gros Ventres au sujet des femmes qui, quoique également barbares<sup>99</sup>, diffèrent tout à fait d'idée et de sentiment des autres pour elles. Car, en effet, ces derniers ne sont point susceptible de jalousie, ils ne connoissent point cette passion. Ils disent pour raison que, quand l'homme [13] [[32]] meurt, il n'emène pas ses femmes avec luy dans le paÿs des morts. Et que ceux qui se querellent, se battent et se tuent pour la propriétée d'une femme sont des fous et des extravagants. Ils sont si bien persuadés de ce principe que beaucoup d'entre eux se tirent une gloire d'avoir

---

<sup>96</sup> La traduction parle des usages anciens (*ancient customs*).

<sup>97</sup> Au lieu de cette phrase, la traduction se lit: «*This is however not equally the case with all the nations; for among some of them, the women are more reserved and chaste*».

<sup>98</sup> Ce dernier paragraphe n'est pas traduit dans Mitchill.

<sup>99</sup> Ces mots «quoique également barbares» ne sont pas traduits.

régalé certains hommes considérés parmi eux de leurs femmes les plus jeunes et les plus jolie. Cela est si véritable que les maris, les pères, les frères, ne cessent d'offrir aux hommes blancs qui viennent chez eux leur femmes, leur filles, leur soeurs, les plus jeunes et les plus jolies, lors qu'ils veulent se divertir avec elles pour quelques bagatelle que ceux ci leur donnent. Les filles et les femmes y vivent en si grande liberté qu'elles semblent être un bien commun. Entre eux, elles sont si dissolues et si débauchés que, selon le rapport de ceux qui les ont cultivé[e]s, il n'y en a pas une dont la sagesse soit à l'épreuve de quelques peu de vermillon, ou de rassade blêue. Aussi voit on communément nos jeunes Canadiens ou Créoles, qui arrivent chez eux, courir à toute bride comme des chevaux échappés dans les champs de Vénus d'où ils ne sortent rarement sans être munis des maux qui y sont inséparablement attachés<sup>100</sup>, car les maux vénériens sont fort communs parmi des peuples où il règne une si grande dissolution. Les Sauvages s'en guérissent parfaitement bien par le jus de certaines racines qu'ils boivent. On m'en a montré qui, il y a six mois tomboient en pourriture, et qui sont parfaitement guéris.

[14] [[33]] Il y a parmi tous les peuples sauvages de ce continent des hommes qui portent l'habit de femme; ils ne vont jamais ni à la guerre ni à la chasse; ils sont assujettis aux travaux des femmes et font usage de deux sexes. Je ne saurois vous dire avec vérité les raisons qui peuvent déterminer ces espèces d'hermaphrodite à prendre cet état; si c'est par quelques idées chimériques, ou par une abominable passion de dérèglement: car les barbares ont un malheureux penchant pour la sodomie<sup>101</sup>.

Les femmes sont sujettes, là comme ailleurs, aux indispositions naturelles: pour lors elles sortent de la cabane, et font dehors un petit feu, où elles font cuire leur mangér. Qui que ce soit ne prend de ce feu, ni n'allume seulement de calumet avec. Celui qui le feroit s'attireroit, disent-ils, quelques malheurs. Les nattes de guerre et les sacs de médecines sont sortis de la cabane, et sont pendus en l'air au bout d'une longue perche, tant que l'incommodité de la femme dure: dans ce tems là encore, une femme en cet état se donne bien de garde d'entrer dans une cabane où il y auroit quelqu'un de malade ou blessé, ce qui causeroit du retardement à la guérison de la maladie.

Lorsqu'une femme s'est déclarée grosse, le marie s'abstient avec elle du droit conjugal: et elle observe exactement la continence jusqu'au trentième jour après l'accouchement. Il y en a qui agissent autrement, mais elles sont traitées de folles et d'extravagantes, s'exposant à se faire mourir et son enfant.

Lorsque la femme est sur le point d'accoucher, elle se retire dans une cabane [15] [[34]] destinée à cet usage, s'ils sont sédentaires en quelque lieu; et quelques vieilles femmes les accompagnent et leur aident en tout ce quelles peuvent: au reste les Sauvages se délivrent du fardeau naturel sans le secours des sages femmes; car elles mettent leurs enfants au monde avec une facilité que les Européennes<sup>102</sup>

---

<sup>100</sup> La traduction ne mentionne pas les Créoles ni les lignes qui suivent ce mot jusqu'à «inséparablement attachés».

<sup>101</sup> Ce dernier paragraphe où il est question d'hermaphrodisme et de sodomie n'a pas été reproduit dans Nasatir.

<sup>102</sup> La traduction ne mentionne pas les Européennes mais parlent plutôt des «civilized ladies».

auroient peine à concevoir, et le terme de leur accouchement ne dure jamais plus de deux jours.

Si un village entier marche soit pour se rendre aux endroits de chasse soit pour en revenir, l'accouchement d'une femme ne les arrêtent pas une heure<sup>103</sup>. Et aussitôt qu'elle a mis bas son enfant et qu'il est emmaillotté, elle part et marche<sup>104</sup> jusqu'au lieu où ses gens sont arrêtés pour camper; et les jours suivants de même.

Dès que l'enfant est au monde<sup>105</sup>, elle le plonge dans l'eau pour le laver, l'hyvers comme l'été, et l'enveloppe ensuite dans un morceau de robe de boeuf, et l'attache sur une petite planche longue de trois pieds ou il semble qu'il ait le dos colé. Les Sauvages ne se servent jamais de nourrice et ne sèvent point leurs enfants, leur donnant la mamelle tout aussi longtems qu'ils veulent têter<sup>106</sup>.

Chez tous les peuples sauvages les femmes ont tout le fardeau du ménage. Ce sont elles qui construisent les cabanes, coupent et portent les viandes pour les faire sécher, passent les peaux des bêtes que les hommes tuent à la chasse, pour faire des loges, des vêtements, des chaussures, pour elles, leurs maris et leurs enfants. [Elles] portent les charges [charges] dans la marche, cultivent les champs, et en recueillent les productions. [16] [[35]] Enfin les hommes n'ont d'autres occupations que celles de la guerre, de la chasse, de la danse, du jeu et de prendre soin de leurs chevaux quand ils en ont. Les femmes n'entre[nt] jamais dans les assemblées, ni festins des hommes. Celui qui donne un festin dans sa cabane en fait sortir les femmes et les enfants. Elles sont tenus chez eux dans un rang vil et approchant de l'esclavage.

Voici ce que me disoit un jour un ancien chef des Panis républicains qui avoit été diverses fois, dans sa jeunesse aux établissements françaises des Illinois:

*Rien de plus beau et de plus admirable mon frère, me disoit-il, que les manières, les usages et surtout l'industrie des hommes blancs dans tout ce qu'ils font; il semble que le maître de la vie les a choisis entre tous les peuples de la terre pour les rendre seuls heureux. Car y en a-t-il aucun qui en approche. Mais, dit-il, je trouve dans leur manière de vivre et dans leurs usages trois grands deffauts que nous, tous barbares que nous sommes, nous n'avons point. Leur ambition pour amasser ce fers blanc, nommé argent; leur dureté pour les nouritures se les vendant entre gens de même village et de même famille; [17] [[36]] et leur molesse pour les femmes.*

*J'ai vu plusieurs fois les hommes blancs donner des festins où il y avoit beaucoup de monde. Les femmes et les filles étoient toujours les premières assises à la table et y occupoient les places les plus commodes. Les hommes se tenoient debout derrière elles et s'empressoient à les servir des meilleurs morceaux qui s'y présentoient, ainsi que de leur verser à boire comme les esclaves font à leur maître. Bien plus encore, ce sont les hommes qui font tous les travaux, bûchent et charoyent les bois, cultivent les champs, récoltent les blés, les maïs &c. Tandis que les femmes restent à la maison toujours bien habillées, occupées seulement à coudre, à babiller, et à battre leurs nègresse celles qui en ont. Je me suis encore aperçu d'une autre circonstance qui m'a tout à fait*

---

<sup>103</sup> La traduction dit «half a day».

<sup>104</sup> La traduction précise «with the assistance of some of ther friends».

<sup>105</sup> «And the next day after the infant is brought into the world», dans la traduction.

<sup>106</sup> La traduction de cette partie de la *Description* s'arrête ici.

*convaincu que les femmes blanches ne valaient pas mieux que les nôtres. J'ai remarqué dans certaines maisons, où j'avois pour habitude de m'aller promener, de jeunes hommes jouer, badiner, cajoler les femmes dans le temps que leurs maris étoient au champs et jamais en leur présence. Et les femmes paroissoient trouver bon les cajoleries et les caresses de ces jeunes hommes.*

*((C'étoit sans doute quelque tourterelle de Sion, qui se délectoit au minauderies de certain paladin de Cythère. ))<sup>107</sup> J'ai dis pour lors qu'il en étoit chez les hommes blancs comme chez nous, où les femmes se donnent carrière en l'absence de leurs maris. [18] [[37]] *Est-il possible, dit-il, mon frère, que les hommes se soumettent aux femmes et les servent si vilement: après le maître de la vie, l'homme n'est-il pas le roy? Et le maître de toutes les autres animaux? N'es ce pas luy que le grand esprit a doué de force et de courage, pour combattre les ennemis et tuer les bêtes, les plus féroces? Pourquoi donc s'abaisseroit-il à servir une foible et vile femme, tandis que c'est elle qui doit le service et luy obéire?**

Quelque raisons que j'aye pu luy représenter pour luy prouver que notre manière d'agir avec les femmes étoit conforme aux droits de la raison et de l'humanité, il m'a toujours soutenu que nous nous dégradions de notre espèce d'hommes; et que chez eux ils tenoient les femmes dans le rang qu'elles doivent avoir; c'est-à-dire plustot en esclaves qu'en épouses.

Quant aux deux autres vices dont le philosophe rustique nous accuse, il n'est pas surprenant que, n'ayant point l'usage d'argent ni de monnoies [monnaies] chez eux, il ne trouva ce métal tout à fait inutile aux nécessités de la vie n'y ayant, selon luy, que le fers et la poudre à tirer de très nécessaires.

La dureté des hommes blancs et leur peu de charité entre-eux se vendant les nourritures entre citoyens d'un même village et entre parents même est ce qui affectoit le plus son sentiment contre nous.

*Vois-tu, me disoit-il, si parmi nous quelqu'un a besoin pour manger d'avoir une piece ronde de ce fers blanc, ou d'un petit papier écrit à la main, comme je l'ai vu pratiquer soit dans les [19] [[38]] boucheries, soit à l'arrivée des viandes de venaison, et les François m'ont dit que sans cet argent il mourroient de faim. Je vous trouve plus malheureux que nous de ce côté là, puisque chez- nous celui qui, soit par sa chasse, ou par la production de son chams, a plus de vivre que les autres, en fait part à celui qui en manque, et que nous nous faisons un mérite de manger nos vivres en commun et surtout d'assister ceux qui ne peuvent facilement s'en procurer.*

Voilà le discours et les sentiments d'un barbare qui n'est ni chrétien ni civilisé.

## SECONDE PARTIE<sup>108</sup>

---

<sup>107</sup> Dans cette note placée entre doubles parenthèses dans le manuscrit, Trudeau manifeste une culture hétéroclite faisant appel à la fois à des éléments bibliques, grecs et médiévaux.

<sup>108</sup> Cette *Seconde partie* de la *Description abrégée* porte la cote ASQ, V-V, 10:72. Elle comporte 29 feuillets numérotés formant un ensemble consigné dans un «second cahier», indication paraissant sur un premier feuillet non paginé. *La Première partie* commence avec le début de la *Description* proprement dite.

## Manierre de faire la paix, d'aller en calumet et de le danser<sup>109</sup>

Il faut sçavoir que les Sauvages ne cherchent à entrer en accomodement qu'après une longue guerre, et [après] qu'ils se sont rendus le change, à peu de chose près, tant dans les massacres que dans les vols de cheveaux. Et, surtout, lorsqu'ils connoissent qu'il est de l'intérêt de leur nation d'en venir là, soit pour faire la chasse librement des boeufs sauvages et autres animaux sur les terres de leurs voisins quand ils en manquent chez eux, soit qu'ils désirent faire échange de marchandise pour des chevaux, des tentes, des robes, du blé dindes, dont les uns sont mieux fournis que les autres. Mais il est à remarquer que les nations qui sont ultérieures<sup>110</sup> paraport [par rapport] à nous cherchent toujours les premières à faire accord avec celles qui nous sont citérieures, et ne commencent jamais les premières à déclarer la guerre, ayant besoin d'armes à feu, d'amonitions [de munitions], et autres marchandises dont les dernières sont toujours bien fournis par la fréquentation qu'ils ont avec nous, ce qui leur donne un grand avantage sur les premières.

Chez tous les peuples sauvages, il y a toujours quelques étrangers qui, en tems de paix, s'y sont alliés soit par mariage ou par caprice, y font leur résidence et sont regardés pour lors comme des gens de la nation en tems de guerre même. C'est ordinairement de ces sortes de gens qu'ils se servent pour envoyer faire des propositions de paix à leur propre nation, [2] lorsqu'ils ont eu guerre ensemble, et qu'ils désirent la finir. Sinon, ils employent une autre nation neutre pour ouvrir l'ambassade, se hasardant peu communément d'entrer dans un village ennemi, même en calumet, sans avoir sçu auparavant son sentiment, plusieurs ayant été en différentes fois massacrés à la porte des villages ennemis soit en y entrant soit en sortant.

Ainsi donc, la nation qui désire la paix, après avoir tenu des délibérations à ce sujet, donne à quelqu'un de ces hommes dont j'ai parlé plus haut, pour le porter à la nation avec la quelle ils désirent avoir fréquentation et la faire fumer. Cet envoyé, étant arrivé auprès du village, entre secrètement la nuit dans la cabanne du grand chef ou de quelques considérés de cette nation; lui expose le sujet de son ambassade et lui livre le tabac qui a été envoyé.

---

Ce second cahier – qui est en même temps la seconde partie de la *Description* – renferme cinq textes: le premier porte sur la manière de faire la paix; trois autres décrivent les danses du calumet, du soleil et du boeuf; le dernier, enfin, expose les manières grossières des Indiens. Nous rappelons qu'aucune autre version de cette partie du manuscrit de la *Description* n'a été signalée en langue française. Si des traductions anglaises ont été faites, peut-être au début du XIXe siècle, elles ne semblent pas avoir été publiées.

<sup>109</sup> Dans ce texte, Trudeau fait la synthèse de renseignements qui parsèment son journal et le complètent d'une certaine façon.

<sup>110</sup> Ultérieur et citérieur sont des termes contraires, rarement utilisés de nos jours et signifiant respectivement «au delà» et «en deçà». Dans le contexte, il faut comprendre que les Indiens situés sur le Missouri en amont des établissements tenus par les Blancs hésiteront à prendre l'initiative d'attaquer des nations localisées en aval des mêmes établissements.

Celui cy le lendemain fait appeller dans sa cabanne par un crieur les vieillards, les chefs de guerre, tous les braves et considérés de sa nation. Il leur présente le petit sac de tabac, sans être détaché, qu'il a reçu d'une telle nation et leur fait un récit court et précis de ses intentions; pour lors si les vieillards et considérés trouvent à propos de faire une trêve avec leurs ennemis, et d'entrer en parole et en fréquentation avec eux, le petit sac de tabac est remis entre les mains de celui de l'assemblée qu'il connoît être le plus animé contre cette nation. Celui cy détache le sac [3] où est le tabac, en rempli une ou deux pipes, fume et fait fumer les assistants et leur sépare le reste.

Si la nation a qui a été envoyé le tabac est divisée en plusieurs hordes ou villages, il y aura autant de noeuds au cordon qui lie le petit sac de tabac, qu'il y a de villages séparés; les noeuds désignent qu'ils désirent se lier d'amitié avec autant de différents villages qu'ils peuvent être. Après que le premier village a accepté et fumé de ce tabac, le sac est relié avec autant de noeuds qu'ils restent de hordes à fumer, et le leur est envoyé, ce qui est pratiqué de la même maniere par chaque village. On donne ensuite réponse à l'envoyé qui sera d'assurer la nation qui l'a député qu'elle peut venir en calumet en toute sûreté, où qu'ils iront eux mêmes en tel tems les visiter. Si, au contraire, les chefs et les considérés de la nation à qui le tabac aura été envoyé ne trouvent pas à propos d'avoir communication ensemble, ils renverront le tabac par la même personne qui l'a apporté, leurs faisant dire de [4] demeurer tranquils chez eux, que les anciens ne trouvent pas à propos d'avoir pour le présent fréquentation ensemble.

Pour lors, les courses de guerre, les uns contre les autres, se continuent, ou ils vivront dans une espèce de trêve sans se fréquenter. Si les deux nations sont d'accord, soit les uns ou les autres députeront un de leur princeaux chef accompagnés d'une vingtaine plus ou moins de guerriers portant un calumet de paix, et un pavillon, parmi les peuples qui en ont reçu des nations policées pour faire des propositions conformes à leurs intérêts. Avant leur départ, les chefs, les vieillards et considérés s'assemblent dans la grande cabane des vieux, ou dans celle du grand chef du village; on y apporte un calumet de paix qui ne sert ordinairement que pour ces sortes d'affaires; on y disserte sur l'ambassade que l'on veut faire, et on instruit l'envoyé de ce qu'il doit dire.

Pendant ces dissertations, une copieuse chaudiere remplie de bonne viande est mise sur le feu; et, en attendant le repas, on empli le calumet d'un tabac sorti des nattes, [5] et cette pipe de tabac ne doit pas être fumé que par ceux chez qui on va en parole. Le pavillon qui doit servir à cette ambassade est aussi apporté dans le même lieu. On barbouille le manche et la pipe, (( qui est ordinairement de pierre rouge)), de couleur bleüe qui est le simbole d'un ciel claire et serein; car il est à remarquer qu'un calumet peint de toute autre couleur seroit mal reçu, ou tout au moins, seroit regardé d'un mauvais oeil par ceux à qui il seroit présenté, le rouge désignant le sang répandu, le noire la mortalité, le blanc et le jaune marquant un ciel couvert de nuées menaçant de pluie et d'orage.

Les viandes destinés pour le festin étant cuites, un servant les partagent en autant de morceau qu'il y a de personnes dans l'assemblée. La premierre part est mise dans un plat, et est placé au fond de la cabanne au devant du calumet et du pavillon, ainsi qu'un autre plat plein des [6] bouillons. Le plus considéré de l'assemblée, avant que personne ait mangé, se lève, coupe trois parcelles de cette

viande qu'il tient au bout de ses doigts, les présente en offrande au maître du ciel, au Soleil, à la Terre, au calumet et au pavillon; les prie tous de favoriser ses gens d'une bonne réussite dans leur ambassade, et jête ensuite ces trois petits morceaux de viande au feu; il prend de même une cuillerée de bouillon dans le plat destiné pour cela, fait la même cérémonie et répand cette cuillerée de bouillon en trois endroits autour du feu, et se retire ensuite à sa place. Un des servants porte le plat devant celui qui a fait la cérémonie qui mange le premier, et tous les autres pour lors se mettent à manger et à boire les bouillons.

Le repas étant fini et après qu'ils ont bien fumé et fait fumer de loin les gens ou ils veulent aller, ainsi que les esprits. [7] Ceux qui doivent porter le calumet et le pavillon s'avancent et, se tenant debout devant ce vieillard considéré dont j'ai parlé, qui se lève tenant le manche du calumet à poignée par le milieu, le présente, le bras étendu, à celui qui s'est avancé. Ce dernier, prenant de la main gauche le poignet de celui qui tient le calumet, étend son bras droit la main ouverte à sa longueur jusqu'à l'épaule du premier et, la retirant en frottant celui du considéré jusqu'à la main qu'il ouvre pour laisser prendre le calumet par cet envoyé, qui, l'ayant en main, le frotte d'un bout à l'autre par trois fois. La même cérémonie s'observe pour le pavillon dont le bâton est aussi peint en blêue. Les ambassadeurs partent ensuite et se mettent en marche pour se rendre à leur destination. Lorsqu'ils sont arrivés à la vue des habitations, de ceux qu'ils viennent visiter, ils s'arrêtent: un de ceux cy va au devant d'eux leur dire d'approcher plus près. Pour lors, ils viennent se poster à une portée de fusils des cabannes. L'un d'eux tenant le [8] calumet le bout du manche tourné du côté de ceux qu'ils viennent visiter, et reste debout, ainsi que celui qui porte le pavillon, tout le tems que les autres mettent à délibérer de quelle manière ils doivent les recevoir; et qu'ils aient déterminés la quantité de cheveaux et d'autres butins dont ils veulent leur faire présent.

La délibération finie, le nombre de cheveaux fixé à la volonté des plus généreux, chacun de ceux qui donnent ces présents sort du village tenant son cheval par la corde, ou portant leurs dons, qu'ils font ordinairement présenter par leurs enfants quand ils en ont, et fait fumer le porteur de calumet, et tous ses compagnons. Les présents ayant cessé de se faire, le grand chef du village les invite d'y entrer et, marchant devant eux, il les conduit dans la grande cabane des vieux, ou dans quelque autre logement préparé pour cela. On étend dans le fond de la cabanne, qui est la place la plus honorable, une des plus belles robes qui se puisse trouver dans le village, sur laquelle on fait assoir le porteur de calumet qui le pose [9] sur la même robe, le bout du manche tourné vers la porte. On apporte de toute part des plats pleins de viandes cuites ou de bled d'indes pour régaler les étrangers, les chefs, les vieillards, et les braves de la nation s'assemblant dans ce lieu. Les députés font leurs propositions, qui seront, soit d'avoir le passage libre sur les terres de ceux cy pour faire leurs chasses; soit quelque invitations pour s'assembler en village, dans quelque lieu à la commodité des deux nations pour danser, manger, fumer ensemble, s'y faire des présents réciproques, troquer des cheveaux, des tentes de cuir, des robes de boeufs, du bled d'inde &c, pour des fusils, des chaudières, et autres marchandises, dont les uns sont mieux fournis que les autres. Les paroles et les promesses étant données de part et d'autres de vivre ensemble, les députés, après deux ou trois jours de résidence, car il ne restent jamais plus longtems, s'en retournent chez eux.

## Danses des Sauvages

### [10] La danse du calumet

Les Sauvages ont plusieurs sortes de danses. Les principales sont la danse du Soleil, la danse du calumet, la danse du boeuf et celle qui représente leurs actions de guerre. Elles sont différentes les unes des autres tant pour la cadanse que pour les chants et les sauts, mais il me seroit impossible d'en faire des descriptions par le peu de rapport que ces danses ont avec les nôtres. Toutes ces danses peuvent être comparés à la pirrique [pyrrhique] de Minerve, car les Sauvages observent en dansant d'une gravité singulière; et aux cadanses de certaines chansons que les milices grecs d'Achille appelloit hyporchématique; mais il n'est pas facile de savoir si les Sauvages les ont appris des Grecs ou les Grecs des Sauvages<sup>111</sup>.

La danse du calumet ne se pratique que dans des certaines occasions où plusieurs villages de nations étrangères, amies et alliées, se rassemblent dans un même lieu, et sont campés les uns près des autres.

La nation qui veut danser le calumet à l'autre [11] lui en fait demander son consentement la veille de la danse de cette manière. Un des principaux chefs, accompagné de cinq à six de ses semblables, tenant un calumet ordinaire plein de tabac à la main, vient entrer dans la cabane du chef à qui ils veulent faire l'honneur de la danse en la lui adressant. Il pose le calumet au pied de ce chef en lui disant que ses gens voudroient se divertir avec les siens et danser le calumet à lui et à ses enfants s'il en a. Si ce chef consent à la demande, il prend le calumet qui est à ses pieds, l'allume lui même et fume; pour lors les autres le remercient à leur manière, font venir tous ses enfants, les caressent en leur passant les mains sur la tête et sur tout le reste du corps et se retirent. Si, au contraire, il n'y consent pas, il repousse le calumet sans fumer, leur disant que lui et tous ses gens sont dignes de pitié, qu'ils sont dépourvus de cheveux et autres effets qu'il convient de donner ordinairement dans ces occasions, et il les prie de remettre le divertissement de cette danse à un autre tems où ils seront mieux fournis de ces sortes de choses.

[12] Le chef qui a consenti qu'on lui fasse l'honneur de la danse du calumet fait venir ses plus proches parents dans sa cabane; il les exhorte d'avoir pitié de lui et de ses enfants en lui aidant à faire honneur au calumet que l'on doit lui danser le lendemain, c'est à dire d'être libéral envers ceux qui doivent danser. Là, chacun annonce ce qu'il donnera, et c'est ordinairement des cheveux que ces gens-là jettent au calumet, quelques fois beaucoup, et quelques fois peu, selon qu'ils en sont plus ou moins bien fournis. La harangue se fait ensuite par un vieillard dans toutes les ruës

---

<sup>111</sup> Minerve est le nom romain d'Athéna, déesse de la guerre. Trudeau étale donc ici des connaissances qui se rattachent plutôt à l'antiquité grecque. La *pyrrhique*, en effet, était une danse guerrière d'origine dorienne pratiquée notamment à Sparte. Également dénommée *danse rouge* par analogie à la couleur du sang, elle était exécutée par un ou plusieurs danseurs en armes en certaines occasions comme les panathénées et les fêtes des Dioscures.

Quant à l'*hyporchème*, il s'agit d'un chant choral accompagné de musique et de danse en l'honneur d'Apollon ou de sa soeur Artémis. Notre ancien collègue de l'Université Laval, Jacques Desautels, excellent helléniste, nous a précisé que *hyporchème* désigne une pantomime qui se danse au son de la musique mais en laissant deviner les sentiments du personnage.

du village, qui encourage les braves, les jeunes gens et les femmes mêmes de montrer leur générosité dans cette occasion.

Si le chef qui a reçu le calumet est aimé de sa nation, c'est à qui s'efforcera le plus à donner de butin aux étrangers; s'il est peu aimé, les présents seront médiocres. Le lendemain les danseurs de calumet sortent de leurs cabannes suivis [13] des chefs et considérés de leur nation portant des timbales et des petites gourdes contenant des petits graviers qu'il font sonner pour battre la mesure, que l'on appelle chichicois; et, s'avançant en chantant jusqu'à la place préparé pour la danse, qui est toujours au milieu du village. Ils sont ordinairement deux danseurs, qui tiennent de la main gauche chacun en dansant un manche de calumet long environ de trois pieds, garnie de plumage, et un petit chichicois de la main droite, qui sert à marquer la cadance. Les femmes et les filles parentes de ceux qui donnent la danse les suivent chargés de présents qui accompagnent le calumet.

Après être arrivés à ce lieu, les chefs et les vieillards prennent place et tous les assistants forment un grand cercle autour d'eux. Les danseurs se tiennent debout au milieu de ce cercle, les femmes chargés des présents les posent au pied de leurs maris. Avant de commencer, ces mêmes hommes, se faisant précéder des danseurs de calumet et des chantres, vont en cérémonies quérir le chef à qui est adressé le calumet, à sa cabanne; [14] ils l'amènent au milieu d'eux et portent ses enfants sur leur dos, en dansant jusqu'à la place de la danse, et les font asseoir devant eux au fond du cercle; le présent qui accompagne le calumet est mis au pied de cet homme.

Un des plus considérés de ceux qui viennent danser se fait apporter par un servent quatre petites bottes d'un foin qui rend une odeur forte, et forme avec un petit cercle sur la terre, qui a la figure d'un nid d'aigle. Il prend ensuite les enfants apportés à ce lieu, chacun à leur tour par la main, et les fait placer debout les deux pieds joints ensemble dans l'enceinte de ce petit cercle de foin, et là, se faisant apporter un plat plein d'eau et une poignée de foin, il leur fait une aspersion de cette eau sur la tête, sur le visage et sur tout le corp, et les essuyant ensuite avec un morceau d'étoffe neuve, ce qui marque une adoption, par ces gens là, du père et des enfants.

Pendant ce tems, les braves racontent, avec force et agitation, leurs exploits de guerre. Après cette cérémonie, ces enfants s'étant assis à la même place qu'auparavant, les mêmes hommes qui ont été les chercher à leur cabanne les environnent, se tenant debout devant et derrière eux, ils étendent [15] leurs robes ou couvertes pour les cacher à la vue de toute l'assemblée. Alors les femmes, que j'ai dis être venus à la suite des danseurs, les dépouillent de leurs vêtements et les en revêtissent d'autres nouveaux, les peignent, leurs attachent les cheveux à leurs modes, les barbouillent de vermillon, et les ornent enfin de toutes les plus belles parures sauvages qu'ils puissent avoir. On habille également l'homme père des hardes les plus convenables à leur usage; et, ensuite, chacun s'assis à sa place, et la danse commence.

Les deux danseurs, sautant et courant de ça de là au milieu du rond, contrefont le vol d'un aigle, soit qu'il plane dans les airs, soit que, d'un vol rapide, il s'élançe vers la terre. Ils se donnent tant d'agitations et de mouvements par les gestes et les contortions inexprimables qu'ils font, qu'il faut qu'ils ayent des corps de fers pour y soutenir des demi jours entiers. C'est alors que tous les spectateurs se piquent tant

d'une part que de l'autre de générosité. C'est à qui s'efforcera à se faire des présents mutuelles; ils semblent véritablement se combâtre à qui aura le dernier à se faire des dons et des meilleurs; ils disent aussi que cette fête ressemble à une bataille [16] livrée entre deux nations ennemis qui s'efforcent de part et d'autre à gagner la victoire; on s'anime de chaque côté jusqu'à l'emportement; les vieillards encouragent, racontant à haute voix ce qu'ils ont faits eux mêmes autrefois en pareils occasions. Les femmes, les filles et la plus basse jeunesse font retentir l'air de cris de joie et de louange donnés aux plus libérales; les uns et les autres se dépouillent sur la place nus comme la main pour faire présents de leurs vêtements et de leurs parures, et chacun se rend le change. J'en ai vu donner tous leurs cheveux, leurs armes et généralement tout ce qu'ils possédoient. Pour arrêter ces excès qui ressemblent plutôt à une fureur bachique qu'à de vraies largesse, un brave ôtera brutalement le tambour des mains de celui qui bat la cadanse, et les calumets de celles de ceux qui les dansent, criant que c'est assez et qu'il n'est pas raisonnable de se dépouiller si totalement de toutes choses; pour lors les dons et la danse cessent: les cheveux [17] annoncés la veille pour être donnés en présent aux principaux auteurs de la danse se livrent là sur le champs et se partagent ainsi que les autres présents qui ont été mis aux pieds de ce chef et de ses enfants; car, pour les dons fait mutuellement les uns aux autres pendant la danse, chacun garde en son particulier ce qui lui a été donné. On reconduit, au son du tambour et des chichicois, le père et les enfants adoptifs à leur demeure et de là chacun se retire chez soi.

J'ai cru ne devoir pas finir le récit de cette danse sans rapporter ce qui m'arriva dans un pareil divertissement que les Ricaras donnèrent aux Chaguiennes dans le cours de l'été que je passai chez eux. Étant sollicité par les premiers de les accompagner chez les Chaguiennes à qui ils vouloient danser le calumet, je ne voulus pas les refuser; cependant, pour éviter de recevoir quelques présents et d'être obligé d'en faire, car je n'y avois rien apporté, je me tins un peu éloigné de la place de danse tout à fait au dehors de la foule des spectateurs. Un vieillard [18] chaguienne qui m'aperçut perça la foule et, me prenant par la main, me mena au fond du cercle et me fit asseoir entre les chefs et les plus considérés des deux nations; quelques tems après que la danse fut commencée, un jeune chef chaguienne vint à moi à grand pas, ((car il faut remarquer que les Sauvages dans toutes leurs exercices soit de jeu ou de danse, font paroître beaucoup de feu et d'agitation)) il me fit signe de me lever, ce que je fis. Il me dépouilla de toutes les hardes que je portois jusqu'à ma culotte et mes souilliers qu'il posa à ma place et, me prenant par la main, il me conduisit dans cet état, nud comme la main, au centre de la place; une jeune femme, qui étoit la sienne sans doute, s'avança portant dans ses bras un habit garni de faux galons, un chapeau couvert d'un plumet, une chemise et une paire de grandes mitasses, à leur mode, faite de peaux de cabri molles comme du linge, le tout garni en porte-épics, et les posa à mes pieds: cet homme parla à sa femme, laquelle, [19] ce à quoi je ne m'attendois pas, étendis ses deux mains sur moi et me frota de la tête aux pieds et se les passa ensuite elle même sur tout son corps. Je fus si étonné de l'action de cet homme et de cette femme que, les bras croisés, je restai comme immobile, le laissant faire tout ce qu'il voulut. Il me rabilla de pied en cape des vêtements que je viens de nommer et, m'ayant couvert d'une robe aussi travaillée en porte-épics, il me ramena à ma place, parmi les cris d'acclamations et d'applaudissement de tous les spectateurs. Quelques moments après, je lui rendis le change lui faisant présent de mes propres hardes. Dans le cours de cette danse, deux autres Sauvages me firent présent d'un fusil et d'une corne à poudre.

Entre les personnes qui liront ou attendront [entendront] cette anecdote, les uns s'en divertiront sans doute et d'autres, peut-être, plus scrupuleux, se trouveront scandalisé qu'un homme qui, non seulement fait profession d'une religion pure et sainte, mais encore qui a reçu une éducation complète de principes et de maxime d'honnêteté et de bienséance, si convenables aux sociétés civilisées, se soit laissé conduire volontairement au milieu de tant de personnes des deux sexes dans un état si [20] contraire à la pudeur. Je leur répondrai que, non seulement cette nudité de certaines parties du corps, qui choque chez nous la bienséance par l'usage et l'idée que nous y avons attaché, n'est pas plus remarquée chez les peuples qui composent cette assemblée que toute autre partie du corps, par l'usage et l'habitude où ils sont nés et élevés de paroître en cette état; mais que, de plus encore, l'homme qui parcourt les paÿs étrangers et qui fréquente des peuples qui diffèrent entièrement des coutumes et des moeurs de son paÿs, est obligé en certaines occasions, quelque religieux et exact observateur qu'il soit des siennes, de s'en écarter, pour se conformer à celles de ceux avec qui il habite; et de suivre quelque fois cette sentence vulgaire, ((avec les loups il faut hurler.)) Quand à l'action de cette homme de m'avoir mis nud et conduit ainsi au milieu de la place pour me revêtir d'autres vêtements, je savois très bien que c'est une action de générosité et de bravoure fort usitée parmi eux, mais celle [21] de la femme et son intention, m'étoit inconnu. Je m'en informai à quelques uns qui me dirent que ce jeune homme et cette jeune femme ayant, comme tout ceux de sa nation, une grande vénération pour les hommes blancs, et une grande confiance en leur pouvoir, croyoient que par cet attouchement sur moi, et s'être ensuite frotté sur elle même, tel que je l'ai récité plus haut, les enfants qui naîtront d'elle seroient exemts de maladie et vivroient fort longtems. Si ces pauvres ignorants ont ces absurdes préjugés, que veut-on que j'y fasse.

### La danse du Soleil

Cette danse n'est usitée que par les Sioux des prairies, par les Chaguiennes, par les Caninanbiches et par quelqu'autres peuples leurs voisins; elle ne se danse qu'une fois par an; et quelques fois de deux ans l'un. Il faut que le jour soit clair et serein, l'horizon net et le tems calme. Ils tendent au milieu de leur camp, sur des perches, plusieurs de leurs loges de cuire, pour se mettre à l'abrie de l'ardeur du soleil; ((car c'est [22] toujours dans la saison d'été qu'ils célèbrent cette fête)). Au fond de ces tentes sont assis les vieillards les plus experts et les plus habiles dans les coutumes et usages de leurs ancêtres, tenant des timbales et des chichicois à la main. Les hommes chefs et considérés sont placés ensuite chacun selon le rang qu'il tient par son âge ou par sa valeur entre eux.

Les jeunes hommes, les filles et les jeunes femmes habillés de leur plus propres hardes, à leur môde, le visage barbouillés de vermillon et la tête couverte de quantité de plumes peintes de diverses couleurs, se tiennent le plus près de l'ouverture de ces tentes qui sont tendues en forme de losange. On allume un grand feu au milieu de la place et, un peu au dessus, plusieurs grandes chaudières remplies des viandes les plus grasses et les meilleurs que l'on y apporte de toute part. Un vieillard crie d'apporter des effets pour en faire offrande au Soleil. Les femmes, les enfants même y apportent fusils, chaudières, couvertes de drap et autres marchandises [23] de toutes espèces; ainsi que des robes de boeufs des plus belles, des arcs, des flèches, des vêtements d'hommes et de femmes de leur usage. Tous ces

effets sont déposés au devant de ces vieillards que j'ai dis être les plus experts parmi eux en matière de religion. Toutes ces préparatifs sont finis avant le lever du soleil.

Aussitôt que cet astre paroît sur l'horison la danse commence, ces vieillards dont j'ai parlé plus haut chantant et battant la mesure sur les timbales. Les jeunes hommes et les femmes, séparés de chaque côté de la place, tenant les calumets de cérémonie à la main, dansent au son du tambour et des chichicois; douze jeunes garçons des mieux faits, nuds comme la main, se tiennent debout à quelques pas éloignés de l'entrée de ces tentes qui est toujours tournée du côté de l'orient. Ils dansent les mains élevées vers le soleil et le suivent de même à mesure que cet astre s'élève sur son horison. [24] L'un d'eux tient un manche de calumet garni plumagé à la main qu'il présente continuellement au Soleil<sup>112</sup>. Cette danse dure depuis le soleil levant jusqu'au soleil couchant pendant dix jours consécutifs, si le tems est beau. Ils prennent pourtant quelques relâches pour manger et fumer à leur aise, ayant toujours grand soin d'offrir les premiers morceaux de leur mangé et les premières pipes de tabac qu'ils fument au Soleil. Les douzes jeunes hommes se tiennent debout tout le tems que la danse dure; ils ne s'asseyent, ne boivent, ne mangent, ni ne fument qu'après le coucher du soleil.

À l'issû de ces danses, le butin apporté pour offrande au Soleil est distribué aux personnes qu'ils connoissent en avoir le plus de besoin. Je trouve qu'ils font mieux que les anciens peuples sauvages du Canada qui faisoient des sacrifices au Soleil de marchandises, de vivres, &tc et jettoient ensuite leurs oblations dans un grand feu pour y être brulés et consumés<sup>113</sup>.

Je m'informai de ces hommes sçavants dans leurs usages pourquoi ils faisoient cette danse en l'honneur du Soleil? [25] et quel étoit leur intention? Ils me dirent que cet astre étant la plus belle et la plus merveilleuse de toutes les choses visibles, leurs ancêtres avoient toujours eu une vénération particulière pour luy; et avoient de tout tems observé ces danses et ces offrandes; que leur intention, dans leurs harangues et leurs chansons, étoient de le prier de conserver la force et le courage de leurs guerriers pour résister à leurs ennemies, et d'accorder une réussite heureuse à leurs partis de guerre, de conserver leurs enfants, d'en augmenter le nombre, de les préserver des maux et des maladies contagieuses; et surtout de leur faire avoir dans leur paÿs une grande abondance de boeufs et de vaches sauvages, afin que leurs femmes et leurs enfants ne meurent pas de faim.

#### La danse du boeuf<sup>114</sup>

Cette danse se pratique entre différentes nations alliez qui seront campées auprès l'une de l'autre; ou chez un même peuple qui sera séparé en différents

---

<sup>112</sup> Cette dernière phrase, répétée, termine aussi la page 23 du manuscrit avec une seule variante: «garni de plumage» au lieu de «plumagé».

<sup>113</sup> Ce passage indique sans doute que Trudeau a déjà voyagé chez les Indiens du Canada, probablement dans les régions de Détroit et de l'Ohio.

<sup>114</sup> Nous avons déjà publié cette description de la *Danse du boeuf* de Jean-Baptiste Trudeau avec, en parallèle, la version imitée par Perrin du Lac. Voir Fernand Grenier, «Un plagiaire illustre: François Perrin du Lac», dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, VII:2 (septembre 1952), p. 222-223.

villages voisins, dont l'un ira donner le divertissement de cette danse à l'autre. Ils s'assemblent dans une des plus grandes cabannes du village quinze à vingt hommes des plus braves de la nation [26] vêtus de leurs habillements de guerre, leurs armes à la main portant chacun un bonnet fait de hurre de boeuf qui descend jusques sur les épaules auquel est attaché de chaque côté une corne tel que ces animeaux en portent. Le devant de ces bonnets est orné d'une bande de cuire large de trois doigts garni de porte épice ou de rassade bleu: il n'y a que les hommes braves qui ont droit de porter ces sortes de bonnets; tout autre qui le porteroit qui n'auroit pas fait aucun coup remarquable seroit moqué.

Ils sortent de cette cabanne accompagné des chantres, des timbales (et des chichicois leurs instruments ordinaires), et s'avancent en dansant ou plutôt en sautant jusqu'auprès des habitations de ceux à qui ils vont donner le divertissement. À chaque pose, en marchant, ils contrefont les boeufs, faisant voler la poussière en l'air avec leurs pieds, meuglant et se poursuivant tel que ces animeaux le pratiquent dans la saison de leur rut. Étant entrés soit dans la grande cabanne des vieux, soit sur la place au milieu du village, ils y dansent des demi jours entiers, observant toujours les mêmes gestes et contortions. Pendant que la danse dure les vieillards ne cessent d'haranguer partout le village de faire des présents aux danseurs ce qui ne manque pas; car ces [27] gens là s'en retournent presque toujours chez eux chargés de butin qui leur a été jettés, ou fait présent: qu'il partagent ensuite entre eux également.

## **Manierre inciviles et grossières des Sauvages**

Tous les peuples sauvages n'ont aucune usage des civilités et politesses usitées chez les peuples policées. Ils entrent et sortent librement dans la première cabanne qui leur vient à l'idée, sans saluer personne: ils prennent place où ils la trouvent, ils allument leurs pipes et fument quelque tems sans parler, ou demeurent assis ou accroupis, et sortent souvent sans dire mot. Ils ne se saluent non plus jamais lorsqu'ils se rencontrent.

Quand ils viennent dans nos maisons, ils s'emparent des meilleures places. S'il y a soit chaises ou bancs auprès du feu, ils s'en accomodent et ne se lèvent pour qui que ce soit. Ils lâchent des vents devant tout le monde sans se soucier de personne. Ils n'ont aucun respects ni politesse pour les vieillards quoiqu'ils ayent beaucoup de déférence pour leurs conseils, et une aveugle croyance à toutes leurs superstitions ridicules et confiance en leur médecine. Leurs discours familiers ne sont ordinairement que [28] paroles sales et qu'impudicités, tant ceux des femmes que des hommes. Pour ce qui est du commerce qu'ils ont avec leurs femmes, ils se cachent ordinairement, néanmoins quelque fois ils ne se cachent pas. Les femmes se déshabillent toutes nuds pour se coucher. Elles lâchent leur eau devant tout le monde.

Ils ne lavent jamais leurs plats qui sont de bois ou d'écorce, ni leur cuillerres qui sont aussi de bois ou de corne.

Quand les femmes ont torchés leurs enfants avec leurs mains, elles les frottent après un bois, où les essuyent avec quelques pailles ou feuilles, et manient ensuite les

viandes pour les faire cuire et les manger. Ils lâvent peu souvent leur visage ainsi que leurs mains. Ils ne coupent point leurs ongles. Ils mangent en renifflant et soufflant comme des bêtes, et ils mettent leurs mangés dans des plats ou leurs chiens viennent de manger sans les nettoyer et le plus souvent sur des bois ou des écorces pleines de saletés, et même sur la terre et font ainsi leur repas. Quand ils mangent des viandes grasses, ils s'en frottent le visage et les mains ((ce qui leur sert d'eau pour se nettoyer)) et les mangent à demi cuites encore toutes sanglantes.

Ils ne lavent jamais leurs vêtements; pour les [29] dégraisser, ils les frottent d'une sorte de terre blanche déliée avec de l'eau, d'ailleurs il les laissent pourrir sur leur dos, particulièrement les femmes qui sont toujours remplies de poux qu'ils ne tuent jamais autrement qu'en les écrasant entre leurs dents. Leurs cabanes sont ordinairement fort sales. Ils mangent souvent couchés. Enfin, ils ne se gênent nullement dans leurs actions suivant le pur animal. Les enfants ne respectent point leurs parents, le père se laissant battre par le fils, parce que, disent-ils, s'ils châtiaient leurs enfants, ils seroient trop timides et ne seroient pas guerriers.

### TROISIÈME PARTIE<sup>115</sup>

#### Guerre des Sauvages

Les premiers et principaux motifs qui portent les Sauvages à se faire la guerre les uns aux autres sont, comme chez tous les peuples de l'univers, le désir d'acquérir de la gloire, de se donner un renom, de s'attirer les louanges de sa nation et de s'élever plus ou moins par quelque action guerrière au-dessus de ses semblables. Les causes secondes, qui sont toujours les commencements de la guerre entre-eux, sont les vols de chevaux, de là s'ensuivent les représailles de vols et de massacre.

La passion dominante des Sauvages est la haine implacable qu'ils portent à leurs ennemis et le désir de la vengeance; de sorte qu'il n'y a rien au monde capable d'empêcher un Sauvage, dont le parent aurait été tué, de venger cette mort, soit dans un tems soit dans l'autre; et, sans consulter si ce parent avoit tort ou non, d'aller voler ou tuer le premier ses voisins. Il ne se consolera jamais qu'il n'ait envoyé quelqu'un de la nation qui l'a tué dans le pays des morts rejoindre ce parent. Cela est si véritable que j'ai vû et entendu nombre de fois des mères, des grandes mères, répéter à leur fils ou petit fils, à mesure qu'ils avançaient en âge, que leur ayeul, leur père, leur oncle, ou leur frère aîné, avoit été tué par telle nation. C'est ainsi que de génération en génération [2] ils perpétuent dans le coeur de leurs enfants la haine pour leurs ennemis et le désir de la vengeance; de sorte que, quoiqu'ils contractent des trêves avec leurs ennemis, où ils se font des promesses de vivre en paix et en union ensemble, ils ne laissent pas de se garder les uns des autres se connoissant également traîtres.

Chez tous les peuples sauvages du Missouri comme ailleurs, tout homme est libre de former un parti de guerre et de se mettre à la tête, ce qu'ils appellent

---

<sup>115</sup> Le manuscrit de cette troisième partie de la *Description abrégée* porte la cote ASQ, V-V, 10:73. Tout le texte loge dans un cahier dont les 33 feuillets sont paginés. Ce cahier est le troisième et dernier de la *Description*.

partisant. Cependant il y a parmi eux des chefs de guerre de distinction qui, par leur bravoure, leurs exploits, leur expérience dans l'art militaire sauvage, se sont acquis une si grande réputation que lorsqu'ils sortent pour la guerre, tous les guerriers en général du village s'empressent de les suivre, au lieu que les autres partisant<sup>116</sup> ne sont ordinairement suivis que de leurs parents et de quelques jeunes coquins plus propre à marauder qu'à faire une action brave.

Je ne ferai mention que des partis de guerre et des chefs qui observent les usages et les formalités requises [3] et approuvés de toute antiquité chez-eux car, pour ces partis de maraudeurs, ils n'ont aucunes formalités. Ils partent si secrètement de nuit que l'on ne sçait leur départ quelques fois que plusieurs jours après et ils arrivent de même.

Ces chefs de guerre du premier rang se déterminent à partir pour la guerre soit de leur propre mouvement pour vanger quelques insultes faites à la nation, ou à la sollicitation de quelques vieillards dont le fils aura été tué et qui, ne se sentant plus assez de vigueur pour en tirer vengeance, aura pleurer plusieurs fois à leur porte, et autour des cabanes, ou à la prière de quelques jeunes hommes qui, désirant quelques semblable vengeance, voudroient les mettre à leur tête.

Un jeune homme ou vieillard affligé, après avoir pleuré, comme je viens de le dire, plusieurs jours de suite à la porte du chef de guerre et autour du village, entre le soir dans sa cabane tenant un calumet plein de tabac à la main qu'il pose sur la terre devant ce chef sans l'allumer et s'acroupit auprès [4] du feu sans dire mot pour attendre sa réponse. Celui cy, qui sçait très bien ce qu'il demande, la tête baissée, semble être immobile et paroît quelques moments plongé dans les plus sérieuses réflexions. S'il se détermine à accomplir les voeux du suppliant, il prend le calumet, l'allume lui même, fûme et fait fûmer celui qui l'a apporté et le lui rend sans dire mot; alors celui cy se lève, lui fait ces remerciement à leur manière, et se retire. S'il ne trouve pas à propos d'aller cette fois à la guerre, il ne touche point au calumet et, après qu'il a couvert son refus de quelques raisons vallable, il le repous[s]e à celui qui l'a présenté qui l'emporte tel qu'il l'a apporté. Le chef de guerre qui a accepté un calumet où qui s'est déterminé de son propre mouvement d'aller en guerre, choisi le jour qu'il lui plais pour faire un grand festin, ((ces festins sont ordinairement, de viande de chiens)). Il y appelle les principaux chefs [5] et considérés de la nation a qui il annonce le dessein qu'il a d'aller en guerre sur telle ou telle nation; et il leur expose les sujets légitimes qu'il a de le faire; ceux cy ne manquent guère de l'approuver.

Il se fait pendant plusieurs jours de suite de pareils festins entre tous les guerriers qui veulent être du parti; durant ce tems, les femmes préparent les souliers et les petites provisions de bouches; je dis petites, car les Sauvages ne se chargent jamais de vivres se fiant sur leur chasse. Et d'ailleurs ils sâvent, dans les endroits où ils ne trouvent point d'animaux, se procurer la subsistance par des fruitages et des racines, à eux connus; de sorte que trois cent sauvages vivront, où trente hommes des nations policées mourront de faim.

Si le parti est considérable, le chef de guerre aura soin d'inviter un ou deux autres partisant expérimentés à la guerre pour le seconder. La veille du départ, il se

---

<sup>116</sup> Le «partisant» est celui qui a pris la décision de diriger un parti de guerre.

fait un dernier festin dans la cabane du chef de guerre où tous les guerriers se trouvent. La natte de guerre s'y déploie on le fait fumer avec de grandes cérémonies et précautions; on lui offre les prémices du festin, ce qui se pratique très exactement durant tout le voyage. Le calumet du partisan [6] est placé auprès de la natte. Les nattes de guerre les plus ordinaires de tous les Panis et des autres nations du haut Missouri sont composés de peaux de quelque oiseaux de proie, surtout d'esperviers, et d'un épis de maïs blanc, attachés ensemble au bout d'une corde que ces chefs de guerre passent dans leur col et portent pendus derrière leur dos dans la marche.

Le calumet que le partisan porte continuellement à la main sert à faire fumer le Grand Esprit, la natte de guerre, le Soleil, la Terre, les morts, et les jeunes gens du parti dans la route.

L'heure du départ étant arrivé, qui est ordinairement à l'aube du jour, le partisan sort de sa cabane en pleurant à haute voix [voix] jusqu'à quelques distance du village, et tous les guerriers défilent l'un après l'autre et s'arrêtent environ à une demie lieue de leur demeure [7] pour attendre ceux qui en auroient partis les derniers. Étant tous assemblés, le chef de guerre harangue son monde et l'encourage, ce qu'il fait sans cesse tout le long de la journée en marchant, ne s'asséyant que le soir lorsqu'il est campé.

Le partisan marche toujours derrière en allant et en revenant, et un ou deux des plus braves et des plus expérimentés tiennent le devant. Il [le partisan] ne porte point d'armes, les donnant à porter à un jeune homme ainsi que ses souliers, qui le sert comme un vrai domestique durant toute l'expédition. Il reprend ses armes dans les occasions où il faut combattre les ennemis.

Ce titre de grand chef de guerre qu'un homme s'est acquis du consentement unanime de toute sa nation, par sa valeur et sa capacité et son expérience, ne lui donne cependant aucun pouvoir absolu sur les guerriers; ces sortes de gens ne connoissent point la subordination militaire non plus que la civile. [8] Cela est tellement vrai que, si le grand chef de guerre s'avisait de commander d'autorité quelque chose au moindre homme de son parti, celui cy, qui ne sera peut être qu'un fat et qu'un malotru, est en droit de répondre nettement à cette figure de capitaine qu'il ait à faire lui même ce qu'il ordonne aux autres; mais le cas est si rare que je ne sçai si l'on pourroit en citer un exemple.

Cette indépendance néanmoins ne cause aucun préjudice. Le chef de guerre, sans être revêtu de pouvoir et d'autorité, ne laisse pas de trouver un parfait acquiescement à tout ce qu'il veut; car à peine ouvre-t-il la bouche pour dire à ses gens qu'il faut faire ceci ou cela, aller à la découverte la nuit, que la chose est exécutée sur le champ, avec zèle et promptitude et sans la moindre contradiction.

[9] Les plus jeunes hommes du parti s'empressent à servir le partisan et les considèrent. Ce sont eux qui allument les feux lorsqu'ils campent, apportent les bois, font les cabanes de pailles ou d'écorce quand il fait mauvais temps, charoient l'eau, font cuire le manger qui n'est que du rôti, car ils n'emportent jamais de chaudière avec eux, et ils présentent toujours les premiers et les meilleurs morceaux au participant [partisan?], aux plus anciens et aux plus braves d'entre-eux. Le chef de guerre et les considérés ont leur feu et leur cabane particulière: tous les jeunes guerriers font des feux et des cabanes à côté, selon la quantité de monde qu'ils sont.

C'est plaisir à voir [de voir] la jeunesse de ces partis de guerre sauvage se porter avec zèle et empressement à tout ce que le partisan et les considérés désirent. Ce n'est cependant ni les récompenses qu'ils espèrent pour leurs services, ni le châtement qu'ils craignent s'ils manquent ou refusent de faire ce qu'on leur ordonne. C'est le seul desir de s'attirer [10] les louanges et de s'acquérir l'estime des chefs et des considérés de leur nation. Car il est certain que cette jeunesse sauvage craint plus les blâmes et les mépris des braves et des anciens que nos milices ne craignent les punitions qui leur sont appliquées, s'ils désobéissent aux ordres de leurs capitaines et officiers.

Les Sauvages ne se font la guerre que par surprise; c'est à dire que ceux qui découvrent sont presque toujours assuré de vaincre ayant à choisir d'attaquer à la pointe du jour ou dans les défilés les plus dangereux. Ils ont des talents merveilleux pour faire une guerre de surprise, car ils connoissent mieux la piste des hommes ou des bêtes sur l'herbe ou sur les feuilles que les Européens ne la pourroient connoître sur le sable ou sur la neige. Outre cela, ils distinguent facilement si ces traces sont vieilles ou nouvelles [11] aussi bien que le nombre et l'espèce qu'elles désignent, et ils suivent ces vestiges des jours entiers sans prendre le change. C'est une vérité dont je ne saurois douter après en avoir été tant de fois témoins.

Les Sauvages prennent toutes les précautions imaginables pour couvrir leur marche pendant le jour, envoyant des découvreurs de tous côtés, et ne pratiquant que les pays bas évitant de monter sur les hauteurs [de] crainte d'être vus. Ces [C'est] moins par la crainte qu'ils ont d'être surpris que par le desir qu'ils ont de surprendre s'ils prennent tant de précautions. Si le parti est fort nombreux, ils marchent à petites journées faisant sécher les viandes des animaux qu'ils tuent dans la route afin de n'être point obligé de chasser pour vivre [12] lorsqu'ils seront entrés dans le pays de leurs ennemis. Lorsqu'ils sont proche, les petits partis ne marchent que la nuit se cachant le jour dans des petits bois ou des ravines. Si le parti est assez fort pour n'avoir rien à craindre, ils prennent moins de précautions à la vérité, mais ils se conduisent toujours de manière à pouvoir avoir l'avantage de la surprise.

Les découvreurs se couvrent ordinairement d'une peau de loup; et ils contrefont si bien ces animaux qu'il faut être aussi habiles qu'eux pour ne s'y pas tromper. Si ces batteurs d'estrades que j'ai dis être envoyé de côté et d'autres pour découvrir apperçoivent du monde étrangers, ou trouvent quelques vestiges fraiches ou chemins, ils reviennent promptement en avertir le partisan. Voicy comment cela se pratique. Ces découvreurs arivés à la vûe du parti, [13] soit qu'il marche, soit qu'il soit arrêté, donne le signal, qui est d'élever le coin de la couverture qu'ils portent sur le dos en l'air. Pour lors, les gens du parti reconnoissent à ce signal qu'ils apportent des nouvelles. Le chef de guerre s'avance seul au devant des découvreurs qui lui racontent ce qu'ils ont vûs à l'oreille; celui cy le répète ensuite à haute voix à tout le parti.

S'ils n'ont trouvés que des vestiges, il envoie aussitôt d'autres découvreurs des plus experts qui doivent suivre ces traces ou chemins dans l'obscurité de la nuit jusqu'auprès des cabanes de ceux qui auroient fait ces vestiges. Ces derniers approchent avec toute précaution possible jusqu'au pied du village ou du camp de chasse des ennemis.

Ils reconnoissent exactement la quantité de monde qu'ils peuvent être; la situation de la place où ils sont postés. Ils examinent soigneusement la route qu'il faudra tenir pour les approcher et les surprendre, ainsi que l'endroit par lequel il sera plus avantageux de les attaquer. Après tous ces examens faits, ils se retirent et retournent avec vitesse faire part au chef de guerre de leur découverte. [14] Celui cy, sur leur rapport, tient conseil avec les plus anciens et les plus habiles de son parti sur ce qu'ils doivent faire, si le nombre de leurs ennemis est beaucoup moindre qu'eux, ou à peu près égal et qu'ils se résolvent de les attaquer. Ils restent cachés le jour suivant, ayant toujours quelqu'un à l'écart qui ont l'oeil au guet.

Ils se mettent en marche à l'entrée de la nuit, et se rendent dans le plus grand silence tout auprès des cabanes qu'ils veulent attaquer, et là, couchés sur le ventre, ils attendent avec la plus grande patience du monde, sans faire le moindre bruit, que le jour vienne dissiper les ténèbres de la nuit. Alors, un des plus braves du parti fait le cri lugubre en faisant la décharge de son fusils s'il en a un sur ces pauvres gens plongés dans le sommeil. Tous en général répondent [15] à ce cri par de semblables, et dans l'instant même, avec une vitesse dont les Sauvages seuls sont capables, les coup de fusils et les flèches fondent de toute part sur les assiégés.

Il y en a peu qui résistent à de pareils assauts, surtout les peuples éloignés qui ne sont point munis d'armes à feu; ils prennent presque aussitôt la fuite sans presque faire de résistance, fuyant chacun de son côté sans ordre ni discipline. C'est alors que les vainqueurs tuent, massacrent, sans distinction d'âge ni de sexe, tout ce qu'ils attrapent; la coutume des Sauvages étant de n'épargner, dans la chaleur de l'action, ni les femmes ni les enfants. Cependant ils en prennent quelques fois plusieurs qu'ils rendent en vie à leur village dont ils se servent pour esclaves; ou les vendent aux hommes blancs pour des marchandises. Les Sauvages ne font point de prisonniers mâles au dessus de quinze ans et, d'ailleurs, un homme qui est [16] surpris par ses ennemis, et qui ne peut se sauver par la fuite, se défend ordinairement jusqu'à la mort, sachant très bien qu'il n'y a point de quartier [quartier] pour lui quand bien même il se rendrait. Ainsi il préfère à se faire tuer sur le champ plus tôt [plutôt] que de servir de triomphe aux victorieux et de victime à l'insolence et à la cruauté de la jeunesse et des femmes en arrivant au village des vainqueurs.

Lorsqu'ils ont finis leurs massacres ils lèvent la chevelure de tous les morts, pillent le butin des vaincus, coupent, taillent, brûlent ce qu'ils ne peuvent emporter et ramassent tous les chevaux, car toutes les nations du Missouri en sont toujours plus ou moins bien fournies. Après quoi ils s'enfuient le plus vite possible marchant jour et nuit jusqu'à ce qu'il soyent sur leurs terres. [17] Pour lors, se croyant hors de dangers, ils s'arrêtent pour faire le partage des chevaux et autres dépouilles prises sur les ennemis.

Il faut remarquer que la coutume de toute la nation des Panis, ainsi que de celles qui sont situées au delà d'eux, remettent tout ce qui a été pris sur l'ennemi jusqu'au moindre bagatelles au chef de guerre. Celui cy a le droit de prendre la quantité de chevaux et d'esclaves qu'il veut et les plus beaux pour lui, ainsi que ce qu'il lui plaît dans les autres effets prises. Et il partage ensuite le reste au gens de son parti, ayant toujours égard de donner ce qu'il y a de mieux aux plus braves et aux plus anciens de ceux qui l'ont accompagnés. N'étant plus qu'à une [18] journée de marche de chez-eux, ils mettent les feux dans la prairie de distance en distance en marchant.

Les partis de guerre qui n'ont point tués de monde et qui n'ont volés que des chevaux n'allument les feux qu'une fois. C'est le signal qu'ils donnent de loin au gens de leur village pour leur faire connoître leur réussite.

Quand ils sont à la vue de leurs habitations, ils s'arrêtent tous ordinairement sur quelque coteau élevé, et de là ils font des signaux qui désignent la quantité de personnes qu'ils ont tués et pris; ils ne font point de cris de mort, tel que le pratiquent tous les peuples orientaux du Missipy [Mississippi]. Quelques vieillards s'avancent au devant d'eux. Le chef de guerre leur [19] fait un récit succinct du coup qu'il a fait et sur quelle nation il a frappé, un de ceux cy le crie à haute voix à tout le village. Les vieilles et les jeunes femmes courent au devant des guerriers en faisant des cris de joie, et déchargent leurs maris ou leurs fils de ce qu'ils portent. Les femmes les plus décripitées s'emparent des chevelures qui sont ordinairement pendues au bout des baguettes peintes en rouge.

Les guerriers entrent de file dans le village, le partisan à la tête. Les jeunes gens du parti montés sur les chevaux des ennemis défaits courent de cà de là dans la prairie et autour du village, tirant des coups de fusils, faisant les mêmes cris et les mêmes gestes qu'ils ont fait en se battant contre leur ennemis. Les vieilles femmes ne cessent de sauter et de chanter tenant les chevelures à la main, dans toutes les rues du village; insultant et narguant de loin à leurs ennemis. Tous les vieillards sont en mouvement, les uns chantent, les autres haranguent donnant de grandes louanges aux guerriers et principalement au partisan, le remerciant d'avoir vanger la nation et satisfaits aux pleurs et aux regrets des morts.

Tous ces vieillards et ces vieilles harpies ressemblent plutôt, par le tintamarre qu'ils font, à une troupe de gens ivres ou frénétiques [20] qu'à des personnes dans le bon sens. J'ai vûs ces vieilles furies couper elles mêmes les mains, les membres, et les parties viriles des ennemis tués auprès de leurs cabanes, se les pendres[nt] au col et aux oreilles, et danser ainsi à toutes les portes de loge du village. À voir les geste et les contorsions de ces femmes le corp à demi nud, les cheveux épars, la tête garnie de plume mal-en-ordre, le visage [et] les bras barbouillés de noir et de rouge, on les prendroit aisément pour autant de mégère, d'alécto, et de Thissiphonne [Mégère, Alecto, Tisiphone] (trois furies de la fable) sorties du sombre manoir de Pluton<sup>117</sup>. Les chevelures se déposent pour un certain tems dans cette grande cabane. Au chapitre du logement des Sauvages, chacun des guerriers garde à son particulier la part des dépouilles qui luy est écheû en partage et, pour l'ordinaire, il[s] en font présent à leur plus proches parents.

Les enfants et les jeunes femmes ou filles prisonnières ne sont jamais maltraités; car tous les peuples de cette rivierre et qui sont situés à l'occident sont plus humains et moins cruels envers leurs prisonniers que ceux qui habitent à l'orient et au midi du Mississipi, lesquels brûlent assez communément leur prisonniers, boivent le sang et mangent la chair de leurs ennemis. [21] Ce que les premiers ont en horreur. Cependant je me suis laissé dire qu'ils faisoient quelque fois des sacrifices de créatures vivantes à la grosse étoile du matin<sup>118</sup>, les faisant mourir par le feu, attachés à un cadre; mais le cas est si rare, qu'il n'arrive peut-être pas une fois en

---

<sup>117</sup> Dans la mythologie grecque et romaine, Pluton est l'un des noms de Hadès, Dieu des Enfers. Trudeau cite probablement les furies de mémoire.

<sup>118</sup> Vénus, la planète du berger ou du matin.

l'espace de cinquante année. Le seul tourment que les guerriers font souffrir aux jeunes femmes et aux jeunes filles qui tombent entre leurs mains, tant dans la route qu'après être arrivés au village, et [est] de les faire servir de force à satisfaire leur brutale passion.

On festine les guerriers de toute part. Le lendemain ou les jours suivants les vieillards crient aux jeunes femmes et aux filles de préparer toutes leurs parures, pour danser les chevelures. Pendant que les femmes font leurs préparatifs, le chef de guerre et tous les hommes de son parti s'assemblent dans la grande loge des vieux: il leur fait le récit de point en point de tout ce qui leur est arrivé depuis son départ jusqu'au jour de son arrivée. Cette narration finie ils sortent tous à la file portant les chevelures et menant les personnes prisonnières avec eux.

Trois vieillards, des plus habiles dans les chants et les cérémonies usitées de génération en génération chez-eux en pareils occasions, les suivent munis d'une timbale qui sert à battre la mesure de leur chant, et de plusieurs petites gourdes remplies de graviers qui servent au même sujet. Ils s'avancent tous hors l'enceinte du village; les femmes et les filles les suivent le visage mataché de rouge et de noire, revêtues des habits de guerre, des bonnets à corne, des plumages et autres parures dont les hommes se servent soit pour la guerre soit pour la danse; elles tiennent à la main les armes des hommes. Lorsqu'ils sont arrivés à la place marquée pour la cérémonie, qui est à quelques arpents des cabanes, [22] ils forment un grand cercle, les hommes en dehors et les femmes dans l'intérieure. Au milieu du rond, on allume un grand feu. Auprès de ce feu se met une pièce de viande séchée des plus grasses, une langue de boeuf et un coeur d'homme aussi séché, et une chevelure pendue au bout d'une baguette peinte en rouge. Les Sauvages, lorsqu'ils ne sont pas trop pressés, lèvent le coeur et la langue des ennemis qu'ils tuent et les font sécher de la même manière que ceux des autres animaux qu'ils tuent dans les chasses; et cela pour les conserver plus longtemps, et pour en faire des offrandes et des sacrifices au Grand Esprit.

Ces trois vieillards dont j'ai parlé, qui sont des espèces de prêtres parmi-eux, sont placés au fond de ce grand cercle de monde. Un des trois commence à chanter, les deux autres accordent avec lui battant la mesure sur le tambour et faisant sonner de même les chichicois. À la fin de chaque période, un des guerriers fait le cri lugubre de mort; les autres répondent tous ensemble par un ton de voix, hé, frappant tous en même temps la terre du pied droit. Après plusieurs reprises de ces chants et de ces cris, les trois vieillards s'avancent seuls auprès du feu. Le plus considéré des trois prend la pièce de viande qui y a été déposée, la lève à la hauteur de ses bras, l'offre au Grand Esprit, au Soleil, à la Terre, et aux morts; et, après avoir fait trois fois le tour de ce feu, il l'a [la] jette dedans pour y être consommé. Il fait la même cérémonie pour la langue de boeuf. Il coupe une parcelle de coeur d'homme, et une autre de la chevelure, et ayant observé [23] les mêmes gestes qu'il a fait pour les premières, il les jette également dans ce feu pour y être brûlés. Ensuite de cette cérémonie superstitieuse ils retournent tous trois à leur même place. Les chants et la danse commencent.

On donne les chevelures à tenir aux femmes et aux filles prisonnières qui sont obligées de danser au milieu de ce rond, sinon ce sont les plus vieilles femmes de la nation qui les tiennent. Ces danses se continuent plusieurs jours de suite et durent quelque fois des mois entiers dans l'enceinte du village, par les jeunes hommes et les

jeunes filles et les vieilles femmes qui s'atroupent par bande et vont danser aux portes des cabanes des chefs et des braves de leur nation. Ceux cy leur font quelques petits présents et donnent aux jeunes gens des chiens qu'ils mangent en des festins entre-eux. Lorsqu'ils sont fatigués de ces danses et que les vieillards trouvent à propos de les finire, ils coupent quelques cheveux de ces chevelures qu'ils attachent au bout des petits batons matachés de rouge, et vont les planter sur des coteaux aux environs de leurs habitations; et ils remettent ces mêmes chevelures après les avoir bien fait fumer entre les mains des chefs de guerre qui les enveloppe préteusement dans les nattes de guerre; et alors toutes les réjouissance sont finies.

Les petits partis de guerre, qui n'osent attaquer ouvertement les ennemis, s'embusquent aux environs des villages ou des camps de chasse de leurs ennemis, guétant quelques chasseurs, ou quelques femme, allant au bois. S'ils peuvent surprendre de semblables gens et les tuer, ils leur pèlent promptement la tête et, comptant sur la vitesse de leurs jambes, ils s'enfuient par des chemins différents [24] jusqu'à certain rendez-vous, où ils se trouvent tous ensemble. – On se réjouit et on danse également à leur arrivée au village pour une seule chevelure apportée comme pour dix.

D'autres se contentent de voler des chevaux; il n'y a pas de réjouissance publique a leur arrivée. Les Sauvages font quelque fois cent et deux cent lieüés de chemin, endurant toutes sortes de miserres et de fatigues, pour attrapper la chevelure d'une personne. Et ils reviennent le plus souvent sans faire coup: pour lors ils arrivent et entre[nt] la nuit dans leur cabanes sans que personnes les voyent.

Les Sauvages forment quelquefois des corps de mils guerriers et davantage; se réunissant plusieurs nations alliés ensemble pour aller attaquer ouvertement, et combâtre une nation entierre. Mais ces petites armées n'ont presque jamais de réussîte, étant toujours découverte par ceux qu'ils veulent attaquer qui, ayant le tems de fortifier leur village de palissades et de terrasses, les repoussent toujours avec plus de perte du côté des assiégeants que des assiégés. D'ailleurs les Sauvages sont peu propres à tenir un siège et incapable de forcer le moindre réduit de cent pieux. Ils n'ont l'avantage que lorsqu'ils surprennent quelque camp de loge des peuples les plus reculés qui ne connoissant point ou peu les armes à feu et, n'en étant point fournis, s'épouvantent aisément au bruit des coups de fusils, et prennent la fuite.

La nation des Sioux est celle qui forme le plus souvent ces gros partis. Et, quoiqu'ils soient en réputation d'être les plus braves et les meilleurs guerriers de cette rivierre, ils réussissent peu quand ils attaquent des villages entiers ouvertement.

Dans le cours de l'été de l'année mil sept cent quatre vingt douze, trois gros village Sioux, toute la nation chaguienne et la nation aricaras se confédérèrent pour défaire le village des Gros Ventres [25] situé auprès des Mandanes. Ils formèrent un corps d'environ deux milles guerriers. Ils menèrent avec eux leurs femmes, leurs enfants, leurs loges et tout leur bagage et se campèrent auprès du village des Gros Ventres. Ces trois nations confédérés ayant tenu siège neuf jours, et essayé par plusieurs fois de forcer les palissades des premiers, furent contraints de se retirer avec beaucoup de perte de leur gens, tués et blessés, dans ces différents assauts, et très peu du côté des assiégés, qui s'étoient toujours tenu fermes dans l'enceinte de

leur fort quoiqu'ils y eussent beaucoup souffert de la soif, les Sioux et leurs alliés n'ayant pu les attirer pour se battre en plaine.

Si la joye des Sauvages est sans bornes, et leur satisfaction complete, quand ils apportent des chevelurres ou amènent quelques prisonniers sans avoir perdu de monde, autant leur tristesse est grande et leur deuil cruel s'ils sont tués soit en parti de guerre, ou de chasse, ou aux environs de leurs habitations. Les plus proches parents des morts font retentir l'air de cris et de pleurs qui ressemblent plutôt à des hurlements de loups, de bêtes féroces qu'à celui des hommes. Les femmes se coupent les cheveux le plus ras de la tête possible, les hommes se percent la peau des bras, des cuisses, des jambes, se coupent les oreilles et, enfin, se mettent le corps tout en sang, leurs membres ne sont que plaies et cicatrices. Ils se couvrent ensuite de terre délayée d'eau depuis la tête jusqu'aux pieds. Ils ne portent aucunes parures sauvages, ni ne se mattachent d'aucune autre couleur que de blanc, qui est chez-eux celle du deuil; jusqu'à ce que la mort de leur parent ait été revengé, et leur deuil relevé.

C'est surtout parmi les Sioux et les Chaguiennes que ces pratiques de deuil cruel sont exactement observées. [26] Les peuples panis, aricaras, mandannes, gros ventres n'observent point ces méthodes de deuil si sévères, ne pleurant qu'un jour ou deux la perte de leurs parents; après ce tems, les vieillards haranguent de cesser les pleurs disant que c'est un grand honneur et même un bonheur d'être tué à la guerre, en combattant pour sa patrie; que ce sort est préférable mille fois à celui de mourir sur une vile natte, consumé par la maladie, ou accablé de viellesse, que ceux qui sont tués à la guerre sont heureux dans le pays des morts: leur âme y étant mieux reçue, et y jouissant de plus de gloire que celle de ceux qui meurt d'une mort naturelle.

Ces peuples ont cette croyance si bien inculquée dans leur esprit que j'ay vu moi même, lorsque je résidai pendant trois années consécutives chez la nation des Pani[s] républicains, des pères et des mères chanter auprès du corps de leurs fils, que l'on rapportoit au village pour y être enterrés, lesquels avoient été tués dans une bataille que les Halitannes livrèrent aux Républicains, en rase campagne, à quelques distances de leur camp de chasse d'été, dont je fus témoins. Ces femmes, mères de ces jeunes hommes tués, tenant un arc d'une main et une flèche de l'autre, chantoient auprès du corps de leur fils, d'un air aussi gaie que martial, les remerciant de leur avoir donné la satisfaction de les voir mourir de la main de l'ennemi, en combattant vaillamment pour la deffense de leur patrie, mort mille fois préférable au sort d'expirer sur une méchante natte, minés par quelque consomption funeste.

Ne pourroit-on pas comparer l'action généreuse de ces mères sauvages aux sentiments héroïques [27] de ces anciens peuples de la Grèce si renommée, qui répétoient sans cesse à leurs fils, lorsqu'ils partoient pour la guerre, qu'ils préféreroient d'apprendre la nouvelle de leur mort, ou de les voir rapporter sur un chariot couverts de blessures dangéreuses, que d'entendre dire qu'ils auroient tournés le dos à l'ennemi.

Je reviens aux cérémonies qu'ils observent pour arrêter les gémissements et les pleurs des parents les plus affligés. Les vieillards et les considérés de la nation s'assemblent dans la cabane des vieux. Un crieure harangue par toutes les rues du village que l'on va relever de deuil les parents des morts; et il exhorte les personnes

généreuses d'apporter dans cette cabane des marchandises et des vêtements de leur usage pour donner aux personnes affligés. On s'empresse de toute part d'y apporter fusils, chaudière, drap, hache, pioches, couteaux &c ainsi que des robes de boeufs, des peaux de vache passées et autres hardes de toutes espèce. On fait venir ensuite les plus proches parents et parentes de ceux qui ont été tués. On leur lave la tête, le visage et le corps qu'ils ont encore couverts de terre; on les dépouille de leurs vieux haillons et on les revêti de vêtement nouveaux. On les barbouille de vermillon et de couleurs qui portent à la gaieté. Les effets apportées dans la cabane leur sont distribuées, et après un copieux festin de quelques pièces de viande bien grasses, et que les vieillards ont harangués et remerciés tout leur saoul ceux qui ont fournis les présents, et ceux qui les ont reçus, chacun se retire chez soi. Pour lors les danses, les jeux, les festins journaliers qui avoient été interrompus dans le village, par les malheurs arrivés récemment, recommencent et continuent comme de plus belle, et on n'entend plus de pleurs ni de hurlements.

[28] Les parents des personnes tués renferment leurs chagrins dans leur intérieure, et y conserve[nt] également le desin [dessein] et la résolution, de s'en vanger tôt-ou-tard. Ce qui est tout le contraire chez les nations situées sur le bas Missouri, qui pleurent ou plutôt hurlent sans délai jour et nuit, toute l'année, et toute leur vie. Le chef de guerre qui a eu le malheur de perdre du monde en combattant les ennemis, et qui revient à son village saîn et sauf, ayant évité la mort par la fuite, a une condition aussi honteuse et misérable, que celle de celui qui a eu le bonheur de réussir est glorieuse. Il se dépouille généralement de tout ce qui luy appartient, il vit seul et isolé, toujours couvert de terre, il ne paroît dans aucunes assemblées ni festins publiques. Il est méprisé et blammé de toute la nation d'avoir évité la mort par une fuite honteuse, tandis que ses jeunes gens ont péri en combattant courageusement les ennemis: où de s'estre laissé surprendre par imprudence ou négligence, car chez eux comme ailleurs le malheureux a toujours tort. Aussi est-il très rare qu'un chef de guerre qui a le malheur, soit d'estre surpris par quelque parti ennemi plus fort que le sien, ou d'être rattrapé dans sa retraite, de sorte qu'il soit obligé de combatre avec perte de ses gens, s'il est vaincu, il est rare dis-je qu'il en revienne. C'est luy qui doit s'exposer le plus au péril, et ne point lâcher pied que l'ennemi ne soit mis en fuite, et y périsse plutôt à la peine. [29] Les Sauvages m'ont raconté plusieurs actions des chefs de guerre qui, voyant leur parti presque défait et mis en fuite, ont préféré périr sous les coups des ennemis sur le champ de bataille, quoiqu'ils auroient pu se sauver, que de revenir chez eux couverts de honte et de mépris.

La manière dont les Sauvages font la guerre est si rude qu'il faut avoir des corps de fers pour résister aux fatigues qu'ils sont obligés d'essuyer. Tellement que cela, joint au peu de quartier qu'ils se font les uns aux autres, n'épargnant ordinairement ni les femmes ni les enfants, il ne faut pas s'étonner si le nombre de guerriers dans une nation est si petit qu'à peine les plus grands villages en pourroient-ils fournir deux milles.

Je n'ai pas cru devoir finir ce chapitre, quoique déjà trop long, sans faire le récit de deux actions de guerre arrivés dans le courant de l'année mil sept cent quatre vingt treize; qui vous feront connoître que, si les Sauvages n'ont pas cet habiletée dans l'art militaire ni ce courage martial pour tenir des sièges, prendre des places d'assauts, livrer de sanglantes batailles qui durent des jours entiers, tel que le font les nations policées, on ne peu[t] au moins disconvenir qu'ils se trouvent parmi-eux des

hommes véritablement braves, courageux et capables de conserver assez de tranquillité dans le coeur, et de présence d'esprit, pour sçavoir se tirer d'affaire dans les occasions les plus dangéreuses et les plus difficiles.

La première arriva chez la nation des Otoctatas pendant leur chasse d'été. Un corps considérable d'Halitannes, tous à cheval, vint attaquer les Otoctatas. Ces derniers, quoique moins nombreux mais naturellement braves et bien munis d'armes à feu, se défendirent vigoureusement. Quelques moments après que le combat fut commencé, [30] un jeune chef Otoctatas, nommé les Yeux Bleüës, monté sur un vigoureux cheval, s'avança entre les combattants, fit arrêter le combat et provoqua le plus brave des Halitannes à un combat personnel. Aussitôt, un de ces derniers, non moins courageux que le dernier, sortit de la foule et, ayant fait un peu éloigner ses gens, vint se présenter sur l'arène: l'Otoctatas cria, ou fit signe à l'Halitanne de mêtre bas sa lance, son bouclier, ou pare flèche et son habit de guerre; et de ne tenir que son grand couteau en main; et que luy quitteroit son fusils et ses autres armes, ne réservant aussi que son couteau: ce qui fut exécuté de part et d'autres. Aussitôt, ces deux champions monté chacun sur son cheval s'accostent avec furie et, saisis corps à corps, se pol[ignardoient ainsi l'un et l'autre à la vue des deux partis étonnés. Les Halitannes, s'apercevant que leur homme étoit prêt à succomber sous les coups de couteau redoublés que l'Otos, plus adroit et plus vif, luy portoit, foncèrent les premiers sur les deux combattants, les entourèrent [et] culbutèrent l'Otos à coup de lance en bas de son cheval, et retirèrent leur chef, à demi-mort, du champ de batail. Les Otoctatas avancèrent aussi, mais un peu trop tard pour sauver la vie à leur chef bien aimé; ils moururent tous deux de leurs blessures quelques moments après.

Les Halitannes furent mis en déroute avec beaucoup de perte de leurs gens. Car comme j'ai déjà dis, les peuples sauvages qui sont bien munis de fusils ont toujours l'avantage sur ceux qui n'en ont point: bien qu'ils soient en plus grand nombre. Ne voilà-t-il pas une action aussi vaillante et aussi mémorable que tant d'autres si renommés dans l'antiquité.

[31] La seconde affaire se passa, la même année, dans le paÿs des Halitannes. Un parti de quatre vingt guerriers de la nation chaguienne, allant en guerre sur les Halitannes, découvrirent huit à dix loges de cette nation qu'ils surprirent et défirent fort à leur aises. Mais, par malheur pour eux, le massacre ne fut pas si général qu'il s'en sauva quelques uns qui furent porter la nouvelle de leur défaite à un grand village de ce même peuple campé peu loin de là; que les Chaguiennes n'avoient point découvert.

Touts les hommes de ce grand village montèrent promptement à cheval, et vinrent fondre sur ces premiers vainqueurs la plus part encore occupés à ramasser les dépouilles et les chevaux des vaincus de la première charge. Les ayant cerné, ils en tuèrent soixante. Le chef de guerre chaguienne, voyant tout son monde défait, se jetta en déterminé au milieu des ennemis et, après en avoir fait périr plusieurs sous ses coups, il périt luy même sous les leurs. Les vingt autres, qui sortoient de partir du camp des premiers défaites, eurent le tems de se jeter dans un trou environné d'écorces escarpés de toute part, où les Halitannes ne pouvoient aborder à cheval. Un d'entre-eux, plus experts par son âge des manières de faire la guerre et résolu de vendre sa vie bien cher, encouragea les jeunes qui l'accompagnoient dans ce trou à faire une vigoureuse deffense: il fit mettre près de luy tous les fusils de ses gens, et

voulut les tirer luy même, ne se fiant pas à ceux qui les portoient, lesquels, pouvant se troubler dans un si grand péril, ne porteroient que des coups à faux. [32] C'est ainsi que cette homme, possédant toujours la tranquillité de ses sens et la présence d'esprit si nécessaire dans les grands dangers, se défendit toute une journée contre une multitude d'ennemis qui les environnoient, culbitant [culbutant] à chaque coup autant d'hommes qu'ils en approchoit de sa retraite. Les Halitanes, au désespoir et honteux de se voir ainsi tués par un si petit nombre d'hommes, coupèrent quantité de brossailles, car il n'y avoit aucun bois dans ce lieu, qu'ils attachèrent ensemble en forme de facines et, poussant ces fagots de branches devant eux, ils les approchèrent, espérant de les détruire plus aisément de cette manière. Celui cy voyant leur dessein fit reprendre les fusils à ses gens, chargés de plusieurs balles chaque, leur recommandant de les laisser approcher tout près d'eux et de ne tirer que la moitié des fusils à la fois, ce qui fut si bien exécuté qu'en faisant la décharge de leur fusils l'un après l'autre sur ses branches mal serrées, ils tuèrent et estropièrent plusieurs de ceux qui les pousoient devant eux. Les Halitanes déconcertés abandonnèrent leur proie et leurs fagots que ceux cy tirèrent au bord de leur trou et se fortifièrent avec. Le grand chef de ce village d'Halitane, indigné au dernier point d'une pareille résistance par une poignée d'hommes contre un si grand nombre de ses gens, voulut faire un coup de bravoure qui lui couta chère. Car, s'étant couvert de son bouclier, il fonça [33] sur le tireur de fusils pour le percer de sa lance. Celui cy le laissa approcher fort près et, ayant bien ajusté son coup de fusils, il perça de sa balle le bouclier et le coeur de l'Halitane.

Un jeune chaguienne s'élança vivement sur luy, luy coupa la tête à la vue de tous ses gens consternés, et la jetta parmi-eux, faisant le cris de victoire pour les humilier d'avantage. Cette dernière action fit tout a fait perdre courage aux Halitannes qui abandonnèrent leur proye, et se retirèrent en pleurant, avec des hurlements effroyables, la mort de leur grand chef. La nuit étant venu, ces Chaguiennes sortirent de leur retranchement, se sauvèrent à la faveur des ténèbres de la nuit, et se rendirent sains et saufs à leur village sans être poursuivis par les ennemis. Voilà comme[nt] un Sauvage, par son courage et sa présence d'esprit, a sçu se déffendre contre une foule d'ennemis, et se conserver la vie, à luy et à tous ses compagnons.

Je pourrois rapporter plusieurs autres aventures de ce genre arrivées chez les peuples sauvages mais, ce chapitre étant déjà trop long, je n'en dirai pas davantage.



## Bibliographie annotée des ouvrages cités

ABEL, Annie Heloise, *Tabeau's Narrative of Loisel's Expedition to the Upper Missouri*, Traduction en anglais de Rose Abel Wright, Norman, University of Oklahoma Press, 1939, xi-272p.

Loisel, Tabeau et Gravelines ayant séjourné chez les Aricaras de 1803 à 1805, il est intéressant de comparer leurs observations à celles de Jean-Baptiste Trudeau qui a sûrement été un de leurs informateurs.

ABEL, Annie Heloise, «Trudeau's Description of the Upper Missouri», *The Mississippi Valley Historical Review*, 8 (1921-1922): 149-179.

Texte original français, dit manuscrit de la collection Nicollet, traduit et annoté.

BEAUREGARD, H. T., «Journal of Jean Baptiste Trudeau among the Arikara Indians in 1795. Translated by Mrs H. T. Beauregard», *Missouri Historical Society Collections*, IV (1912):9-48.

Le manuscrit original, dit de Washington, n'a jamais été publié en français. Nous avons utilisé un photostat de ce document.

BROUILLETTE, Benoît, *La pénétration du continent américain par les Canadiens-français, 1763-1846*, Montréal, Granger, 1939, 242p.

L'auteur ignorait alors l'existence des manuscrits de Jean-Baptiste Trudeau conservés aux Archives du Séminaire de Québec.

CHALOULT, Michel, *Les «Canadiens» de l'expédition Lewis et Clark. La traversée d'un continent*, Sillery, Septentrion, 2003, 192p.

Très utile notamment pour la toponymie et l'identification des groupes indiens.

COLLOT, Georges-Henri-Victor, *Journey in North America, Containing a Survey of the Countries Watered by the Mississippi, Ohio, Missouri and Other Affluing Rivers*, Paris, Arthus Bertrand, 1826, 2 vol.

De la fin de mars jusqu'à la fin de décembre 1796, Collot parcourut plus de 12 000 kilomètres en territoire américain. Il collectionna de nombreux documents et obtint des renseignements de plusieurs informateurs. Sa description du haut Missouri s'inspire largement des écrits de Jean-Baptiste Trudeau. Noter que l'édition française du même ouvrage, imprimé mais non distribué depuis déjà plusieurs années, parut également en 1826. L'auteur était décédé depuis 1805.

GRENIER, Fernand, «Un plagiaire illustre: François Perrin du Lac», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, VII(1952):207-223.

Exemples de passages plagiés dans la *Description* de Jean-Baptiste Trudeau. La *Danse du boeuf* est reproduite en entier.

HOUCK, Louis, *The Spanish Regime in Missouri*, Chicago, Donnelly and Sons Co., 1909, 2 vol. I:xxv-414 p., II:vii-460 p.

Nombreux textes et correspondances de l'époque (1767-1805). On trouvera, p. 164-172, les 53 articles des *Instructions* données à Jean-Baptiste Trudeau par

les directeurs de la Compagnie commerciale de Saint-Louis en juin 1794 et approuvée par le lieutenant-gouverneur Zénon Trudeau.

JAMESON, J.-F., «Journal of Jean Baptiste Trudeau on the Upper Missouri, Première Partie, June 7, 1794 – March 26, 1795», *American Historical Review*, 19 (1913-1914): 299-333.

Édition annotée de la version originale, dite de Séville, en langue française.

McDERMOTT, John Francis, *The French in the Mississippi Valley*, St. Louis, University of Illinois Press, 1965.

NASATIR, Abraham P., *Before Lewis and Clark. Documents Illustrating the History of the Missouri, 1785-1804*. St. Louis, St. Louis Historical Documents Foundation, 1952, 2 vol.

Nasatir a reproduit de larges extraits du *Journal* de Trudeau, éd. Beauregard, Jameson et Robinson, ainsi que de la *Description*, éd. Abel et Mitchill.

NASATIR, Abraham P., «Anglo-Spanish Rivalry on the Upper Missouri.» *Mississippi Valley Historical Review*, XVI, 1929-1930:367.

PERRIN DU LAC, François-Marie, *Voyage dans les deux Louisianes et chez les nations sauvages du Missouri, par les États-Unis, l'Ohio et les Provinces qui le bordent, en 1801, 1802 et 1803; avec un aperçu des moeurs, des usages, du caractère et des coutumes religieuses et civiles des Peuples de ces diverses contrées*, Paris, Capelle et Renaud; Lyon, Bruiset aîné et Buynand, An XIII, 1805, x-479 p.

Perrin du Lac a plagié plusieurs passages de la *Description* de Trudeau et il s'est inspiré du *Journal*. Son ouvrage renferme une *Carte du Missouri* sur laquelle paraissent presque tous les lieux cités par Trudeau dans ses écrits. Trudeau aurait-il fourni le canevas de cette carte?

ROBINSON, Doane, «Trudeau's Journal» *South Dakota Historical Collections*, 7 (1914): 403-474.

Robinson, sous le titre *The Journal*, a traduit la version de Séville publiée en français par Jameson (1914). Cette traduction couvre les pages 412-453. Sous le titre *Part Second*, il a ensuite reproduit, p. 453-474, la traduction déjà publiée par Beauregard (1912). Il a annoté les deux documents.

SMITH, G. Hubert, «J.B. Trudeau's remarks on the Indians of the Upper Missouri, 1794-1795.» *American Anthropologist*, 38 (1936):565-568.

L'auteur reproduit en partie un extrait de la *Description* traduit par Samuel L. Mitchill dès 1805-1806. Tout indique que Mitchill a obtenu de Nicholas Boilvin une copie du manuscrit de Trudeau dont il a traduit et publié quelques extraits dans le *Medical Repository* de New York dont il était le rédacteur. Nasatir (1952) a reproduit le texte de Smith.

TABEAU, Pierre-Antoine, *Voyage dans le Haut-Missouri, en 1803, 1804 et 1805. Par Mr. Pre Antne Tabeau*, Copie faite en 1820 d'après le manuscrit de l'auteur par Jacques Viger dans la *Saberdache*, série rouge, vol. C, 098, p. 1-139 et conservée aux Archives du Séminaire de Québec.

Il s'agit d'une expédition dirigée par Régis Loisel dont Tabeau était le principal lieutenant. Voir Abel (1939).

VAUGEOIS, Denis, *America. L'expédition de Lewis et Clark et la naissance d'une nouvelle puissance*, Sillery, Septentrion, 2002, 264 p.

Ouvrage très documenté et reproduisant de nombreuses cartes et illustrations. L'auteur décrit fort bien le contexte dans lequel se pratiquait le commerce des fourrures à la fin du XVIIIe siècle, le rôle qu'y jouaient les traiteurs francophones ainsi que leur connaissance des territoires, des Indiens et des langues autochtones.

# Lexique\*

## **Alène (aleine, allaine)**

Poinçon servant à percer le cuir, généralement en vue de le coudre. Objet d'échange recherché par les Indiens.

## **Amonitions**

Munitions de guerre ou de chasse. «*Je les ai payés d'avance en amonitions.*»

## **Animer**

Inciter, encourager, pousser à. «*Les Panis Loups icy présent ont animés les Ricaras à profiter de mon embaras.*»

## **Archal, fil d'**

Dérivé du mot latin *aurichalcum*, archal est disparu de bien des dictionnaires. Il a été remplacé par laiton, un alliage composé principalement de cuivre et de zinc.

## **Augurer**

Présager, prévoir, se faire une idée. «*J'augurai mal de ces refus.*»

## **Aune**

Ancienne mesure de longueur pour les tissus, variable suivant les régions mais équivalant à environ 1,25 verge, c'est-à-dire un peu plus de 1 mètre.

## **Barge (berge)**

Grande péniche plate utilisée surtout pour le transport en vrac. «*...petits batteaux plats ou berges.*»

## **Batte-feu**

Sorte de briquet pour allumer le feu.

## **Batture (bature)**

Dans le cas des rivières, partie du rivage découverte lors des périodes d'étiage (basses eaux).

## **Boeuf sauvage**

Bison d'Amérique (*bison bison*, différent du bison d'Europe, *bison bonassus*). «*...manquant de boeufs et de vaches sauvages.*»

## **Bondon**

Bouchon de la bonde (trou rond) d'un tonneau.

---

\* Pour la confection de ce lexique, nous avons utilisé en plus des dictionnaires usuels celui de *Furetière* (1690), le *Quillet de la langue française* (1950), le *Lexis* (1979), le *Dictionnaire historique de la langue française* (1992), le *Glossaire du parler français au Canada* (1930, 1968), le *Dictionnaire de la langue française au Canada* de L.-A. Belisle (1957) et le *Dictionnaire des canadianismes* de Dulong (Septentrion, 1989 et 2003).

Avec l'entrée figurent des variantes qui se retrouvent dans les manuscrits de Trudeau. Les courts extraits, reproduits en italiques, proviennent de ces manuscrits et contribuent à préciser le sens du propos de leur auteur.

**Boucaut (boucot)**

Tonneau ou futaille de contenance variable et servant à renfermer certaines marchandises. «...des boucots de peaux de boeufs.»

**Bouilli**

Synonyme de pot-au-feu, se dit des aliments, viandes et légumes, cuits à l'eau. Le terme «bouilli» est très connu au Québec. «*Ils ne mangent que du bouilli.*»

**Bras**

Branche, embranchement, ramification d'un cours d'eau. Le cours d'eau lui-même. «...sur le bras d'une grande rivière qui se décharge dans le Missouri.»

**Bride, lâcher et mettre la**

Ne plus retenir quelqu'un, le laisser faire ce qu'il veut. Trudeau rapporte que le chef omaha «est à la veille de lâcher la bride à ses gens... et de les laisser piller.» Par ailleurs, «mettre la bride à la jeunesse de cette nation», c'est la contenir dans son emportement.

**Broussailles (brossailles)**

Ronces, arbustes, branches d'arbres. «...ayant fasciné de brossailles ces perches à la hauteur de cinq pieds.»

**Cabri**

Variété de chevreau. «...des peaux de cabri passées.»

**Cache, mettre en**

Se placer hors de la vue ou déposer ses effets dans un lieu difficile à atteindre.

**Cageu (cajeu)**

Radeau, plate-forme flottante. «*Il m'a promis de faire cajeu de pelleteries ensemble.*»

**Calumet**

Dérivé de chalumeau, le mot calumet désigne un objet allongé en forme de pipe mais ne servant pas toujours à fumer du tabac. On relève les expressions «aller en calumet», «offrir le calumet». Trudeau écrit: «*Chez tous les peuples sauvages, le calumet est le symbole de paix et d'amitié.*» Dans sa *Description*, Trudeau précise la signification des diverses couleurs du calumet utilisé lors des cérémonies et au cours des ambassades.

**Carotte de tabac**

Feuilles de tabac enroulées formant un cylindre dont la forme rappelle la carotte.

**Capot**

Manteau d'hiver de drap ou de fourrure pour hommes, souvent avec capuchon.

**Cart**

«*Faire bon cart.*» Voir Quart.

**Cassette**

Petite caisse en bois dans laquelle on transportait des objets précieux ou des outils.

**Cernes, faire les**

Entourer, encercler les troupeaux. «...chassant et faisant les cernes de boeufs et de vaches tous ensemble.»

**Change, sans prendre le**

Sans se tromper, sans dévier.

**Chenal (chenail)**

Passage entre des rochers, des îles. «... un chenail fort étroit qu'il falloit chercher parmi les bancs de sable.»

**Chevelure**

Peau du crâne d'un ennemi prélevée avec les cheveux et servant de trophée prouvant la valeur guerrière de celui qui la rapporte, généralement fixée à l'extrémité d'un bâton. Scalp, mot synonyme, n'est pas utilisé par Trudeau. «...lorsqu'ils ont fini les massacres, ils lèvent la chevelure de tous les morts.»

**Chichicois**

Calebasses, gourdes, courges séchées renfermant de petits graviers et que l'on agite au cours des danses et des cérémonies.

**Chicots**

Souches, restes d'arbres ou autres plantes demeurés au sol et rendant souvent le passage difficile. «...à l'abrie de quelques chicots et des écorres.»

**Considéré**

Notable, personnage important et écouté chez les Indiens.

**Convertir des marchandises**

Réaliser la valeur des marchandises en argent ou en les échangeant contre d'autres biens (troc).

**Coup de poudre**

Quantité de poudre à fusil permettant de tirer un coup, devenue unité de valeur dans la traite des pelleteries. «La mesure de poudre par castor n'a contenu jusqu'à présent que dix coups.»

**Découverte, aller à la ou en**

Espionner, partir en éclaireur pour trouver la piste des ennemis ou du gibier et en faire rapport. «J'ai moi-même été à la découverte... j'ai trouvé le chemin d'une bande de Sioux.»

**Dégrad, dégrad**

Retard, arrêt en chemin en raison, par exemple, du mauvais temps. «Les jours de dégrads nous tuons suffisamment de chevreuils pour vivre.» Dégrader. «Un peu dégradé par le vent.»

**Désabuser**

Se détromper, perdre ses illusions et, à la limite, changer d'avis. «...avec eux je me suis entièrement désabusé et j'ai reconnu...»

**Dinde**

Il s'agit du dindon, gallinacé originaire d'Amérique et qui n'a qu'une vague ressemblance avec la dinde (poule d'Inde).

**Dupe (duppe)**

Victime, personne trompée. «*On peut se mettre à l'abri et éviter d'en être la duppe.*»

**Ébat(s)**

Terme fautivement utilisé pour débat(s). «*Après bien des ébats semblables, ce chef rusé veut me persuader...*»

**Écorre (écore)**

Berge abrupte en bordure d'une nappe d'eau ou d'une rivière. «*...les eaux étant venues à demi écorre.*»

**Échafaud (échaffaut)**

Construction en forme de plate-forme élevée en vue de la conservation des provisions et marchandises hors de la portée des prédateurs. «*...des échaffauts bien fournis en chevreuils, de dindes et de boeufs sauvages.*»

**Embarras (embaras)**

«*Amas de bois de dérive que l'on nomme embaras*» et faisant obstacle à la navigation.

**Espingole**

Gros fusil court, à canon évasé et de faible portée. Aussi appelée tromblon. «*Le bruit de nos espingoles les surpris beaucoup.*»

**Festiner**

Célébrer, bien traiter en offrant un festin. «*On les a festinés de toute part.*»

**Féverole (fêverole)**

Petite fève, généralement réservée aux bestiaux. «*...ne mangeant que des fêveroles des sauvages.*»

**Folle avoine**

Appelée également riz sauvage, la folle avoine (*zizania aquatica*) constituait une nourriture appréciée par les Indiens des prairies et recherchée par les voyageurs en période de disette.

**Fumer, faire**

Manière de démontrer sa volonté, de lier amitié, de faire la paix. «*Je les fis fumer, ce qu'il firent de bonne grâce.*»

**Garant**

Caution, défenseur, soutien. «*Mes garants fléchissaient.*»

**Grosse**

Douze douzaines de certaines marchandises.

**Grosse vérole**

Syphilis, maladie contagieuse généralement transmise lors des rapports sexuels. «*La grosse vérole est plus ordinaire icy que la petite... Les Sauvages s'en guerissent facilement.*»

**Indienne**

Étoffe de coton diversement colorée, autrefois fabriquée en Inde. Trudeau mentionne les «*grosses indiennes*» parmi les marchandises préférées pour la traite.

**Insulte**

Attaque sournoise, offense, dommage causé.

**Jointée**

Quantité que les deux mains rapprochées peuvent contenir. «...*plusieurs jointée de poudre.*»

**Liard**

Suivant les lieux, liard désigne plusieurs variétés de peupliers. On utilisait souvent les jeunes tiges pour fabriquer des liens, des paniers et autres objets utiles. Mot formé sur le verbe lier.

**Lieue**

Ancienne mesure itinéraire, variable suivant les régions. Dans ses travaux sur les seigneuries, Marcel Trudel a utilisé la lieue commune de 84 arpents qui équivalait à 3,1 milles anglais et 4,99 kilomètres.

**Loge**

Cabane, dans les villages: «*Chaque homme étoit chef de sa loge, ou cabane.*» Tente, lors des expéditions de guerre ou de chasse: «*Tentes ou loges de peaux de vache passée.*»

**Loup-cervier**

Lynx du Canada, pichou.

**Maïs (maillis)**

Maïs est généralement écrit «maillis» dans le manuscrit. On trouve aussi «blé dinde», «bled d'inde» et «mays».

**Matacher (mattacher)**

Matacher – on trouve aussi matachier – veut dire se peindre le corps avec de l'ocre ou une autre substance. On peut également matacher des tissus ou des objets. Le terme a été relevé dans la langue franco-québécoise. «*Les hommes, parents du mort, ne dansent ni ne se mattachent.*»

**Médecine**

Médecine signifie d'abord médicament, mais, chez Trudeau, le terme a souvent le sens de sorcellerie ou de magie: «*...quand même j'aurois quelque capacité en mauvaise médecine.*»

**Menuitée (minuitée)**

Menue monnaie ou encore petites choses de peu de valeur. Les graphies menuitée, et minuitée sont fréquentes à l'époque, tant chez Trudeau que chez Tabeau, Lorimier et plusieurs autres. «*...et bien d'autres minuitées à vil prix.*» Les dictionnaires mentionnent rarement ce terme dont l'équivalent est «menuaille» dans certains lexiques.

**Mitasse**

Terme toujours en usage dans la langue québécoise où il peut désigner soit une mitaine, soit une jambière souvent décorée de rassades. Les mitasses décrites par Trudeau recouvrent la cuisse aussi bien que la jambe. Voir la section *Habit* dans la *Description*.

**Montage d'eau**

Crue des rivières. «...le retardement par les montages d'eau.»

**Munitionner**

Pouvoir de munitions de guerre, de chasse et de bouche. «...s'étant munitionnés de souliers et de quelques galettes.»

**Nation**

Groupe d'Indiens vivant ensemble et partageant langue et intérêts communs. La régie du groupe est assurée par un conseil dont font partie les chefs et les considérés. Les nations peuvent se subdiviser en tribus, villages et bandes.

**Occasionner**

Fournir l'occasion à quelqu'un. «Les nouvelles ont occasionné le chef.»

**Opposite, à l'**

À l'opposé, au contraire.

**Paqueton**

Terme qui subsiste en français québécois et qui sert à désigner notamment le balluchon que portaient sur le dos les bûcherons qui se rendaient dans les chantiers pour y passer l'hiver. «...de gros paquetons de peaux de castors.» Balle et ballot sont pratiquement synonymes de paqueton.

**Parchemin**

Peaux séchées de boeuf ou de vache, mais non tannées, sur lesquelles on peut donc écrire, dessiner, poser de la couleur. «Ils font des descriptions sur des peaux en parchemin.»

**Parole, aller en**

Aller en mission, diplomatique ou commerciale, afin de discuter d'une question et d'arriver à une entente. «Lorsque je fus en parole à la nation chaguienne.»

**Partisan (partisant)**

Celui qui a pris la décision de diriger un parti et devient chef de guerre. «Le calumet du partisan est placé près de la natte...de guerre.»

**Pavillon**

Fanion, drapeau de diverses couleurs utilisé pour se faire reconnaître et pour représenter les alliances, les liens d'amitié. «Le pavillon étoit le simbole de la paix et non la guerre.»

**Pêcher les castors**

Trudeau écrit «pêcher» et «chasser» les castors et distingue ainsi les deux modes de capturer ces rongeurs.

**Peloton**

Boule, pelote de diverses grosseurs. «Les filles et les jeunes femmes nattent leurs cheveux de chaque côté de la tête et les roulent ensuite autour d'un peloton de cuire gros comme le poing.»

**Petite vérole**

Varirole, maladie très grave et contagieuse caractérisée par une éruption pustuleuse généralisée sur le corps. «Ce peuple mandanne a été plusieurs fois... dépeuplés par la petite vérole.»

**Pichou**

Lynx du Canada, loup-cervier.

**Pied, lever le**

Déguerpir, filer, se sauver, quitter. *«Ils ne parlent plus que de lever le pied et s'enfuir», et «ils me levaient le pied», c'est-à-dire m'abandonnaient.*

**Pirogue**

Bateau long et étroit creusé dans un tronc d'arbre et conduit à la rame. La pirogue est une création amérindienne et le mot est d'origine caraïbe. Chez Trudeau et les voyageurs du temps, la pirogue est souvent appelé «voiture».

**Pointe de bois**

Langue de terre boisée s'avancant dans une nappe ou un cours d'eau. *«On trouve sur les bords du Missouri...quelques pointes de bois étroites et peu longues.»*

**Pomme de raquette**

Variété d'opuntia, nopal ou raquette (*opurita*). Nopal est un mot d'origine aztèque. *«...les pieds toujours remplis de piquants que les voyageurs nomment pommes de raquettes dont la surface de ces prairies est couverte.»*

**Porc-épic**

Mot généralement orthographié «porte-épics», avec ou sans le trait d'union.

**Pour lors**

Suivant le contexte, locution adverbiale, peu utilisée de nos jours, et pouvant signifier alors, ensuite, dès lors, puis, etc.

**Prélat**

Bâche, grosse toile goudronnée protégeant des intempéries. En français moderne, on dit plutôt prélat.

**Provisionner**

Faire provision, s'approvisionner. *«...en se provisionnant de vivres dans les saisons d'abondance.»*

**Quart, faire bon**

Surveiller, guetter, veiller attentivement. *«Je passai la nuit dans de petits saules faisant bon cart.»*

**Quitter**

Abandonner, céder, laisser. *«...profiter de mon butin plutôt que de le quitter aux Sioux.»*

**Rassades (rasades)**

Petits objets de pierre, verre ou émail de diverses couleurs dont on fabrique des colliers portés au ras du cou. Les mitasses sont souvent ornées de rassades.

**Ravine**

Torrent passager et impétueux formé subitement après une grosse pluie. Il peut en résulter une rigole plus ou moins permanente. *«...étant entré dans une ravine profonde... pour faire cache.»*

**Rebuter**

Refuser l'échange, le troc. «...*ayant toujours rebuté leurs robes.*»

**Relâcher**

Perdre son ardeur. La forme pronominale (se relâcher) est aujourd'hui plus courante. «*Les jeunes fous n'avoient pas relâché.*»

**Repiquage (rapicage)**

Réensemencement naturel des battures fluviales. «*On n'y trouve aucune batture dangereuse, soit coupée soit mauvais rapicage.*»

**Résulter**

Décider, en venir à la conclusion. «...*le lendemain, je résultai de faire cache.*»

**Sortir de**

Venir tout juste de, achever à peine de. «*Les Poncas sortaient de leur tuer un homme.*»

**Tarière (terrière)**

Outil à vrille pour effectuer des forages. «*Nous enfoncâmes [le sol] par le moyen de plusieurs trous de terrière.*»

**Tire-bourre**

Instrument servant à extraire la charge des fusils et bouches à feu se chargeant par la gueule. «...*des tire-bourres.*»

**Troc (troque)**

Trudeau écrit constamment «la troque» pour désigner ce type d'échange commercial.

**Ustensile**

Tout objet domestique, meuble ou outil.

**Valeur, se piquer de**

Savoir distinguer le bon du mauvais, le fort du faible.

**Valeur, de**

«Cela est de valeur» doit s'entendre «cela vaut la peine», «cela a de l'importance» et non pas «c'est dommage», ce dernier sens étant fréquent en franco-qubécois.

**Vermillon**

Vermillon se dit du cinabre ou de tout produit de couleur rouge (ocre) qu'on peut réduire en poudre et utiliser pour fabriquer de la peinture. «...*un sac ou deux de vermillon pour les arrêter, sans conter ce que les chefs des bandes m'arrachent.*»

**Voiture**

Voir pirogue.